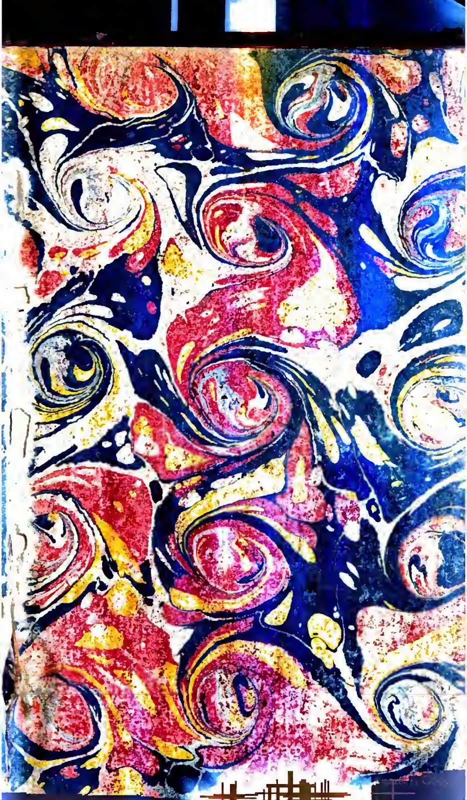
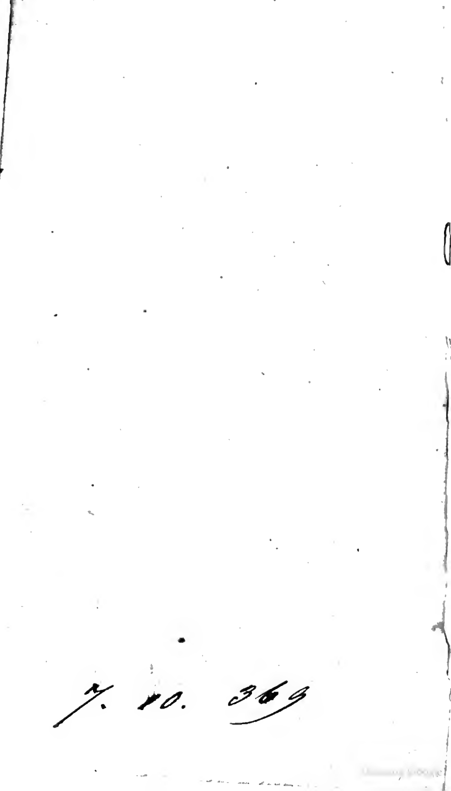







7. 10. 369

ŒUVRES
DE MONSIEUR
DE SAINT EVREMOND.

TOME PREMIER.





Je suis peu severe, mais sage,
Philosophe, mais Amoureux
Mon Art est de me rendre heureux
J'y reussis en faut-il davantage?

CH. de S.t DENIS, Seigneur de S.t EVREMOND, apres avoir abandonné le métier de la guerre, s'est attaché a la Philosophie, et a joui de tous les plaisirs d'une honnête VOLUPTE, c'est ce qui representent les Figures qui accompagne son BUSTE, savoir MARS dans le repos, la PHILOSOPHIE la VOLUPTE et BACCHUS, Connoissables a leurs attributs, les JEUX et les autres amusemens, designez par des enfans qui jouent aux echets et qui enchainent le TEMPS avec des fleurs. Etc.

ŒUVRES
DE MONSIEUR
DE SAINT EVREMOND,

AVEC

LA VIE DE L'AUTEUR.

Par Monsieur DES MAIZEAUX, *Membre de la Société Royale.*

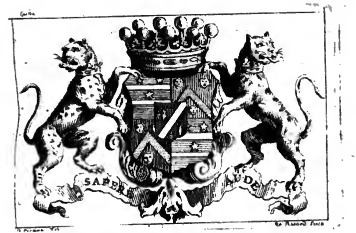
NOUVELLE EDITION

Ornée de Figures & Vignettes en taille-douce.

TOME PREMIER.



M. DCC. XL.



A MYLORD
COMTE
DE MACCLESFIELD,
VICOMTE
PARKER DE EWELME,
Baron de Macclesfield.

YLORD,

La bienveillance dont vous m'honorez depuis si long-temps, m'engage à

vous donner une marque de ma reconnoissance, en vous offrant cette nouvelle édition des Oeuvres de Monsieur de Saint-Evremond. Elle est plus ample & plus éxacte que toutes celles qui ont paru jusqu'à présent. Cet avantage, & le prix des Ouvrages qu'elle renferme, m'ont fait croire qu'elle n'étoit pas indigne de vous être présentée.

Tout le monde sait, MYLORD, *qu'à une étude qui demande un grand homme tout entier, je veux dire l'étude immense & épineuse des Loix, vous avez joint la connoissance de l'Antiquité sacrée & profane; & que les Mathématiques n'ont rien d'utile ni d'abstrait, que vous n'ayiez approfondi. Mais on sait aussi que vous associez à la sévérité de ces Sciences, les graces & l'agrément des Belles-Lettres. Ainsi, j'ai lieu d'espérer*, MYLORD, *que vous recevrez favorablement les Ouvrages d'un des plus beaux esprits que la France ait produit.*

Monsieur de Saint-Evremond n'a pas

été ſeulement diſtingué dans le monde par des Ecrits où la délicateſſe du goût ſe trouve ſoutenue de la juſteſſe du raiſonnement : il l'a encore été par le rang qu'il a tenu à la Cour & à l'Armée. Il eſt vrai que ſon ſort n'en a pas été plus heureux. Souvent le mérite a trop d'éclat : au lieu d'exciter l'admiration & l'eſtime, il devient l'objet de l'envie & de la jalouſie. Monſieur de Saint-Evremond eut le malheur de déplaire aux Miniſtres de Louis XIV. Il avoit pénétré les motifs qui portérent le Cardinal Mazarin à faire une Paix honteuſe à la France : cette pénétration leur déplut ; & lorſqu'il ſe croyoit en ſûreté par la droiture de ſes intentions, ſes intentions, *pour me ſervir de ſes termes*, furent trompées, *& il ſe trouva dans un danger éminent. Tous les ſervices qu'il avoit rendus à ſa Patrie ne purent le ſauver : la conſidération du bien de l'Etat ceda au reſſentiment de ſes ennemis. Pour conſerver ſa liberté, ce bien ſi cher & ſi précieux,*

il fut obligé de s'éxiler. L'Angleterre lui fournit un azyle heureux ; & c'est ici qu'il a composé la plus grande partie des Ouvrages, que j'ai l'honneur de vous présenter.

Je vous supplie, MYLORD, *de recevoir avec cette bonté qui vous est si naturelle, ce témoignage de ma gratitude, & du profond respect avec lequel je serai toute ma vie,*

MYLORD,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

DES MAIZEAUX.

AVERTISSEMENT (1)

Sur l'Edition précédente.

VOici une quatriéme édition des OEUVRES de Monſieur de Saint-Evremond, plus éxacte & plus complette que toutes celles qui ont paru juſqu'ici. Je l'appelle *quatriéme édition*, parce que c'eſt, en effet, la quatriéme où j'ai eu quelque part. Toutes les autres ont été faites à mon inſçû, ou ſans ma participation.

La premiere édition des Oeuvres de Monſieur de Saint-Evremond fut imprimée à Londre en 1705. en deux tomes *in-quarto*, ſous ce titre: *Oeuvres mêlées de Monſieur de Saint-Evremond, publiées ſur les Manuſcrits de l'Auteur.* (2) Monſieur Silveſtre,

(1) On l'a imprimé tel qu'il eſt dans l'édition d'Amſterdam de 1739. afin de n'en rien omettre.

(2) *A Londre, chez Jacob Tonſon.*

qui y avoit travaillé avec moi, se chargea d'en faire la Préface.

La seconde édition parut en Hollande l'an 1706. en cinq tomes *in douze*. Le Libraire d'Amsterdam, (1) qui avoit imprimé plus d'une fois ce qu'on appelloit les *Oeuvres mêlées de Monsieur de Saint-Evremond*, me pria de diriger cette édition; & je relus avec soin les feuilles de celle de Londre, avant que de les lui envoyer. Je fis plusieurs changemens dans les Notes: je remis à leur place quelques Piéces qui n'avoient pas été rangées selon l'ordre de leur composition; & j'inférai dans le corps de l'Ouvrage les additions qui étoient à la fin du second tome de l'édition de Londre, sous le titre de *Fragments*.

La même année, on en fit une édition en France, en cinq tomes *in-douze*; sur celle de Londre; & on

(1) Le Sieur Pierre Mortier.

l'intitula, *Les véritables Oeuvres de Monsieur de Saint-Evremond, publiés sur les Manuscrits de l'Auteur. Seconde édition revûe & corrigée. A Londre chez Jacob Tonson.* Je remarquerai, en passant, que toutes les éditions de France, ayant été faites secretement ou par connivence, portent le nom de *Londre.* Le Libraire de France ayant eu avis de l'édition de Hollande, & craignant qu'elle ne fût préférée à la sienne, tâcha de prévenir le Public par cet Avertissement : „ On a jugé à propos „ d'avertir que ce n'est pas sans rai- „ son que cette seconde édition des „ *Oeuvres mêlées de Monsieur de Saint-* „ *Evremond*, a pour titre, LES VE- „ RITABLES OEUVRES DE „ MONSIEUR DE SAINT-EVRE- „ MOND. Dans la premiere en deux „ volumes *in-quarto*, imprimée à „ *Londre* chez *Jacob Tonson* en 1705. „ il s'étoit glissé quantité de fautes, „ même dans les noms propres.

„ *Pierre Mortier* Libraire d'Amfter-
„ dam, qui a contrefait à la hâte
„ cette édition, loin d'en corriger
„ les fautes, les a imitées fcrupuleu-
„ fement, & y en a ajouté d'autres
„ de fa façon; c'eft ce qui a engagé
„ les amis de Monfieur de *Saint-*
„ *Evremond* qui avoient pris foin de
„ la premiere édition de Londre,
„ de revoir de nouveau fes Ouvra-
„ ges, & d'en donner une feconde
„ édition plus éxacte, qu'ils ont fait
„ imprimer chez ledit *Tonfon* en cinq
„ volumes *in-douze*; & pour la di-
„ ftinguer des éditions précédentes,
„ toutes défectueufes, on y a mis
„ pour titre, LES VERITABLES
„ OEUVRES DE MONSIEUR
„ DE SAINT-EVREMOND. "
Tout cela eft un pur Roman. Le titre de *véritables Oeuvres de Monfieur de Saint-Evremond*, ne peut être vrai que par oppofition aux impreffions faites en France & en Hollande, avant l'édition de Londre.

En 1708. on contrefit à Utrecht, fous le nom de *Cologne*, l'édition d'Amfterdam, en cinq volumes *in-douze*, petit caractére.

Le Libraire de Londre qui avoit imprimé la premiere édition en 1705. en donna une nouvelle en 1709. en trois tomes *in quarto*. Nous n'y eûmes aucune part Monfieur Silveftre & moi; & de-là vient qu'elle eft fi peu correcte. D'ailleurs, elle n'eft recommandable, ni par la beauté du papier, ni par celle de l'impreffion..

Les Libraires de Paris en fireut une édition en 1711. fur celle d'Amfterdam de 1706. en cinq tomes *in-douze*. J'ai eu quelque part à cette édition, qui eft très-belle, & très-correcte. On lui donna le titre d'*Oeuvres* de Monfieur de Saint-Evremond, & non pas celui *d'Oeuvres mêlées*, qui fe trouvoit dans les fauffes éditions, & qui avoit paffé, je ne fai comment, dans la premiere

édition de Londre. Au reste, il y a plusieurs choses dans l'*Avertissement* sur cette édition qui ne sont point de moi, quoiqu'on les ait publiées sous mon nom.

Cette édition fut contrefaite à Rouen en 1714. *in-douze*, sous ce titre : *Oeuvres de Monsieur de Saint-Evremond, publiées sur les manuscrits de l'Auteur, avec sa vie. Nouvelle édition revûe, corrigée & augmentée avec des notes, & redigée par Monsieur des Maizeaux*. Je n'ai eu aucune part à cette édition, qui n'est ni belle, ni correcte.

Quelques Libraires de France ont entrepris d'en faire une, où entr'autres singularités, il se sont avisés de retoucher le style de Monsieur de Saint-Evremond. S'ils ont voulu la distinguer par-là de toutes les autres, ils y ont très-bien réussi. Il ne reste qu'un inconvénient, c'est que ce ne sont plus les Ouvrages de Monsieur de Saint-Evremond. Ce n'est plus

fon ftile, mais le ftile du Revifeur, qui a fubftitué fes expreffions à celles de Monfieur de Saint-Evremond, qu'il n'a pas même toujours bien entendues.

On a fait en France quelques autres éditions des Oeuvres de Monfieur de Saint-Evremond; mais je ne parle ici que de celles qui me font tombées entre les mains.

Il paroît par ce que je viens de dire, qu'il n'y a que l'édition de Londre de 1705. celle de Hollande de 1706. & celle de Paris de 1711. qui ayent été dignes de l'attention du Public. Mais cette quatriéme édition eft préférable à divers égards.

Je l'ai revûe fur les manufcrits de Monfieur de Saint-Evremond, & fur les corrections qu'il avoit faites à diverfes reprifes dans mon éxemplaire d'une vieille impreffion. Cette révifion m'a donné lieu de rétablir quelques paffages qui avoient été omis. On y trouvera auffi quatre ou

cinq petits Ouvrages qui n'étoient pas dans les éditions précédentes. Le plus considérable, c'est une Lettre à Mylord Galway. J'ai déplacé quelques Piéces pour leur donner un ordre plus conforme au temps qu'elles ont été composées. Enfin, j'ai corrigé les Notes, & y ai fait entrer plusieurs nouveaux éclaircissemens.

On trouvera à la tête du premier Tome, la *Vie de Monsieur de Saint-Evremond.* Elle contient toutes les particularités de sa Vie qu'il m'a dites lui-même, ou que j'ai apprises de ses amis. J'y fais aussi l'histoire de ses Ouvrages. Je marque le temps où il les a composés, & ce qui lui a donné occasion de les écrire: Je donne même le précis des plus considérables. J'y rends compte de la premiere édition de ses Oeuvres, des manuscrits que nous avons eu entre les mains, &c.

Lorsque je formai le dessein d'é-

crire cette Vie, je n'avois en vûe que de satisfaire la curiosité de Monsieur Bayle. Mais le Libraire d'Amsterdam, qui imprimoit les Oeuvres de Monsieur de Saint-Evremond, me l'ayant demandée, je ne pûs résister à ses sollicitations. Je la lui envoyai : & comme elle arriva trop tard pour être mise au-devant des Oeuvres de Monsieur de Saint-Evremond, on la joignit au *Mélange curieux des meilleures Piéces attribuées à Monsieur de Saint-Evremond*.

Cet Ecrit portoit des marques assez visibles de la précipitation avec laquelle il avoit été composé. L'édition qui s'en fit *à Cologne*, ou plutôt à Utrecht en 1708. ne remédia point aux défauts de celle d'Amsterdam.

L'année suivante, ayant appris que le Libraire de Londre, qui réimprimoit les Oeuvres de Monsieur de Saint-Evremond, vouloit y ajouter cet Ouvrage, je crûs devoir profiter de cette occasion pour le revoir.

J'avois jetté confusément sur le papier un assez grand nombre d'additions & de corrections, lorsque je fus obligé d'aller aux Eaux de Bath. Un de mes amis se chargea de les placer; mais il n'y apporta pas toute l'éxactitude nécessaire. Il se prévalut même un peu trop de la liberté que je lui avois laissée d'y changer ce qu'il jugeroit à propos; & il s'en remit pour la correction des épreuves, à une personne qui y laissa passer une infinité de fautes.

On réimprima cette Vie séparément en France, *in-douze*, en 1711. sous le nom de *la Haye*; mais on fit une addition frauduleuse au titre de l'édition de Londre. On l'intitula, *La Vie de Monsieur Charles de Saint Denis, Sieur de Saint-Evremond, Maréchal de Camp des Armées du Roi Très-Chrétien. Avec sa Lettre sur la Paix des Pyrenées, qui fut le sujet de sa disgrace en France. Par Monsieur Des Maizeaux. Nouvelle*

édition, revûe, corrigée, & augmentée de plusieurs Piéces qui n'ont pas encore paru. Cependant il n'y a aucune *Piéce* dans cette édition, qui n'eût *paru* dans celle de Londre, où l'on trouve la *Lettre* de M. de Saint-Evremond sur la Paix des Pyrenées, & deux ou trois autres de ses Lettres qui y ont du rapport. Le Lecteur ne sauroit être au fait de la disgrace de Monsieur de Saint-Evremond, sans avoir ces Lettres sous les yeux. J'ai voulu lui sauver le dégoût d'interrompre sa lecture, pour les aller chercher dans les autres volumes.

Cette Vie fut aussi imprimée en 1711. à Paris sur l'édition de Londre, mais plus correcte, à la tête des Oeuvres de Monsieur de Saint-Evremond. Il s'en est fait plusieurs autres éditions en France d'après celle de Londre, & où il y avoit par conséquent bien des choses à réformer.

Je l'ai remaniée d'un bout à l'autre dans cette nouvelle édition; &

je me flatte de l'avoir rendue beaucoup plus ſupportable qu'elle n'étoit. La *Lettre* ſur la Paix des Pyrenées, contient pluſieurs traits qu'on ne ſauroit entendre, ſans être inſtruit de la ſituation des affaires de ce temps-là. J'ai éclairci tous ces endroits par des remarques.

Au reſte, il ne ſera peut-être pas inutile d'avertir ceux qui voudront citer ou critiquer Monſieur de Saint-Evremond, de ne pas prendre pour fondement de leurs citations ou de leur critique, des Ecrits ou des expreſſions qui ne ſont point de lui. Cette mépriſe étoit, en quelque maniere, excuſable avant qu'on eût publié ſes véritables Ouvrages; mais à préſent qu'on en a fait un ſi grand nombre d'éditions, il ſeroit honteux de s'y tromper.

Cependant j'ai remarqué que dans la derniere édition du Dictionnaire de Furetiere, faite à Trevoux en 1721. il y a pluſieurs citations ſous

le nom de Monſieur de Saint-Evremond, qui ſont tirées des Piéces qu'on lui avoit fauſſement attribuées.

Dans l'édition de ce Dictionnaire, qui vient d'être publiée en Hollande, on critique Monſieur de Saint-Evremond ſur une expreſſion qui n'eſt point de lui. On remarque, après les éditions précédentes, qu'il y a des gens qui font ſuivre *auparavant* d'un *que*, & qui diſent, *il faut auparavant que de faire cela, auparavant que de dîner*, &c. & on ajoûte comme un éxemple de cette mauvaiſe façon de parler : *Auparavant que Néron ſe fût laiſſé aller à cet abandonnement*, &c. *ST. EV.* Mais cette expreſſion n'eſt pas de Monſieur de Saint-Evremond. Il a dit, *Avant que Néron*, &c. ainſi qu'on le peut voir dans toutes les éditions de ſes Oeuvres, publiées ſur ſes manuſcrirs. On l'aura donc priſe dans quelqu'une des impreſſions faites avant l'année 1705. Cependant, elle ne ſe

trouve point dans celles d'Amsterdam de 1689. & de 1699. où il y a fort bien, *Avant que Néron*, &c. (1)

Le Pere de Courbeville, qui vient de nous donner une traduction du *Heros*, de Gracien, avec des remarques, me fournit un troisiéme éxemple. Dans ses remarques sur le premier Chapitre, il dit que „ Monsieur „ de Saint-Evremond employe heu„ reusement tout ce Chapitre de „ Gracien, dans sa Réponse au Com„ te de Saint-Albans, lequel lui de„ mandoit *en peu de mots tout ce qui* „ *est nécessaire à un jeune homme de* „ *grande espérance pour entrer avec* „ *avantage dans le monde, & pour s'y* „ *soutenir avec honneur.* " Il rapporte ensuite quelques morceaux de cette Piéce, & remarque „ qu'au „ même endroit on trouve comme „ en racourci, toutes les régles, tous

(1) *Jugement sur Sénéque, Plutarque, & Pétrone*, page 245. de l'édition de 1689. & Tome I. page 251. de celle de 1699.

„ les préceptes, toutes les maximes
„ qui se voyent dans l'*Homme uni-*
„ *versel* de cet Auteur Espagnol.
„ Mais, au reste, *dit-il*, je n'accuse
„ point ici d'ingratitude Monsieur
„ de Saint-Evremond, quoiqu'il n'ait
„ pas cité même le nom de son bien-
„ faicteur : je ne prétends qu'hono-
„ rer encore davantage le mérite de
„ Gracien, par l'approbation de l'un
„ de nos plus judicieux & de nos
„ plus forts Ecrivains. “ Cette critique est à pure perte. M. de Saint-Evremond n'est pas l'Auteur de la *Réponse au Comte de Saint-Albans*, & on ne la trouvera point parmi ses Ouvrages. D'ailleurs ceux qui ont un peu étudié son génie, ne le soupçonneront jamais d'être plagiaire. Il n'avoit pas besoin d'emprunter les pensées d'autrui : il étoit assez riche de son propre fonds.

Dans les Remarques sur le Chapitre douziéme, le Pere de Courbeville attribue à Monsieur de Saint-

Evremond une autre petite Piéce, intitulée *Portrait de l'honnête Homme*; & après l'avoir comparé avec quelques endroits des *Conversations* du Chevalier de Méré, où l'on trouve à peu près les mêmes pensées, il ajoute: „ N'auroit-on point l'attention de croire que le Chevalier de „ Méré s'est exprimé de la sorte „ après un entretien avec Monsieur „ de S. Evremond; plutôt qu'après „ une *conversation* avec le Maréchal „ de Clairambaut? Pour moi, je le „ soupçonnerois, sans que la distance des lieux ne permettoit pas aux „ deux Auteurs de s'entendre l'un „ l'autre. Monsieur de Saint-Evremond étoit à Londre, & le Chevalier de Méré à Paris. Quoiqu'il „ en soit, j'aime mieux dire qu'ils „ ont puisé tous deux dans la même „ source, (*c'est-à-dire, dans Gracien*) „ que d'accuser l'un d'avoir été plagiaire de l'autre. " Les voilà donc, au jugement du Pere de Courbevil-

le, tous deux plagiaires en chef; & n'est-ce pas bien de l'honneur à Gracien, d'avoir deux plagiaires si illustres? Je ne prendrai point ici les intérêts du Chevalier de Méré; mais il est aisé de répondre pour Monsieur de Saint-Evremond. Il a désavoué ce *Portrait de l'honnête-Homme*, parce qu'en effet il n'est pas de lui. On ne le trouvera pas même dans la nouvelle édition du *Mélange curieux des meilleures Piéces attribuées à Monsieur de Saint-Evremond*, &c. non plus que la *Réponse au Comte de Saint-Albans*, dont on vient de parler. J'ai marqué dans la Préface de ce Recueil, les raisons qui m'ont fait retrancher ces sortes de Piéces.

La part que Monsieur Silvestre a eûe à l'édition des Oeuvres de Monsieur de Saint-Evremond, ne me permet pas de finir, sans donner quelques particuralités de sa Vie.

Monsieur Silvestre naquit à Tonneins sur la Garonne, en 1662. d'u-

ne famille Proteſtante. Après qu'il eut fait ſa Philoſophie, ſon pere, qui étoit Procureur au Parlement de Bourdeaux, & très-diſtingué dans ſa profeſſion, l'envoya à Montpellier, pour y étudier en Médecine. Il n'avoit alors que dix-huit ans. Monſieur Barbeyrac, fameux Médecin de cette Ville, voulut bien le diriger dans ſes études. Il s'attacha particuliérement à l'Anatomie ſous Monſieur Vieuſſens, & y fit de grands progrès. Il alla enſuite à Paris ſe perfectionner dans la Médecine. Mais la révocation de l'Edit de Nantes l'obligea de ſe retirer dans les pays étrangers.

Il paſſa d'abord en Hollande, & fit quelques démonſtrations anatomiques à Amſterdam, qui le firent connoître, & lui donnerent entrée dans la Maiſon de Monſieur le Prince d'Orange.

Il ſuivit ce Priuce en Angleterre en 1688. & l'année ſuivante Monſieur le Duc de Schombert allant

commander l'Armée d'Irlande, le prit avec lui. Mais n'ayant pas eu la précaution de se faire coucher sur l'Etat, comme Médecin de l'Armée, il se trouva sans emploi après la mort de Monsieur de Schombert, & repassa en Angleterre.

Le Roi vouloit l'envoyer en Flandres, pour être Médecin de l'Armée, mais il aima mieux demeurer à Londre, où il avoit beaucoup d'amis.

Quelque temps après, Monsieur le Duc de Montaigu, qui l'avoit connu à Paris, l'engagea à faire le voyage d'Italie avec Mylord Menthermer son fils. Il le prit ensuite dans sa maison, & se l'attacha par des bienfaits dignes de son rang & de sa générosité.

Lorsque nous publiâmes de concert les Oeuvres de Monsieur de Saint-Evremond, il souhaita de dédier cette édition à Mylord Montaigu, pour lui témoigner sa reconnoissance.

Ce Seigneur mourut en 1709. & laissa Monsieur Silvestre dans la liberté de se donner tout entier à sa profession. Il étoit au rang des plus célébres Médecins de Londre, lorsque la mort nous l'enleva le 16 d'Avril 1718.

Ses maniéres libres & aisées rendoient son commerce très-agréable. Il savoit se servir à propos de ce qu'il avoit lu. Son visage gai, riant, & plein de santé, faisoit une heureuse impression sur l'esprit des malades. C'est ce qui a donné occasion à Monsieur de Saint-Evremond de l'appeller *Docteur aux regards salutaires.* (1) Il avoit du goût pour la Musique, pour la Peinture, & pour les beaux Arts. Il savoit à fond l'Anatomie, la pratique de la Médecine, & la Chimie. Sa mort fut certainement une perte pour le Public.

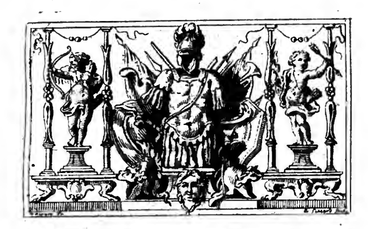
A Londre, le 23. de Décembre 1725.

(1) Tom. V. page 414.

&
r-
o-
é-
la
8.
n-
e.
'il
&
s'e
s.
n-
l-
)
,
x
a
l-
e



scriptores
P.P.



LA VIE
DE MONSIEUR
DE
SAINT-EVREMOND.
A
Mr. BAYLE.

MONSIEUR,



L y a un an que j'eus l'honneur de vous envoyer la VIE de Mr. de Saint-Evremond, que vous m'aviez demandée. Le Jugement favorable que vous en avez bien voulu faire, m'a engagé à la revoir, & à tâcher de la rendre

plus digne de votre approbation. Vous aurez donc aujourd'hui tout ce que j'ai pû recueillir de plus important & de plus curieux sur le sujet de ce célébre Ecrivain. J'y joindrai l'Histoire de ses Ouvrages ; & j'en donnerai le précis, autant que cela se pourra, sans trop grossir ces Mémoires. Vous vous apercevrez bien-tôt, Monsieur, que le Public a une idée assez imparfaite de Mr. de St. Evremond. On se le représente, il est vrai, comme une personne qui avoit l'esprit juste, le goût fin, le discernement délicat ; mais on ne sait pas qu'il a eu des emplois considérables à l'Armée, & qu'il a mérité l'estime des plus grands Capitaines de son siécle. Il faut donc joindre l'Homme de Guerre au Bel-Esprit. Il faut regarder Mr. de St. Evremond comme un Officier de distinction qui a toujours aimé les Belles Lettres, comme un Courtisan délicat, qui n'a jamais écrit que pour s'amuser lui-même, ou pour plaire à ses amis.

MR. de St. EVREMOND étoit d'une des meilleures Familles de Normandie, & des mieux alliées, tant par les Filles qui en sont sorties, que par les Femmes qui y sont entrées. GILLES DE MARGUETEL, Châtelain ou Baron de St. Denis le Guast, prit alliance avec *Magdeleine Martel*, sœur d'Etienne Martel, Evêque de Coutances,

de la Branche de Basqueville-Martel. JEAN, son fils, qui prit le nom & les Armes de St. Denis (1), épousa *Catherine Martel*, de la Branche de Fontaine-Martel. Il en eut six filles (2), & deux fils ; *Henry* mort sans alliance, & *Charles*. CHARLES DE ST. DENIS épousa *Charlotte de Rouville* (3), issue de Jacques de Rouville, Seigneur de Grainville, & de Diane le Veneur, fille de Taneguy le Veneur, Comte de Tillieres. Elle étoit sœur de Marie le Veneur, femme de Paul Comte de Salms, Grand Chambellan de Lorraine, & mere de Chrétienne de Salms, mariée à François de Lorraine, Comte de Vaudemont. CHARLES eut sept Enfans : une fille, qui mourut jeune ; & six fils, *Fran-*

(1) La Terre de St Denis le Guast, à trois lieues de Coutances dans la Basse Normandie, étoit entrée dans la famille, par sa mere, qui en étoit héritiere.

(2) Les cinq aînées épouserent les Sieurs de Vierville, de Savigny-Gambieres, de Tauville, du Mesnil-Poisson, & de Fontenay-Haubert. Vierville, du Mesnil-Poisson, & Fontenay, étoient Protestans.

(3) Charlotte de Rouville alliée avec Charles de Margastel, Seigneur de Saint Denis du Guast. HISTOIRE *Généalogique & Chronologique de la Maison Royale de France, & des Grands Officiers de la Couronne*, par le P. Anselme, Tom II. p. 1445. de l'édit. de Paris 1712.

çois, dit de HELLANDE; *Jean*, dit de LA BELOUTIERE, Abbé; *Charles*, dit de ST. EVREMOND; *Pierre*, dit de GRIMESNIL; *Henry*, dit de LA NEUVILLE; & *Philippe*, dit LE TANUS. Outre cette distinction fondée sur des Terres qui relevoient de la Châtellenie ou Baronnie de St. Denis, on donna encore à ces six freres une espece de surnom dans la famille, tiré de leur caractère particulier. On appelloit l'aîné, St. Denis, l'HONNESTE-HOMME; l'Abbé, LE FIN; St. Evremond, L'ESPRIT; Grimesnil, LE SOLDAT; la Neuville, LE DAMERET; & le Tanus, LE CHASSEUR.

1613. CHARLES DE ST. DENIS, SIEUR DE ST. EVREMOND (1), nâquit à St. Denis le Guast, le premier jour d'Avril 1613. Comme il étoit un des Cadets (2),

(1) *Saint Evremond* ou, comme on parle en Normandie, *Saint Ebremond*, est une Terre dans l'Election de Coutances. On l'appelle *St. Ebremond-sur-l'Oson*, pour le distinguer de *St. Ebremond de Semilli*; & de *St. Ebremond de Bonfossé*, qui sont dans l'Election de St. Lo. Ce nom vient originairement de St. EVREMOND, *Sanctus Evermundus*, qui vivoit dans le septiéme ou huitiéme siécle, & qui étoit Abbé de Fontenay-sur-Orne en Bessin. Ses Reliques sont à Creil, à dix lieues de Paris.

(2) Sa legitime fut de dix mille francs, en

On le destina à la Robe ; & dès qu'il eut atteint l'âge de neuf ans, on l'envoya à Paris, pour y faire ses Etudes. Il entra en Cinquiéme dans le Collége de Clermont ; & en quatre ans qu'il y demeura, il fit ses Humanités & sa Rhétorique (1). Il alla ensuite dans l'Université de Caen, pour y faire sa Philosophie ; mais il n'y demeura qu'un an. Il retourna à Paris, où il l'étudia encore pendant une année au Collége de Harcourt. Il ne se distingua pas moins dans ses Exercices que dans ses Etudes, & particulierement dans celui de faire des Armes, de sorte qu'on parloit de *la Botte de St. Evremond.*

Dès qu'il eut achevé sa Philosophie, & fait ses Exercices, il commença l'Etude du Droit : mais soit que ses Parens eussent alors d'autres vûes, ou que son inclination le portât du côté des Armes, il quitta cette étude, après s'y être appliqué un peu plus d'un an ; & fut fait Enseigne, ayant à peine seize ans accomplis. Après avoir servi deux ou trois campagnes, il obtint une Lieutenance ; & on lui donna une Compagnie après le Siege de Landrecy.

argent, & une pension de deux cens écus ; ce qui est beaucoup pour un Cadet de Normandie.

(1) Il fit sa Rhétorique sous le Pere Canaye, dont on parlera dans la suite.

1638. Les Armes n'empêcherent pas Mr. de
1639. St. Evremond, de cultiver la Philosophie & les Belles-Lettres : & il lui arriva bientôt, à l'égard de la Philosophie, ce qui arrive ordinairement aux personnes, qui dans un âge plus avancé, s'avisent de faire usage de leur raison. Il examina s'il étoit bien vrai que ses maîtres lui eussent fait connoître la nature des choses ; mais plus il poussoit ses recherches, plus il reconnoissoit la vanité de leurs prétentions. Ce qu'ils lui avoient souvent fait recevoir comme évident, lui paroissoit à peine vraisemblable. » Dans ce tems, *dit-il* (1), où l'entendement s'ouvre aux connoissances, j'eus un desir curieux de comprendre la nature des choses ; & la présomption me persuada bien-tôt que je l'avois connue : la moindre preuve me sembloit une certitude ; une vraisemblance m'étoit une vérité ; & je ne vous saurois dire avec quel mépris je regardois ceux, que je croyois ignorer ce que je pensois bien savoir. A la fin, *ajoûte-t-il*, quand l'âge, & l'expérience, qui malheureusement ne vient qu'avec lui, m'eurent fait faire de sérieuses réfléxions, je commençai à me

(1) JUGEMENT *sur les Sciences où peut s'appliquer un honnête homme*, Tom. I. pag. 164. 165.

» défaire d'une science toujours contestée, » & sur laquelle les plus grands hommes » avoient eu de différens sentimens. Je sa- » vois, par le consentement universel des » nations, que Platon, Aristote, Zenon, » Epicure, avoient été les lumiéres de leur » siécle ; cependant on ne voyoit rien de si » contraire que leurs opinions. Trois mille » ans après, je les trouvois également dis- » putées ; des partisans de tous les côtés ; » de certitude & de sûreté nulle part. Au » milieu de ces méditations, qui me désa- » busoient insensiblement, j'eus la curio- » sité de voir Gassendi, le plus éclairé des » Philosophes, & le moins présomptueux. » Après de longs entretiens où il me fit » voir tout ce que peut inspirer la raison, » il se plaignit *que la nature eût donné tant* » *d'étendue à la curiosité, & des bornes si* » *étroites à la connoissance : qu'il ne le di-* » *soit point pour mortifier la présomption des* » *autres, ou par une fausse humilité de soi-* » *même, qui sent tout-à-fait l'hypocrisie ; que* » *peut-être il n'ignoroit pas ce que l'on pou-* » *voit penser sur beaucoup de choses : mais* » *de bien connoître les moindres, qu'il n'o-* » *soit s'en assurer.* Alors, *continue Mr. de* » *St. Evremond*, une Science qui m'étoit » déja suspecte, me parut trop vaine pour » m'y assujettir plus long temps : je rompis

1639. » tout commerce avec elle, & commençai
» d'admirer comme il étoit possible à un
» homme sage de passer sa vie à des re-
» cherches inutiles.

Voilà ce que pensoit Mr. de St. Evremond sur les speculations creuses & steriles de la Philosophie. Il avoit une idée bien différente de l'étude du Droit : il la jugeoit non seulement utile, mais même nécessaire à un honnête homme, & il se fit toujours un plaisir de la cultiver (1).

Mr. de St. Evremond ne se distingua pas moins à l'armée par sa politesse & par son esprit, que par sa bravoure ; & ces qualités, qui ne se trouvent pas toujours réunies dans les gens de guerre, lui attirerent l'estime des Maréchaux d'Estrées & de Grammont, du Vicomte de Turenne, &c. Mais il s'acquit particulierement la bienveillance du Comte de Miossens, connu depuis sous le nom de *Maréchal d'Albret*, du Comte de Palluau, qui fut ensuite *Maréchal de Clerambaut* ; & du Marquis de Crequi, qui devint aussi Maréchal de France. Il entra dans leur confidence ; & tant qu'ils ont vécu, ils lui ont donné des marques d'une amitié sincere, & que rien n'a été capable d'alterer.

(1) Voyez le DISCOURS *à M. le Maréchal de Crequi*, &c. Tom. III. pag. 192 *& suiv.*

Il se trouva au Siége d'Arras en 1640. & 1640.
l'année suivante, il entra dans la Cavalerie, 1641.
ce qui lui fournit de nouvelles occasions de se distinguer. M. le Duc d'Enguien fut si charmé de sa conversation, qu'il lui donna la Lieutenance de ses Gardes, afin de 1642.
l'avoir toujours auprès de lui. Ce jeune Prince avoit une grande pénétration, & beaucoup de justesse d'esprit. Il aimoit les Belles-Lettres, & vous savez qu'après la mort du Cardinal de Richelieu, plusieurs membres de l'Académie Françoise avoient dessein de le choisir pour leur Protecteur (1). La lecture faisoit un de ses plus agréables amusemens. Il souhaita que Mr. de St. Evremond assistât à ses lectures; & Mr. de St. Evremond n'oublia rien pour les rendre

(1) *La chose la plus importante pour l'Académie*, dit Mr. Pelisson, *étoit de choisir un Protecteur en la place de celui qu'elle venoit de perdre : plusieurs penchoient vers le Cardinal Mazarin . . . . . . D'autres pensoient à Monsieur le Duc d'Enguien, maintenant Prince de Condé, qui n'avoit pas encore gagné des batailles, ni fait les choses qu'on a admirées depuis, dans les premieres années de la Regence ; mais en qui on voyoit déja briller, en une grande jeunesse, beaucoup d'esprit, & beaucoup d'inclination aux Belles-Lettres.* HISTOIRE *de l'Académie Françoise*, pag. 189. & 190. de l'édition de Paris 1672.

1642. agréables & instructives. Persuadé que les Princes ne doivent pas étudier à la maniere des autres hommes, & que le temps leur est précieux ; lorsqu'il lisoit quelque chose des anciens Historiens, il laissoit aux Grammairiens l'explication scrupuleuse des mots & des phrases, & s'attachoit à développer le sens des Auteurs, à faire des observations sur la justesse & la beauté de leurs pensées, à remarquer l'habileté avec laquelle ils dépeignent les grands hommes, & les différences délicates qu'ils marquent dans leurs caractères. Enfin, il s'appliquoit à faire connoître la situation des affaires, & à pénétrer dans les différentes vûes des grands personnages de ces temps-là.

C'est-là, en effet, la maniére dont non-seulement les Princes, mais toutes les personnes de qualité qui sont parvenues à l'âge de discernement & de réflexion, devroient lire ces anciens Auteurs. J'avoue qu'il est difficile de trouver des gens capables de leur bien développer toutes ces choses. Les Commentateurs y suppléeroient, en quelque sorte, s'ils avoient tourné leurs vûes de ce côté-là : mais on ne trouve rien de semblable dans leurs Ecrits ; soit que cette entreprise ait été au-dessus de leurs forces, ou qu'ils se soient imaginés qu'elle n'étoit pas de leur ressort. Mr. de St. Evremond a

ès bien marqué leurs défauts, dans un de 1642.
s Ouvrages. » J'ai vû depuis quelques années, *dit-il* (1), un grand nombre de critiques & peu de bons juges. Or je n'aime pas ces gens doctes qui emploient toute leur étude à restituer un passage, dont la restitution ne nous plaît en rien. Ils font un mystere de savoir ce qu'on pourroit bien ignorer, & n'entendent pas ce qui mérite véritablement d'être entendu. Pour ne rien sentir, pour ne rien penser délicatement, ils ne peuvent entrer dans la délicatesse du sentiment, ni dans la finesse de la pensée. Ils réüssiront à expliquer un Grammairien; ce Grammairien s'appliquoit à leur même étude, & avoit leur même esprit: mais ils ne prendront jamais celui d'un honnête-homme des Anciens; car le leur y est tout-à-fait contraire. Dans les Histoires, ils ne connoissent ni les hommes, ni les affaires: ils rapportent tout à la Chronologie; & pour nous pouvoir dire quelle année est mort un Consul, ils négligeront de connoître son génie, & d'apprendre ce qui s'est fait sous son Consulat. Ciceron ne sera jamais pour eux qu'un faiseur d'ORAISONS, Cesar qu'un faiseur de COM-

(1) DISCOURS *à M. le Maréchal de Creqi*, &c. Tom. III. pag. 100, 101.

1642. » MENTAIRES. Le Consul, le Général » leur échapent : le génie qui anime leurs » Ouvrages n'est point aperçu, & les » choses essentielles qu'on y traite ne sont » point connues.

Mr, de St. Evremond prenoit une route bien différente : & l'on peut juger de ce qu'il étoit capable de faire sur ce sujet, par quelques Ouvrages qu'il nous a laissés ; sur tout par ses RE'FLEXIONS *sur les divers Génies du Peuple Romain* ; par son JUGEMENT *sur Pétrone, sur Saluste, & sur Tacite* ; son DISCOURS *sur les Historiens François*, ses RE'FLEXIONS *sur les Poëmes des Anciens.*, &c.

Après la Campagne de Rocroi, Mr. de St. Evremond fit une espece de Satire contre l'Académie Françoise, qu'on publia en 1650. sous le titre de COMEDIE DES ACADEMISTES, POUR LA REFORMATION DE LA LANGUE FRANÇOISE. Elle avoit couru longtemps manuscrite; &, comme il arrive dans ces occasions, on s'étoit donné la liberté d'y ajoûter ou d'en retrancher ce qu'on avoit jugé à propos ; de sorte que quand elle fut imprimée, Mr. de St. Evremond ne s'y reconnoissoit plus. Mr. Pelisson n'a pas laissé de témoigner quelque estime pour cette Piece, dans son HISTOIRE DE L'ACADEMIE FRANÇOISE.

près avoir remarqué (1) que l'Abbé de 1643.
:. Germain fut le premier qui attaqua puliquement l'Académie, il ajoûte que de toutes les autres choses qui ont été faites contre cette Compagnie, il n'en a vû que trois qui méritent qu'on en parle. *La premiere*, dit-il, *est cette Co-* édie de l'Académie, *qui après avoir couru ·gtemps manuscrite, a été enfin imprimée en ·nnée 1650. mais avec beaucoup de fautes, 'sans nom, ni de l'Auteur, ni de l'Impri- ·ur. Quelques-uns ont voulu l'attribuer à un s Académiciens même, parce que cet Ouvrage se rapporte peut-être pas mal à son stile, à son ·rit & à son humeur, & qu'il y est parlé lui comme d'un homme qui ne fait guére ·tat de ces Conferences (2); mais quelques tres m'ont assûré qu'elle étoit d'un Gentil- ·mme Normand, nommé Monsieur de St. ·vremond ..... Cette Piece, quoique sans t & sans regles, & plûtôt digne du nom Farce, que de celui de Comédie, n'est pas ·s esprit, & a des endroits fort plaisans.*

Si Mr. Pelisson a parlé avantageusement

(1) HISTOIRE *de l'Académie Françoise*, m. 69. 70.

(2) Mr. Pelisson veut marquer par là St. nant. On attribua aussi cette Comédie au ·mte d'Etlan, comme cela paroît par le ·HEVRÆANA, Tom. I. p. m. 309.

1643. de cet Ouvrage, tout défiguré qu'il étoit ; que n'en eût-il pas dit, s'il l'avoit vû dans sa forme véritable & naturelle, ou même tel que nous venons de le donner au public ? L'édition de 1650. étoit devenue si rare, que je ne l'aurois, peut-être jamais vûe, si vous ne m'aviez fait la grace de me l'envoyer. Mr. de St. Evremond lui-même ne l'avoit plus. Lorsque je la lui demandai, il m'apprit qu'en 1680. Madame la Duchesse Mazarin souhaita de voir cette Piece telle qu'il l'avoit écrite, & que son Manuscrit s'étant perdu en France, il se trouva obligé de retoucher l'Imprimé, ou plûtôt de le refondre ; mais qu'il ne savoit ce que cela étoit devenu. J'eus le bonheur de déterrer cet Ouvrage chez la veuve du Copiste de Madame Mazarin. Mr. de St. Evremond voulut bien le relire avec moi, & m'en expliquer quelques endroits ; & c'est d'après cette derniere révision que nous l'avons publié à la tête de ses OEUVRES.

Vous le trouverez bien différent de ce qu'il étoit dans votre édition : cependant, je ne sai s'il aura le même succès, qu'il auroit eu il y a soixante ans. Personne n'ignore aujourd'hui les occupations de l'Académie Françoise : dans la nouveauté de son établissement, on n'en avoit que des idées confuses, qui donnoient lieu à des

suppositions burlesques, ou à des railleries 1643.
malignes. Tous les *Ecrits qu'on faisoit* alors *contre l'Académie*, dit Mr. Pelisson (1), *prenoient pour fondement une chose qui n'étoit pas, & dépeignoient les Académiciens comme des gens qui ne travailloient nuit & jour qu'à forger bizarrement des Mots, ou bien à en supprimer d'autres ..... & comme* il arrive *que chaque particulier a quelquefois des aversions, desquelles il ne sauroit rendre raison, pour certains mots, & certaines phrases, dont il n'aime pas à se servir, si quelqu'un de ce Corps témoignoit une de ces aversions, en riant, ou autrement, l'envie & la médisance faisoit d'abord passer cela pour une décision Académique.* Il ne faudroit donc pas être surpris que la Comédie des ACADEMICIENS, fondée sur les préjugés de ce temps-là, fût moins goûtée aujourd'hui que les autres Ouvrages de Mr. de St. Evremond. D'ailleurs, les personnes que l'on y raille sont mortes, & à peine reste-t-il quelqu'un qui les ait connues. Nous ne sentons plus la justesse des Caractères; la finesse du ridicule nous échappe: & tous les éclaircissemens qu'on peut tirer de l'Histoire Litteraire de ce temps-là, ne sont pas capables d'y suppléer. Mais c'est là le sort

(1) HISTOIRE *de l'Académie Françoise*, p. m. 73. 74.

1643. de tous les Ouvrages, qui roulent sur des circonstances trop particulieres, ou sur des faits où l'on ne s'intéresse plus.

Mr. de St. Evremond fit la Campagne
1644. de Fribourg en 1644. & l'année suivante
1645. il se trouva à la Bataille de Nortlingue, où il fut très-dangereusement blessé. Ayant eu ordre de se mettre à la tête d'un Escadron, & de se poster au-dessous d'une petite hauteur occupée par les ennemis, il y essuya pendant trois heures tout le feu de leur mousqueterie, & d'une batterie de quatre pieces de campagne. Il perdit presque tout son monde, & fut blessé lui-même au genou gauche d'un coup de fauconneau. Pendant près de six semaines, son sort fut douteux; & la bonté de son tempérament ne contribua pas moins à sa guérison, que l'habileté des Chirurgiens. Trente ans après sa playe se r'ouvrit à Londres; mais elle fut si bien traitée, qu'il ne lui en est jamais resté d'autre incommodité, que celle d'avoir cette jambe plus foible que l'autre.

Il n'y avoit pas longtemps que Mr. de St. Evremond étoit guéri, lorsque le Duc d'Enguien tomba dangereusement malade. Dès qu'il commença de se mieux porter, Mr. de St. Evremond chercha à le divertir par quelque lecture agréable & amusante.

Il choiſit d'abord RABELAIS : mais il 1645.
s'aperçut bien-tôt que ce Prince ne goûtoit point cet Auteur ; ce qui l'obligea à lui lire Pétrone, où il prit beaucoup de plaiſir. Je ne rapporte cette particularité, que pour faire voir, que toutes les perſonnnes d'eſprit n'ont pas du goût pour RABELAIS, quoiqu'il y ait dans ce Roman ſatirique une infinité d'endroits inimitables, & qui ſemblent avoir droit de plaire aux eſprits les plus délicats.

Mr. de St. Evremond ſut ſi bien gagner l'eſtime & l'amitié du Duc d'Enguien, que ce Prince lui communiquoit ſouvent ſes deſſeins, & lui confioit des affaires très-
importantes. Après la priſe de Furnes, il 1646.
le choſit pour en porter la nouvelle à la Cour (1); & comme il ſouhaitoit de faire le Siége de Dunkerque, il le chargea d'en faire la propoſition au Cardinal, & de regler avec lui tout ce qui étoit néceſſaire pour l'exécution d'un ſi grand projet. Mr. de St. Evremond ſut ſi bien ménager l'eſprit de ce Miniſtre, qu'il le fit conſentir à tout ce que Mr. le Duc d'Enguien ſouhaitoit.

Quelque temps après Mr. de St. Evre- 1647.
mond compoſa deux ou trois petits Ouvrages, à l'occaſion de quelques converſa-

(1) Voyez les MEMOIRES *du Comte de Buſſy Rabutin*, Tom. I. p. m. 131.

1647. tions qu'il avoit eûes avec ses amis. C'étoient des Réfléxions sur les Maximes suivantes : Que l'*Homme qui veut connoître toutes choses, ne se connoît pas lui-même ; Qu'il faut mépriser la Fortune, & ne pas se soucier de la Cour ; Qu'il ne faut jamais manquer à ses Amis.* On imprima ces trois Pieces à Paris en 1668. mais toutes changées. Mr. de St. Evremond a rétabli les deux premieres, & vous les trouverez dans le premier Tome de ses OEUVRES (1). Dans la premiere, il remarque, que l'*Auteur de la Nature n'a pas voulu que nous pûssions bien connoître ce que nous sommes, &* que *parmi des desirs de savoir tout, il nous a réduits à la nécessité de nous ignorer nous-mêmes.* Il soutient que *jamais homme n'a été bien persuadé par la Raison, ou que l'Ame fût certainement immortelle, ou qu'elle s'anéantît effectivement avec le Corps.* Il fait voir que les Philosophes les plus éclairés, Socrate, Platon, Epicure, Aristote, Sénéque, Salomon même, le *plus grand des Rois & le plus sage des hommes*, n'ont jamais bien pû se satisfaire sur ce sujet : & il conclut de la contrarieté de leurs opinions » qu'à moins que la Foi n'assujet» tisse notre Raison, nous passons la vie à » croire & à ne croire point, à nous vou» loir persuader, & à ne pouvoir nous con-

(1) Page 107. & 114.

» vaincre. » *Il n'appartient qu'à Dieu*, dit-il, *de faire des Martyrs, & de nous obliger, sur sa parole, à quitter la vie dont nous jouissons, pour en trouver une que nous ne connoissons point. Vouloir se persuader l'Immortalité de l'Ame par la raison, c'est entrer en défiance de la parole que Dieu nous en a donnée, & renoncer, en quelque façon, à la seule chose, par qui nous pouvons en être assûré.* (1). Dans l'autre Piece, il fait plusieurs réflexions sur le génie des Courtisans, sur la maniére dont il en faut user avec les Favoris, & sur la conduite qu'un honnête homme doit tenir à la Cour. *Il n'est pas défendu à un honnête-homme*, dit-il, *d'avoir son ambition & son intérêt : mais il ne lui est permis de les suivre que par des voyes légitimes. Il peut avoir de l'habileté sans finesse, de la dexterité sans fourbe, & de la complaisance sans flatterie.* 1647

Mr. de St. Evremond perdit en 1648. la charge qu'il avoit auprès du Prince de Condé : car c'est ainsi, que se nommoit le Duc d'Enguien, depuis la mort de son Pere. Monsieur le Prince se plaisoit à chercher le 1648

(1) M. LOCKE a très-bien su faire valoir cette pensée, dans sa derniere Réponse à Monsieur Stillingfleet, Evêque de Worcester. On trouvera l'Histoire de leur dispute dans les NOUVELLES *de la République des Lettres*, des mois d'Octobre & de Novembre 1699.

1648. ridicule des Hommes ; & il s'enfermoit souvent avec le Comte de Miossens & Mr. de St. Evremond, pour partager avec eux ce plaisir. Un jour, ces Messieurs sortant d'une de ces conversations satiriques, il échapa à Mr. de St. Evremond, de demander à Mr. de Miossens, s'il croyoit que Son Altesse, qui aimoit si fort à découvrir le ridicule des autres, n'eût pas elle-même son ridicule, & ils convinrent que cette passion de chercher le ridicicule des autres, lui donnoit un ridicule d'une espece toute nouvelle. Cette idée leur parut si plaisante, qu'ils ne pûrent résister à la tentation de s'en divertir avec leurs amis. Mr. le Prince en fut informé, & donna bientôt des marques de son ressentiment. Il ôta à Mr. de St. Evremond la Lieutenance de ses Gardes ; & ne voulut plus avoir de liaison avec le Comte de Miossens. Cependant il y a apparence qu'il les auroit rétablis dans sa faveur, si la situation des affaires n'avoit pas changé. La Guerre de Paris avoit déja commencé, & Monsieur le Prince s'étant déclaré contre la Cour, se retira enfin dans les Païs bas, où il fut fait Généralissime des Armées du Roi d'Espagne. Lorsqu'il revint en France, après la Paix des Pyrenées, Mr. de St. Evremond l'alla saluer, & il le reçut très-gracieusement. Il lui offrit même sa

rotection ; & dans la suite, il lui fit don- 1648.
ier en plusieurs rencontres, des assûrances
le son affection & de son estime.

Mr. de St. Evremond alla en Normandie
n 1649. pour voir sa famille. Le Parle- 1649.
ient de Paris s'étoit déclaré contre le Car-
nal Mazarin, & le Duc de Beaufort, le
rince de Conti, & le Duc de Longueville
ivirent son exemple. Ce dernier se retira
ins son Gouvernement de Normandie, où
étoit presque absolu. Il assembla toute
Noblesse, & n'oublia rien pour engager
Ir. de St. Evremond dans son parti. On
i offrit le Commandement de l'Artille-
: mais il le refusa, comme il nous l'ap-
end lui-même dans la Piece satirique
ititulée, RETRAITE *de Mr. le Duc de*
ngueville dans son Gouvernement de Nor-
ndie (1) *On voulut*, dit-il assez plai-
nment, *donner le Commandement de l'Ar-*
erie à Saint Evremond, & à dire vrai;
ns l'inclination qu'il avoit pour S. Ger-
in (2), *il eût bien souhaité de servir la*
ur; en prenant une charge considérable, où
l'entendoit rien. Mais comme il avoit pro-
au Comte d'Harcourt de ne point prendre
nploi, il tint sa promesse, tant par hon-
r, que pour ne ressembler pas aux Nor-

1) Tom. I. p. 44.
2) Le Roi y étoit alors.

1649. *mands, qui avoient presque tous manqué de parole. Ces considérations*, ajoûte-t-il; *lui firent généreusement refuser l'argent qu'on lui offroit, & qu'on ne lui eût pas donné.* Cette Satire plut si fort au Cardinal Mazarin, que dans sa derniere maladie, il engagea plusieurs fois Mr. de St. Evremond à lui en faire la lecture. Après que Mr de St. Evremond eut demeuré quelque-tems à Saint Denis, il alla à Rouen, & ayant rencontré sur sa route le Duc de Longueville avec sa petite Armée (1), il lui apprit que le Comte d'Harcourt, qui commandoit les troupes du Roi, s'avançoit avec toute la diligence possible pour l'attaquer, & qu'il arriveroit dans moins de trois heures. Le Duc de Longueville, voyant bien qu'il n'étoit pas en état de tenir la campagne, se crut perdu, & fit faire une si prompte marche à ses troupes, qu'elles arriverent à Rouen presqu'aussitôt que Mr. de St. Evremond.

L'année suivante le Prince de Condé, le Prince de Conti, & le Duc de Longueville, furent arrêtés, & conduits prisonniers à Vincennes, par le Comte de Miossens Lieutenant des Gendarmes. La Duchesse de Longueville se retira d'abord en Normandie pour tâcher de mettre le Parlement de Rouen, &

(1) Il le rencontra à la Bouille petit Bourg à trois lieues de Rouen

toute la Province, dans le parti des Princes, 1649.
& pour s'assûrer des places du Duc son mari, & surtout du Havre de Grace. Cela obligea la Cour d'y aller avec des troupes, afin d'en chasser cette Duchesse, & d'ôter aux créatures de sa maison les Gouvernemens qui étoient entre leurs mains. Mr. de St. Evremond suivit la Cour; & dans ce voyage il eut avec le Duc de Candale (1), cette longue CONVERSATION qu'il a écrite dans la suite, & où il a mêlé aux conseils judicieux qu'il donnoit à son ami, le Portrait des Courtisans avec qui il avoit le plus de liaison : comme du Duc d'Epernon, du Duc de la Rochefoucault, des Comtes de Palluau & de Miossens; des Marquis de Crequi & de Ruvigny; à quoi il a aussi joint le portrait du Duc de Candale. Cette piece fait voir la connoissance que Mr. de St. Evremond avoit de la Cour; son habileté à peindre les hommes, & la maniere fine & délicate dont il savoit s'insinuer dans leur esprit.

Le Duc de Beaufort, quoique d'un génie peu élevé, avoit gagné l'amour des Parisiens par une conduite assez adroite; mais

(1) Louis-Charles-Gaston de Candale, de Foix, fils de Bernard Duc d'Epernon, & de Gabrielle-Angelique légitimée de France, fille naturelle d'Henri IV,

1651. encore plus par son langage grossier, & par ses manières populaires (1). Il se réconcilia ensuite avec la Cour: mais les Courtisans ne laissoient pas de le tourner en ridicule. Un jour que le Duc de Candale, le Comte de Palluau, le Comte de Moret, Mr. de St. Evremond, & cinq ou six autres avoient soupé ensemble & se trouvoient de bonne humeur, ils firent le plan d'une Satire contre ce Duc, qu'ils appellerent l'APOLOGIE *de Mr. le Duc de Beaufort contre la Cour, la Noblesse, & le Peuple.* Chacun fournit ce qu'il croyoit le plus capable de le rendre ridicule; & on chargea Mr. Girard, qui nous a donné la VIE du Duc d'Epernon, de rédiger par écrit ce qu'ils avoient dit. Cette APOLOGIE ironique n'est pas dans les OEUVRES de Mr. de St. Evremond: mais vous la trouverez dans le Recueil des meilleures Pieces qu'on lui avoit attribuées. (2)

1652. La Guerre civile commença peu de tems après. Le Roi connoissant le mérite & la bravoure de Mr. de St. Evremond, & sa-

(1) Comme ce Duc ne s'exprimoit qu'en des termes bas & populaires, ou toujours mal placés, & qu'avec cela il n'avoit pas laissé de se rendre maître de Paris, on l'appelloit *le Roi des Halles.*

(2) MELANGE *curieux des meilleures Pieces attribuées à Mr. de St. Evremond*, T. I. pag. 1.

chant

chant d'ailleurs qu'il avoit toujours refusé 1652.
de prendre parti contre la Cour, le fit Maréchal de Camp. Voici la copie de son Brevet, dont j'ai l'original entre les mains :

AUJOURD'HUI 16. *Septembre mil six cens cinquante deux*, LE ROY *étant à Compiegne, mettant en consideration les fideles & agréables services qui lui ont été rendus par le Sieur de Saint Evremond, & se confiant particulierement en sa valeur, experience en la Guerre, vigilance & bonne conduite, & en sa fidelité & affection singuliere à son service pour les diverses preuves qu'il en a rendues en toutes les Charges & Emplois qu'il a eus, dont il s'est dignement acquitté, & sa Majesté voulant lui témoigner la satisfaction qui lui en demeure, & lui donner moyen de la servir de plus en plus utilement, en l'élevant dans les Charges de la Guerre*, SA MAJESTE' *l'a retenu, ordonné, & établi en la Charge de Mareschal de Camp en ses Armées ; pour doresnavant en faire les fonctions, en jouir & user aux Honneurs, Autoritez, Prérogatives, Prééminences, Droits & Appointemens qui y appartiennent, tels & semblables dont jouissent ceux qui sont retenus en pareilles Charges ; M'ayant Sa Majesté, pour témoignage de sa Volonté, commandé d'en expédier audit sieur de saint Evremond le présent Brevet, qu'elle a signé de sa main, & fait con-*

1652. *tresigner par moi son Conseiller Secretaire d'Etat & de ses Commandemens & Finances.*

Signé, LOUIS.

Et plus bas, LE TELLIER.

Le lendemain le Roi lui donna une Pension de trois mille livres. En voici le Brevet, dont j'ai aussi l'original entre les mains :

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE & DE NAVARRE; *A nos amez & feaux Conseillers les gens de nos Comptes à Paris;* SALUT. *Voulant recognoître les bons & fideles services qui nous ont été rendus en nos Armées en plusieurs & diverses occasions par notre cher & bien amé le Sieur de Saint Evremond, & lui donner d'autant plus de moyen de les continuer à l'advenir :* A CES CAUSES *& autres à ce nous mouvant, nous lui avons accordé & fait don, accordons & faisons don, par ces Presentes signées de notre main, de la somme de trois mille livres de Pension par chacun an, à prendre sur les deniers tant ordinaires qu'extraordinaires de notre Epargne, que nous voulons lui être doresnavant payée, par les Trésoriers d'icelui, présens & à venir, chacun en l'année de son exercice, suivant les Estats qui en se-*

font par nous signez & arrêtez, à commencer 1652.
du premier jour de la présente année. SI *vous mandons & ordonnons que ces Presentes vous ayez à faire enregistrer, & du contenu en icelles faire jouir & user pleinement & paisiblement ledit Sieur de Saint Evremond. Mandons aussi à nos amez & feaux Conseillers en nos Conseils, & Trésoriers de notre Epargne, présens & à venir, chacun en l'année de son exercice, de payer audit Sieur de Saint Evremond ladite somme de trois mille liv. par chacun an, aux termes & en la maniere accoutumée, en vertu de nosdits Etats & des Présentes. Qu'apportant lesquelles, ou Copie d'icelles duement collationnée, pour une fois seulement, avec quitance dudit Sieur de Saint Evremond sur ce suffisante, nous voulons ladite somme de trois mille livres être passée & allouée en la dépense de leurs Comptes, déduite & rabattue de la Recette d'iceux, par vous gens de nosdits Comptes : Vous mandant ainsi le faire sans difficulté.* CAR TEL EST NOSTRE PLAISIR. *Donné à Compiegne le 17. jour de Septembre l'an de grace mil six cens cinquante deux, & de notre Regne le dix.* Signé, LOUIS.

Et plus bas, *Par le Roy* LE TELLIER.

Monsieur de Saint Evremond servit ensui-

1652. te sous le Duc de Candale, dans la Guerre de Guienne ; & si on eût fait le Siege de Bergerac avant celui de Bourdeaux, comme c'étoit l'avis de plusieurs officiers, il devoit en être Gouverneur, à la place du Marquis de Bougi, à qui on destinoit cette charge ; mais qui ayant donné dans une embuscade des troupes de Monsieur le Prince, avoit été fait prisonnier.

Après la réduction de la Guienne, Monsieur de Saint Evremond fut mis à la Bastille, où il demeura deux ou trois mois. Quelques railleries contre le Cardinal Mazarin, faites dans une compagnie où il s'étoit trouvé & où il n'avoit pas eu plus de part que les autres, en fournirent le prétexte : mais en voici la véritable raison. Lorsqu'on parla d'un accommodement avec la Guienne, le Cardinal vouloit qu'on s'adressât aux créatures qu'il avoit dans le parti des Princes ; mais le Duc de Candale crut devoir traiter avec les amis de l'Evêque d'Agen, qui avoient chassé le Duc d'Epernon. Il prévit bien qu'étant les plus forts, leur suffrage entraîneroit celui des autres ; ce qui arriva effectivement. Le Cardinal piqué au vif de ce manque de déference, s'imagina que Monsieur de Saint-Evremond avoit donné ce conseil au Duc de Candale, & résolut de l'en punir. Cependant, lorsque Monsieur de Saint-Evremond

l'alla remercier après son élargissement, il 1653.
lui dit fort obligeamment, *qu'il étoit persuadé de son innocence, mais que dans le poste qu'il occupoit, on se trouvoit obligé d'écouter tant de choses, qu'il étoit bien difficile de distinguer le vrai du faux, & de ne pas mal-traiter quelquefois un honnête homme.*

Monsieur de Saint-Evremond servit en 1654.
Flandres l'année d'après : & ce fut dans ce tems-là que dînant chez le Maréchal d'Hocquincourt, il fut témoin de la CONVERSATION, que ce Général eut avec le Pere Canaye, qui avoit alors la direction de l'Hôpital de l'Armée du Roi. Monsieur de Saint Evremond trouva cette Conversation si plaisante qu'il l'écrivit quelque tems après (1). Il ajoûte à la fin de cette Piece, qu'ayant demandé au Pere Canaye, *d'où venoit la grande animosité qu'on voyoit entre les Jansenistes & les Jesuites*, ce Pere lui avoua de bonne foi, que ce n'étoit ni la diversité de leurs sentimens sur la *Grace*, ni les *cinq Propositions*, qui les avoient *mis mal ensemble. La jalousie de gouverner les Consciences*; dit-il, *a tout fait. Les Jansenistes nous ont trouvé en possession du Gouvernement & ils ont voulu nous en tirer. Pour parvenir à leurs fins, ils se sont servis de moyens tout contrai-*

(1) Tom. II. pag. 156.

1654. *res aux nôtres. Nous employons la douceur & l'indulgence ; ils affectent l'austerité & la rigueur : nous consolons les ames par des exemples de la Misericorde de Dieu ; ils les effrayent par ceux de sa Justice. Ils portent la crainte où nous portons l'esperance ; & veulent s'assujettir ceux que nous voulons nous attirer. Ce n'est pas que les uns & les autres n'ayent dessein de sauver les hommes, mais chacun se veut donner du crédit en les sauvant, & à vous parler franchement, l'intérêt du Directeur va presque toûjours devant le salut de celui qui est sous la direction.*

On se piquoit alors à la Cour d'un luxe ingénieux & délicat (1). l'Amour & la bonne chere y régnoient également.

Une politique indulgente
De notre nature innocente
Favorisoit tous les desirs ;
Tout goût paroissoit légitime.

La douce erreur ne s'appelloit point crime,
Les vices délicats se nommoient des plaisirs. (2)

(1) Voyez les MEMOIRES *du Cardinal de Retz.* Tom. I. pag. 68. & suiv. de l'édition d'Amsterdam 1719.

(2) M. de Saint-Evremond dans les STANCES

Monsieur de Saint Evremond n'eut pas un fort grand attachement pour les femmes. Parmi celles qu'il aima, Mademoiselle de l'Enclos doit tenir le premier rang. Elle ne brilloit pas moins par la beauté de son génie, que par tous les agrémens de son sexe. L'éloge que Monsieur de saint-Evremond en fait dans ses Ouvrages, & les Lettres qu'elle lui écrit, la feront mieux connoître que tout ce que je pourrois en dire. Je remarquerai seulement, qu'elle avoit cultivé son esprit par la lecture, qu'elle se distinguoit par une amitié desintéressée, constante, & inviolable; & que sa maison étoit l'assemblée de tout ce qu'il y avoit de plus galant & de plus spirituel à la Cour (1). 1654.

Monsieur de Saint-Evremond étoit très-sensible à la joie & au plaisir de la table; & il se rendit fameux par son raffinement sur la bonne chere. Mais dans la bonne chere, on recherchoit moins la somptuosité & la magnificence, que la délicatesse & la propreté. Tels étoient les repas du Commandeur de Souvré, du Comte d'Olonne, & de quelques autres Seigneurs qui tenoient table. Il y avoit entr'eux une espece d'émulation à

sur les premieres années de la Regence, Tom. III. pag. 145.

(1) Mademoiselle de l'Enclos est morte à Paris le 17. d'Octobre 1705.

1654. qui feroit paroître un goût plus fin & plus délicat. Monsieur de Lavardin, Evêque du Mans & Cordonbleu, s'étoit aussi mis sur les rangs. Un jour que Monsieur de Saint-Evremond mangeoit chez lui, cet Evêque se prit à le railler sur sa délicatesse, & sur celle du Comte d'Olonne, & du Marquis de Bois-dauphin. *Ces Messieurs*, dit ce Prélat, *outrent tout à force de vouloir raffiner sur tout. Ils ne sauroient manger que du Veau de riviere: il faut que leurs Perdrix viennent d'Auvergne: que leurs Lapins soient de la Roche-Guyon ou de Versine. Ils ne sont pas moins difficiles sur le Fruit: & pour le Vin, ils n'en sauroient boire que des trois Côteaux d'Ay; d'Haut-Villiers, & d'Avenay.* Monsieur de Saint-Evremond ne manqua pas de faire part à ses amis de cette conversation; & ils furent ravis de trouver une si belle occasion, de tourner en ridicule un Prélat, dont ils n'estimoient pas beaucoup la délicatesse. Enfin ils répéterent si souvent ce qu'il avoit dit des Côteaux, & ils en plaisanterent en tant d'occasions, qu'on les appella les trois Côteaux.

Voilà, Monsieur, la véritable origine des Côteaux, qui a été connuë de peu de personnes (1), & que nous n'aurions peut-être jamais bien sûe, si Monsieur de Saint-

(1) Le Pere Bouhours, M. Ménage & M. Des-

Evremond lui-même ne me l'eût apprise. Il 1654.
me dit aussi que l'Abbé de Bois-robert avoit entrepris la défense du Prélat, & fait une espece de Satire, intitulée LES CÔTEAUX. Au reste, vous savez que cet Evêque a été fort décrié; mais ce n'étoit pas par rapport à ses mœurs. De la façon que l'on vit aujourd'hui, on ne lui auroit pas fait un crime d'aimer les plaisirs & la bonne-chere. On y eût plûtôt trouvé un sujet de louange que de blâme. C'est parce qu'il avoit témoigné assez ouvertement qu'il n'étoit pas persuadé des verités de la Religion. Le crédit qu'il avoit, empêcha qu'on ne lui en fît des affaires pendant sa vie; mais après sa mort (1), Monsieur de Gondrin, Archevêque de Sens, qui avoit été dans sa confidence, & quelques autres personnes qui avoient eu des liaisons particulieres avec lui, le dénoncerent; & sur leur témoignage, on réordonna, sous condition, quelques Prêtres qui avoient reçu les Ordres de lui & entr'autres le Pere Mascaron, ce célébre Prédicateur (2). On

préaux s'y sont trompés. Voyez les NOUVELLES *de la République des Lettres*, Août 1704. pages 167, 168. & les Remarques sur le Vers 107. de la III. SATIRE de M. Despréaux, dans la derniere édition de Hollande.

(1) Il mourut en 1671.

(2) Il venoit d'être nommé à l'Evêché de Tulles, & il est mort Evêque d'Agen en 1703.

1654. avoit dessein de pousser plus loin cette affaire, & on consulta là-dessus le fameux Mr. Pavillon Evêque d'Alet, lequel répondit qu'il falloit premiérement assembler un Concile Provincial, & que sur la déposition de ces mêmes personnes qui l'avoient déféré, on procederoit contre sa mémoire; qu'ensuite on en écriroit au Pape, afin qu'il autorisât les procedures qu'on auroit faites. Mais comme cela eût fait trop d'éclat, & qu'il y avoit des personnes d'un grand mérite qui appartenoient à la maison de cet Evêque, on prit le parti d'en demeurer là (1).

(1) Je tiens ces particularités de M. le Vassor, qui avoit été confrere du Pere Mascaron chez les Peres de l'Oratoire. M. de la Croze, Bibliothecaire du Roi de Prusse, parle de cette affaire d'une maniere un peu différente. *Philibert Emmanuel de Lavardin, Evêque du Mans, qu'on pourroit*, dit-il, *faire passer pour Athée, sur ce qu'en a dit M. des Maizeaux dans la Vie de M. de Saint-Evremond, se reconnut à la mort, & détesta sa vie & ses impiétés passées. Ce fut même sur la déposition qu'il fit alors, qu'il n'avoit jamais eu l'intention en administrant les Sacremens de son Eglise; que plusieurs Prêtres qui avoient reçu les Ordres de lui, se firent réordonner. Monsieur Des Maizeaux raconte la chose un peu autrement: mais il est certain qu'elle est telle que je viens de l'écrire. C'est un fait dont je suis très-bien informé: j'ai même connu un homme fort savant qui se fit réordonner secretement, après la mort de M. de Lavardin.* ENTRE-

La Reine Christine vint a Paris en 1656. 1656.
Elle faisoit le sujet de toutes les conversations. On ne parloit que de son abdication, de son savoir & de ses maniéres, & l'on en portoit des jugemens fort différens. Ces conversations produisoient quelquefois des scénes assez plaisantes. Telle fut la dispute qu'il y eut un jour entre le Comte de Beautru, le Commandeur de Jars, & l'Evêque du Mans, trois grands originaux. M. de Saint-Evremond, qui y étoit présent, la trouva si singuliére, qu'il en fit une relation, & l'envoya au Comte d'Olonne (1).

Dans ce temps-là, qui étoit, pour ainsi dire, le régne des Précieuses, il fit une espéce de Satire, intitulée LE CERCLE (2), où il donne le caractére d'une *Prude*, d'une *Coquette*, d'une *Précieuse*, &c. A la fin de cette Piéce, il explique plus particulierement ce que c'est qu'une Précieuse, & il n'oublie pas la définition que Mademoiselle de l'Enclos en donna à la Reine de Suéde, que *les Précieuses étoient les Jansénistes de l'Amour*.

Peu de temps après, il se battit en duel contre le Marquis de Fore. Je ne saurois

TIENS sur divers sujets d'Histoire, de Litterature, de Religon, & de Critique. *pag.* 399. *&* 400.

(1) Tom. I. pag. 120. *& suiv.*

(2) *Ibid.* pag. 125.

1656. vous donner le détail de cette affaire. Tout ce que je puis vous dire, c'est que quoiqu'on eût pris toutes les précautions possibles pour la tenir secrete, elle ne laissa pas d'être sûe à la Cour, de sorte que M. de Saint-Evremond fut obligé de se retirer à la campagne, jusques à ce que ses amis eussent obtenu son pardon. Il fit apparemment dans ce temps-là le Discours *sur les Plaisirs*, qu'il adressa au Comte d'Olonne (1). Il dit d'abord, que *pour vivre heureux, il faut faire peu de réfléxions sur la vie, mais sortir souvent comme hors de soi; & parmi les plaisirs que fournissent les choses étrangéres, se dérober la connoissance de ses propres maux*. Il ajoute, qu'il ne faut pas trop penser à la mort: ce n'est pas qu'il veuille qu'on n'y fasse jamais attention; il croit *qu'il est comme impossible de ne pas faire réfléxion sur une chose si naurelle, qu'il y auroit même de la mollesse à n'oser jamais y penser*: il prétend seulement qu'on n'en doit pas faire une *étude particuliére*, & il soutient qu'une telle *occupation* est *trop contraire à l'usage de la vie*. De là, il passe à des considérations sur la maniére dont il faut ménager ses plaisirs pour les rendre plus vifs & plus durables; & finit, en marquant l'avantage qu'ont les véritables Chrétiens sur

(1) Tom. I. pag. 139.

les Sectateurs d'Epicure & d'Aristippe. 1657.

Le Duc de Candale mourut en 1651. Monsieur de Saint-Evremond fut sensiblement touché de la perte d'un si bon ami. Ce Seigneur étoit dans la faveur du Cardinal : il avoit des emplois considérables ; & il seroit, sans doute, parvenu aux premieres Charges de l'Etat, si la mort ne l'avoit pas enlevé à la fleur de son âge ; car il n'avoit que vingt-sept ans quand il mourut, & il étoit Général de l'Infanterie Françoise, Gouverneur d'Auvergne, &c. Une galanterie qu'il eut à Avignon avec Madame de Castelane, depuis Marquise de Ganges, si fameuse par sa mort tragique (1) lui causa la fiévre, dont il mourut à Lyon. M. de Saint-Evremond fit une ELEGIE sur la mort de ce Duc (2), où il fait parler la Comtesse d'Olonne, qui étoit inconsolable de la perte de son amant.

Monsieur de Saint-Evremond servit en Flandres jusqu'à la Suspension d'Armes, entre la France & l'Espagne (3) Après qu'on

(1) Voyez les HISTOIRES *Tragiques de notre temps*, compilées par François de Rosset, pag. 513. de l'édition de Lyon, en 1685.

(2) Tom. I. pag. 154.

(3) La Suspension d'Armes commença le 8. de Mai 1659. & elle fut continuée jusqu'à la conclusion de la Paix, le 7. de Novembre suivant.

1659. eut réglé les principaux articles de la Paix, le Cardinal Mazarin partit de Paris avec un ſuperbe Equipage, pour l'aller conclure avec Don Louis de Haro, premier Miniſtre du Roi d'Eſpagne. Pluſieurs Courtiſans accompagnerent le Cardinal, & Monſieur de Saint-Evremond fut du nombre. Lorſqu'il quitta la Cour, Monſieur le Marquis de Créqui (1) le pria de l'informer de ce qui ſe paſſeroit aux Conférences, & de tâcher de découvrir les véritables motifs de la Paix. Il ne voyoit aucune raiſon qui pût obliger la France à finir la Guerre: elle étoit également victorieuſe en Flandres & en Eſpagne. Il ſoupçonnoit qu'il y avoit du myſtére dans la conduite du Cardinal. D'ailleurs, il ne ſouhaitoit pas la Paix; il eût mieux aimé la continuation de la Guerre. Les Généraux s'accommodent mal aiſément de la Paix. Monſieur de Saint-Evremond n'oublia pas ſon ami. D'abord que la Paix eut été ſignée, il lui écrivit une longue Lettre, où il faiſoit voir que le Cardinal avoit ſacrifié l'honneur & l'intérêt de la France à ſes intérets particuliers; qu'il ne s'étoit preſſé de faire la Paix, que pour s'approprier les ſommes immenſes

(1) François de Crequi, Marquis de Marines Il fut fait Lieutenant Général des Armées du Roi en 1655. & Maréchal de France en 1668. Il eſt mort le 14. de Février 1678.

qui se consommoient dans la continuation 1659.
de la Guerre ; & que c'étoit-là le motif secret qui l'avoit porté à accorder toutes les demandes de Dom Louis, lorsqu'il en pouvoit obtenir tout ce qu'il auroit voulu. Il y joignoit d'autres considérations, qui renfermoient une raillerie fine & piquante, ou plûtôt, une ironie ingénieuse & maligne contre le Cardinal. Mais afin que vous puissiez mieux juger de cette Lettre, je la mettrai ici toute entiére.

» Je voudrois bien, *dit Mr. de St. Evremond*, pouvoir satisfaire votre curiosité, » tant sur les véritables motifs de la Paix, » que sur tout ce qui s'est passé à la Conference, mais à vous dire la vétiré, vous » deviez vous adresser aux confidens particuliers de Son Eminence, qu'une longue & familiere conversation avoit pleinement instruits de ses secrets. Pour » moi, qui n'ai été qu'un simple spectateur, je ne vous puis donner que des » conjectures & des lumieres incertaines, » que je dois à ma seule pénétration. Telles qu'elles sont, je vous les expose volontiers ; & vous demande pour toute » grace, que les louanges de Mr. le Cardinal Mazarin ne vous soient pas suspectes d'adulation. Le bien que j'en dis, est » un bien sincére, qui n'est point attiré par

1659. » l'espérance des graces, ni produit par la
» gratitude des bienfaits.

» Comme le plus grand mérite du Chré-
» tien, est de pardonner à ses ennemis ;
» & que le châtiment de ceux qu'on aime,
» est l'effet de l'amitié la plus tendre, Mr.
» le Cardinal a pardonné aux Espagnols
» pour châtier les François. En effet, les
» Espagnols humiliés par tant de disgra-
» ces, abattus par tant de pertes, de-
» voient attirer sa compassion & sa chari-
» té ; & les François, devenus insolens
» par les avantages de la Guerre, méri-
» toient d'éprouver les rigueurs salutaires
» de la Paix. Il souvenoit à son Eminence
» du beau mot de ce Castillan, qui étran-
» gla Don Carlos par l'ordre de Philippe
» II : *Calla, calla, Senor Don Carlos,*
» *todo lo que se haze es por su bien :* &
» touché d'une si amoureuse punition,
» quand elle a pris le bien des particuliers,
» après avoir épuisé les sources publiques ;
» elle a étouffé nos gémissemens, & ré-
» primé nos murmures, en nous disant
» paternellement, *Calla, calla, Senor*
» *Frances, todo lo que se haze es por su bien.*

» Je croirois assez que des considéra-
» tions politiques, ont été mêlées avec
» une conduite Chrétienne, dans la dou-
» ceur, & la bonté qu'a eu Mr. le Car-

» dinal pour les Eſpagnols. Auguſte qui 1659.
» voulut donner des bornes à l'Empire,
» & lui laiſſer en mourant une grandeur
» juſte & meſurée, pourroit bien lui avoir
» ſervi d'exemple dans la modération de
» ſa Paix.

» Il a jugé que la France ſe conſerveroit
» mieux unie comme elle eſt, & ramaſ-
» ſée, pour ainſi dire, en elle-même,
» que dans une vaſte étendue; & ce fut
» une prudence dont peu de Miniſtres ſont
» capables, de ſonger à couvrir notre fron-
» tiere quand la Conquête des Païs-bas
» étoit pleinement entre ſes mains.

» Qui ne ſait que la deſtruction de
» Cartage fut celle de la République Ro-
» maine? Tant que Rome eut l'oppoſi-
» tion de ſa rivale, ce ne fut chez elle
» que vertu, obéïſſance: Si-tôt qu'elle
» n'eut plus d'ennemis au dehors, elle s'en
» fit au dedans; & eut tout à craindre
» d'elle-même, quand elle n'eut rien à
» apprehender des étrangers.

» Son Eminence plus ſage que les Sci-
» pions, n'a eu garde de nous laiſſer
» tomber dans cet inconvénient-là; &
» profitant de la faute de ſes peres, elle
» a conſervé l'Eſpagne à la France pour
» l'exercice de ſes vertus, & le maintien
» éternel de ſon empire.

1655. » Quelle difference, Monsieur, d'une » sagesse si profonde au déréglement du » Cardinal de Richelieu ! Il me semble » que je vois cette ame immoderée, ne » se contenter ni de la Flandre, ni du » Milanez ; mais dans une conjoncture, » qu'on n'avoit pas eûe depuis Charles-» Quint, envoyer sept ou huit millions » à Francfort, & faire marcher une gran-» de Armée sur les bords du Rhin, pour » venger notre Nation en la personne de » Louis XIV. de l'affront qu'elle reçut » autrefois en celle de François I (1). Je » lui vois prendre de nouvelles liaisons » avec le Portugal après la défaite de Don » Louis ; je lui vois joindre nos forces à » celles de ce Royaume, pour chasser le » Roi Catholique de Madrid, sans aucun

(1) L'Empereur Ferdinand III. mourut le 2. d'Avril 1657. & Leopold son fils fut élû Empereur le 18. de Juillet 1658. quoiqu'il ne fût pas Roi des Romains. M. de Saint-Evremond raille ici le Cardinal de sa précipitation à faire la Paix, & insinue que le Cardinal de Richelieu n'auroit pas manqué une si belle occasion d'ôter l'Empire à la Maison d'Autriche ; & que par des présens, ou par des menaces, gagnant les suffrages des Electeurs ennuyés de le voir durer si long-temps dans une même Maison, il les auroit facilement portés à prendre un autre que Leopold.

» respect d'une personne sacrée & invio- 1659.
» lable (1).

» Cependant il étoit d'un Chrétien de
» pardonner à ses ennemis ; il étoit géné-

(1) Après la mort de Jean IV. Roi de Portugal en 1656. les Espagnols crurent devoir profiter de la minorité d'Alphonse IV. pour reconquérir ce Royaume ; & l'année suivante ils se rendirent maîtres d'Olivenza. Les Portugais de leur côté tâcherent de surprendre Badajos : mais ce projet fut si mal concerté, qu'il ne réussit point. Ils ne laisserent pas en 1658. de retourner devant cette Ville ; & après l'avoir assiégée inutilement pendant quatre mois, ils formerent le dessein de se retirer. Dom Louis en ayant été averti, & sachant d'ailleurs que leur armée étoit presqu'entierement ruinée, résolut de s'aller mettre à la tête des Troupes Espagnoles, afin de s'acquérir, sans beaucoup de risque, la gloire d'avoir secouru une Place si importante : mais quand il arriva sur la frontiere, il trouva que les Portugais, qui manquoient de tout, s'étoient déja retirés. Enflé d'un si grand succès, il médita la prise d'Elvas, & voulut lui-même assieger cette Place, qui se défendit vigoureusement durant quatre mois. Cependant les Portugais ayant rassemblé un petit corps de Troupes, marcherent tout droit à Dom Louis : & ayant surpris les Espagnols dans leur Camp, les battirent ; ce qui jetta toute l'Espagne dans une grande consternation. M. de Saint-Evremond veut dire, que Richelieu n'eût pas manqué de se joindre au Portugal, & de profiter de cet incident, pour achever de ruiner l'Espagne.

1659. » reux de ne pousser pas sa victoire jus-
» qu'à la ruine d'une si belle Monarchie ;
» il étoit politique de n'étendre pas tant
» nos frontieres, que le soin des choses
» éloignées, nous fît négliger celles qui
» sont naturellement à nous.

» J'entens les envieux de son Eminence ;
» qui n'osant se prendre directement à la paix,
» condamnent la maniére dont on l'a faite ;
» attaquent la suspension, & cet engagement
» trop facile des Conférences, où tous les ar-
» ticles d'une paix ratifiée ont été changés.

» Il est bien vrai, que Monsieur de Tu-
» renne n'oublia rien pour dissuader cette
» Suspension ; mais il ne considéroit pas
» le véritable motif d'un abouchement si
» glorieux ; & tandis que ce grand Géné-
» ral rouloit dans sa tête le triomphe de
» la Flandre, il ignoroit celui que s'étoit
» proposé Monsieur le Cardinal, dans un
» combat d'intelligence & de raison.

» En effet, il n'a rien desiré plus for-
» tement, que de faire voir à toute l'Eu-
» rope la supériorité de son génie ; & il
» n'a point été trompé dans son opinion.
» Car il s'est toujours rendu maître de
» l'entendement de Don Louis, qui re-
» connoissoit de bonne-foi l'ascendant de
» son esprit, & l'avantage de ses lumié-
» res : mais il arrivoit par malheur, que

» la volonté trop opiniâtre de celui-ci, 1659.
» devenoit maîtresse à la fin des résolu-
» tions de celui-là. Ainsi, l'Espagnol em-
» portoit grossiérement & sans raison, des
» choses que l'Italien disputoit spirituelle-
» ment & avec justice. Ce n'est pas que
» l'opiniâtreté de Don Louis, lui ait tou-
» jours réussi ; & quand il se vante de l'a-
» bandonnement du Portugal, & du ré-
» tablissement de Monsieur le Prince ;
» nous pouvons lui alléguer sa simplicité,
» dans les munitions qu'il nous a laissées ;
» & l'ignorance du calcul, dans l'évalua-
» tion des cinq cens mille écus, que l'on
» a donnés à la Reine.

» En tout cas, son Eminence peut se
» flatter sécrettement, de n'avoir pas fait
» des pas inutiles ; l'Alsace, les biens d'I-
» talie, l'Abbaye de Saint Waast, peu-
» vent le consoler de la peine qu'il a pri-
» se (1) ; au lieu que le chimérique Don
» Louis, qui s'est amusé à l'intérêt géné-
» ral, a tiré toute la dépense qu'il a faite
» de son propre fonds.

» En vain, il a paru fier dans le plus

(1) Le Cardinal Mazarin s'étoit fait donner des Terres en Alsace, en Italie, & la riche Abbaye de S. Waast d'Arras. M. de Saint-Evremond fait entendre qu'il conclut la Paix, pour s'assûrer de la jouissance de ces biens & du Bénéfice.

1659. » mauvais état de leurs affaires, pour en » avouer la foiblesse, si-tôt que la Paix » fut signée; *Allons*, dit-il, *Messieurs*, » *allons rendre graces à Dieu; nous étions* » *perdus*, *l'Espagne est sauvée.*

» Son Eminence ne fait pas grand cas » de ce beau Dit, qui sent le vieux Ci- » toyen de Lacédemone; tenant ces exal- » tations du salut de la Patrie, pour un » véritable sentiment de Républicain. Elle » pense judicieusement que toute Paix est » bonne, quand par elle on met à cou- » vert des millions, qui se consom- » moient de nécessité dans la continua- » tion de la Guerre. Que le bon-homme » Don Louis n'ait eu pour but, que le » service de son maître & l'utilité du pu- » blic; la Maxime de Monsieur le Car- » dinal est, que *le Ministre doit être moins* » *à l'Etat*, *que l'Etat au Ministre*: & » dans cette pensée, pour peu que Dieu » lui donne de jours, il fera son propre » bien de celui de tout le Royaume.

» J'ai pitié de ces discoureurs, qui » lui reprochent d'avoir fait la Paix, » quand nous allions tout conquerir. Il » me semble avoir appuyé suffisamment » sa modération; je puis encore alléguer » pour sa justification, des raisons qu'il » nous a souvent données.

» *Les François*, dit-il, *portent toujours* 1659.
» *leurs vûes au dehors, sans regarder jamais*
» *an dedans : dissipés sur les affaires d'autrui, ils ne font point de réfléxions*
» *sur les leurs.*

» *Ils allégueront, qu'après la bataille*
» *de Dunkerque, & la défaite du Prince*
» *de Ligne ; qu'après la reddition d'une*
» *partie des villes, dans l'étonnement des*
» *autres, la Flandre ne pouvoit plus subsister* (1) *: que les affaires des Espagnols*
» *n'alloient guére mieux dans le Milanez* (2) *; que la défaite de Don Louis*
» *avoit rempli de consternation toutes les*
» *Espagnes, épuisées d'hommes & d'argent ;*
» *& pour parler en termes de Médecin,*
» *que le siége de la chaleur n'étoit pas*
» *moins attaqué que les parties.*

(1) M. de Turenne ayant assiégé Dunkerque en 1658. Dom Juan d'Autriche, le Prince de Condé, & le Maréchal d'Hocquincourt, qui commandoient l'Armée d'Espagne, l'attaquerent près de cette Place le 14. de Juin ; mais ils furent battus. Peu de temps après, M. de Turenne défit aussi le Prince de Ligne : & cette campagne là, outre Dunkerque, les François prirent Link, Furnes, Bergues, Dixmude, Oudenarde, Menin, Ipres & Gravelines.

(2) Le Duc de Modéne, assisté par la France, avoit passé l'Adda en 1658. & pris quelques Places du Milanez.

1659. » *Mais ils ne diront pas, que le Car-*
» *dinal de Retz avoit fait un voyage en*
» *Flandre, d'où il étoit sorti si secrette-*
» *ment, qu'on n'avoit jamais pû découvrir*
» *le lieu de sa Rétraite* (1).

» *Ils tairont malicieusement qu'Anzery,*
» *ce premier mobile des Assemblées, alloit*
» *& venoit de nuit chez les Gentilshom-*
» *mes du Vexin; qu'on avoit rencontré pro-*
» *che de Hedin, Crequi-Bernieulle; que*

(1) Jean-François-Paul de Gondi, Cardinal de Retz, s'étant rendu redoutable à Mazarin, fut arrêté au Louvre le 19. de Décembre 1652. & conduit au Bois de Vincennes. Le 12. d'Avril 1654. il fut transféré au Château de Nantes, d'où il s'échapa le 8. d'Août de la même année. Il alla en Italie, & arriva à Rome le premier de Décembre. L'Archevêque de Paris, son Oncle, étant mort pendant sa détention; dès qu'il se trouva libre, il fit tous ses efforts pour être mis en possession de cet Archevêché, dont il étoit Coadjuteur. Mais ne pouvant surmonter les oppositions de la Cour de France, il quitta l'Italie & devint comme errant, sans qu'on sût jamais bien où il étoit. Cependant le Cardinal Mazarin ne laissoit pas d'avoir peur de lui; & comme il apprit qu'il avoit été sécrétement en Flandre & près des frontieres de Picardie, M. de Saint-Evremond insinue que Mazarin s'étoit imaginé que c'étoit pour fomenter certains mécontentemens en Normandie & dans le Vexin, & pour causer une révolte; & qu'ainsi il se hâta de faire la Paix sur une terreur panique.

Gratot,

» *Gratot, le Montreſor des Provinces,* 1659.
» *avoit tenu à Coutances force diſcours po-*
» *litiques ſur le bien public* (1).

» *Ils tairont, que Bonneſon armoit les*
» *Sabottiers de Sologne, & donnoit de la*
» *chaleur à ce dangereux parti, qui ſe formoit*
» *contre l'Etat* (2).

» Il y avoit quelque choſe de plus
» preſſant encore, dont la ſeule conſcien-

(1) M. de Saint-Evremond raille ici le Cardinal Mazarin d'avoir redouté trois Gentilshommes de Normandie qui erroient par les Provinces, & qui étoient abſolument hors d'état de lui faire aucun mal. Montreſor, dont nous avons les *Memoires*, fut un des plus grands ennemis du Cardinal de Richelieu. C'étoit un homme d'eſprit, que ce Cardinal craignoit, à cauſe de ſon crédit auprès du Duc d'Orleans & du Comte de Soiſſons. M. de Saint-Evremond appelle ici Gratot, *le Montreſor des Provinces*, pour ſe moquer de Mazarin, à qui ce Gratot faiſoit autant de peur, que Montreſor en avoit fait à Richelieu.

(2) Un peu avant la Paix des Pyrenées, les Payſans de la Sologne, petit pays entre l'Orleannois & le Berry, ſe révolterent & s'attrouperent. On appella ce mouvement *la Guerre des Sabottiers*; parce qu'en Sologne, pays pauvre & plein d'eaux, on ne porte preſque que des ſabots. Bonneſon, Gentilhomme Proteſtant, qui étoit un de leurs Chefs, fut pris & mené à Paris, où il eut la tête tranchée. M. de Saint-Evremond raille le Cardinal d'avoir eu peur de ces miſérables Payſans attroupés.

1659. » ce de Monsieur le Cardinal pourroit rendre témoignage. Quelle gêne à un grand » Ministre, maître absolu de la Cour, de » voir trois Gouverneurs qu'il avoit faits, » tirer des sommes prodigieuses de la Flan» dre, sans compter avec lui! Du tempé» rammment généreux qu'est son Eminence, » elle eût mieux aimé donner Corbie, Pé» ronne & Saint-Quentin aux ennemis, » que de souffrir plus long-tems les con» tributions d'Arras, de Béthune, & de la » Bassée (1).

» Il faudroit entrer dans son ame, pour » bien connoître le déplaisir qu'elle a eu » de s'être trompée sur Saint Venant, quand » le dessein d'en tirer un million est de» venu à rien entre les mains de la Haye » (2).

(1) Avant la Paix des Pyrenées, les Gouverneurs des Places frontieres avoient les contributions. Les Gouverneurs d'Arras, de la Bassée & de Bethune, avoient, disoit-on, amassé par-là des biens immenses. On voit bien que M. de Saint-Evremond raille Mazarin, comme s'il n'eût conclu la Paix, que pour se venger de ces Gouverneurs, qui ne vouloient pas lui faire part de ce qu'ils gagnoient par les contributions.

(2) Le Cardinal Mazarin avoit donné le Gouvernement de Saint Venant au Sieur la Haye, dans l'espérance que celui-ci seroit plus honnête que les autres à son égard; mais la Haye prit

» Oudenarde, Ypres, & Menin, entre- 1659.
» tenoient véritablement un grand corps;
» mais à peine y avoit-il au-delà, dequoi
» enrichir le Seigneur Lange. Je passe
» outre, & pose que la Flandre se fût ren-
» due tout-à-fait à nous; il eût fallu con-
» server ses Priviléges, & se contenter d'un
» misérable centiéme.

» Non, non, Monsieur; des Titres, des
» Seigneuries, ne satisfont pas un Ministre
» si solide. Ce qui s'appelle une véritable
» Conquête pour lui, c'est l'acquisition réelle
» de nouveaux derniers; &, à son avis, ré-
» duire les Gouveneurs, casser des Trou-
» pes, retrancher toutes les dépenses, &
» ne diminuer aucunes levées, c'est pro-
» prement *conquérir*; c'est gagner en effet
» un nouveau Royaume. Avec cela j'ose
» dire qu'il laissera volontiers à l'Espagne
» tous ses Etats, & promettra religieuse-
» ment de ne la point troubler dans la
» guerre de Portugal. De toutes les posses-
» sions du Roi d'Espagne, les seules Indes
» lui font quelque envie; mais il se conso-
» le, de ce que les Espagnols en ont les

tout pour lui & se moqua du Cardinal. Dans ce temps-là, il n'étoit pas si facile de rappeller les Gouverneurs des Places frontieres. On craignoit de les irriter, & de les réduire à la nécessité de livrer leurs Places aux ennemis.

1659. » soins, & qu'il aura toujours la meilleure
» partie de leur flotte.

» Voilà, Monsieur, le mystére de nos
» Conférences ; & voilà ce qui s'est passé
» de plus secret dans le cœur de M. le Car-
» dinal.

» Si vous voulez que je vous dise sérieu-
» sement les mêmes vérités sous un autre
» tour, vous saurez qu'il n'y avoit plus de
» Monarchie Espagnole dans la continuation
» de la Guerre ; encore l'eussions-nous fort
» affoiblie par la Paix, si M. le Cardinal
» ne l'eût pas voulu traiter lui-même, sans
» la participation de personne. Il est cer-
» tain qu'il n'a jamais compris la foiblesse
» & la nécessité des ennemis, au point
» qu'elles étoient : & la conversation que
» M. de Turenne eut avec lui sur ce sujet,
» lui parut le discours d'un Général intéressé,
» qui vouloit éloigner la Paix, pour se main-
» tenir dans la Guerre.

» L'ancienne réputation des Espagnols
» lui couvroit leur misére présente ; ne pou-
» vant s'imaginer qu'une Nation si redou-
» table autrefois, pût être si proche de sa
» ruine. L'Espagne, l'Italie, l'Allemagne,
» les Pays-bas, qui n'étoient presque plus
» que des noms, lui donnoient toujours
» une grande idée de leur vieille puissance ;
» il ne considéra pas assez l'état où nous

» étions, pour considérer trop celui où nos 1659.
» ennemis avoient été.

» La vertu de Monsieur le Prince dénuée
» des moyens nécessaires pour agir; l'image
» du Cardinal de Retz caché misérablement
» pour la sûreté de sa vie, rappelloient dans
» son esprit les désordres passés, & lui fai-
» soient appréhender des révolutions nou-
» velles. Il concevoit en trois Gentils-hom-
» mes de Normandie vagabonds; en de
» pauvres Paysans de Sologne désespérés,
» toute la Noblesse soulevée, & la révolte
» de tous les peuples. Tout le monde, à
» son avis, l'attaquoit, parce qu'il se sen-
» toit odieux à tout le monde.

» Comme il y avoit en lui un mé-
» lange de sentimens différens, il faut con-
» sidérer le motif d'intérêt, après celui de
» la crainte. Rien ne le gênoit si fort, que
» la dépense inévitable de la Guerre; & il
» aspiroit à se voir maître de tous les de-
» niers, sans être nécessité de les employer
» à aucun usage. Alors il croyoit les finan-
» ces purement siennes; ce qui a été véri-
» tablement un des principaux sujets de la
» Paix. L'indépendance des Gouverneurs a
» paru l'une de ses plus fortes raisons; &
» il comptoit toujours avec les villes que
» nous laissoient les Espagnols, celles qui
» rentreroient au pouvoir du Roi. Mais à

1559. » parler sainement, les grandes contribu-
» tions irritoient son avidité ; & comme il
» ne lui étoit pas possible de les partager
» avec les Gouverneurs, il se faisoit un plai-
» sir de leur voir perdre ce qu'il ne pouvoit
» pas avoir.

» Il y a apparence que la derniére Campagne de Monsieur de Turenne lui a donné quelque secrette jalousie (1); particuliérement ces heureux succès, où sa vanité ne pouvoit s'intéresser, comme elle avoit fait ridiculement à la bataille de Dunkerque : un si grand bonheur lui donna, sans doute, la pensée de négocier, l'ayant toujours eûe dans les événemens favorables, pour faire connoître aux Généraux l'incertitude de leur condition, & les tenir au milieu de tous leurs progrès, dans la même dépendance.

» Il craignoit de plus, qu'incommode

(1) M. de Turenne, naturellement fier, ambitieux, étoit redoutable aux Ministres, quand il avoit de bons succès. Ils craignoient qu'il ne se voulût rendre maître des affaires. Le Cardinal Mazarin ne voulut pas le faire trop puissant. Messieurs le Tellier & Colbert le craignirent aussi après les Conquêtes de Louis XIV. dans les Pays-Bas en 1667. & on croit que cela les porta, autant que la Triple Alliance, à conclure le Traité d'Aix-la-Chapelle l'année suivante.

» de goutte, de gravelle, & par conséquent, 1659.
» moins en état de suivre le Roi, on ne
» vînt à se passer aisément de lui dans la
» campagne. Le souvenir des derniers ex-
» ploits lui en faisoit appréhender de nou-
» veaux; & pour se délivrer d'inquiétude,
» il aima mieux finir la Guerre par une Paix
» toute de lui, que de voir faire conquête
» sur conquête, où il n'auroit point de
» part.

» D'ailleurs, il commençoit à se lasser
» de tous les maux qu'il avoit fait souffrir
» à Monsieur le Prince : sa haine s'étant
» enfin épuisée, il s'apprivoisoit à l'imagi-
» nation de son retour, & se flattoit mê-
» me quelquefois du plaisir qu'il auroit de
» le voir abandonné des Espagnols, &
» humilié devant lui. Il pensoit trouver à
» la Conférence une soumission générale,
» & faire là, comme bon lui sembleroit,
» le destin de tous les peuples: mais Don
» Louis, qui fut souple pour l'attirer, de-
» vint fier si-tôt qu'il le vit entre ses mains,
» & voulut regagner dans la hauteur du
» Traité, la réputation qu'il avoit per-
» due dans la foiblesse de la Guerre. Et cer-
» tes, c'est une chose assez remarquable,
» que les Grands d'Espagne qu'on nous dé-
» peignoit si fiers, ayent reconnu la supério-
» rité de notre Nation, par des déférences

1659. » aux François, qui sentoient moins la civi-
» lité, que l'assujettissement; & que Monsieur
» le Cardinal, qui seul avoit l'honneur &
» les droits de la France à soutenir, ait trou-
» vé moyen, avec la force & la raison, de
» se faire un maître. Il pouvoit tout ce qu'il
» auroit voulu fortement; mais pour avoir
» pris le parti de la persuasion, & avoir laissé
» prendre à Don Louis celui de l'autorité, les
» Espagnols ont fait la Paix comme s'ils
» avoient été en notre place; & nous avons
» reçu les conditions, comme si nous avions
» été en la leur. Je sûs de quelqu'un d'eux
» que Monsieur de Lionne leur eût été d'u-
» ne humeur fort épineuse, si son supérieur
» n'eût levé tous les obstacles qui traversoient
» la conclusion (1).

» Cette grande facilité m'a fait faire réflé-
» xion sur le différent procédé des deux

(1) Le Marquis de Lionne & Dom Antonio Pimentel, ébaucherent le Traité des Pyrenées; l'un pour le Cardinal Mazarin, & l'autre pour Dom Louis de Haro. Ils eurent des conférences à Paris avant l'entrevûe des deux Ministres: & pendant la conclusion du Traité, ils concertoient entr'eux les choses que Mazarin & Dom Louis devoient déterminer. M. de Saint-Evremond veut dire que M. de Lionne étoit rigide & bon François; mais que Mazarin, entêté de conclure la Paix, relâchoit ce que Lionne vouloit qu'on obtint.

» Ministres ; & j'ai trouvé qu'aux affaires 1659.
» particuliéres, Monsieur le Cardinal étoit
» plein de difficultés, de dissimulations, d'ar-
» tifices, avec ses meilleurs amis, dans les
» Traités publics, avec nos ennemis mê-
» me, confiant, sincére, homme de parole ;
» comme s'il eût voulu se justifier aux Etran-
» gers de la réputation où il étoit parmi nous,
» & rejetter les vices de son naturel sur les
» défauts de notre nation. Pour Don Louis ;
» de l'honnêteté avec les particuliers ; de
» la franchise avec ses amis, de la bonté
» pour ses créatures : dans les affaires géné-
» rales, un dessein de tromper assez profond
» sous des apparences grossiéres, & peu de
» bonne foi en effet sous l'opinion d'une
» probité établie.

Je ne m'arrêterai pas à justifier Monsieur de Saint-Evremond sur l'idée qu'il avoit de cette Paix : vous avez observé vous-même, Monsieur, que le Cardinal *la conclut si avantageusement pour l'Espagne, & si désavantageusement pour la France, que les plus éclairés ont crû qu'il n'en usa de la sorte que par les prieres ou par les commandemens de la Reine-Mere, en qui le Roi son mari avoit toujours remarqué un cœur Espagnol* (1). Cependant

(1) DICTIONNAIRE *Historique & Critique*, Article de Louis XIII. Remarque V. page 1905, de la seconde édition. Après la mort du Cardi-

1659. cette Lettre étant tombée entre les mains des créatures du Cardinal, quelque temps après sa mort, on voulut en faire un crime d'Etat à M. de Saint-Evremond, & c'est ce qui l'obligea de s'éxiler de sa Patrie. Voici comment cela arriva. Le Roi alla en Bretagne quelques jours avant qu'on arrêtât Monsieur Fouquet. Monsieur de Saint-Evremond fut nommé pour être du voyage. Avant que de partir, il laissa à Madame du Plessis-Belliere, mere de la Marquise de Créqui, une

nal de Richelieu, l'Abbé Montaigu, l'un des confidens d'Anne d'Autriche, la détermina au choix de Mazarin pour premier Ministre, en lui remontrant que c'étoit l'homme le plus propre à faire la Paix d'une maniere qui ne fût pas préjudiciable à la Maison d'Autriche. Voyez l'HISTOIRE *du Régne de Louis XIII. par M. le Vassor*, Tom. X. 2. Partie, pag. 790. 791. *L'Esprit dans lequel étoit la Reine*, dit M. de Riencourt, *de donner quelques marques du souvenir qu'elle avoit pour la Maison d'Autriche dont elle descendoit, & les tendres inclinations que cette Princesse avoit conservées pour le Royaume qui lui avoit donné la naissance, furent cause qu'au milieu de nos victoires & de nos triomphes on proposa la Paix; & non seulement cette Reine souhaita que l'on en fit des propositions, mais même elle voulut, par une suspension d'Armes qui fut accordée, arrêter le cours de nos Conquêtes, & donner des bornes aux grands desseins de nos Généraux.* HISTOIRE de la Monarchie Françoise, &c. *Tom. I. p. m.* 303.

cassette où il y avoit de l'argent, des billets, 1661.
& plusieurs Lettres. Aussi-tôt que Monsieur Fouquet fut arrêté (1), on ne se contenta pas d'enlever tous ses Papiers, on mit encore le scellé chez toutes les personnes qu'on croyoit avoir été dans sa confidence. Madame du Plessis-Belliere, qui étoit amie du Surintendant, ne fut pas oubliée. On trouva chez elle la cassette de Monsieur de Saint-Evremond, & la Lettre sur la Paix des Pyrenées, qui n'avoit été communiquée qu'au Maréchal de Clérembaut, & à deux ou trois autres personnes. Messieurs le Tellier & Colbert, éléves de Mazarin, affectant une pieuse reconnoissance pour la mémoire de leur bienfaiteur, lurent cette Lettre au Roi, & n'oubliérent rien pour l'indisposer contre Monsieur de Saint-Evremond. Ils lui rappellérent l'attachement que le Cardinal avoit toujours eu pour les intérêts de Sa Majesté, & les services qu'il avoit rendus à l'Etat dans des temps fâcheux: ils ajouterent que les invectives de Monsieur de Saint-Evremond retomboient sur la Régence de la Reine-Mere, & portoient même jusques sur le Régne du Roi, puisqu'il avoit trouvé à propos de suivre le plan & les maximes du Car-

(1) M. Fouquet fut arrêté le 5. de Septembre 1661. & mené au Château d'Angers.

1661. dinal: enfin, ils lui répréſenterent le danger qu'il y avoit de permettre à des particuliers de juger des affaires d'Etat ſelon leur caprice, & de cenſurer impunément les Miniſtres. On ne manqua pas auſſi de ſe prévaloir des liaiſons que Monſieur de Saint-Evremond avoit eûes avec le Surintendant, dont on avoit réſolu la perte. Ces inſinuations firent impreſſion ſur l'eſprit du Roi, & il ordonna qu'on mît Monſieur de Saint-Evremond à la Baſtille.

Il étoit allé voir Monſieur le Maréchal de Clérembault à la campagne, ſans avoir aucun ſoupçon de ce qui ſe paſſoit; Mais Monſieur de Gourville ayant appris qu'on avoit donné ordre de l'arrêter, & ſachant qu'il revenoit à Paris avec Monſieur de Clérembaut, il lui envoya un homme en poſte pour l'en avertir. Cet homme le joignit dans la Forêt d'Orléans; & ſur l'avis de Monſieur de Gourville, il ſe retira en Normandie (1). Après s'y être tenu caché pendant quelque temps, il s'approcha ſécretement des Frontiéres, & réſolut enfin de paſſer en Hollande, où il arriva ſur la fin de l'année 1661.

Voilà, Monſieur, ce qui cauſa la diſgra-

(1) Voyez les MEMOIRES *de M. de Gourville*, Tom. I. p. 319. 320.

ce de Monsieur de Saint-Evremond, dont 1661.
on n'avoit parlé que confusément. On le traita assurément avec trop de rigueur. Lorsqu'il écrivit cette Lettre, il y entretenoit librement son ami, comme il auroit pû faire dans un tête à tête: il n'avoit garde de croire qu'elle dût devenir publique. D'ailleurs, ayant conservé du ressentiment contre le Cardinal, depuis qu'il l'avoit fait mettre à la Bastille, il ne faut pas être surpris s'il ne l'épargna point dans cette occasion. Si on ajoute à ces considérations, que cet Ecrit étoit, dans le fond, solide & judicieux, on conviendra, sans doute, que l'on ne devoit pas en user ainsi avec un homme de distinction, qui avoit toujours bien servi son Prince, & dont le seul crime étoit d'avoir eu trop de zéle pour la gloire de sa Patrie, & trop de lumiére sur ses véritables intérêts. Ce qu'il y a de certain, c'est que Monsieur de Saint-Evremond n'a jamais reconnu qu'il eût fait une faute, ni qu'il se fût trompé dans l'idée qu'il avoit de cette Paix, comme on le verra dans la suite de ces Mémoires.

Monsieur de Saint-Evremond avoit trop d'amis en Angleterre, pour faire un long séjour en Hollande. Il passa la mer, & ne fut pas moins bien reçu à la Cour d'Angleterre, qu'il l'avoit été un an auparavant. Car j'a-

1661. vois oublié de vous dire, Monsieur, qu'aussitôt que Charles II. eut été rétabli sur le Trône de ses Ancêtres, le Roi de France envoya le Comte de Soissons en Angleterre, pour l'en féliciter. Plusieurs personnes de qualité, qui avoient eu l'honneur d'être connues du Roi Charles pendant qu'il étoit en France, profitérent de cette occasion pour aller voir l'Angleterre, & rendirent cette Ambassade une des plus magnifiques qu'on ait jamais vûes. Monsieur de Saint-Evremond étoit un de ceux-là; & pendant un séjour de six mois qu'il fit à Londre, il renoua les liaisons qu'il avoit eu France avec plusieurs Seigneurs Anglois, & en forma de nouvelles; de sorte que quand il y vint une seconde fois, il se trouva dans une Cour où il étoit déja connu.

Les Ducs de Buckingham & d'Ormond, les Comtes de Saint-Albans & d'Arlington, Monsieur d'Aubigny, Mylord Crofts, étoient ses meilleurs amis. Mais il s'attacha plus particuliérement au Duc de Buckingham & à M. d'Aubigny. Le premier étoit galant, affable, généreux, mais d'une indolence outrée, & qui donna lieu à la dissipation des grands biens qu'il possédoit. Il avoit l'esprit vif, enjoué, délicat, & porté à la raillerie. Il lui arrivoit souvent, dans le Parlement, de déconcerter, par un trait de plai-

ſanterie, les projets du parti oppoſé. Il étoit grand Partiſan des Libertés du Peuple & de la tolérance des Religions. Il recherchoit la commerce des gens de Lettres, & ſe ſervoit du crédit qu'il avoit à la Cour, pour leur faire obtenir des graces ou des récompenſes. Il a fait quelques ouvrages d'eſprit, qui ont été l'admiration de toute l'Angleterre. Sa Comédie intitulée THE REHEARSAL, ou *la Répétition des Rolles* (1), eſt une critique fine des Piéces de Théatre de Dryden, & de quelques autres Poëtes de ce temps-là. 1662.

Monſieur d'Aubigny (2) avoit été envoyé en France dès l'âge de cinq ans, & élevé à Port-Royal. Il entra jeune dans la Cléricature, & fut fait Chanoine de Notre-

(1) Dans cette Comédie, on introduit un Poëte aſſiſtant à la répétition d'une de ſes Piéces, qui n'eſt qu'un tiſſu d'extravagances & d'abſurdités : abſurdités qui ſont néanmoins priſes des Comédies de ce temps-là, que le mauvais goût faiſoit recevoir avec applaudiſſement. Deux Cavaliers, gens d'eſprit & de bon ſens, ſe trouvent par hazard à cette répétition : & par les queſtions qu'ils font au Poëte, l'engagent à découvrir tout le ridicule de ſa maniére décrire.

(2) Louis Stuart d'Aubigny, fils d'Edme, Comte de Marck, & Duc de Richemond, mort le 9. d'Avril 1655. & Oncle de Charles Stuart, Comte de Lichfield & Duc de Richemond, mort ſans lignée le 22. de Décembre 1672.

1662. Dame de Paris. Il vint en Angleterre après le rétablissement de Charles II. & ce Prince ayant épousé l'Infante de Portugal, il fut fait Grand Aumônier de la Reine. Il avoit beaucoup d'esprit, & encore plus de franchise. C'est par là qu'il plut infiniment à Monsieur de Saint-Evremond. Le Duc de Buckingham, Monsieur d'Aubigny, & lui, se voyoient presque tous les jours, & leur conversation rouloit souvent sur les Piéces de Théatre. Monsieur de Saint-Evremond n'entendoit pas l'Anglois, mais ils lui expliquoient les meilleures Piéces Dramatiques composées dans cette Langue; & il s'en formoit une idée si nette, que quarante ans après il s'en souvenoit encore fort distinctement. Cette lecture lui fournit les Réfléxions qu'il a faites sur les Tragédies & sur les Comédies Angloises, dans quelques-uns de ses Ouvrages (1). Ce fut aussi cette espéce d'amusement qui leur donna occasion de travailler ensemble à la Comédie de SIR POLITICK WOULDBE, c'est-à-dire, *le prétendu Politique* (2). Chacun fournissoit sa part des caractéres, & Monsieur de Saint-Evremond leur donnoit la forme.

Monsieur de Saint-Evremond rechercha aussi le commerce des gens de Lettres les

(1) Tom. III. p. 223 & 238.
(2) Tom. II. p. 215.

plus

plus distingués en Angleterre. Il s'entretenoit souvent avec le Chevalier Digby, & avec le fameux Hobbes, mais plus particuliérement avec Messieurs Cowley & Waller, qui avoient infiniment de l'esprit, comme cela paroît par leurs Poësies. Un jour que Monsieur Digby & lui parloient de Philosophie, ce Chevalier lui dit, qu'ayant lû les Ecrits de Monsieur Des Cartes, il résolut de passer en Hollande pour le voir. Il l'alla trouver dans sa solitude d'Egmond; & après avoir long-temps raisonnné avec lui sans se faire connoître, M. Des Cartes, qui avoit vû quelques-uns de ses ouvrages, lui dit qu'il ne doutoit point qu'il ne fût le célébre Monsieur Digby (1); *& vous, Monsieur*, répliqua Monsieur Digby, *si vous n'étiez pas l'illustre Monsieur Des Cartes; vous ne me verriez pas venir exprès d'Angleterre pour avoir le plaisir de vous voir.* M. Digby dit ensuite 1662.

(1) M. Digby, zélé Catholique Romain, a écrit quelques Ouvrages de Controverse & de Philosophie. Son Discours sur la *Poudre Symphatique* a fait beaucoup de bruit. M. Baillet s'est trompé dans la VIE *de M. Des Cartes* lorsqu'il a dit, *Tom. II. p.* 244. que M. Digby étoit *Comte & Chevalier de la Jarretiere*. Il l'a confondu avec le Lord Digby, Comte de Bristol, mort en 1677. Il a aussi ignoré que le Chevalier Digby alla en Hollande pour voir M. Des Cartes.

1662. à ce Philosophe, » que nos connoissances » spéculatives, étoient à la vérité, belles & » agréables; mais qu'après tout, elles étoient » trop incertaines & trop inutiles, pour » faire l'occupation de l'homme; que la vie » étoit si courte, qu'à peine avoit-on le temps » de bien connoître les choses nécessaires, » & qu'il seroit beaucoup plus digne de » lui, qui connoissoit si bien la construction » du corps humain, de s'appliquer à recher- » cher les moyens d'en prolonger la durée, » que de s'attacher aux simples spéculations » de la Philosophie «. Monsieur Des Cartes l'assura, qu'il *avoit déja médité sur cette matière; & que de rendre l'homme immortel, c'est ce qu'il n'osoit se promettre; mais qu'il étoit bien sûr de pouvoir rendre sa vie égale à celle des Patriarches.* Lorsque M. de Saint-Evremond m'apprit cette particularité, il ajouta qu'on n'ignoroit pas en Hollande que Des Cartes se flattoit d'avoir fait cette découverte, & qu'il en avoit oüi parler à plusieurs personnes qui avoient connu ce Philosophe; que les amis que Des Cartes avoit en France, le savoient aussi; & que l'Abbé Picot, son disciple & son martyr, persuadé qu'il avoit trouvé ce grand secret, ne vouloit point croire la nouvelle de sa mort, & que lorsqu'il ne lui fut plus permis d'en douter, il s'écria: *C'en est fait, la fin du Genre humain va venir!*

Il est certain que Des Cartes croyoit avoir 1662.
trouvé le moyen de prolonger la vie de l'homme. *Je n'ai jamais eu tant de soin*, disoit-il, à Monsieur de Zuytlichem qui lui avoit demandé à quoi il s'occupoit, *je n'ai jamais eu tant de soin de me conserver que maintenant : & au lieu que je pensois que la mort ne me pût ôter que* TRENTE *ou* QUARANTE ANS *tout au plus, elle ne sauroit désormais me surprendre qu'elle ne m'ôte l'esperance de* PLUS D'UN SIECLE (1). *Car il me semble voir très-évidemment que si nous nous gardions seulement de certaine fautes que nous avons coûtume de commettre au régime de notre vie, nous pourrions sans autre invention parvenir à une vieillesse beaucoup plus longue & plus heureuse que nous ne faisons. Mais parce que j'ai besoin de beaucoup de tems & d'experiences pour examiner tout ce qui sert à ce sujet, je travaille maintenant à composer un* ABREGE' DE MEDECINE, *que je tire en partie des livres, & en partie de mes raisonnemens. J'espere pouvoir me servir par provision de ce travail pour obtenir quelque delai de la nature, & par ce moyen poursuivre mieux mon dessein dans la suite des tems.*

(1) Des Cartes écrivoit cela d'Egmond en 1638. à l'âge de quarante-deux ans. Il mourut douze ans après.

1662. (1). Monsieur Baillet nous apprend dans la VIE de Monsieur Des Cartes, que l'Abbé Picot l'ayant accompagné en Hollande en 1647, se conforma à son régime de vivre pendant trois mois qu'il demeura avec lui à Egmond, & » qu'il en fut si content, qu'à » son retour en France, il renonça sérieuse- » ment à la grande chere, dont il n'avoit pas » été ennemi jusques alors, & voulut se ré- » duire à l'institut de Monsieur Des Cartes, » croyant que ce seroit l'unique moyen de » faire réussir le secret qu'il prétendoit avoir » été trouvé par notre Philosophe, pour faire » vivre les hommes QUATRE OU CINQ CENS » ANS (2). Cet Abbé, dit encore Monsieur Baillet, *étoit si persuadé de la certitude des connoissances de Monsieur Des Cartes sur ce point, qu'il auroit juré qu'il lui auroit eté impossible de mourir comme il fit à cinquante-quatre ans : & que sans une cause étrangere & violente (comme celle qui déregla sa machine en Suede) il auroit vécu* CINQ CENS ANS, *après avoir trouvé l'art de vivre plusieurs siécles* (3).

Il étoit pourtant bien éloigné de ce rare

(1) LETTRES *de M. Des Cartes.* Tom. II. p. m. 374.

(2) VIE *de M. Des Cartes*, Tom. II. pag. 448.

(3) Baillet, *ubi supra*, pag. 452. & 453.

secret, s'il est vrai, comme le prétend Monsieur Goris, qu'il se soit tué en voulant se traiter lui-même selon les Principes de sa Médecine. « Ce Philosophe, *dit-il* (1)., s'étoit mis si fort en tête que les semblables » se guérissoient par les semblables, qu'étant » malade de la fiévre dont il est mort, il se » fit apporter de l'eau-de-vie qu'il but avec » impatience, dans le dessein de guérir le » semblable par le semblable. Le Médecin » voulant l'empêcher de boire cette eau-de- » vie, le malade répondit, *Monsieur, les* » *semblables se guérissent par les semblables*; » *ainsi laissez-moi, je vous prie, gouverner* » *ma petite machine*. En même tems il but » ce prétendu reméde, qui aussitôt lui causa » des hoquets furieux, & le déroba à tous » les secours «. Mais c'est-là un conte fait à plaisir. Ce qu'il y a de vrai, c'est que Des Cartes dans le fort de la fiévre qui le consumoit, ne voulut jamais souffrir qu'on le saignât, & qu'il n'y consentit que lorsqu'il étoit trop tard (2). 1662.

(1) Voyez le JOURNAL *des Savans* du 10. Décembre 1703. pag. 1094. de l'édition de Hollande.

(2) Voyez la VIE *de M. Des Cartes*, Tom. II. pag. 416. & suiv. Consultez aussi la Lettre de M. Weulles, Médecin de la Reine de Suéde, que M. Crénius a publiée dans le premier Tome

1662. La Dispute entre les Jésuites & les Jansenistes, lui ayant un jour donné occasion de raconter à Monsieur d'Aubigny la Conversation qu'il avoit eûe avec le Pere Canaye, sur l'animosité qui regnoit entre ces deux partis, Monsieur d'Aubigny fut charmé de la franchise du Jésuite; & pour faire voir qu'il n'y avoit pas moins de candeur parmi les Jansenistes que parmi les Peres de la Société, il lui fit le caractere des Jansenistes, & lui expliqua tout le secret de leur Cabale. Monsieur de Saint-Evremond a écrit cette CONVERSATION, & elle est imprimée à la suite de celle du Maréchal d'Hocquincourt avec le Pere Canaye (1)

Dans ce tems-là, un de ses Amis lui ayant demandé, *à quelles Sciences il croyoit qu'un Honnête-homme pût s'appliquer*, il lui envoya un petit Discours, où il les réduit à la Morale, à la Politique, & aux Belles Lettres (2),

de son Recueil, intitulé, *Animadversiones philologicæ & historicæ*, &c. pag. 136. & suiv.

(1) Tom. II. pag. 198.

(2) Cette Piéce fut d'abord imprimée avec quelques Satires de M. Despréaux sous ce titre: *Recueil contenant plusieurs Discours libres & moraux en Vers, & un Jugement en prose sur les Sciences où un honnéte homme peut s'occuper*. Mon édition est de 1666. M. Despréaux, chagrin de ce qu'on avoit publié ces Satires sans sa participation, les donna lui-même plus correctes en

La premiere, dit-il, (1) *regarde la Raison. La seconde, la Société. La troisiéme la Conversation. L'une, vous apprend à gouverner vos passions : par l'autre, vous vous instruisez des affaires de l'Etat, & reglez votre conduite dans la fortune : la derniere polit l'esprit, inspire la délicatesse & l'agrément.* 1662.

Les REFLEXIONS *sur les divers génies du Peuple Romain* (2), que Monsieur de S. Evremond écrivit ensuite, lui ont mérité l'applaudissement du Public, & ont même obtenu une espece de préference sur tous ses autres Ouvrages. Il les commence par des Remarques sur l'Origine fabuleuse des Romains, sur le Génie de ce Peuple sous les premiers Rois. Il parle ensuite du Génie des

1666. & dans l'Avertissement, il déchargea sa mauvaise humeur sur cette Piéce en Prose, *qu'on avoit*, dit-il, *cousue si peu judicieusement à la fin de son Livre*. Cependant, comme il ne la désigna que sous le nom général de *Jugement sur les Sciences*, on ne pouvoit pas savoir de quel Ecrit il vouloit parler, à moins que d'avoir vû cette premiere édition. M. de Saint-Evremond n'a jamais sû que cette saillie le regardât. Il l'auroit facilement pardonnée à un jeune Poëte Satirique qui faisoit main basse sur tout ce qui n'étoit pas de son goût, & qui ne pensoit pas assez pour goûter ce petit Ouvrage.

(1) Tom. I. pag. 162.

(2) Tom. II. pag. 1.

1662. anciens Romains dans les Commencemens de la République, & de leurs premieres Guerres. Il réfute Tite-Live, qui a crû que les Romains auroient vaincu Alexandre le Grand, s'il leur avoit fait la guerre; & fait voir qu'il s'en falloit beaucoup que les Consuls n'eussent alors d'aussi bonnes troupes, & autant de capacité dans l'Art militaire, que ce Conquerant. Il décrie le génie des Romains dans le tems que Pyrrhus leur fit la guerre; il parle de la premiere & de la seconde Guerre Punique; du génie des Romains vers la fin de la seconde Guerre de Carthage; & enfin du Gouvernement d'Auguste, & de Tibere, de leur génie, & de celui des Romains qui vivoient sous l'Empire de ces deux Princes. Monsieur de Saint-Evremond a traité ces matieres en homme consommé dans la Science du monde, & dans la connoissance des affaires civiles & militaires. Il est si bien entré dans le génie de ces anciens Romains, il a démêlé avec tant d'art leurs différens intérêts, & les vûes particulieres de leurs Chefs, que je ne croi pas hazarder beaucoup, en disant qu'il ne s'est encore rien fait de meilleur sur l'Histoire Romaine. Malheureusement, il s'est perdu presque la moitié de cet Ouvrage, comme on le peut voir par l'idée générale que je viens d'en donner. Le vuide qu'on y

apperçoit étoit rempli par la révolte de Gracchus contre le Sénat : par des réfléxions sur le génie du Peuple Romain, lorsque Jugurta s'empara du Royaume de Numidie ; sur l'infamie des premiers Romains qui furent employés dans cette affaire. On y trouvoit le Portrait de Scaurus ; la Guerre conduite par Metellus ; le Caractére de ce Général ; celui de Jugurta, & des traits de l'orgueil de la Noblesse. Ces considerations étoient suivies du Caractére de Marius, & de quelques Réfléxions sur l'arrogance de ce Consul. On y marquoit le génie du Peuple, qui s'étoit acquis une supériorité tyrannique sur le Sénat, laquelle pensa devenir funeste à la République. Monsieur de Saint-Evremond y donnoit ensuite le Caractére de Sylla : il montroit comment il avoit affranchi le Sénat, & jetté le Peuple dans l'oppression ; & il parloit de Pompée, & de Sertorius. Après cela, il représentoit l'état de Rome, & le génie des Romains dans la conspiration de Catilina, dont il donnoit le Caractére aussi bien que celui de Claudius. Il faisoit le Portrait de Ciceron, parloit de son bannissement, & de l'état où se trouva Rome dans le partage du Gouvernement entre Pompée, César & Crassus. Enfin, il dévelopoit les motifs de la Guerre Civile entre Pompée & César. Il donnoit le Caractére de ces grands 1663.

1663. hommes; faisoit voir ce que le Sénat étoit à César : découvroit les sentimens du premier touchant la Republique, & l'établissement de son pouvoir au préjudice de la Liberté; & représentoit l'esprit de César allant par degrés au dessein d'une Domination absolue. Monsieur de Saint-Evremond avoit traité tous ces grands sujets; mais cela s'est perdu; & il n'a jamais voulu se donner la peine de rappeller ses idées, & d'y travailler de nouveau, comme je le dirai plus particulierement dans la suite.

Il écrivit aussi le JUGEMENT *sur César & sur Alexandre* (1), où il compare ces deux Héros, par rapport à leur naissance, à leurs mœurs, aux qualités de leur esprit, à leurs actions, & à leur conduite, *C'est une Piéce*, dit Monsieur le Clerc (2), *pleine de bons sens & de pénétration.*

1664. Peu de temps après, il composa le JUGEMENT *sur Sénéque, Plutarque, & Pétrone* (3). Il remarque d'abord qu'il n'est point *touché* du *stile* de Sénéque; que *sa Latinité n'a rien de celle du temps d'Auguste*; rien de *facile* & de *naturel*, qu'elle est pleine de *pointes & d'imaginations qui sentent plus la*

(1) Tom. II. pag. 103.
(2) BIBLIOTHEQUE *choisie*, Tom. IX, page 326.
(3) Tom. II. pag. 127.

chaleur d'Afrique ou d'Espagne, que la lumiere de Grece ou d'Italie. Vous y voyez, ajoute-t-il, *des choses coupées qui ont l'air & le tour des Sentences : mais qui n'en ont ni la solidité ni le bon sens ; qui piquent & poussent l'esprit, sans gagner le jugement.* Ce qu'il trouve de plus beau dans les Ouvrages de ce Philosophe, ce sont les *Exemples* & les *Citations qu'il y mêle.* Il reconnoît qu'il avoit infiniment de l'esprit, & un sçavoir assez étendu : mais ses opinions lui paroissent trop *dures* & trop *austeres* ; & il trouve fort *ridicule qu'un homme qui vivoit dans l'abondance & se conservoit avec tant de soin, ne prêchât que la pauvreté & la mort.* Il le compare ensuite avec Plutarque, & remarque que celui-ci a des maximes beaucoup *plus douces & plus accommodées à la Société que l'autre* ; qu'il *insinue doucement la sagesse, & tâche de rendre la vertu familiere dans les plaisirs mêmes.* Il est charmé des VIES *des Hommes illustres* de cet Auteur, & les regarde comme son chef-d'œuvre. Monsieur de Saint-Evremond passe ensuite à Petrone, & observe que l'amour qu'il avoit pour les plaisirs *ne l'avoit pas rendu ennemi des occupations* ; qu'il *eut le mérite d'un Gouverneur dans son Gouvernement de Bithynie ; & la vertu d'un Consul dans son Consulat.* Il n'oublie pas la mort de Pétrone : il croit que *c'est la plus belle de l'An-* 1664.

1664. *tiquité*, & fait voir qu'elle a quelque chose de plus grand & de plus noble que celle de Caton & de Socrate. *Pétrone*, dit-il, *ne nous laisse à sa mort qu'une image de la vie; nulle action, nulle parole, nulle circonstance, qui marque l'embarras d'un mourant. C'est pour lui proprement, que mourir est cesser de vivre.* Il parle, après cela, de la SATIRE que nous avons sous le nom de *Pétrone*, & il pense que Pétrone, chagrin de voir que Neron quittoit la délicatesse des plaisirs, pour se jetter dans le désordre de la débauche, & dans l'extravagance de tous les goûts, *composa dans le temps de ses mécontentemens cachés, cette Satire ingénieuse, que nous n'avons malheureusement que défigurée* (1). Il en

(1) M. de Saint-Evremond croit que cette Satire a été composée par le Pétrone dont parle Tacite. La plûpart des Savans vont encore plus loin. Ils prétendent que c'est l'Ouvrage même que Pétrone envoya à Néron, pour lui reprocher ses débauches. Voici sur quoi ils se fondent: Tacite nous apprend que Pétrone se distinguoit par une volupté ingénieuse & délicate. Il étoit devenu par-là l'arbitre des plaisirs de Néron. Mais Tigillin, qui travailloit à jetter cet Empereur dans une débauche grossiere, jaloux des agrémens de Pétrone, & des avantages qu'il avoit sur lui dans la Science des Voluptés, entreprit de le perdre. Il l'accusa d'avoir trempé dans la Conjuration de Pison, corrompit un de ses Esclaves

dévelope les principales beautés. Il admire 1664.
la pureté du stile, la délicatesse des sentimens ;

pour déposer contre lui, & fit mettre aux fers la plus grande partie de ses Domestiques, afin de lui ôter les moyens de se justifier. Pétrone, qui savoit que la cruauté étoit la passion dominante de Néron, ne balança point entre la crainte & l'espérance : il se résolut à mourir ; mais de telle maniere qu'il ne parût rien de contraint ni de forcé dans sa mort. Il se fit plusieurs fois ouvrir & refermer les veines ; & pendant ce temps-là, il prenoit les soins ordinaires de son Domestique ; il s'entretenoit avec ses amis sur des sujets plaisans & agréables, & se faisoit réciter des Vers enjoués & galans. Tacite ajoûte, qu'au lieu d'imiter la bassesse de ceux qui mourant dans ce temps-là par les ordres de Néron, le faisoient leur héritier, il fit une relation des débauches de cet Empereur, où il nommoit les prostitués & les femmes qui y avoient eu part, & marquoit la nouveauté des infamies qui s'y commettoient ; & qu'après avoir cacheté cet Ecrit, il l'envoya à Néron. *Ne codicillis quidem (quod plerique pereuntium) Neronem aut Tigillinum, aut quem alium potentium adulatus est, sed flagitia Principis sub nominibus exoletorum feminarumque, & novitate cujusque stupri perscripsit, atque obsignata misit Neroni.* On prétend que c'est-là cette même Satire qui porte le nom de Pétrone, & dont il ne nous reste que quelques fragmens. Mais il est visible que ce sont deux Ouvrages très-différens. 1. Suivant le narré de Tacite, Pétrone ne décrivit les débauches de Néron qu'après s'être résolu à mourir, ou même qu'après avoir commen-

1664. & sur-tout, *la grande facilité* qu'à ce bel esprit *à nous donner ingenieusement toute sorte*

cé de se faire ouvrir les veines, c'est-à-dire, très-peu de temps avant sa mort; & par conséquent l'Ecrit qu'il envoya à Néron devoit être fort court. Mais il paroît par les Fragmens que nous avons aujourd'hui sous le nom de Pétrone, que l'Ouvrage entier étoit un Roman fort étendu. Le Manuscrit de Traw, qui est présentement dans la Bibliotheque du Roi de France, marque que ce sont des fragmens du XV. & du XVI. Livre de la Satire de Pétrone. 2. Dans l'Ecrit que Pétrone envoya à Néron, il nommoit les personnes que ce tyran avoit associées à ses débauches: dans l'Ouvrage dont il s'agit, tous les personnages ont des noms feints & inventés. 3. Pétrone avoit borné son Ecrit aux débauches secretes de Néron: l'Auteur des fragmens qui nous restent, donne une description générale des vices de son temps. Il y fait même entrer des épisodes. Il plaisante sur l'inconstance des femmes. Il déclame contre la fausse éloquence du Barreau. Il se plaint de la décadence des beaux Arts. Il donne des régles pour le Poëme épique, & propose l'exemple d'un Poëme sur la Guerre civile, &c. 4. Enfin, les avantures qu'il raconte ne désignent ni la Cour de Néron, ni les débauches secretes de cet Empereur. Les personnages sont des gens du commun, ou même de la lie du peuple, des affranchis, des esclaves, des vagabonds, des filoux, &c. Ces considérations suffisent, ce me semble, pour montrer que la Satire qui paroît sous le nom de Pétrone, est un Ouvrage fort différent de l'Ecrit que Pétrone envoya à Néron.

de Caractéres. Il ne doute point qu'il n'ait 1664.
eu en vûe de décrire *les Débauches de Neron, & que ce Prince ne soit le principal objet de son ridicule : mais*, ajoute-t-il, *de sçavoir s'il nous donne des Caractéres à sa fantaisie, ou le propre naturel de certaines gens ; la chose est fort difficile, & on ne peut raisonnablement s'en assûrer.* Il croit néanmoins qu'*il n'y a aucun personnage dans Pétrone qui ne puisse convenir à Neron.* Du reste, il ne lui semble pas qu'il ait composé cette Satire avec *le même esprit qu'Horace écrivoit les siennes. C'est plûtôt un Courtisan délicat qui trouve le ridicule, qu'un censeur public qui s'attache à blâmer la corruption. S'il avoit voulu nous laisser une Morale ingénieuse dans la description des Voluptés, il auroit tâché de nous en donner quelque dégoût.* Il n'auroit pas représenté le vice avec tant d'agrément ; il nous auroit au moins donné *quelque exemple de la Justice divine ou humaine sur ses débauches.*

Monsieur de Saint-Evremond reçut dans ce temps-là une Lettre du Maréchal de Grammont. Ce Seigneur lui reprochoit qu'il négligeoit trop ses propres affaires, & qu'il ne sollicitoit pas assez vivement ses Amis de fai-

Ceux qui voudront, après cela, soutenir que ces deux Pieces viennent néanmoins de la même main, seront obligés d'en donner des preuves qu'on n'a point produites jusqu'ici.

1664. re sa paix avec la Cour. Voici la Réponse qu'il fit à ce généreux Ami :

» Vous me reprochez de ne point donner » de mes nouvelles à mes Amis, & je vous » réponds qu'il faut les connoître avant que » de leur écrire. On se méprend dans la mau- » vaise fortune, si on compte sur de vieilles » habitudes, qu'on nomme assez légerement » Amitiés. Bien souvent nous voulons faire » souvenir de nous des gens qui veulent » nous oublier, & dont nous excitons plûtôt » le chagrin que les offices. En effet, ceux » qui veulent bien nous servir dans nos dis- » graces, sont impatiens de faire connoître » l'envie qu'ils en ont, & leur générosité é- » pargne à un honnête-homme la peine se- » crette qu'on sent toujours à expliquer ses » besoins. Pour ceux qui se laissent recher- » cher, ils ont déja comme un dessein formé » de nous fuir : nos prieres les plus raisonna- » bles sont pour eux des importunités assez » fâcheuses. Je ferai une application particu- » liere de ce sentiment général, & vous dirai » que je pense avoir reçu des nouvelles de » toutes les personnes qui voudroient s'em- » ployer en ma faveur : je fatiguerois inuti- » lement des miennes, ceux qui ne m'ont » pas donné des leurs jusques ici.

» Parmi les amis que la mauvaise fortune » m'a fait éprouver, j'en ai vû qui étoient

» tout pleins de chaleur & de tendresse : 1664.
» j'en ai vû d'autres qui ne manquoient pas
» d'amitié, mais qui avoient une lumiére
» fort présente à connoître leur inutilité à
» me servir; qui peu touchés de se voir sans
» crédit en cette occasion, ont remis aisé-
» ment tous mes malheurs à ma patience.
» Je leur suis bien obligé de la bonne opi-
» nion qu'ils en ont; c'est une qualité dont
» on s'accommode le mieux qu'il est possi-
» ble, & dont on laisseroit pourtant volon-
» tiers l'usage à ses ennemis. Cependant, il
» faut nous louer du service qu'on nous
» rend, sans nous plaindre de celui qu'on
» ne nous rend pas; & rejetter, autant qu'on
» peut, certains sentimens d'amour-propre,
» qui nous représentent les personnes plus
» obligées à nous servir, qu'elles ne le sont.
» La mauvaise fortune ne se contente pas
» de nous apporter les malheurs, elle nous
» rend plus délicats à être blessés de toutes
» choses; & la nature, qui devroit lui résister,
» est d'intelligence avec elle, nous prêtant un
» sentiment plus tendre pour souffrir tous les
» maux qu'elle fait.

» Dans la condition où je suis, mon plus
» grand soin est de me défendre de ces
» sortes d'attendrissemens. Quoique je mon-
» tre un air assez douloureux, je me suis
« rendu en effet presque insensible : mon

1664. » ame indifférente aux plus fâcheux accidens, ne se laisse toucher aujourd'hui » qu'aux offices de quelques amis, & à la » bonté qu'ils mont conservée. Depuis quatre ans que je suis sorti du Royaume, j'ai » éprouvé, de six mois en six mois, de nouvelles rigueurs, que je rens aussi légéres » que je puis, par la facilité de la patience. » Je n'aime point ces résistances inutiles, » qui, au lieu de nous garantir du mal, retardent l'habitude que nous avons à faire » avec lui.

» D'ailleurs, ceux qui peuvent tout, ne » nous rendent pas aussi malheureux qu'ils » le pourroient, quand ils rencontrent de la » docilité à leurs ordres. L'opposition aigrit leur volonté, & ne diminue rien de » leur pouvoir. Cette soumission pour les » maîtres, me dispose insensiblement à souffrir de ceux qui ne le sont pas. Je m'entens blâmer souvent mal à propos; & après » une justification légére, pour ne pas aigrir » le monde par trop de raison, j'attens patiemment qu'il se détrompe de lui-même; » & véritablement, il faut plus attendre du » temps, que de ses raisons. Dans la chaleur » d'une méchante affaire, les uns ont de la » peine à les dire, & les autres à les écouter: » mais dans quelque retour, ou d'humeur, » ou d'intérêt, l'on fait notre mérite de ce

» qui avoit fait notre disgrace. Il y a peu de 1664.
» personnes à la Cour dont je n'aye vû chan-
» ger la réputation deux fois l'année, soit
» par la légéreté de nos jugemens, soit par
» la diversité de leur conduite. J'ose espérer
» que la même chose arrivera sur mon su-
» jet; mais plus par les réfléxions d'autrui,
» que par aucun changement de mon côté.
» Un jour on me louera d'être bon Fran-
» çois, par ce même Ecrit qui m'attire des
» reproches : & si M. le Cardinal vivoit en-
» core, j'aurois le plaisir de me savoir justifié
» dans sa conscience; car je n'ai rien dit de lui,
» qu'il ne se soit dit intérieurement cent fois
» lui-même. Jaloux de l'honneur du Roi &
» de la gloire de son Régne, je voulus lais-
» ser une image de l'état où nous étions
» avant la Paix, afin que toutes les Nations
» connussent la supériorité de la nôtre; &
» rejettant le mauvais succès de la négocia-
» tion sur un Etranger, ne s'attachassent qu'à
» considérer les avantages que nous avions
» eus dans la Guerre.

» Je finis un si fâcheux entretien; c'est
» un ridicule ordinaire aux disgraciés, d'in-
» fecter toutes choses de leurs disgraces; &
» possédés qu'ils en sont, d'en vouloir tou-
» jours infecter les autres. La conversation
» de Monsieur d'Aubigny, que je vais avoir
» présentement, me sauve d'une plus lon-

1664. » gue impertinence; & vous, de la fatigue
» que vous en auriez. Avec lui, la joye est
» de tous les pays & de toutes les condi-
» tions, jusques là qu'un malheureux y de-
» vient trop gai, & perd, sans y penser, la
» bienséance d'un sérieux que l'on doit,
» pour le moins, aux infortunés.

Monsieur de Saint-Evremond adoucissoit ainsi les chagrins de sa disgrace, lorsqu'il lui survint des vapeurs, qui le jetterent dans une espéce de mélancolie, & qui l'affoiblirent beaucoup. Les Médecins lui dirent qu'il n'y avoit que le changement d'air qui pût le guérir; & que s'il ne pouvoit pas aller à Montpellier, il feroit bien au moins de passer la mer, & d'aller faire quelque séjour en Hollande. Il eut d'autant moins de peine à prendre ce dernier parti, que l'on commençoit déja à se ressentir à Londre de l'infection de l'air, qui causa bien-tôt la plus furieuse peste qu'on ait jamais vûe en Angleterre.

Dès qu'il fut arrivé à la Haye, il écrivit une Lettre au Marquis de Créquy (1) où il lui dit: *Qu'après avoir vécu dans la contrainte des Cours, il se console d'achever sa vie dans la liberté d'une République, où, s'il n'y a rien à espérer, il n'y a pour le moins rien à*

(1) Tom. II. pag. 344.

craindre. Il fait l'éloge du Gouvernement de Hollande, & celui de Monsieur le Pensionnaire de Wit : il donne le caractére des Dames Hollandoises, & y joint une courte description de la Haye. Il n'oublie pas le Prince d'Orange, qui n'avoit alors que quinze ans. *De temps en temps*, dit-il, *nous allons faire notre cour au jeune Prince, à qui je laisserai sujet de se plaindre, si je dis seulement que jamais personne de sa qualité n'a eu l'esprit si bien fait que lui à son âge.* 1665.

Monsieur d'Aubigny étoit alors à Paris, & il avoit écrit à Monsieur de Saint-Evremond, qu'à son retour il passeroit en Hollande, & qu'ils visiteroient ensemble les principales Cours d'Allemagne. Cependant, comme il n'avoit pas moins de crédit en France qu'en Angleterre, on sollicita si fortement pour lui à la Cour de Rome, qu'il fut nommé au Cardinalat préférablement à l'Abbé de Montaigu (1), qui avoit aussi de puissantes recommandations. Mais il ne jouit pas long-temps de sa nouvelle Dignité : il mourut au mois de Novembre de l'année 1665. (2) quelques heures après l'arrivée du

(1) Gautier Montaigu, fils de Henry Montaigu, Comte de Manchester, qui mourut en 1642.

(2) Voyez la GAZETTE D'OXFORD, N°. 1.

1665. Courrier qui lui apportoit la Calote. Monsieur de Saint-Evremond fut extrêmement touché de la mort de Monsieur d'Aubigny; & pour faire quelque diversion à sa douleur, il écrivit la conversation qu'il avoit eûe en 1650. avec Monsieur le Duc de Candale (1). *Je ne prétens pas*, dit-il au commencement de cette piéce, *entretenir le Public de ce qui me regarde. Il importe peu aux hommes de savoir mes affaires & mes disgraces; mais on ne sauroit trouver mauvais, sans chagrin, que je fasse réfléxion sur ma vie passée, & que je détourne mon esprit de quelques fâcheuses considérations sur des pensées un peu moins desagréables. Cependant, comme il est ridicule de parler toujours de soi, fût-ce à soi-même, plusieurs personnes seront mêlées dans ce discours,*

à l'Article de Paris du 14. de Novembre 1665. La *Gazette de Londre* n'est qu'une continuation de celle-là. La Cour s'étant retirée à Oxford à cause de la peste de Londre, on commença d'y publier cette Gazette le 24. de Novembre 1665. & cela dura jusqu'à ce que la peste ayant cessé, & la Cour étant retournée à Whitehall, on donna la vingt-quatriéme Gazette du 15. de Février 1666. sous le titre de GAZETTE DE LONDRE. La Gazette de Paris commença en 1631. Voyez la REPONSE *aux Questions d'un Provincial*, Tom. V. Chap. XXIX. pag. 379. & suiv.

(1) Tom. III. pag. 1.

qui me fera trouver plus de douceur, qu'aucune conversation ne m'en peut fournir, depuis que j'ai perdu celle de Monsieur d'Aubigny. 1665.

M. de Saint-Evremond fut bien-tôt connu des personnes les plus distinguées de la Hollande. Il avoit commerce avec les Ministres étrangers qui résidoient à la Haye; avec le Baron de Lisola, Ambassadeur de l'Empereur; le Comte d'Estrades, qu'il avoit connu dans la Guerre de Guyenne, & qui étoit alors Ambassadeur de France; le Comte de Mélos, Ambassadeur de Portugal, &c. Monsieur le Comte de Lionne, premier Ecuyer de la Grande Ecurie, & neveu de Monsieur le Marquis de Lionne, Sécrétaire d'Etat pour les Affaires étrangéres, étoit alors à la Haye. Il se fit un mérite d'avoir des liaisons particuliéres avec Monsieur de Saint-Evremond, & il l'assura que dès qu'il seroit de retour en France, il lui rendroit tous les bons offices dont il étoit capable.

Monsieur de Saint-Evremond se fit aussi un plaisir de voir quelques Savans & quelques Philosophes célébres qui étoient alors à la Haye, & particuliérement Messieurs Heinsius, Vossius & Spinoza (1). » Ce der-

(1) Voyez la VIE *de Spinoza*, par M. Colerus, Ministre Luthérien de la Haye.

1665. » nier, *me dit-il un jour*, avoit la taille mé-
» diocre & la physionomie agréable. Son sa-
» voir, sa modestie & son désintéressement
» le faisoient estimer & rechercher de toutes
» les personnes d'esprit qui se trouvoient à
» la Haye. Il ne paroissoit point dans ses
» conversations ordinaires, qu'il eût les sen-
» timens qu'on a ensuite trouvés dans ses
» OEUVRES POSTHUMES. Il admettoit
» un Etre distinct de la matiére, qui avoit
» opéré les miracles par des voyes naturelles,
» & qui avoit ordonné la Religion, pour fai-
» re observer la justice & la charité, & pour
» éxiger l'obéissance. C'est aussi, *ajouta M.
» de Saint-Evremond*, ce qu'il à tâché de
» prouver ensuite dans sa THEOLOGIE POLI-
» TIQUE. « Il semble, en effet, que c'est là le
principal but de ce Livre : mais si on l'éxa-
mine de près, on verra bien-tôt que l'Au-
teur en veut à la Religion même. Spinoza
ne s'est pas découvert tout d'un coup. Il gar-
doit encore des ménagemens lorsque Mon-
sieur de Saint-Evremond étoit en Hollande ;
mais, s'il en faut croire Monsieur Stoupp,
quelques années après il disoit hautement
dans ses discours: *Que Dieu n'est pas un Etre
doué d'intelligence, infiniment parfait & heu-
reux, comme nous l'imaginons; mais que ce
n'est autre chose que cette vertu de la Nature*

qui

qui est répandue dans toutes les créatures (1). 1666.
On remarque la même conduite dans ses Ouvrages. Sa THEOLOGIE POLITIQUE contient les semences de son Athéïsme, mais d'une maniére enveloppée, & ce n'est que dans ses OEUVRES POSTHUMES qu'il a fait connoître ses véritables sentimens.

Dans ce temps-là, il y avoit à Londre un Irlandois nommé Greatrak's, lequel faisoit des guérisons surprenantes, & qui sembloient tenir du miracle. Il étoit né en 1628. dans le Comté de Waterford. Il paroissoit fort dévot : sa contenance étoit grave, mais simple, & qui n'avoit rien de composé à l'imposture. Il nous a appris lui-même que dès l'année 1662. il se sentit porté à croire qu'il avoit le don de guérir les écrouelles ; & cette suggestion devint si forte, qu'il toucha plusieurs personnes, & les guérit. Trois ans après, la fiévre étant devenue épidémique dans sa Province, un second pressentiment le persuada qu'il pourroit aussi la guérir. Il en fit l'essai, & il nous assure qu'il guérit tous ceux qui lui furent présentés. Enfin, au mois d'Avril de l'an 1665. une autre espéce d'inspiration lui suggéra qu'il avoit le don de guérir

(1) LA RELIGION *des Hollandois*, Lettre III. pag. 93. de l'édition de Paris 1673. Voyez le DICTIONNAIRE *Historique & Critique*, à l'Article de *Spinoza*, Rem. (C.)

1666. les playes & les ulcéres; & l'expérience, dit-il encore, fit voir qu'il ne s'étoit pas trompé. Il trouva même qu'il guérissoit les convulsions, l'hydropisie, & plusieurs autres maladies. On venoit à lui en foule de toutes parts, & sa réputation s'accrut si fort, que le Clergé lui défendit de se mêler davantage de ces sortes de guérisons. Cependant, une Dame Angloise, qui étoit malade depuis long-temps, l'engagea à passer en Angleterre. Il y aborda au commencement de 1666. & à mesure qu'il s'avançoit dans les Provinces, les Magistrats des Villes & des Bourgs où il passoit, le prioient de venir guérir leurs malades. Le Roi en ayant été informé, lui fit ordonner par le Comte d'Arlington, Sécrétaire d'Etat, de se rendre à Whitehall. La Cour ne fut pas trop persuadée de son pouvoir miraculeux; mais elle ne lui défendit pas néanmoins de se produire. Il alloit tous les jours dans un certain quartier de Londre, où s'assembloit un nombre infini de malades de toute condition & de tout sexe. Il ne faisoit autre chose que les toucher. Les douleurs, la goute, rhumatisme, les convulsions, &c. étoient chassées par cet attouchement, d'une partie à une autre, jusqu'aux derniéres extrêmités du corps, après quoi elles disparoissoient entiérement. C'est ce qui lui fit donner le nom de *Tou-*

cheur. Il attribuoit plusieurs maladies à des 1666.
Esprits malins, qu'il distinguoit par différentes espéces. Aussi-tôt que les possédés le voyoient, ou qu'ils entendoient sa voix, ils tomboient à terre, ou dans de violentes agitations. Il les guérissoit comme les autres malades, en les touchant. Cependant, il ne put pas persuader tout le monde de la réalité de son don miraculeux. On écrivit violemment contre lui; mais il trouva de zélés défenseurs, même parmi les Médecins. Il publia lui-même en 1666. une Lettre adressée au célébre Monsieur Boyle, où il donnoit une Histoire abrégée de sa Vie. J'en ai tiré les particularités que vous venez de lire (1). Il accompagna cet Ecrit d'un grand nombre de Certificats signés par des personnes d'une probité reconnue, & entr'autres par Monsieur Boye, & par Messieurs Wilkins, Whichcot, Cudworth & Patrick, fameux Théo-

(1) Cette Lettre est intitulée, *A brief Account of M. Valentine Greatrak's, and divers of the strange Cures by him performed*, &c. C'est à-dire, *Histoire abregée de M. Valentin Greatrak's, & de plusieurs guérisons extraordinaires qu'il a faites*, &c. Voyez aussi l'Ecrit de Henry Stubbe Médecin, intitulé, *The miraculous Conformist*, &c. C'est-à-dire, *Le Conformiste miraculeux*; ou, *Relation de plusieurs guérisons merveilleuses, produites par l'attouchement de M. Valentin Greatrak's*: imprimé à Oxford en 1666.

1666. logiens, qui atteſtoient la vérité des guériſons merveilleuſes qu'il avoit faites. Avec tout cela, ſa réputation ne ſe ſoutint guére plus long-temps que celle de Jacques Aymar (1). Il ſe trouva enfin, que toutes ces guériſons miraculeuſes n'étoient fondées que ſur la crédulité du Public. On remarqua même que ce faiſeur de miracles touchoit les femmes avec plus d'attention que les hommes, & on ſe divertit enſuite de quelques intrigues qu'il avoit eues. Le bruit qu'avoit fait cet homme, donna occaſion à Monſieur de Saint-mond d'écrire une NOUVELLE intitulée, le *Prophéte Irlandois* (2), où il raille finement la crédulité du Peuple, & l'eſprit de ſuperſtition. Il fait voir en même temps qu'il n'y a point de conjuration capable de chaſſer cette eſpéce de Démon, qui trouble quelquefois la paix du ménage.

Monſieur le Comte de Lionne ne fut pas plûtôt arrivé à Paris, qu'il écrivit à Monſieur de Saint-Evremond, qu'il avoit parlé de ſon Affaire à pluſieurs perſonnes de diſtinction, qui lui avoient paru diſpoſées à lui rendre ſervice. Il lui nomma particuliérement Monſieur le Marquis de Lion-

(1) Payſan du Dauphiné, qui fit beaucoup de bruit en France, en 1692. & 1693. par les merveilleux effets de ſa Baguette divinatoire.

(2) Tom. II. pag. 319.

ne, & Monsieur le Comte de Lauzun, 1667.
qui avoit alors la faveur du Roi. Quelque-temps après, Monsieur de Turenne le fit assûrer par le Comte d'Auvergne & par le Comte d'Estrade, qu'il seroit bien aise de trouver quelque occasion de lui être utile. Monsieur de Saint-Evremond lui témoigna combien il étoit sensible à son souvenir, & le supplia de lui continuer l'honneur de sa bienveillance.

Cependant, il s'attachoit à dissiper l'ennui, qu'une situation désagréable eût pû lui donner. Heureusement pour lui, il aimoit les Belles-Lettres; il avoit réfléchi sur ce qu'il avoit lû, & il savoit écrire. Un homme de Lettres n'est jamais réduit à une oisiveté chagrine & importune. Lorsque le commerce de ses amis lui manque, il trouve une ressource dans la lecture, ou dans la composition. Monsieur de Saint-Evremond se divertit à faire le Portrait de *la Femme qui ne se trouve point* (1), ou plûtôt à donner *l'idée d'une personne accomplie;* & il remarque qu'*il ne l'avoit point voulu chercher parmi les hommes; parce qu'il manque toujours à leur commerce, je ne sai quelle douceur, qu'on rencontre en celui des femmes: & qu'il avot crû moins impossible de trouver dans une femme,*

(1) Tom. II. pag. 350.

1667. *la plus forte & la plus saine raison des hommes ; que dans un homme, les charmes & les agrémens, naturels aux femmes.*

Les conversations qu'il avoit avec Monsieur Vossius, lui firent naître le dessein de jetter sur le papier quelques OBSERVATIONS qu'il avoit faites sur Saluste & sur Tacite (1) ; & il les adressa à M. Vossius, qu'il appelloit son *Ami de Lettres*. Il composa aussi quelques autres Ouvrages ; dont je parlerai dans la suite. Monsieur le Comte de Lionne, qui avoit vû quelques-unes de ces Piéces, le pria de les lui envoyer : mais il ne lui fit tenir que l'*Idée de la femme qui ne se trouve point*.

Il voulut ensuite se donner, pendant quelques mois, un amusement plus vif ; & forma le dessein de voir la Flandre. Il fit quelque séjour à Breda, où l'on négocioit la Paix entre l'Angleterre & la Hollande. Il alla ensuite aux Eaux de Spa, & de-là à Bruxelles, où il vit la Princesse d'Isenghien, & Don Antonio de Cordoue, favori de Don Juan, & Lieutenant Général de la Cavalerie Espagnole. En retournant à la Haye, il passa à Liege ; & c'est-là, qu'il connut Monsieur Sluse, Chanoine de Saint Lambert, si célébre par

(1) *Ibid.* pag. 373.

sa grande connoissance qu'il avoit du Droit, 1667.
& des Mathématiques.

Quelque - temps après, Monsieur le Comte de Lionne lui apprit, que Monsieur le Marquis de Lionne souhaitoit qu'il lui envoyât une Lettre, qui pût être montrée au Roi, & qu'il s'engageoit à l'appuyer. Monsieur de Saint-Evremond lui écrivit la Lettre suivante.

» Ne croyez pas, Monsieur, que j'aime
» trop les Pays étrangers, quand vous me
» voyez employer si peu de soin & d'in-
» dustrie, pour mon retour dans le nôtre.
» Ce n'est point une véritable nonchalance;
» ce n'est point un grand attachement aux
» lieux où je suis, ni une aversion pour
» ceux où vous êtes. La vérité est, que je
» n'ai pas voulu demander au Roi le moin-
» dre soulagement, sans avoir souffert ce
» que j'ai dû souffrir, pour avoir été si mal-
» heureux que de lui déplaire. Après tant
» d'années de disgraces & de maladies, je
» crois pouvoir exposer la maniére dont j'ai
» failli; ou, si je l'ose dire, me justifier de
» l'apparence d'une faute.

» Comme le blâme de ceux qui nous
» sont opposés, fait la louange la plus dé-
» licate qu'on nous donne, j'avois crû tra-
» vailler ingénieusement à la gloire du génie
» qui régne, en établissant la honte de ce-

1667. » lui qui avoit gouverné auparavant. Ce » n'est pas, que Monsieur le Cardinal n'ait » eu des talens recommandables; mais ces » qualités, qui auroient eu de l'approba- » tion parmi les hommes, considerées pu- » rement en elles-mêmes, sont devenues » méprisables, par l'opposition de celles du » ROI : d'où il arrive, que des actions assez » belles sont obscurcies par de plus éclatan- » tes; que le moindre mérite auprès du » plus grand, passe pour défaut : d'où il » arrive, que la gloire du Prince ruine la » réputation du Ministre; & trouver mau- » vais qu'on méprise ce qu'a fait son Emi- » nence, est en quelque sorte avoir du cha- » grin, qu'on admire ce que fait Sa Ma- » jesté.

» Que si l'on voyoit en usage les mêmes » maximes, qui étoient suivies, il paroî- » troit qu'on veut exiger des approbations » en leur faveur; & nous donnerions les » nôtres aussi-tôt, par une respectueuse » obéissance : mais, puisqu'on s'en éloigne » à dessein, jusqu'à prendre les voyes les » plus opposées, il y a quelque délicatesse à » n'approuver pas ce qu'on évite, & quel- » que prudence à rejetter ce qu'un ROI si » sage ne veut pas faire.

» Ne m'alléguez point, que c'est un » crime d'attaquer la réputation d'un mort : autrement

» autrement, celui qui la ruine, seroit le premier & plus grand criminel lui-même. Quand il humilie l'orgueil des Espagnols, & la fierté des Allemans; quand il abaisse Rome, & s'assujettit à l'Eglise; quand il maintient l'Empire contre la puissance du Turc, au même-temps que le Roi d'Espagne abandonne l'Empereur, & laisse les Etats de sa Maison exposés à l'invasion des Infidéles; quand il fait la Guerre avec tant de conduite & de valeur, & la Paix avec tant de hauteur & de sagesse; que fait-il, sinon condamner par ses actions, ce que j'ai blâmé par le discours, & en donner à toute la terre, une plus forte, & plus expresse censure? 1667.

» N'en doutez point, Monsieur, c'est du ROI, que Monsieur le Cardinal a reçu l'injure que l'on m'attribue; les belles & admirables qualités de Sa Majesté, ses actions, son gouvernement, ses Conseils, m'ont donné les petites idées que j'ai de son Eminence; & dans la condition où je suis, j'ai à demander pardon d'une chose, dont il m'est impossible de me repentir. Mais, quel sujet de plainte a Monsieur le Cardinal, qui ne lui soit commun avec tous nos Rois? Leurs régnes n'ont-ils pas le même sort que son

1667. » miniſtére ? Leurs faits ne ſont-ils pas » anéantis comme les ſiens ? Leur réputation » effacée comme la ſienne ?

» Autrefois, nous penſions aſſez faire de » nous ſoutenir contre une nation ennemie ; » toute l'Europe, ſi on le peut dire, toute » l'Europe aujourd'hui confédérée, ne ſe » trouve pas capable de nous réſiſter. Au» trefois, nous tenions les Paix glorieuſes, » qui nous apportoient la reſtitution de » quelque place : aujourd'hui les Eſpagnols » cherchent leur ſalut dans la ceſſion de leurs » Provinces ; & ſi la juſtice ne régloit tou» jours nos prétentions, il s'agiroit moins » de ce qu'ils nous cédent, que de ce qui » leur reſte. Autrefois nos Alliés murmu» roient, d'avoir été mal ſoutenus dans la » guerre, ou abandonnés dans la paix : de » notre temps, ceux qu'on a vû tomber par » leur faute, ont été relevés par notre ſe» cours ; & l'influence de notre pouvoir a » formé toute la grandeur des autres. S'at» tacher à nous, c'eſt une élévation certai» ne ; s'en ſéparer, une chûte comme aſſû» rée.

» Tant que le ROI agira comme il agit ; » il m'autoriſe à parler comme je parle : ſi » on veut que je me démente, qu'il ſe re» lâche, qu'il abandonne ſes alliés, qu'il » laiſſe rétablir ſes ennemis. ; Alors je de-

» viendrai favorable à Monsieur le Cardi- 1667.
» nal, & ferai valoir les mêmes choses que
» j'ai décriées : mais aujourd'hui, que les
» peuples attachés à notre amitié, regardent
» avec joie le gouvernement que nous
» voyons, & que les nations opposées à nos
» intérêts, regrettent avec douleur le mi-
» nistére que nous avons vû : toutes mes
» réfléxions me confirment en ce que j'ai
» dit, & mon esprit ferme dans ses pre-
» miers sentimens, ne se peut tourner à
» d'autres pensées.

» Si une tendresse du ROI, conservée à
» la mémoire d'une personne qui lui fut ché-
» re ; si la constance de son affection pour
» un mort, lui ont fait trouver mauvais ce
» qui m'a paru si fort à son avantage, je le
» supplie de considerer, que mes intentions
» ont été trompées. Je n'ai pas crû blesser
» la délicatesse de son amitié, & je pensois
» avoir des sentimens exquis sur l'intérêt de
» sa gloire. En toutes choses, les méprises
» sont excusables : mais l'erreur, qui vient
» d'un principe si noble & si beau, ne laisse
» aucun droit à la justice. Ne pensez pas
» néanmoins, que je veuille faire ici des
» leçons, au lieu de très-humbles priéres,
» & instruire SA MAJESTE' de ce qu'el-
» le doit, au lieu de me soumettre à ce
» qu'Elle veut. J'attens avec une parfaite

1667. » résignation, qu'il lui plaise ordonner de
» ma destinée, & je me prépare à la recon-
» noissance de la grace, ou à la patience
» dans le châtiment.

» Si Elle a la bonté de finir mes maux ;
» Elle joindra la dépendance d'une créature
» à l'obéïssance d'un sujet, & adoucira la
» contrainte qui lie, par l'affection qui at-
» tache. Mais je consulte peu mes senti-
» mens, quand je parle de la sorte. L'obli-
» gation dans laquelle je suis né, me tient
» lieu de tous les attachemens du monde :
» le devoir a les mêmes charmes pour moi,
» que les graces pourroient avoir pour les
» autres. Presqu'en tous les hommes, la su-
» jétion n'a qu'une docilité apparente : tan-
» dis qu'elle affecte un air soumis, elle ex-
» cite un murmure intérieur ; & sous des
» dehors humiliés, on tâche à défendre un
» reste de liberté par des résistances secrétes.
» Ce n'est pas en moi la même chose. La
» nature ne garde rien pour elle en secret
» quand il faut obéir ; les ordres du Roi
» ne trouvent aucun sentiment dans mon
» ame, qui ne les prévienne par inclination,
» ou ne s'y soumette sans contrainte par de-
» voir. Quelque rigueur que j'éprouve, je
» cherche la consolation de mes maux dans
» le bonheur de celui qui les fait naître. J'a-
» doucis la dureté de ma condition, par la

» felicité de la sienne ; & rien ne sauroit me 1667.
» rendre malheureux, puisqu'il ne sauroit
» arriver aucun changement dans la prospé-
» rité de ses affaires.

Mais, ni cette Lettre, ni les sollicitations de Monsieur le Marquis de Lionne, n'eurent aucun effet sur l'esprit du Roi, comme nous le verrons bien-tôt.

Vers le commencement de l'année 1668. Monsieur le Prince de Toscane vint en Hollande. 1668. Comme il avoit dessein de faire quelque séjour à la Haye, il loua une Maison, où Monsieur de Saint-Evremond avoit un appartement, aussi-bien que quelques autres personnes de qualité. On les obligea de chercher d'autres logemens, & Monsieur de Saint-Evremond se préparoit à en sortir, lorsque ce Prince le fit prier de demeurer, & souhaita même qu'il mangeât avec lui, pendant qu'il séroit à la Haye. Il l'a depuis toujours honoré de sa bienveillance ; & il lui envoyoit tous les ans une caisse des meilleurs Vins d'Italie.

Le Comte de Lionne n'oublioit rien pour engager Monsieur de Saint-Evremond, à lui communiquer les Ouvrages qu'il avoit écrits en Hollande. Il le pria de lui envoyer les OBSERVATIONS *sur Saluste & sur Tacite*, ajoutant, que Monsieur de Lionne le Ministre, seroit bien-aise de les voir. Les

1668. louanges dont il accompagnoit cette priére, obligerent Monsieur de Saint-Evremond à lui en faire des reproches. *Je vous prie*, lui dit-il, (1) *de vous moquer moins de moi par des louanges excessives que vous donnez à des bagatelles. L'inutilité les a produites, & je n'en fais cas, que par l'amusement qu'elles me donnent en des heures fort ennuyeuses; je souhaiterois qu'elles pussent faire le vôtre. Telles qu'elles sont, je ne laisserai pas de vous envoyer, par le premier ordinaire, les* Observations *sur* Saluste *&* *sur* Tacite, *desquelles je vous ai parlé. Le premier, donne tout au naturel: chez lui, des affaires sont de purs effets du tempérament; d'où vient, que son plus grand soin, est de donner la véritable connoissance des hommes, par les éloges admirables qu'il nous en a laissés. L'autre, tourne tout en politique; & fait des mystéres de tout, ne laissant rien desirer de la finesse & de l'habileté, mais ne donnant presque rien au naturel. Je passe de-là à la difficulté qu'il y a de trouver ensemble une connoissance des hommes, & une profonde intelligence des affaires; & en huit ou dix lignes, je fais voir que Monsieur de Lionne le Ministre, a réuni deux talens ordinairement séparés, qui se trouvent en lui, dans la plus grande perfec-*

(1) Tom. II. pag. 364. 365.

tion où ils sauroient être. Les OBSERVATIONS sur *Saluste* & sur *Tacite*, ne cedent en rien aux meilleures Piéces de Monsieur de Saint-Evremond. » Si nos Grammai- » riens, *dit un savant Critique* (1), sa- » voient raisonner & écrire de la sorte sur » l'Antiquité, ils feroient prendre à tout le » monde l'envie de l'étudier; mais leur scien- » ce ne consistant qu'en une connoissance de » mots, de coutumes, & tout au plus de » chronologie, jointe à une admiration aveu- » gle de tout ce qu'ils lisent, dégoute les » honnêtes gens de Belles Lettres. 1668.

Monsieur de Saint-Evremond envoya aussi à Monsieur de Lionne, la DISSERTATION, qu'il avoit faite quelque-temps auparavant, sur la Tragédie de Monsieur Racine, intitulée *Alexandre le Grand.* Il le pria de ne la montrer qu'à ses meilleurs amis, & lui recommanda, surtout, de n'en point donner de copie. Mais Monsieur de Lionne lui apprit que cette piéce couroit en manuscrit, & que Barbin, Libraire de Paris, se disposoit à l'imprimer avec quelques autres, qu'on assûroit être de lui. Il ajoutoit, que les amis de Monsieur Racine étoient très-mécontens de cette Critique, craignant

(1) M. le Clerc, BIBLIOTHEQUE *Choisie*, Tom. IX. pag. 328.

1668. qu'elle ne lui fît du tort. Cette nouvelle surprit beaucoup Monsieur de Saint-Evremond. » Madame Bourneau, *dit-il à Monsieur de Lionne*, (1) m'a fait un très-méchant tour, d'avoir montré un sentiment confus, que je lui avois envoyé sur l'*Alexandre*. C'est une femme que j'ai fort vûe en Angleterre (2), & qui a l'esprit très-bien fait. Elle m'envoya cette Piéce de Racine, avec priére de lui en écrire mon jugement : je ne me donnai pas le loisir de bien lire sa Tragédie, & le lui écrivis en hâte ce que j'en pensois ; la priant, autant qu'il m'étoit possible, de ne point montrer ma Lettre. Moins religieuse que vous à se gouverner selon les sentimens de ses amis. il se trouve, qu'elle l'a montrée à tout le monde, & qu'elle m'attire aujourd'hui l'embarras que vous me mandez. Je hais extrémement de voir mon nom courir par le monde, presque en toutes choses, & particuliérement en celles de cette nature. Je ne connois point Racine, c'est un fort bel Esprit que je voudrois servir; & ses plus

(1) Tom. III. pag. 34. 35.

(2) Madame Bourneau, femme d'un Président en la Sénéchaussée de Saumur, avoit accompagné Madame de Comminges en Angleterre en 1665. lorsque M. de Comminges y alla en qualité d'Ambassadeur de France.

» grands ennemis ne pourroient pas faire 1668.
» autre chose, que ce que j'ai fait, sans y
» penser. Cependant, Monsieur, *ajoute-t-il*,
» s'il n'y a pas moyen d'empêcher que ces
» petites piéces ramassées ne s'impriment,
» comme vous me le mandez, je vous prie
» que mon nom n'y soit pas. Il vaut mieux
» qu'elles soient imprimées comme vous
» les avez, & le plus correctement qu'il est
» possible, que dans le désordre où elles pas-
» sent de main en main, jusqu'à celles d'un
» Imprimeur ». Il y a beaucoup d'apparence
que Monsieur de Lionne n'eut aucune part
à l'impression que l'on fit alors, de quelques Ouvrages de Monsieur de Saint-Evremond (1). Il n'auroit pas permis qu'on les eût mutilés, comme on a fait.

Dans la *Dissertation* sur l'ALEXANDRE (2). Monsieur de Saint-Evremond avoue qu'il y a dans cette Tragédie *des pensées fortes & hardies, & des expressions qui égalent la force des pensées :* mais il ne croit pas que Monsieur Racine ait bien exprimé le Caractére de Porus & d'Alexandre. Il trouve qu'au lieu de les faire parler d'une maniére conforme au génie de leur siécle & de leur nation, il leur a donné l'humeur & les ma-

(1) Ils furent imprimés à Paris chez Barbin.
(1) Tom. II. pag. 383.

1668. niéres de France. Il l'accuse d'*avoir voulu donner une plus grande idée de Porus que d'Alexandre, en quoi il n'étoit pas possible de réussir*; & d'avoir *asservi* ces Héros *à des Princesses purement imaginaires*. Il le blâme d'*occuper Porus de son seul Amour, sur le point d'un grand Combat qui alloit décider pour lui de toutes choses*; *& d'en faire sortir Alexandre, quand les ennemis se rallient.* Il examine, ensuite, l'usage qu'on doit faire de l'Amour dans les Tragédies, & montre que Monsieur Corneille n'a pas moins bien réussi à cet égard-là, que dans le Caractére de tous ses Héros. Il souhaite que Monsieur Racine voulût l'imiter, & apprendre de lui l'art de bien peindre les grands hommes. Monsieur Corneille fut si sensible aux louanges que Monsieur de Saint-Evremond lui avoit données dans cette occasion, qu'il crut devoir l'en remercier (1). La Réponse que lui fit Monsieur de Saint-Evremond marque encore mieux l'estime qu'il avoit pour cet illustre Poëte (2).

Dans ce tems-là, Monsieur le Comte de Lionne aprit à Monsieur de Saint Evremond, que sa Lettre avoit été lûe au Roi; mais qu'elle n'avoit pas produit l'effet qu'on en atten-

(1) Tom. III. pag. 39.
(2) *Ibid.* pag. 41. *& suiv.*

doit, parce que les Ministres qui s'étoient 1668.
déclarés contre lui, & qui avoient beaucoup de pouvoir sur l'esprit du Roi, continuoient à s'opposer à son rappel. *Je n'avois rien sçû*, lui répondit Monsieur de Saint-Evremond (1), *de tout ce que vous mécrivez; aucun de mes amis n'ayant voulu me faire savoir, non plus que vous, une chose assez fâcheuse: mais cette discretion, toute obligeante qu'elle est, me laisse deviner qu'ils ont mauvaise opinion de ma constance. Sept années entieres de malheurs ont dû me faire une habitude à souffrir, si elles n'ont pû me former une vertu à résister. Pour finir un discours moral, impertinent à celui qui le fait, & trop austere pour celui qu'on entretient; je vous dirai en peu de mots que j'aurois bien souhaité de revoir le plus agréable Pays que je connoisse, & quelques Amis aussi chers pour le témoignage de leur amitié, que par la consideration de leur mérite. Cependant il ne faut pas se désesperer pour vivre chez une nation où les agrémens sont rares. Je me contente de l'indolence, quand il se faut passer des plaisirs: j'avois encore cinq ou six années à aimer la comédie, la musique, la bonne-chére; & il faut se repaître de police, d'ordre, d'économie, & se faire un amusement languissant à considerer des vertus Hol-*

(1) *Ibid.* pag. 48, 49.

1668. *landoiſes peu animées.* Il promet dans cette même Lettre, d'envoyer à Monſieur de Lionne trois petits Diſcours qu'il avoit faits en Angleterre, ſur *l'Intérêt ſale & vilain*; ſur *la Vertu toute pure*; avec *le ſentiment d'un Homme du monde qui fait le temperament, & qui tire de l'un & de l'autre ce qui doit entrer dans le commerce* (1).

Quelque tems après Monſieur de Lionne lui écrivit, qu'il continuoit à ſolliciter toutes les perſonnes qui s'intéreſſoient pour lui, & particulierement Madame de *** & Mr. le Comte de Lauſun. Monſieur de Saint-Evremond le remercia de ſes ſoins, & le pria, en même tems, de ne pas rendre ſes ſollicitations trop importunes. *Je ſuis*, dit-il, (2) *infiniment obligé aux bontés de Madame ***, & à la chaleur de vos offices : mais je ſerai bien-aiſe à l'avenir que perſonne n'excite Mr. le Comte de Lauſun à me ſervir. Je ſuis ſûr qu'il fera de lui même tout ce qu'il pourra ſur mon ſujet ſans ſe nuire; & je ſerois fâché de lui attirer le moindre déſagrément. Il ne doit rien dire à ſon maître que d'agréable, & n'en rien entendre qui ne lui laiſſe de la ſatisfaction. Un maître qui refuſe une fois, ſe fait aiſément une habitude de ne pas accorder les autres*

(1) Tom. III. pag. 50. & *ſuiv.*
(2) *Ibid.* pag. 178, 179.

choses qui lui sont demandées. J'ai oüi dire à 1669.
*un grand Courtisan qu'*il falloit éviter autant qu'on pouvoit le premier rebut ; *je serois au desespoir de l'avoir attiré à une personne que j'honore autant que Monsieur le Comte de Lausun. Ce n'est pas que je n'aye presque une necessité d'aller en France pour deux mois, à moins que de me résoudre à perdre le peu que j'y ai, & tout ce qui me fait vivre dans les pays étrangers. Je croy qu'il m'y est dû encore quarante mille livres, dont je ne puis rien tirer : cependant je crains plus que la necessité, le secours de la nature qui pourroit finir tous les maux que me fait la fortune.*

Monsieur de Saint-Evremond ne songeoit 1670.
qu'à passer tranquillement le reste de ses jours en Hollande, lorsque Monsieur le Chevalier Temple, lui rendit des Lettres du Comte d'Arlington, qui lui aprenoient que le Roi Charles souhaitoit qu'il retournât en Angleterre (1). Là-dessus, il repassa la Mer, & le Roi lui donna une Pension de trois cens livres sterling. Mais l'Angleterre n'étoit pas la patrie de Monsieur de Saint-Evremond. Les bons traitemens qu'il recevoit de tous côtés, ne lui firent pas oublier la France. *Je suis revenu dans une Cour*, dit-il à Mon-

(1) Voyez les LETTRES *du Comte d'Arlington au Chevalier Temple :* Lettre du 29. d'Avril 1670.

1670. sieur le Comte de Lionne (1), *après avoir été quatre ans dans une République, sans plaisirs ni douceur : car je croi que la Haye est le vrai pays de l'indolence. Je ne sai comme j'ai ranimé mes sentimens : mais enfin il m'a pris envie de sentir quelque chose de plus vif ; & quelque imagination de retourner en France, m'avoit fait chercher Londre, comme un milieu entre les Courtisans François ; & les Bourgemestres de Hollande. Jusques ici je pouvois demeurer dans la pésanteur, ou, pour parler plus obligeamment, dans la gravité de Messieurs les Hollandois, car je ne me trouve guére plus avancé vers la France que j'étois ; & l'étude de vivacité que j'ai faite, nuit fort à mon repos, & me recule de l'indolence, sans m'avancer vers les plaisirs. J'entens celui que je m'imaginois, à vous voir à Paris ; ne laissant pas, à dire le vrai, d'en trouver ici, parmi beaucoup d'honnêtes gens.*

1671. Monsieur le Conte de Lionne écrivit à Monsieur de Saint-Evremond en 1671, que Monsieur le Marquis de Lionne étoit mort, & que Monsieur le Comte de Lausun avoit été relegué dans la Citadelle de Pignerol (2).

(1) Tom. III. pag. 73, 74.
(2) C'étoit pour avoir voulu épouser Mademoiselle, fille unique de Gaston Duc d'Orleans. Il ne fut mis en liberté qu'en 1682.

Cette Nouvelle le toucha sensiblement. Il perdoit deux amis illustres, qui avoient un grand crédit à la Cour. 1671.

Monsieur le Maréchal de Créqui lui ayant demandé *en quelle situation étoit son Esprit, & ce qu'il pensoit sur toutes choses dans sa Vieillesse*, il lui envoya un Discours (1), contenant des Réfléxions, sur les différentes situations de l'esprit de l'homme par rapport à ses différens âges; sur la Lecture & le choix des Livres; sur la Poësie; sur quelques Ouvrages Espagnols, Italiens, & François; sur la Conversation; sur les Belles-Lettres, & la Jurisprudence; sur les Ingrats & sur la Religion. De tous les Ouvrages de Monsieur de Saint-Evremond il n'y en a point où il se soit mieux dépeint que dans celui-ci. On y découvre tout à la fois, le Courtisan, l'homme de Lettres, le Philosophe, le Théologien. On y trouve la beauté du génie, la délicatesse du goût, le justesse du discernement.

Mademoiselle de Queroualle passa en Angleterre en 1671, & Monsieur de Saint-Evremond lui adressa un PROBLEME, *à l'imitation des Espagnols* (2), où il demande lequel *nuit le plus au bonheur de la vie des*

(1) Tom. III. pag. 75.
(2) Tom. III. pag. 131.

1671. *femmes, ou de s'abandonner à tous les mouvemens de la passion, ou de suivre tous les sentimens de la vertu, & si leur abandonnement est suivi de plus de maux, que la contrainte ne leur ôte de plaisirs.* Il remarque qu'il a vû des *Voluptueuses* s'affliger du mépris où l'Amour les avoit jettées; & qu'il a connu des *Prudes*, qui gémissoient sous les rigueurs de leur vertu; *leur cœur gêné de leur sagesse cherchoit à se soulager par des soupirs, du secret tourment de n'oser aimer.* D'où il conclut que celle-là est *heureuse, qui peut se conduire discretement sans gêner ses inclinations: car s'il y a de la honte à aimer sans retenue, il y a bien de la peine à passer la vie sans amour.* Il s'adresse ensuite à Mademoiselle de Queroualle, & lui dit, que pour éviter ce dernier malheur, il sera bon qu'elle suive un avis qu'il veut lui donner sans intérêt. » Ne » rebutez pas trop sévérement, *ajoute-t-il*, » les tentations en ce pays-ci: elles y sont » modestes, elles ont plus de pudeur à s'offrir, que n'en doit avoir une honnête fille » à les écouter. Peut-être êtes-vous assez vaine pour ne vous contenter que de vous-» même; mais vous vous lasserez bien-tôt » d'être seule à vous plaire & à vous aimer; » & quelque complaisance que fournissent » l'amour-propre, vous aurez besoin de ce-» lui d'un autre pour le véritable agrément de

» de votre vie. Laissez vous donc aller à la 1671.
» douceur des tantations, au lieu d'écouter
» votre fierté. Votre fierté vous feroit bien-
» tôt retourner en France, & la France vous
» jetteroit, selon le destin de beaucoup d'au-
» tres, en quelque Couvent : mais quand
» vous choisiriez de votre propre mouvement
» ce triste lieu de retraite, encore faudroit-il
» auparavant vous être rendue digne d'y en-
» trer. Quelle figure y ferez-vous si vous n'a-
» vez pas le caractére d'une pénitente ? La
» vraie pénitente est celle qui s'afflige & se
» mortifie au souvenir de ses fautes; de quoi
» fera pénitence une bonne fille qui n'aura
» rien fait ? Vous paroîtrez ridicule aux au-
» tres Sœurs, qui se repentent avec un jus-
» te sujet, de vous repentir par pure grimace.
Il lui marque encore d'autres inconvéniens qu'elle trouvera dans un Couvent; & finit, en lui disant que, soit qu'elle demeure dans le monde, comme il le souhaite, ou qu'elle en sorte, comme il le craint, son intérêt est d'accommoder deux choses qui paroissent incompatibles, & qui ne le sont pas, l'*Amour* & la *Retenue :* mais que *la regle* de la *Retenue*, qu'il lui propose, *n'a rien d'austére, puisqu'elle prescrit seulement de n'aimer qu'une personne à la fois.*

Il n'y avoit guére lieu de craindre que Mademoiselle de Querouälle prît le parti de

1671. se retirer dans un Couvent. Ceux qui avoient dirigé son voyage étoient bien éloignés d'en vouloir faire une Religieuse. Elle avoit été fille d'honneur de la Duchesse d'Orléans. Charles II. l'avoit vûe à Douvre, lorsque cette Princesse y vint en 1670, & on remarqua qu'il la traitoit avec beaucoup de distinction. Après la mort de Madame, le Duc de Buckingham, qui haïssoit mortellement la Duchesse de Cleveland Maîtresse du Roi, résolut de se servir de cette Demoiselle pour la supplanter. Il représenta à Charles. II que puisqu'elle avoit eu l'honneur d'appartenir à sa sœur, il lui convenoit de pourvoir à sa subsistance, & de la faire venir en Angleterre. Ce projet ne manqua pas de réussir. Mademoiselle de Queroualle fut créée *Duchesse de Portsmouth*, & prit la place de la Duchesse de Cleveland. Le Roi de France entra aussi dans cette intrigue, mais par des vûes bien différentes. Il connoissoit le Caractére de Charles II. Et il jugea que Mademoiselle de Queroualle l'attacheroit aux intérêts de la France. L'évenement fit voir qu'il ne s'étoit pas trompé. Madame de Portsmouth sut si bien gagner l'esprit & la confiance de ce Prince, qu'il n'agissoit que par ses insinuations.

L'année suivante Monsieur de Saint-Evremond écrivit sur *la Tragédie ancienne & mo-*

derne (1). Il dit d'abord qu'*on n'a jamais vû tant de Régles pour faire de belles Tragédies, & que l'on en fait si peu qu'on est obligé de représenter toutes les vieilles.* Il convient que la POETIQUE d'Aristote est *un excellent ouvrage* : mais, ajoute-t-'il, » il n'y a rien » d'assez parfait pour régler toutes le Na- » tions & tous les Siécles. Des Cartes & Gas- » sendi ont découvert des vérités qu'Aristote » ne connoissoit pas: Corneille a trouvé des » beautés pour le Théatre, qui ne lui étoient » pas connues : nos Philosophes ont remar- » qué des erreurs dans sa PHYSIQUE : Nos » Poëtes ont vû des défauts dans sa Poëtique, » pour le moins à notre égard, toutes cho- » ses étant aussi changées qu'elles le sont ». Il remarque ensuite, que *les Dieux & les Déesses causoient tout ce qu'il y avoit de grand & d'extraordinaire sur le Theatre des Anciens, par leurs haines, par leurs amitiés, par leurs vangeances, par leurs protections ; &* que *de tant de choses surnaturelles, rien ne paroissoit fabuleux au Peuple, dans l'opinion qu'il avoit d'une Société entre les Dieux & les hommes.* Mais que *toutes ces merveilles aujourd'hui nous sont fabuleuses. Les Dieux nous manquent, & nous leur manquons, & si voulant imiter les Anciens en quelque façon, un Auteur introduisoit des Anges & des Saints* 1672.

(1) Tom. III. pag. 147.

1672. *sur notre Scène, il scandaliseroit les Dévots comme profane, & paroîtroit imbecille aux Libertins. Les Prédicateurs ne souffriroient point que la Chaire & le Théatre fussent confondus, & que l'on allât apprendre de la bouche des Comédiens, ce qu'on débite avec autorité dans les Eglises à tous les peuples. D'ailleurs, ce seroit donner un grand avantage aux Libertins, qui pourroient tourner en ridicule à la Comédie, les mêmes choses qu'ils reçoivent dans les Temples avec une apparente soumission; & par le respect du lieu où elles sont dites, & par la révérence des personnes qui les disent.*

C'est néanmoins ce que l'on pratiquoit dans le 15e. & dans le 16e. siécle. Les Histoires de l'Ancien & du Nouveau Testament étoient représentées, ou pour parler le langage de ce tems-là, étoient *jouées par personnages*, sur des Théatres publics. J'ai une de ces Comédies imprimée à Paris en 1541, sous ce titre: *Sensuit le mistere de la Passion de notre Seigneur Jesus-Christ Nouvellement reveu & corrigé oultre les precedentes impressions. Avec les additions faictes, par tres-eloquent & sçientificque Docteur Maistre Johan Michel. Lequel Mistere fut joué à Angiers moult triumphammant. Et dernierement à Paris. Avec le nombre des personnages qui sont à la fin dudit livre. Et sont en nombre*

CXLI. Cette Piéce est divisée en *quatre journées*. La premiere commence par la Prédication de Saint Jean-Baptiste, & finit par son enterrement. Le sujet de la seconde est exprimé en ces termes: *Ci commence la seconde journée du mistere de la passion de Jesu-Christ, & commencent les Apôtres faisans une recapitulation des faitz de Jesus traictez en la premiere journée, neanmoins la fille de la Chananée pourra commencer la journée, en parlant comme une demoniacle jusques à ce que bonne silence soit faicte.* Cette journée finit par une Scéne précedée de cette Remarque: *Ici va Jesus sur l'anesse, & y a quatre des Apôtres qui vont devant, & Judas la meine par le licol, & les autres Apôtres vont après.* Voici l'Argument de la troisiéme journée: *Ci commence la tierce journée du mistere de la passion de Jesue-Christ & est à entendre que Jesus vient sur l'anesse jusques au parc & s'assemblent tous les Juifz en plusieurs bandes pour aller au devant de lui avec rameaulx verds, & a l'entrée du parc y aura enfans chantans mélodieusement jusques a ce que bonne silence soit faicte en lieu de prologue.* A la tête de la derniere Scéne on trouve ces paroles: *Ici s'en va Anne & Maucourant Messagier à l'Hôtel de Pilate où il trouvera Caiphe & les Pharisiens & Scribes qui meinent Jesus.* La quatriéme journée a ce titre: *Ci* 1672.

1672. *commence la quarte journée du mystere de la Passion, & est a noter que les tyrans de Anne & de Caiphe meinent nostre Seigneur moult rudement, & les evesques, pharisees & scribes & aultres Juifs, & les suivent les ungs devant & les autres après, & Judas qui les voit de loing commence.*

François I. le restaurateur des Lettres, favorisoit ces représentations, & y assistoit même quelquefois. Personne ne s'étoit encore hazardé de travailler pour le Théatre, selon les régles des Anciens. On étoit réduit à ces misérables Piéces, qui s'étoient multipliées à l'infini. *Il ne seroit jamais fait*, dit du Verdier dans sa *Bibliotheque Françoise*(1), *si je voulois inserer ici tous les écrits qui ont été publiez soubz le titre* MYSTERES, *tant le nombre en est grand. C'étoient des histoires & ieux qu'on souloit representer & reciter publiquement sur eschafaut.*

Le succès qu'eut le *Mystére de la Passion* donna lieu à la représentation des *Actes des Apôtres*. Cette Comédie est divisée en deux parties. La premiere est intitulée, *le premier volume des Catholiques œuvres & Actes des Apôtres redigez en escript par Saint Luc Evangeliste & Historiographe deputé par le*

(1) Page 900. Voyez aussi pages 327, 899, & 1186.

Saint Esperit, Icelluy Saint Luc escripuant 1671.
a Theophile, Auecques plusieurs Histoires en icelluy inserez des gestes des Cesars ...... Le tout veu & corrige & deuement selon la vraie vérité, Et ioué par personnages à Paris en l'hostel de Flandres l'an mil cinq cens XLI. *Avec Privilege du Roi.* C'est l'Ouvrage que M. Sloane vous a communiqué. M. de Saint-Evremond eut la curiosité de le voir, & nous le parcourûmes ensemble. Le Public lira avec plaisir les extraits que vous en avez tirés pour votre SUPPLEMENT (1).

On se préparoit à faire jouer en 1542. *le Mystére de l'Ancien Testament*, avec la permission du Roi & du Prévôt de Paris; mais le Procureur Général s'y opposa. Il représenta au Parlement d'une maniére très-vive & très-forte les desordres causés par ces *Jeux*. Voici quelques traits de son Discours, tirés des Registres du Parlement.

» Depuis trois ou quatre ans en ça (2) » les Maîtres de la Passion ont entrepris de » faire jouer & représenter le *Mystére de la* » *Passion*, ce qui a été fait; & parce qu'il

(1) Voyez le SUPPLEMENT du DICTIONNAIRE *Historique & Critique* à l'Article CHOQUET (*Louis*)

(1) EXTRAIT *des Registres du Parlement du Vendredy 9. Décembre l'an* 1541.

1672. » s'eſt trouvé qu'ils y ont fait gros gain ; » ſont venus aucuns particuliers gens non-» lettrez, ni entendus en telles affaires, & » gens de condition infame, comme un Me-» nuſier, un Sergeant à Verge, & un Ta-» piſſier, & autres, qui ont fait jouer les » *Actes des Apoſtres*, en iceux commis plu-» ſieurs fautes, tant aux feintes qu'au lieu, & » pour allonger le temps ont fait compoſer, » dicter & adjouſter pluſieurs choſes apo-» cryphes, quoi que ſoient contenues es » Actes des Apoſtres, & fait durer trois ou » quatre journées, afin d'exiger plus d'argent » du peuple ; & en entremettant à la fin » ou au commencement du ieu farces laſci-» ves & des mocqueries, en ont fait durer » leur ieu l'eſpace de ſix ou ſept mois, d'où » ſont advenus & adviennent ceſſations de » ſervice divin, refroidiſſement de charitez » & aumoſnes, adulteres & fornications » infinies, ſcandales, deriſions & mocque-» ries.

» Et pour les déclarer en premier lieu par » le menu, dit que pendant leſdits ieux, & » tant qu'ils ont duré, le commun peuple » dés huit à neuf heures du matin és jours » de Feſtes delaiſſoit ſa Meſſe Paroiſſiale, » Sermon & Veſpres pour aller eſdits ieux » gader ſa place, & y être juſqu'à cinq heu-» res du ſoir : ont ceſſé les Prédications, car

n'euſſent

» n'eussent eu les Prédicateurs qui les eust 1672.
» escoutez. Et retournant desdits jeux, se
» mocquoient hautement & publiquement
» par les ruës desdits ieux & des ioueurs,
» contrefaisant quelque langage impropre
» qu'ils avoient oüi desdits ieux ou autre
» chose mal faite, criant par dérision que
» *le Saint-Esprit n'avoit point voulu descen-*
» *dre*, & par d'autres mocqueries. Et le plus
» souvent les Prestres des Paroisses pour
» avoir leur passe-temps d'aller esdits ieux,
» ont delaissé dire Vespres les jours de Fes-
» tes, ou les ont dites tout seuls dés l'heu-
» re de midy, heure non accoustumée : &
» mesme les Chantres ou Chappellains de
» la Sainte Chappelle de ce Palais tant que
» lesdits ieux ont duré, ont dit Vespres les
» jours de Festes à l'heure de midy, & en-
» core les disoient en poste & à la legere
» pour aller esdits ieux....

Il remarque que » tant les Entrepreneurs
» que les Ioueurs sont gens ignares & non
» lettrez qui ne savent ny A. ny B. qui n'ont
» intelligence non seulement de la Sainte
» Ecriture, *immò*, ny d'Ecritures propha-
» nes. Sont les ioueurs artisans mechani-
» ques, qui ne savent lire ny escrire, & qui
» oncques ne furent instruits ny exercez en
» Theatres & lieux publics à faire tels actes,
» & d'avantage n'ont langue diserte ny lan-

1672. » guage propre, ny les accens de prononciation decente, ny aucune intelligence de » ce qu'ils dient : tellement que le plus souvent advient que d'un mot ils en font trois; » font point ou pause au milieu d'une proposition, sens ou oraison imparfaite; font » d'un interrogant un admirant, ou autre » geste, prolation ou accent contraires à » ce qu'ils dient, dont souvent advient derision & clameur publique dedans le » Theatre mesme, tellement qu'au lieu de » tourner à édification, leur ieu tourne à » scandale & derision.....

Que » ce néanmoins un nommé le Royer, » un vendeur de poisson, un Tapissier, un » Menusier & quelques autres leurs compagnons ont de nouveau entrepris de faire » iouer l'année prochaine *le Vieil Testament*; » & veulent faire desormais un ordinaire » desdits ieux pour exiger argent du peuple......... Davantage y a plusieurs choses au Vieil Testament qu'il n'est expedient declarer au peuple, comme gens » ignorans & imbecilles, qui pourroient » prendre occasion de Iudaïsme à faute d'intelligence.

On voit par là les inconveniens qu'il y auroit à représenter les vérités de la Religion, même dans des Piéces de Théatre régulières, comme le remarque M. de Saint-

Evremond. *Mais posons*, ajoûte-il, *que nos* 1672.
Docteurs abandonnent toutes les matiéres saintes à la liberté du Théatre; faisons en sorte que les moins dévots les écoutent avec toute la docilité que peuvent avoir les personnes les plus soumises: il est certain que de la doctrine la plus sainte, des actions les plus Chrétiennes, & des vérités les plus utiles, on fera les Tragédies du monde qui plairont le moins. La raison qu'il en donne, c'est que l'*Esprit de notre Religion est directement opposé à celui de la Tragédie: l'humilité & la patience de nos Saints sont trop contraires aux vertus des Héros que demande le Théatre.* Il croit que les Histoires du VIEUX TESTAMENT, s'accommoderoient beaucoup mieux à notre Scéne: mais il craint que leur représentation ne leur fît perdre de leur autorité, & ne diminuât la vénération qu'elles nous doivent inspirer. Il dit ensuite, que bien que la PHARSALE, ne soit pas comparable à l'ENEIDE, les *idées que nous donne Lucain des grands hommes, sont véritablement plus belles, & nous touchent plus que celles que Virgile nous donne des Immortels. Celui-ci*, ajoûte-il, *a revêtu ses Dieux de nos foiblesses, pour les ajuster à la portée des hommes: celui-là, élève ses Héros jusqu'à pouvoir souffrir la comparaison des Dieux:*

1672. Victris causa Diis placuit, sed victa Catoni.

Dans Virgile, les Dieux ne valent pas des Héros. Dans Lucain, les Héros valent des Dieux. M. de Saint-Evremond remarque que la Tragédie des Anciens *auroit fait une perte heureuse en perdant ses Dieux, avec ses Oracles, & ses Devins;* que c'étoit par là qu'*on voyoit régner au Théatre un esprit de superstition & de terreur, capable d'infecter le genre humain de mille erreurs, & de l'affliger encore de plus de maux.* En effet, la Tragédie consistant, comme elle faisoit, en des mouvemens excessifs de *crainte* & de *pitié*, c'étoit faire du Théatre *une école de frayeur & de compassion, où l'on apprenoit à s'épouvanter de tous les périls, & à se désoler de tous les malheurs.* Cet *esprit d'épouvante* & *de lamentation* amolissoit le courage, & causoit même quelquefois la déroute des Armées. Il est vrai qu'Aristote ayant connu le préjudice que cela pourroit faire aux Athéniens, crut y remédier en établissant une certaine *purgation, que personne jusqu'ici n'a entendue*, & qu'il semble n'avoir *pas bien comprise lui-même:* mais Monsieur de Saint-Evremond trouve qu'il est *ridicule de former une science qui donne sûrement la*

maladie, pour en établir une autre qui travaille incertainement à la guérison. Il releve, après cela, l'avantage de nos représentations sur celles de l'Antiquité, & fait voir qu'elles n'ont pas les mêmes inconvéniens : les mouvemens de pitié & de crainte y sont beaucoup mieux ménagés ; l'amour même, qu'on y a mêlé, les perfectionne, pourvû qu'on en sache faire un bon usage. Il ajoûte que notre Tragédie a du moins cet avantage, que les Dieux n'y causent point de crimes, & qu'on a la liberté d'y inspirer de l'horreur pour le vice, & de l'amour pour la vertu. Il finit en nous marquant l'idée qu'il a de la Tragédie, & qu'il appelle *un sentiment hardi & nouveau* C'est qu'*on doit rechercher à la Tragédie, devant toutes choses, une grandeur d'ame bien exprimée, qui excite en nous une tendre admiration. Il y a dans cette sorte d'admiration*, dit-il, *quelque ravissement pour l'esprit, le courage y est élevé, l'ame y est touchée.* 1671.

Il écrivit aussi dans ce temps-là des Réfléxions *sur les caractéres des Tragédies* (1). Il les commence par une particularité assez remarquable. *J'ai eu dessein autrefois*, dit-il, *de faire une Tragédie, & ce qui me faisoit le plus de peine, c'étoit de me défendre d'un*

(1) Tom. III. pag. 162.

1672. *sentiment secret d'amour-propre, qui nous laisse renoncer difficilement à nos qualités pour prendre celles des autres. Il me souvient que je formois mon caractére sans y penser, & que le Héros descendoit insensiblement au peu de mérite de* SAINT-EVREMOND, *au lieu que* SAINT-EVREMOND, *devoit s'élever aux grandes vertus de son Héros. Il étoit de mes passions comme de mon caractére; j'exprimois mes mouvemens voulant exprimer les siens. Si j'étois amoureux, je tournois toutes choses sur l'Amour; si je me trouvois pitoyable, je ne manquois pas de fournir des infortunes à ma pitié: je faisois dire ce que je sentois moi-même: & pour comprendre tout en peu de mots, je me représentois sous le nom d'autrui.* Il conclut de là qu'il ne faut pas blâmer quelques Héros de nos Tragédies de *verser des pleurs, qui devoient couler seulement en quelques endroits:* ce sont les larmes des Poëtes, qui *trop sensibles de leur naturel, ne peuvent résister à la tendresse qu'ils se sont formée.* Il remarque ensuite, qu'il faut également ménager l'affliction du Héros & la tendresse des Spectateurs, & exprimer la passion d'une maniére qui ne soit ni trop violente, ni trop ingénieusement recherchée. Il est surpris que dans un temps où l'on tourne toutes les Piéces de Théatre sur l'Amour, on en ignore si fort la nature & les

mouvemens. Il explique ses trois principaux mouvemens, *aimer*, *brûler*, *languir*; & fait voir que nos meilleurs Poëtes Tragiques *employent une passion pour une autre*; mettent de la *douleur* où il ne faut que de la *tendresse*; & du *désespoir* où il ne faut que de la *douleur*. 1672.

Un Auteur lui ayant demandé son sentiment sur une de ses Tragédies (1), il lui répondit qu'elle lui plairoit assez, s'il avoit *un peu ménagé les larmes de son Héroïne*, mais qu'*il la fait pleurer avec excès*. Il montre comment il faut ménager les mouvemens de douleur & de désespoir, & finit en louant M. Corneille d'avoir si bien entendu la nature, & de l'avoir si heureusement exprimée.

Le DISCOURS qu'il composa *sur les Historiens François* (2), ne sauroit être lû avec soin, par ceux qui s'attachent à écrire l'Histoire. Il y remarque que nos Historiens ont un *mérite si médiocre*, qu'il avoit crû d'abord qu'*on devoit attribuer ce défaut à notre Langue*; mais qu'il étoit revenu de cette pensée, en faisant réflexion sur les Traductions excellentes qu'on nous a données, & s'étoit trouvé obligée de croire que *la* 1673.

(1) Tom. III. pag. 173.
(2) *Ibid.* pag. 180.

1673. *médiocrité de notre génie se trouve au dessous de la majesté de l'Histoire.* Il ajoûte, que quand même il y auroit parmi nous quelques génies assez élevés, il leur manqueroit encore d'autres choses, qui sont en trop grand nombre pour se pouvoir rencontrer dans une même personne. Un stile pur & noble ne suffit pas; il faut qu'un Historien ait une parfaite connoissance de la Cour & des affaires; qu'il sache à fonds les loix, l'état de la Religion, & en particulier tout ce qui regarde le métier de la guerre. Il prouve tout cela par un assez long détail; & remarque à l'égard de ce dernier article, que le célébre Grotius après avoir si bien réussi dans tout le reste de son HISTOIRE DES PAYS-BAS, *n'a pû maintenir dans les esprits l'admiration qu'il avoit causée*, aussitôt qu'il a *fallu ouvrir le champ de la guerre, quand il a fallu parler du mouvement des armées, venir à la description des siéges, & au récit des combats.* Il fait voir ensuite que les Historiens Latins *ont sû mêler admirablement les diverses connoissances* dont il a parlé; & que cela vient, de ce qu'au lieu que *chaque Profession fait aujourd'hui un attachement particulier*, il n'y a *guére eu de grands personnages à Rome, qui n'ayent passé par les dignités du Sacerdoce, qui n'ayent été du Sénat, & tirés du Sénat pour commander*

les armées. Il admire la beauté de leur Narration, & la véhemence de leurs Harangues. 1673.
Mais il s'attache particuliérement à développer l'art infini qui se trouve dans leurs *Eloges.* Ils *assemblent des qualités, comme opposées, qu'on ne s'imagineroit pas se pouvoir trouver dans une même personne ; & trouvent de la diversité* dans celles *qui paroissent tout-à-fait les mêmes.* Ils ne se contentent pas de peindre les vertus & les vices ; ils marquent encore de la différence entre chaque vertu & chaque vice. Si, par exemple, ils font le portrait de quelque homme ambitieux & hardi ; ou modéré & prudent ; ils décrivent quelle étoit l'espéce d'ambition & de courage, ou de modération & de prudence qu'il a eue.

Dans les REFLEXIONS SUR NOS TRADUCTEURS (1), il fait d'abord l'éloge des Traductions de Monsieur d'Ablancourt ; mais non pas tant pour être exactes & fidelles, qu'à cause de la force & de la justesse de son expression. Il croit néanmoins qu'*il a l'obligation de ces avantages au discours des Anciens, qui réglent le sien :* il ne trouve pas les mêmes beautés dans ses Préfaces & dans ses Lettres, où il suit son *propre génie.* Il marque ensuite l'utilité des Traductions ; mais

(1) Tom. III. pag. 205.

1673. il ajoute, que le simple talent de Traducteur n'est pas fort estimable, s'il n'est soutenu par d'autres qualités. *Je puis estimer beaucoup*, dit-il, *les Versions d'Ablancourt, de Vaugelas, de Du Ryer, de Charpentier, & de beaucoup d'autres, sans faire grand cas de leur esprit, s'il n'a paru par les Ouvrages qui viennent d'eux-mêmes.* Il examine la Traduction que Brebeuf a faite de la PHARSALE, & celle que Segrais nous a donné de l'ENEIDE; & de là, il prend occasion de parler *du peu de mérite du bon Enée. Quand Virgile*, dit-il, *le dépeint si dévot, il doit lui attribuer une dévotion pleine de confiance, qui s'accommode avec le tempéramment des Héros, non pas un sentiment de Religion scrupuleux, qui ne subsiste jamais avec la véritable valeur.* Il ne sauroit souffrir que *le fils de Vénus, assuré par Jupiter de son bonheur & de sa gloire future, n'ait de piété que pour craindre les dangers, & pour se défier du succès de toutes les entreprises.* Il remarque que *les Dieux abandonnent à Enée toutes les matières de pleurs; mais si tôt qu'il y a une grande résolution à prendre, ou une exécution difficile à faire, ils ne se fient ni à sa capacité, ni à son courage; & ils font presque toujours ce qu'ailleurs les grands Hommes ont accoutumé d'entreprendre & d'exécuter.* C'étoit *un pauvre Héros dans le Paganisme, qui pourroit*

être un grand Saint chez les Chrétiens, fort 1673.
propre à nous donner des miracles, & plus digne Fondateur d'un Ordre, que d'un Etat. Il compare les *caractéres* d'Homére avec ceux de Virgile; & finit, en observant que *la Poësie de Virgile* doit avoir de grandes beautés, *puisque, malgré la vertu des Héros d'Homére, & le peu de mérite des siens, les meilleurs Critiques ne trouvent pas qu'il lui soit inférieur.*

Monsieur le Comte d'Olonne, Mon- 1674.
sieur de Vineuil, l'Abbé d'Effiat, & deux ou trois autres, furent éxilés de la Cour en 1674. pour avoir parlé du Roi avec trop de liberté. Dès que Monsieur de Saint-Evremond sut la disgrace de M. d'Olonne, il lui témoigna combien il en étoit touché; & ayant ensuite appris qu'il avoit eu permission de quitter Orléans, où il avoit été d'abord relegué, & de se retirer dans sa Terre de Montmirel près de Villers-Cottrets, il lui écrivit une seconde Lettre (1) où il lui conseille d'être en garde contre le chagrin, dans un temps où il n'étoit pas en son pouvoir de goûter la joye. Il lui donne des avis sur le choix des plus excellens vins, & des viandes les plus saines & les plus délicates, & lui dit de ne s'attacher qu'aux livres qui peuvent détourner son es-

(1) Tom. III. pag. 135.

1674. prit de toute pensée triste & sérieuse, & lui donner des sentimens de plaisir. Dans cette vûe, il croit que PETRONE, LUCIEN, & DON QUICHOTTE, doivent être préférés à SENEQUE, à PLUTARQUE, & à MONTAGNE même. Il prévient en même temps une objection que Monsieur d'Olonne auroit pû lui faire. » Vous me direz peut-être, *dit-il*, que je » n'ai pas été d'une humeur si enjouée dans » mes malheurs, que je le parois dans les » vôtres, & qu'il est malhonnête de don- » ner toutes ses douleurs à ses maux, lors- » qu'on garde son indifférence & sa gaité » même pour ceux de ses amis. J'en demeu- » rerois d'accord avec vous, si j'en usois de » la sorte: mais je puis dire, avec vérité, que » je ne suis guére moins sensible à votre éxil, » que vous-même; & la joye que je vous » conseille, est à dessein de m'en attirer » quand je vous aurai vû capable d'en re- » cevoir. Pour ce qui regarde mes malheurs, » si je vous ai paru plus triste que je ne vous » parois aujourd'hui, ce n'est pas que je le » fusse en effet. Je croyois que les disgraces » éxigeoient de nous la bienséance d'un air » douloureux, & que cette mortification » apparente, étoit un respect dû à la volonté » des supérieurs, qui songent rarement à » nous punir sans dessein de nous affliger. » Mais sachez que sous de tristes dehors &

» une contenance mortifiée, je me suis don- 1674.
» né toute la satisfaction que j'ai sû trouver
» en moi-même, & tout le plaisir que j'ai
» pû prendre dans le commerce de mes
» amis.

Lorsque le Marquis de Croissi étoit Ambassadeur à la Cour d'Angleterre, Monsieur de Saint-Evremond le pria d'écrire en sa faveur à Monsieur Colbert son frere. Monsieur Colbert répondit ingénûment, qu'*ayant contribué à la disgrace de Monsieur de Saint-Evremond, & s'étant toujours opposé à son retour, il ne pouvoit pas en parler autrement au Roi; que cependant il ne feroit pas fâché qu'il revînt, & qu'il ne s'opposeroit point aux sollicitations que d'autres pourroient faire pour lui.* Si Monsieur le Tellier avoit eu les mêmes sentimens, Monsieur de Saint-Evremond auroit bien-tôt vû finir sa disgrace : mais ce Ministre ne parut avoir aucune disposition favorable pour lui.

Hortence Mancini, Duchesse de Mazarin, vint en Angleterre dans ce temps-là. 1675.
Elle étoit niéce du Cardinal Mazarin, & héritiere des biens immenses qu'il avoit laissés Il l'avoit mariée en 1661. au Duc de la Meilleraye, à condition qu'il porteroit le nom & les armes de Mazarin. C'étoit un des plus riches Seigneurs de la Cour, & cette seule considération détermina le Cardinal à

1675. lui donner sa niéce. Madame Mazarin avoit l'esprit vif & pénétrant, les sentimens nobles & élevés, les maniéres libres & aisées, des attraits & des charmes qui touchoient les plus insensibles. Pendant les cinq premieres années de son mariage, elle se conduisit avec tant de régularité & de sagesse, qu'elle faisoit l'admiration de toute la Cour. Mais Monsieur Mazarin n'étoit pas né pour une personne si accomplie. Il avoit toutes les qualités opposées à celles de Madame Mazarin. Des sentimens bas & rempans; l'humeur sombre, farouche & contrariante; l'esprit rempli de superstition & de fanatisme; toujours environné d'une troupe de Moines, de Dévots & de Dévotes, avec qui il dissipoit ses grandsbiens. *Madame Mazarin*, dit M. de Saint-Evremond (1), *a reçu de sa mauvaise fortune la contrainte de demeurer avec Monsieur Mazarin. Le supplice du vivant attaché avec le mort, n'est pas plus cruel que celui du sage lié nécessairement avec son contraire, & c'est la cruauté que Madame Mazarin a été obligée de souffrir pendant cinq ans. Obsédée le jour, effrayée la nuit* (2), *fatiguée de voyages sur voyages*

(1) *Réponse au* Plaidoyé *de M. Erard*, Tome V. pag. 234, 235.

(2) Cela se rapporte à ce qu'il avoit dit au-

faits mal-à-propos; assujettie à des ordres extravagans & tyranniques, ne voyant que des observateurs ou des ennemis; &, ce qui est le pire dans les conditions infortunées, malheureuse sans consolation. Toute autre se seroit défendue de l'oppression, par une résistance déclarée. Madame Mazarin voulut échaper seulement à ses malheurs, & aller chercher au lieu de sa naissance (2), *avec ses parens, la sûreté & le repos qu'elle avoit perdu.* 1675.

Elle passa en Italie en 1668. & après y avoir séjourné deux ans, elle fit un voyage en France, pour tâcher d'obtenir une pension de Monsieur Mazarin. Le Roi lui en fit donner une de vingt-quatre mille livres, dont elle ne jouit pas long-temps. Aussitôt qu'elle l'eut obtenue, elle retourna en Italie, & y demeura jusqu'en 1672. que Ma-

paravant, pag. 218, 219. *Elle attendoit le repos des nuits, qui ne se refuse pas aux misérables, pour suspendre le sentiment de leurs maux; mais ce soulagement n'étoit point pour elle. A peine ses beaux yeux étoient fermés, que Monsieur Mazarin, qui avoit le Diable présent à sa noire imagination; que cet aimable Epoux éveilloit sa bien-aimée pour lui faire part . . . . . . vous ne devineriez jamais, Messieurs, pour lui faire part de ses visions nocturnes. On allume des flambeaux, on cherche par-tout, Madame Mazarin ne trouve de Phantôme que celui qui avoit été auprès d'elle dans son lit.*

(2) Rome.

1675. dame la Connétable Colonne sa sœur, prit la résolution de s'éloigner de son mari. Madame Mazarin l'accompagna jusqu'en France, & se retira ensuite dans les Etats du Duc de Savoye (1). Elle choisit Chambery pour le lieu de sa retraite; & il y avoit trois ans qu'elle y étoit, lorsqu'on lui proposa de venir en Angleterre. Le Duc de Savoye, qui avoit eu dessein de l'épouser (2), & qui lui avoit donné tant de marques de sa faveur, venoit de mourir. *Ce Prince* (3) *avoit eu pour elle un sentiment commun à tous ceux qui la voyoient. Il l'avoit admirée à Turin, & cette admiration avoit passé dans l'esprit de Madame de Savoye, pour un véritable amour. Une impression jalouse & chagrine, produisit un procédé peu obligeant pour celle qui l'avoit causée, & il n'en fallut pas davantage pour obliger Madame Mazarin à sortir d'un Pays où la nouvelle Régente étoit absolue. S'éloigner d'elle, & s'approcher de Madame la*

(1) Voyez les MEMOIRES *de Madame la Duchesse Mazarin*, dans le ME'LANGE *curieux des meilleures Piéces attribuées à Monsieur de Saint-Evremond*, Tom. II. pag. 44. & suiv.

(2) MEMOIRES *de Madame la Duchesse Mazarin*, pag. 53.

(3) M. de Saint-Evremond, dans l'ORAISON *funébre de Madame la Duchesse Mazarin*, Tome V. pag. 251, 252.

Duchesse d'York, ne fut qu'une même réso- 1675.
lution.

Il est vrai que Madame Mazarin déclara qu'elle alloit en Angleterre pour voir Madame la Duchesse d'York sa parente (1) : cependant, vous soupçonnez, Monsieur, que ce n'étoit qu'un prétexte, & qu'on a voulu cacher le véritable motif de ce voyage. Vos soupçons sont très-bien fondés : mais pour développer ce mystere, il faut vous rappeller la situation où se trouvoit alors la Cour d'Angleterre.

Je vous ai déja parlé du pouvoir que la Duchesse de Portsmouth avoit sur l'esprit de Charles II. L'indolence naturelle de ce Prince, & la passion qu'il avoit pour les femmes, le livroient à ses Maîtresses, & Madame de Portsmouth étoit la Maîtresse favorite. Elle le gouvernoit suivant les inspirations de la Cour de France. Le Roi d'Angleterre oubliant les véritables intérêts de son Royaume & les siens propres, devint honteusement le pensionnaire de Louis XIV. Les Partisans de la Liberté exclus des emplois:

(1) Marie d'Este, Duchesse d'York, étoit petite fille de Laure-Marguerite Mazarini Martinozzi, sœur de Hieronime Mazarini Mancini, mere de Madame la Duchesse Mazarin. Ainsi Madame Mazarin avoit le germain sur Madame la Duchesse d'York.

1675. & du maniement des affaires, chercherent plusieurs moyens d'affranchir leur Patrie de cet infame commerce; & après les avoir employés inutilement, ils reconnurent enfin que le seul parti qu'il y avoit à prendre, étoit de faire disgracier Madame de Portsmouth, & de mettre à sa place une personne dont ils pussent s'assurer. Ils jetterent les yeux sur Madame la Duchesse Mazarin. Elle surpassoit Madame de Portsmouth en esprit & en beauté, & Charles II. l'avoit fait demander en mariage lorsqu'il étoit dans les Pays étrangers.

Ce Prince étant allé à Fontarabie pendant qu'on négocioit la Paix entre la France & l'Espagne, fit prier le Cardinal Mazarin de lui accorder une entrevûe: mais le Cardinal qui craignoit le Parlement d'Angleterre, refusa de le voir, & consentit seulement de s'aboucher avec le Marquis d'Ormond (1). Ce Seigneur n'oublia rien pour

(1) *Le Roi d'Angleterre...... fut réduit à prendre l'expédient qu'il lui parut que le Cardinal vouloit. Ce fut que le Marquis d'Ormond allant un jour vers Saint Jean de Luz, rencontra le Cardinal Mazarin sur son chemin à l'isle de la Conférence, & que se joignant à lui, il l'entretint des intérêts de Sa Majesté Britannique.* HISTOIRE de la Paix conclue sur la Frontiere de France & d'Espagne entre les deux Couronnes, l'an 1659. &c. *page 66. de l'édition de Cologne. 1667.*

l'engager à favoriser les intérêts de son Maître ; & entr'autres choses, il lui proposa le mariage de ce Prince avec Hortense Mancini sa niéce. Mais le Cardinal qui ne voyoit aucun jour au rétablissement du Roi d'Angleterre, rejetta cette proposition. Charles II. ne se rebuta point. Ayant appris que le Cardinal étoit allé à Toulouse au devant du Roi, il y envoya Monsieur Berkely, ensuite Comte de Falmouth. Monsieur Berkeley s'adressa à Monsieur de Saint-Evremond, qui le présenta au Cardinal ; mais ce Ministre regardant toujours Charles II. comme fugitif & dépouillé de ses Etats, lui refusa une seconde fois sa niéce. Cependant, lorsqu'il le vit rétabli sur le Trône de ses ancêtres, il tâcha de renouer cette affaire. Pour y mieux réussir, il engagea la Reine d'Angleterre à passer la mer, sous prétexte d'aller féliciter le Roi son fils sur son heureux rétablissement ; mais en effet, pour l'assurer que le Cardinal étoit disposé à lui accorder sa demande. Charles II. regarda ce changement comme un surcroît de bonheur que la fortune lui préparoit. Les charmes de Mademoiselle Mancini, & une Dot de vingt millions, étoient de puissans attraits. Mais ses Ministres s'opposerent à ce mariage, qui auroit pû prévenir tous les désastres qui arriverent ensuite en Angleterre. Monsieur de Saint-Evremond n'a pas oublié 1675.

1675. une circonstance si glorieuse à Madame Mazarin. *Elle avoit des charmes*, dit-il (1), *qui pouvoient engager les Rois à la rechercher par amour, & des biens capables de les y obliger par intérêt. Une conjoncture favorable venant à s'unir à ces grands motifs, le Roi de la Grande Bretagne la fit demander en mariage; & le Cardinal, plus propre à gouverner des Souverains, qu'à faire des Souveraines, perdit une occasion qu'il rechercha depuis inutilement. La Reine mere du Roi d'Angleterre, se chargea elle-même de la négociation: mais un Roi rétabli se souvint du peu de considération qu'on avoit eu pour un Roi chassé, & on rejetta à Londre les propositions qui n'avoient pas été acceptées à Saint Jean-de-Luz.*

Madame Mazarin arriva en Angleterre sur la fin de l'année 1675. La santé de Madame de Portsmouth se trouvoit alors fort dérangée, & le Roi n'avoit plus pour elle les mêmes empressemens. Madame Mazarin lui plut infiniment. Il lui donna d'abord une pension de quatre mille livres sterling; & elle l'eût bien-tôt emporté sur Madame de Portsmouth, si s'élevant au-dessus des foiblesses de son sexe, elle avoit sû régler

(1) ORAISON *funebre de Madame la Duchesse Mazarin*, Tom. IV. pag 240, 241.

les mouvemens de son cœur. Monsieur le 1676.
Prince de Monaco vint en Angleterre dans ce temps-là. Il étoit jeune, bien fait, plein de ces empressemens, de ces petits soins qui plaisent si fort aux Dames. Il conçut une violente passion pour Mazadame Mazarin, & Monsieur de Saint-Evremond s'apperçut bien-tôt qu'elle n'y étoit pas insensible. Comme il savoit le secret du voyage de cette Duchesse, & qu'il y prenoit même quelque intérêt, il n'oublia rien pour prévenir une liaison si fatale. Il lui en représenta vivement les conséquences : mais comme ce qu'on lit fait quelquefois plus d'impression qu'un entretien passager, il lui adressa un petit DISCOURS *sur l'Amitié* (1), où il s'insinuoit adroitement dans sa confiance. Il fait voir d'abord jusqu'où va la force de l'amitié, par l'exemple d'Agesilas, Roi des Lacédémoniens, qui recommandant l'affaire d'un de ses amis à un autre, souhaitoit qu'il le trouvât innocent, à quelque prix que ce fût. Cette action lui paroît d'autant plus remarquable, qu'il croit que l'*éloignement qu'il y a de l'empire à la sujetion, ne laisse pas former cette union des volontés qui est nécessaire pour bien aimer*. Il observe que *la liaison ordinaire qui se trouve entre les Rois & leurs*

(1) Tom. III, pag. 356.

1676. *Courtisans, n'est qu'une liaison d'intérêt.* Il marque les raisons qui obligent les Princes à se faire cette espèce d'amis & de confidens qu'on appelle *Favoris*, & montre combien est délicate & dangéreuse la situation d'un Favori. Il passe de-là à des considérations plus particuliéres sur l'amitié ; & après avoir fait l'éloge de cette vertu, il se félicite d'avoir sû gagner la confiance de ses amis. *Comme je n'ai*, dit-il, *aucun mérite éclatant à faire valoir, je pense qu'il me sera permis d'en dire un, qui ne fait pas la vanité ordinaire des hommes ; c'est de m'être attiré pleinement la confiance de mes amis ; & l'homme le plus secret que j'aye connu en ma vie, n'a été plus caché avec les autres, que pour s'ouvrir davantage avec moi. Il ne m'a rien celé tant que nous avons été ensemble, & peut-être qu'il eût bien voulu me pouvoir dire toutes choses lorsque nous avons été séparés. Le souvenir d'une confidence si chere, m'est bien doux : la pensée de l'état où il se trouve, m'est plus douloureuse. Je me suis accoutumé à mes malheurs, je ne m'accoutumerai jamais aux siens ; & puisque je ne puis donner que de la douleur à son infortune, je ne passerai aucun jour sans m'en affliger, je n'en passerai aucun sans me plaindre.* (1)

(1) Il y a lieu de croire que M. de Saint-Evremond parle de M. Fouquet, qui étoit alors

Monsieur de Saint-Evremond remarque 1676.
ensuite, que la véritable amitié doit être exempte de toute dissimulation, & qu'elle n'est pas moins incompatible avec une justice rigoureuse, qu'avec une sagesse trop circonspecte. Il ne trouve pas mauvais que les amis *ayent des opinions différentes;* mais il voudroit que la dispute fût *une conférence pour s'éclaircir, & non pas une contestation qui aille à l'aigreur.* Il juge néanmoins qu'on ne doit pas avoir des sentimens trop opposés sur la Religion, & que *celui qui rapporte tout à la raison, & celui qui soumet tout à l'autorité, s'accommoderont mal-aisément ensemble.* Il ajoute, que rien ne seroit comparable à une liaison d'amitié avec *une femme belle, spirituelle, raisonnable,* si on pouvoit s'assurer de sa durée; & il croit qu'on n'a exclu les femmes du maniement des affaires, que *par le peu de sûreté que l'on trouvoit en leur cœur, foible, incertain, trop assujetti à la fragilité de la nature. De quoi ne seroient pas,* dit-il, *venues à bout Madame de Chevreuse, la Comtesse de Carlisle, la Princesse Palatine, si elles n'avoient pas gâté par leur cœur, tout ce qu'elles auroient pû faire par leur esprit* (2). Il fait voir que les erreurs du

Prisonnier dans la Citadelle de Pignerol, où il mourut en 1680.

(1) Anne de Gonzague de Mantoue, fille du

1676. cœur ſont bien plus dangéreuſes que les extravagances de l'imagination : il rapporte ce que lui diſoit un jour Mademoiſelle de l'Enclos, *qu'elle rendoit graces à Dieu tous les ſoirs de ſon eſprit, & le prioit tous les matins de la préſerver des ſottiſes de ſon cœur;* & après avoir loué Madame Mazarin ſur ſa beauté & ſur l'élévation de ſon eſprit, qui lui faiſoit mépriſer la fauſſe galanterie & les diſcours fades & ennuyeux des autres femmes, *joignez, Madame*, ajoute t-il, *joignez le mérite du cœur à celui de l'ame & de l'eſprit : défendez ce cœur des* rendeurs de petits ſoins (1) ; *de ces gens empreſſés à fermer une porte & une fenêtre, à relever un gand & un évantail. L'Amour ne fait pas de tort à la réputation des Dames; mais le peu de mérite des Amans les deshonore. Vous m'offenſeriez, Ma-*

Duc de Nevers, & femme d'Edouard Prince Palatin; & Marie de Rohan, fille du Duc de Montbazon, qui épouſa en ſecondes noces Claude de Lorraine Duc de Chevreuſe, eurent beaucoup de part aux cabales qui ſe formerent contre la Cour de France en 1650, 1652, & 1653. La Comteſſe de Carliſle, fille du Duc de Northumberland, n'eut pas moins de part aux affaires d'Angleterre, ſous Charles premier. Elle animoit les Parlementaires, & les portoit à prendre des meſures qui déconcertoient la Cour.

(1) Voyez la Carte de Tendre, dans le premier Tome de la CLELIE.

dame

dame, continue-t-il, *si vous pensiez que je fusse ennemi de la tendresse : tout vieux que je suis, il me fâcheroit d'en être exempt. On aime autant de temps qu'on peut respirer. Ce que je veux dans les amitiés, c'est que les lumiéres précedent les mouvemens, & qu'une estime justement formée dans l'esprit, aille s'animer dans le cœur, & y prendre la chaleur nécessaire pour les amitiés, comme pour l'amour. Aimez donc, Madame, mais n'aimez que des sujets dignes de vous. Si mes souhaits avoient lieu, vous seriez ambitieuse, & gouverneriez ceux qui gouvernent les autres. Devenez maîtresse du monde, ou demeurez maîtresse de vous : non pas pour passer des jours ennuyeux dans cette inutilité séche & triste, dont on a voulu faire de la vertu ; mais pour disposer de vos sens avec empire, & ordonner vous-même de vos plaisirs.* 1676.

Toutes ces insinuations ne produisirent aucun effet. Madame Mazarin, oubliant le rang qu'elle devoit tenir à la Cour de la Grande-Bretagne, s'attacha si fortement au Prince de Monaco, que le Roi en perdit patience ; & poussa même son ressentiment jusqu'à lui ôter sa pension. Monsieur de Saint-Evremond l'a raillée finement sur sa légereté dans les Vers suivans, qu'on auroit de la peine à entendre sans la clef que je

1676. viens de donner. Après lui avoir dit (1):

Vous êtes adorée en cent & cent climats,
Toutes les Nations sont vos propres Etats;
Et de petits Esprits vous nomment vagabonde (2),
Quand vous allez régner en tous les lieux du monde.

Il ajoute,

Il ne vous restoit plus qu'à regner sur les mers;

(1) Tom. IV, pag. 223.
(2) Racine & Pradon donnerent presqu'en même temps (en 1677.) chacun une Tragédie sur le sujet de *Phedre & Hippolyte.* La Piéce de Pradon, quoique fort inférieure à celle de Racine, ne laissa pas d'avoir d'abord un grand nombre de partisans: ce qui donna lieu à des cabales, & à plusieurs écrits satiriques. Madame Des Houlieres fit la critique de la *Phedre* de Racine dans un Sonnet que l'on crut être de M. le Duc de Nevers, frere de Madame Mazarin: & on répondit par une autre sur les mêmes rimes, qui contenoit une sanglante Satire contre M. de Nevers, & contre Madame Mazarin. M. de Saint-Evremond fait allusion à ce dernier Sonnet, où Madame Mazarin est traitée de *vagabonde.* On l'attribua à Despréaux & à Racine.

Votre nouvel Empire embrasse l'Univers, 1677.

Et de nos Isles fortunées,

Vous pourriez des mortels régler les destinées :

Plus puissante aujourd'hui que n'étoient les Romains,

Vous feriez des sujets de tous les Souverains,

Si vous n'apportiez pas plus de soin & d'étude,

Pour votre liberté que pour leur servitude.

Cependant elle obtint le rétablissement de sa pension par le crédit de ses amis, & parut à la Cour avec éclat. Sa Maison étoit le rendez-vous ordinaire de tout ce qu'il y avoit de personnes de considération en Angleterre. Les grands Seigneurs, les Ministres étrangers, les Dames les plus qualifiées, s'y rendoient assidûment. Les honnêtes-gens y trouvoient un amusement agréable, & les Savans y apprenoient à devenir polis. Madame Mazarin s'étoit beaucoup attachée à la Lecture, pendant son séjour à Chamberi. M. l'Abbé de Saint Réal avoit l'honneur de l'entretenir tous les jours, & de lui lire les meilleurs Livres François & Italiens. Cet Abbé ne fut pas insensible à ses charmes. Pour s'insinuer dans ses bonnes graces, il lui suggera de donner l'Histoire de sa vie,

1677. & se chargea de la composer sur les particularités qu'elle lui fourniroit. Il accompagna cet Ouvrage d'une Lettre, où il fait l'éloge de cette Duchesse. Lorsque Madame Mazarin se détermina à passer en Angleterre, elle crut qu'il lui seroit avantageux de faire publier cet ouvrage ; & M. de Saint-Réal l'envoya à un de ses amis à Paris, qui le fit imprimer. Cette premiere édition est très-rare. J'ai eu l'exemplaire même de Madame Mazarin : il y avoit quelques corrections de la main de M. de Saint-Réal. Vous aviez crû, Monsieur, que Madame Mazarin avoit composé elle-même ses MEMOIRES (1) : mais je puis vous assûrer qu'elle n'en a fourni que la matiére. Elle n'écrivoit pas assez bien pour leur donner la forme.

M. de Saint-Réal accompagna Madame Mazarin en Angleterre ; & grossit, pendant quelque temps, le nombre des gens de Lettres, qui se rendoient chez elle. On s'y entretenoit sur toute sorte de sujets : on disputoit sur la Philosophie, sur l'Histoire, sur la Religion ; on raisonnoit sur les Ouvrages d'esprit & de galanterie, sur les Piéces de Théatre, les Auteurs anciens & modernes, l'usage de notre Langue, &c. Ces conversa-

(1) REPONSES *aux Questions d'un Provincial*, Tom. I. pag. 182.

tions donnerent occasion à M. de Saint-Evremond, de faire plusieurs Ouvrages, comme la DEFENSE *de quelques Piéces de Théatre de M. Corneille* (1), *les* REFLEXIONS *sur les Tragédies, & sur les Comédies Françoise, Espagnole, Italienne, & Angloise:* sur *les Opera*; la COMEDIE *des Opera*, la DISSERTATION *sur le Mot de* VASTE; & plusieurs autres Piéces, dont je parlerai dans la suite. 1677.

Dans les Réfléxions *sur les Tragédies* (2) il fait d'abord l'éloge des Tragédies de Corneille, & en préfére quelques-unes à toutes celles de l'Antiquité. Il ajoûte que les anciens Poëtes Tragiques *ont beaucoup mieux réüssi à exprimer les qualités de leurs Héros, qu'à dépeindre la magnificence des grands Rois; à former des caractéres*, qu'à découvrir les secrets mouvemens du cœur, & à rechercher le principe des actions, comme a fait notre Corneille. Il ne prétend pas néanmoins que *les Piéces de cet excellent Auteur soient les seules qui méritent de l'applaudissement sur notre Théatre.* Il avoue qu'on a été *touché* de la MARIANE de Tristan, de la SOPHONISBE de Mairet; de l'ALCYONE de du Ryer; du VENCESLAS de Ro-

(1) Tom. IV. pag. 45.
(2) Tom. III. pag. 219.

1677. trou ; du STILICON de Corneille le jeune ; de l'ANDROMAQUE & du BRITANNICUS de Racine ; & de plusieurs autres. Il dit après cela, que les *Tragédies des Italiens* sont si médiocres qu'*elles ne valent pas la peine qu'on en parle* ; & il remarque qu'il y a de *vieilles Tragédies Angloises* (1), où il ne faudroit que *retrancher* certaines choses, *pour les rendre tout-à-fait belles*. Il désapprouve la condescendance que les Poëtes Anglois ont pour le peuqle, lorsqu'ils font ensanglanter la Scéne ; & il finit en observant que si les François *reprochent assez justement aux Anglois de donner trop à leurs sens sur le Théatre*, ils doivent aussi *souffrir le reproche* que ceux-ci leur font de *passer dans l'autre extremité, quand ils admirent des Tragédies par de petites douceurs qui ne font pas une impression assez forte sur les esprits.*

Dans les Observations *sur nos Comédies* (2), il a soin d'avertir, dès le titre, que sa Critique ne regarde pas celles de Moliére, *où l'on trouve*, dit-il, *le vrai esprit de la Comédie.* A l'égard des autres Comédies

(1) M. de Saint-Evremond m'a dit qu'il avoit ici principalement en vûe le CATILINA & le SEJAN du fameux Ben. Johnson.

(2) Tom. III. pag. 225.

Françoises, il remarque, que quoique *la* 1677.
Comédie doive être *la représentation de la vie ordinaire, nous l'avons tournée tout-à-fait sur la galanterie, à l'exemple des Espagnols.* Il compare la Comédie Françoise avec l'Espagnole; & montre que nos Poëtes, en tirant des Espagnols la plûpart de leurs sujets, les ont *remplis de tendresses & de discours amoureux*, pour se conformer, à l'humeur & aux maniéres de leur Nation. Cela lui donne occasion de rapporter un bon mot, qu'il avoit oüi dire à la Princesse d'Isenghien. *Une femme de qualité Espagnole*, dit-il, *lisoit il n'y a pas long-temps, le Roman de* CLEOPATRE; *& comme après un long récit d'avantures, elle eut tombé sur une conversation délicate d'un Amant & d'une Amante également passionnés*; que d'esprit mal employé, *dit-elle*; à quoi bon tous ces beaux discours, quand ils sont ensemble! *C'est*, continue M. de Saint-Evremond, *la plus belle réfléxion que j'aye oüi faire de ma vie; & Calprenede, quoique François, devoit se souvenir qu'à des Amans nés sous un soleil plus chaud que celui d'Espagne, les paroles étoient assez inutiles en ces occasions.* Il trouve plus de régularité & de vraisemblance dans la galanterie des Comédies Françoises que dans celle des Piéces Espagnoles; ce qui vient encore de la différence des

1677. mœurs & des coûtumes de ces deux Nations. Enfin, il remarque que comme la Comédie *va purement à plaire*, il ne faut pas toujours s'y piquer d'une régularité trop exacte & trop rigoureuse.

M. de Saint-Evremond vient ensuite *à la Comédie Italienne* (1); & d'abord il avertit qu'il ne parlera point de l'AMINTE, du PASTOR FIDO, & des autres Comédies de cette nature-là; mais seulement de la Comédie qui se voit ordinairement sur le Théatre. *Ce que nous voyons en France sur celui des Italiens*, dit-il, *n'est pas proprement Comédie, puisqu'il n'y a pas un véritable plan de l'ouvrage; que le sujet n'a rien de bien lié; qu'on n'y voit aucun caractére bien gardé, ni de composition où le beau génie soit conduit au moins selon quelques régles de l'art. Ce n'est ici qu'une espéce de concert mal formé entre plusieurs Acteurs, dont chacun fournit de soi ce qu'il juge à propos pour son personnage: c'est à le bien prendre, un ramas de* Concetti *impertinens dans la bouche des Amoureux, & de froides Bouffonneries dans celle des* Zanis. Il avoue que les Bouffons sont inimitables; mais à la fin ils n'ennuyent pas moins que tous les autres personnages, qui sont toujours outrés à la reserve de celui

(1) Tom. III. pag. 231.

du Pantalon. *Au lieu d'Amans agréables*, 1677.
dit-il, *vous n'avez que des discoureurs d'amour affectés ; au lieu de Comiques naturels, des Bouffons incomparables, mais toujours Bouffons ; au lieu de Docteurs ridicules, de pauvres Savans insensés.* Il donne ensuite, en peu de mots, l'Histoire de la Tragédie & de la Comédie des Anciens Romains : il en marque l'origine, le progrès, & la décadence ; & après avoir observé combien le génie des Italiens est différent de celui de leurs Ancêtres, il fait l'éloge des Acteurs de la Troupe Italienne qui jouoient alors à Paris.

Après avoir parlé de la Comédie Italienne, M. de Saint-Evremond passe à *la Comédie Angloise* (1), & remarque qu'il n'y en a point qui se conforme plus à celle des Anciens pour ce qui regarde les Mœurs. *Ce n'est point*, dit-il, *une pure galanterie pleine d'avantures & de discours amoureux ; comme en Espagne & en France ; c'est la représentation de la vie ordinaire, selon la diversité des humeurs, & les différens caractéres des hommes.* Il remarque, qu'au sentiment des François, *ces caractéres se poussent trop loin*, comme *ceux qu'on voit sur notre Théâtre demeurent un peu languissans au*

(1) Tom. III. pag. 238.

1677. *goût des Anglois*; & que cela vient de ce que ceux-ci creusent trop dans un sujet; au lieu que les François d'ordinaire ne l'approfondissent pas assez. *A la vérité*, ajoûte-il, *je n'ai point vû de gens de meilleur entendement que les François qui considérent les choses avec attention, & les Anglois qui peuvent se détacher de leurs trop grandes méditations, pour revenir à la facilité du discours & à une certaine liberté d'esprit qu'il faut posséder toujours s'il est possible. Les plus honnêtes gens du monde, ce sont les François qui pensent & les Anglois qui parlent.* Il marque ensuite la différence qui se trouve entre les Comédies Angloises, & les Françoises; & fait voir que celles-là n'en sont pas moins belles ni moins agréables, pour n'être pas si réguliéres ni si exactes que celles-ci.

Monsieur de Saint-Evremond fit dans ce temps-là une IDYLE (1), dont il composa lui-même la Musique. Cette Piéce fut chantée chez Madame Mazarin, où il se trouva plusieurs personnes de distinction. La conversation roula ensuite sur les Comédies en Musique, & particuliérement sur les Opera, qui faisoient alors tant de bruit en France. M. de Saint-Evremond ne parla pas

(1) Tom. III. pag. 376.

fort avantageuſement de ces ſortes de compoſitions ; mais n'ayant pas eû le temps de dire tout ce qu'il en penſoit, il écrivit un Diſcours ſur les Opera, & l'adreſſa au Duc de Buckingham, qui avoit été de cette converſation. Mais avant que de donner une idée de cet Ouvrage, je ferai ici en abregé l'Hiſtoire de l'établiſſement de nos Opera. 1678.

Les OPERA, c'eſt-à-dire, les Piéces de Théatre en Muſique, accompagnées de Danſes, de Machines, & de Décorations, nous ſont venus d'Italie. Le Cardinal Mazarin avoit tenté de les introduire en France, & dès l'année, 1647. il fit venir des Comédiens de de-là les Monts, qui repréſenterent une Piéce en vers Italiens, intitulée ORPHEO E EURIDICE (1). Ce ſpectacle ne ſurprit pas moins par ſa nouveauté que par la beauté des voix, la variété des concerts, le changement des décorations le jeu ſurprenant des machines, & la magnificence des habits (2). Le ſuccès qu'eut cette Piéce, donna lieu d'en repréſenter une

(1) Voyez le Traité des *Repréſentations en Muſique anciennes & modernes*, par le Pere Meneſtrier, pag. 195. *& ſuiv.*

(2) Le Cardinal Mazarin fit la dépenſe de cet Opera, qui fut prodigieuſe. Voiture appelle cette Piéce, *la Comédie des Machines*, & il en fait l'éloge dans le SONNET qui commence, *Quelle docte Circé*, &c.

1678. semblable aux Nôces du Roi, sous le titre d'ERCOLE AMANTE, avec une Traduction Françoise à côté, en faveur de ceux qui n'entendoient pas l'Italien. Cela fit souhaiter qu'on travaillât à des Opera François : mais on manquoit de bons Musiciens, & de belles voix ; & on étoit d'ailleurs dans le préjugé, que les paroles Françoises n'étoient pas susceptibles des mêmes mouvemens & des mêmes ornemens que les Italiennes. Enfin, l'Abbé Perrin, qui avoit été Introducteur des Ambassadeurs auprès de Gaston Duc d'Orleans, entreprit de surmonter tous ces obstacles (1). Il composa une Pastorale, qu'il fit mettre en Musique par Cambert, Intendant de la Musique de la Reine Mere, & Organiste de Saint-Honoré. Elle fut chantée à Issy en 1659. & réussit si bien, que le Cardinal Mazarin en fit donner à Vincennes plusieurs représentations devant le Roi. *Ce fut*, dit Monsieur de Saint-Evremond, (2) *comme un essai d'Opera, qui eut l'agrément de la nouveauté : mais*, ajoûte-t'il, *ce qu'il y eut de meilleur encore, c'est qu'on y entendit des Concerts de Flûtes ; ce que l'on n'avoit pas entendu sur aucun Théatre depuis*

(1) Voyez le Pere Menestrier, *ubi suprà*. pag. 206. *& suiv.*

(2) Tom. III. pag. 294. Voyez aussi le Pere Menestrier, pag. 208, 209.

les Grecs & les Romains. Cette Piéce fut 1678.
ſuivie d'un autre en 1661. intitulée ARIADNE, dont les Vers, qui étoient de l'Abbé Perrin, ne furent pas trouvés fort bons. On en fit pluſieurs répétitions : mais la mort du Cardinal empêcha qu'elle ne fût jouée, & ſuſpendit, pour quelques années, le progrès des Opera naiſſans. Cependant l'Abbé Perrin n'oublioit rien pour venir à bout d'une entrepriſe dont les commencemens avoient été ſi heureux. Il obtint en 1669. des Lettres Patentes, pour l'établiſſement d'une *Académie des Opera en Langue Françoiſe* : mais ne pouvant fournir ſeul aux ſoins & à la dépenſe que demandoit un tel établiſſement, il s'aſſocia pour la Muſique avec Cambert ; pour les Machines avec le Marquis de Sourdeac ; & pour fournir aux frais néceſſaires, avec le nommé Champeron. Dès que cet accord fut conclu, ils firent venir de Languedoc les plus célébres Muſiciens, qu'ils tirerent des Egliſes Cathédrales, où il y a des Muſiques fondées. Cambert leur aſſocia les meilleures voix qu'il put trouver à Paris & ailleurs ; & l'on fit repréſenter ſur le Théatre de Guenegaud, l'Opera de POMONE en l'année 1671. Les Vers étoient de la façon de l'Abbé Perrin, & ils ne furent pas trouvés meilleurs que ceux de l'Ariadne. Cette Piéce fut repréſentée huit mois

1678. entiers avec un applaudissement universel : mais dans ce temps-là le Marquis de Sourdeac, sous prétexte, des avances qu'il avoit faites, s'empara du Théatre ; & pour se passer de l'Abbé Perrin, il eut recours à M. Gilbert, qui composa la Piéce intitulée LES PEINES ET LES PLAISIRS DE L'AMOUR, laquelle fut aussi représentée sur le Théatre de Guenegaud. Cependant Jean-Baptiste Lully, Florentin, Surintendant de la Musique du Roi, profitant de la division qui s'étoit mise entre les Associés de l'Opera, obtint, par le crédit de la Marquise de Montespan, que l'Abbé Perrin, moyennant une somme d'argent, lui céderoit son Privilége. Ce changement obligea Cambert de passer en Angleterre, où il mourut en 1677. Surintendant de la Musique de Charles II. Lully s'associa le Sieur Vigarani, Machiniste du Roi, & plaça son Théatre au jeu de Paume de Bel-air, où il donna au public en 1672. LES FESTES DE L'AMOUR ET DE BACCUS. C'étoit une Pastorale, composée des fragmens de différens Ballets, dont Lully avoit fait la Musique pour le Roi, sur les paroles de M. Quinault. Cette Piéce fut suivie des Opera de CADMUS, d'ALCESTE, DE THESÉE, d'ATYS (1),

(1) *Cadmus & Hermione*, fut représenté en

& de plusieurs autres, qu'il n'est pas besoin de nommer ici. 1678.

M. de Saint-Evremond commence ses Observations *sur les Opera*, (1) en déclarant ingénûment, qu'il *n'admire pas fort* ces sortes de représentations. *J'avoue*, dit-il, *que leur Magnificence me plaît assez, que les Machines ont quelque chose de surprenant, que la Musique en quelques endroits est touchante, que le tout ensemble paroît merveilleux : mais il faut m'avouer aussi que ces merveilles deviennent bien-tôt ennuyeuses ; car où l'esprit a si peu à faire, c'est une nécessité que les sens viennent à languir. Après le premier plaisir que nous donne la surprise, les yeux s'occupent & se lassent ensuite d'un continuel attachement aux objets.* Mais ce qu'il trouve de plus ridicule dans les Opera, c'est de *faire chanter toute la Piéce depuis le commencement jusqu'à la fin ; comme si les personnes qu'on représente, s'étoient ridiculement ajustées pour traiter en Musique, & les plus communes, & les plus importantes affaires de leur vie. Peut-on s'imaginer*, ajoûte-t-il, *qu'un Maître appelle son Valet, ou qu'il lui donne une commission*

1673. *Alceste ou le Triomphe d'Alcide*, en 1674. *Thesée*, en 1675. & *Atys*, en 1676.

(1) Tom. III. pag. 244.

1678 *en chantant ; qu'un ami fasse en chantant une confidence à son ami ; qu'on délibere en chantant dans un Conseil ; qu'on exprime avec du Chant les ordres qu'on donne, & que mélodieusement on tue les hommes à coups d'épée & de javelots dans un combat ?* Ce n'est pas qu'il veuille donner l'exclusion à toute sorte de Chant sur le Théatre. Tout ce qui regarde le service des Dieux s'est toujours chanté : la passion d'un Amant, l'irrésolution d'une ame combattue par divers mouvemens, & les autres sujets de cette nature sont assez propres pour le Chant : mais *tout ce qui est de la Conversation & de la Conférence ; tout ce qui regarde les intrigues, & les affaires ; ce qui appartient au conseil & à l'action, est propre aux Comédiens qui récitent, & ridicule dans la bouche des Musiciens qui le chantent. Les Grecs*, ajoûte-t-il, *faisoient de belles Tragédies où ils chantoient quelque chose ; les Italiens & les François en font de méchantes, où ils chantent tout.* Cela lui donne occasion de définir l'Opera, *un travail bizarre de Poësie & de Musique, où le Poëte & le Musicien également gênés l'un par l'autre, se donnent bien de la peine à faire un méchant Ouvrage.* Il montre comment on pourroit faire des Comédies, où l'on introduiroit des Danses & de la Musique, qui ne nuiroient en rien à la repré-

sentation.

ſentation. De ces réfléxions générales il paſſe 1678.
à des conſidérations ſur le différent génie de Lully, & de Cambert. Il compare les Opera des Italiens avec ceux des François; & croit que pour *la maniére de chanter*, qu'on appelle en France *Exécution*, aucune nation *ne ſauroit la diſputer à la nôtre*. Il examine la différente maniére de chanter des Italiens, & des Eſpagnols, & conclut qu'il *n'y a que le François qui chante*. Il appuye ſon ſentiment de l'autorité du fameux Luigi, qui *ne pouvoit ſouffrir que les Italiens chantaſſent ſes Airs, après les avoir oüi chanter à Monſieur Nyert, à Hilaire, à la petite la Varenne*; & qui *diſoit hautement* à Rome, que *pour rendre une Muſique agréable, il falloit des Airs Italiens dans la bouche des François.* Monſieur de Saint-Evremond reconnoît, en même temps: » Qu'il n'y a guére de gens qui » ayent la comprehenſion plus lente, & » pour le ſens des paroles, & pour entrer » dans l'eſprit du Compoſiteur, que les Fran» çois; qu'il y en a peu qui entendent » moins la Quantité, & qui trouvent avec » tant de peine la prononciation: mais après » qu'une longue étude leur a fait ſurmon» ter toutes ces difficultés, & qu'ils vien» nent à poſſéder bien ce qu'ils chantent, » rien n'approche de leur agrément. » Il vient enſuite aux Machines, & les con-

1678. damne. *Elles pourront*, dit il, *satisfaire la curiosité des gens ingénieux pour des inventions de Mathématique ; mais elles ne plairont guére au Théatre à des personnes de bon goût. Plus elles surprennent, plus elles divertissent l'esprit de son attention au discours ; & plus elles sont admirables, & moins l'impression de ce merveilleux laisse à l'ame de tendresse, & du sentiment exquis dont elle a besoin pour être touchée du charme de la Musique.* Il remarque, que l'Antiquité, qui *exposoit des Dieux à ses portes, & jusques à ses foyers*, n'en exposa néanmoins que fort rarement sur le Théatre. Les Italiens rétablirent en leurs Opera *des Dieux éteints dans le Monde :* & lorsqu'ils ont abandonné cet usage, qu'ils avoient *menagé avec retenue*, les François l'ont pris, & l'ont poussé *jusqu'à l'excès. Nous couvrons*, dit-il, *la terre de Divinités, & les faisons danser par troupes, au lieu qu'ils les faisoient descendre avec quelque sorte de ménagement, aux occasions les plus importantes.* » J'admire » Lully, *ajoûte-t-il*, aussi-bien pour la di» rection des Danses, qu'en ce qui touche » la voix & les instrumens : mais la consti» tution de nos Opera doit paroître bien ex» travagante à ceux qui ont le bon goût du » vraisemblable & du merveilleux. Cepen» dant, *poursuit il*, on court hazard de

» se décrier par ce bon goût, si on ose le 1678.
» faire paroître ; & je conseille aux autres,
» quand on parle devant eux de l'Opera,
» de se faire à eux-mêmes un secret de leurs
» lumiéres. Pour moi, qui ai passé l'âge &
» le temps de me signaler dans le monde
» par l'esprit des modes, & par le mérite
» des fantaisies, je me résous de prendre le
» parti du bon sens, tout abandonné qu'il
» est, & de suivre la raison dans sa disgrace,
» avec autant d'attachement que si elle
» avoit encore sa premiere considération.

Monsieur de Saint-Evremond trouvoit si plaisant, que tout, jusqu'aux conversations les plus familiéres & aux affaires les plus communes, se chantât dans les Opera, qu'il se divertit à composer une Comédie, intitulée les OPERA (1), où il introduit une jeune Fille, qui à force de lire & de chanter des Opera, ne parle jamais qu'en vers & qu'en chantant. Dans une des Scénes de cette Piéce, on trouve l'Examen des Opera qui avoient déja paru, comme *la Pastorale d'Issy*, POMONE, LES PEINES ET LES PLAISIRS DE L'AMOUR, ARIADNE, CADMUS, ALCESTE, THESE'E, ET ATHIS. C'est une Imitation de Cervantes, qui a fait entrer dans son DON

(1) Tom. III. pag. 259.

1678. QUICHOTTE, une Critique fine & judicieuse des plus célébres Romans de son temps. Monsieur de Saint-Evremond fait, en même-temps, l'éloge de Cambert, de Lully, & de Quinault.

J'ajouterai ici, que d'habiles Musiciens d'Italie, étant venus en Angleterre quelques années après, on voulut l'obliger à rétracter ce qu'il avoit dit à l'avantage des François, dans son Discours sur les Opera; & il fit là-dessus un petit Ecrit, sous le Titre d'ECLAIRCISSEMENT (1): mais c'est une ironie; il y confirme ce qu'il avoit avancé.

Voici comment il se trouva engagé à écrire sa DISSERTATION *sur le mot de* VASTE (2). Madame Mazarin ayant dit un jour, en louant le Cardinal de Richelieu, *qu'il avoit l'Esprit Vaste*, Monsieur de Saint Evremond soutint, que cette expression n'étoit pas juste: qu'ESPRIT VASTE se prenoit en bonne ou en mauvaise part, selon les choses qui s'y trouvoient jointes; qu'un *Esprit vaste, merveilleux, pénétrant*, marquoit une capacité admirable; & qu'au contraire un *Esprit vaste, & démesuré*, étoit un Esprit qui se perdoit en des pensées vagues, en de belles, mais vaines idées; en des des-

(1) Tom. IV. pag. 327.
(2) Tom. IV. pag. 1.

seins trop grands, & peu proportionnés aux moyens qui nous peuvent faire réussir. Après avoir longtemps disputé, ils convinrent de s'en rapporter à Messieurs de L'ACADEMIE FRANÇOISE. Monsieur l'Abbé de Saint-Réal, qui étoit alors à Paris, fût chargé de les consulter: & ces Messieurs décidérent en faveur de Madame Mazarin. Monsieur de Saint-Evremond s'étoit déja condamné lui-même, avant que cette Décision arrivât: mais quand il l'eut vûe, il composa une Dissertation, où il déclare, que *son désaveu n'étoit pas sincére; que c'étoit un pur effet de docilité, & un assujettissement volontaire de ses sentimens, à ceux de Madame Mazarin.* Il ajoute qu'*on peut disputer à Messieurs de l'Académie, le droit de régler notre Langue, comme il leur plaît. Il ne dépend pas des Auteurs*, dit-il, *d'abolir de vieux termes par dégoût, & d'en introduire de nouveaux par fantaisie; tout ce qu'on peut faire pour eux, c'est de les rendre maîtres de l'Usage, lorsque l'Usage n'est point contraire au jugement & à la raison. Il y a des Auteurs qui ont perfectionné les Langues, il y en a qui les ont corrompues; & il faut revenir au bon sens, pour en juger.* Il en donne des exemples: & revenant à l'Académie Françoise, *je reconnois*, poursuit-il, *la Jurisdiction de l'Académie: qu'elle décide, si* VASTE *est en usage, ou*

1678. *s'il ne l'est pas, je me rendrai à son Jugement; mais pour connoitre la force & la propriété du terme; pour savoir si c'est un blâme, ou une louange, elle me permettra de m'en rapporter à la Raison.* Après cela, il entre en matiére; & quittant l'*Opinion* qu'il avoit d'abord soutenue, & qui *lui paroissoit*, dit-il, *assez moderée*, il *nie* que VASTE puisse *jamais être une louange, & que rien soit capable de rectifier cette qualité.* Il soutient que le Grand, est une perfection dans les Esprits, le *Vaste*, toujours un vice; que l'étendue juste & réglée fait le Grand, & que la grandeur déméſurée fait le *Vaste*; & il le prouve par des autorités, tirées des meilleurs Ecrivains Latins. Il examine ensuite le GENIE VASTE, qu'on atrribue à Homere, & à Aristote; & l'ESPRIT VASTE, qu'on donne à Pyrrhus, à Catilina, à Charles-Quint, au Cardinal de Richelieu: & fait voir, par une discussion exacte, que les *beaux Ouvrages* de ces fameux Auteurs, & les *belles Actions* de ces grands Hommes; *doivent s'attribuer aux autres qualités de leur Esprit, & que leurs Erreurs & leurs desseins chimériques, doivent être imputés à ce qu'ils ont eu de Vaste.* C'est ainsi qu'un sujet sec & stérile, & qui ne sembloit promettre que de simples discussions grammaticales, changea de nature entre les mains

de Monſieur de Saint-Evremond, & devint un excellent morceau d'Hiſtoire, de Critique & de Littérature. 1678.

Le Duc de Nevers envoyoit ſouvent à Madame Mazarin, ſa ſœur, des Piéces de Poëſie de ſa façon. Il avoit beaucoup de talent pour la Poëſie; mais il s'abandonnoit trop à ſon enthouſiaſme, & ne châtioit pas aſſez ſes productions. Cependant il y avoit quelque choſe d'original dans ſes penſées, & dans le tour qu'il leur donnoit (1). Madame Mazarin ayant envoyé à Monſieur de Saint-Evremond, une EPITRE de Monſieur de Nevers, adreſſée à l'Abbé Bourdelot (2), & l'ayant prié de lui en dire ſon ſentiment; il répondit, qu'il *y avoit* (3) *dans ce petit Ouvrage des Vers auſſi élevés, qu'il en eût vû depuis long-temps dans notre*

(1) Voici le Portrait de M. le Duc de Nevers par M. de Callieres: *Il a*, dit-il, *un ſi beau génie pour toute ſorte de Poëſie, que quelque élevé qu'il ſoit par ſon rang, il en a mérité encore un plus conſidérable ſur le Parnaſſe, par la beauté de ſes Ouvrages. Ils ſont remplis de penſées & d'expreſſions nouvelles, heureuſes & hardies, qui les diſtinguent & leur font prendre l'eſſor par des routes inconnues avant lui.* DES BONS MOTS *& des bons Contes, de leur Uſage*, &c. pag. 338. & 339. de la ſeconde édition de Paris 1699.

(2) Tom. IV. pag. 81.

(3) *Ibid.* pag. 87. *& ſuiv.*

1678. *Langue. Ce qui me les fait estimer davantage*, dit-il, *c'est qu'il y a de la nouveauté & du bon-sens : ajustement difficile à faire. Car nos nouveautés ont souvent de l'extravagance ; & le bon-sens qui se trouve dans nos Ecrits, est le bon-sens de l'Antiquité plus que le nôtre. Je veux que l'esprit des Anciens nous en inspire ; mais je ne veux pas que nous prenions le leur même. Je veux qu'ils nous apprennent à bien penser ; mais je n'aime pas à me servir de leurs pensées. Ce que nous voyons d'eux avoit la grace de la nouveauté, lorsqu'ils le faisoient : ce que nous écrivons aujourd'hui, a vieilli de siécle en siécle, & est tombé comme éteint dans l'entendement de nos Auteurs. Qu'avons-nous à faire d'un nouvel Auteur, qui ne met au jour que de vieilles productions ; qui se pare des imaginations des Grecs, & donne au monde leurs lumiéres pour les siennes ? On nous apporte une infinité de Régles, qui sont faites il y a trois mille ans, pour régler tout ce qui se fait aujourd'hui ; & on ne considére point, que ce ne sont pas les mêmes sujets qu'il faut traiter, ni le même génie qu'il faut conduire, Si nous faisions l'amour comme Anacreon & Sapho, il n'y auroit rien de plus ridicule ; comme Terence, rien de plus bourgeois ; comme Lucien, rien de plus grossier. Tous les temps ont un caractére qui leur est propre, ils ont leur politique, leur intérêt,*

leurs

leurs affaires : ils ont leur morale, en quelque façon, ayant leurs défauts & leurs vertus. C'est toujours l'homme ; mais la nature se varie dans l'homme ; & l'art, qui n'est autre chose qu'une imitation de la nature, se doit varier comme elle. Nos sotises ne sont point les sotises dont Horace s'est moqué ; nos vices ne sont point les vices que Juvenal a repris : nous devons employer un autre ridicule, & nous servir d'une autre censure. 1678.

Après la Paix de Nimegue, Monsieur de Saint-Evremond écrivit au Roi une EPITRE en vers (1), où il lui demande indirectement son Retour : mais cela ne produisit encore rien. Le Comte d'Olonne ayant donné beaucoup de louanges à cette Piéce ; *Je ne sai pas*, lui répondit Monsieur de Saint-Evremond (2), *pourquoi vous admireriez mes vers, puisque je ne les admire pas moi-même, car vous devez savoir, qu'au sentiment d'un grand maître en l'Art Poëtique* (3), *le Poëte est toujours le plus touché de son ouvrage. Pour moi, je reconnois beaucoup de fautes dans le mien, que je pourrois corriger, si l'exactitude ne faisoit trop de peine à mon humeur, & ne consumoit trop de temps à une*

(1) Tom. IV. pag. 93.
(2) *Ibid.* pag. 99, 100.
(3) Aristote.

1678. *personne de mon âge. D'ailleurs, j'ai une excuse que vous recevrez, si je ne me trompe: les coups-d'essai ne sont pas souvent des chefs-d'œuvre, & les louanges que je donne au Roi, étant les premiéres véritables & sincéres que j'ai données, il ne faut pas s'étonner que je n'y aye pas trop bien réussi. Les vôtres pour moi ont une Ironie ingénieuse, dans laquelle je me suis vû un si grand maître autrefois, que le Maréchal de Clerembaut ne trouvoit que moi, capable de vous disputer le mérite de cette figure-là. Vous ne deviez pas vous en servir contre un homme qui en a perdu l'usage, & qui est autant votre serviteur que je le suis.*

1680. Il composa ensuite un petit Ouvrage (1), où il examine, pourquoi les plus grands hommes de l'Antiquité, Alcibiade, Agesilas, Alexandre, Scipion, César, ont eu si peu d'attachement pour les Femmes; pendant que Salomon, ce Roi si sage & si éclairé, a été insensible à tous autres charmes que les leurs. Il justifie la conduite de ce Prince; & appuye ses raisons de l'exemple de Syphax, d'Auguste, de Monsieur de Senecterre, & du Maréchal d'Estrées.

Cependant, ajoute-t-il, *malgré toutes ces autorités, j'estimerois beaucoup une personne*

(1) Tom. IV. pag. 111, 112.

qui auroit assez de force d'esprit, pour conserver le goût de la liberté jusqu'à la fin de ses jours. Ce n'est pas, qu'une pleine indépendance, soit toujours louable : de ces gens si libres & si détachés, se font les indifférens & les ingrats. Evitons l'assujettissement & la liberté : pour nous contenter d'une liaison douce & honnête, aussi agréable à nos amis qu'à nous-mêmes. Si on me demande plus que de la chaleur & des soins, pour les intérêts de ceux que j'aime ; plus que mes petits secours, tout foibles qu'ils sont, dans les besoins ; plus que la discrétion dans le commerce ; & le secret dans la confidence ; qu'on aille chercher ailleurs des Amitiés : la mienne ne sauroit fournir rien davantage. Il fait voir, après cela, les désordres que produit quelquefois ce qu'on appelle *Amitié*, & observe qu'il y a différentes espéces d'*Amis*, qui sont également dangereux & incommodes. Il donne le véritable caractére de l'Amitié ; & montre combien elle a été recommandée par les Philosophes, & par les honnêtes-gens de tous les temps, & de tous les siécles. Enfin, il marque les inconvéniens qui résultent d'un trop grand nombre d'Amis, tant par rapport à nous-mêmes, qu'à l'égard des personnes que nous faisons profession d'aimer. Madame Mazarin fit imprimer cette Piéce à Londre, en 1681. & l'intitula ma-

1680. licieusement, L'AMITIE' *sans Amitié*; *dédiée à Monsieur le Comte de Saint Albans.*

Monsieur de Saint-Evremond passoit les étés à Windsor avec la Cour, & y voyoit souvent Monsieur Vossius, que le Roi avoit fait Chanoine de Windsor en 1673. Madame Mazarin se plaisoit beaucoup à la conversation de ce savant homme : il mangeoit souvent chez elle, & elle lui faisoit des questions sur toutes sortes de sujets. Voici quelques traits du caractére de Vossius. Il entendoit presque toutes les Langues de l'Europe, & n'en parloit bien aucune. Il connoissoit à fond le génie & les coutumes des Anciens, il ignoroit les maniéres de son siécle. Son impolitesse se répandoit jusques sur ses expressions. Il s'exprimoit dans la conversation, comme il auroit fait dans un Commentaire sur Juvenal, ou sur Pétrone. Il publioit des Livres, pour prouver que la Version des Septantes est divinement inspirée, & il témoignoit par ses entretiens particuliers, qu'il ne croyoit point de Révélation. La maniére peu édifiante dont il est mort (1), ne nous permet pas de douter de ses sentimens (2). Et cependant, ce qui marque bien

(1) Isaac Vossius mourut le 21. de Février 1689.

(2) Le Dr. Hascard, Doyen de Windsor, s'étant allé visiter avec le Dr. Wickcart un des

la foiblesse de l'esprit humain, *il avoit une* 1680.
Crédulité imbécille pour tout ce qui étoit ex-

Chanoines, ne put jamais l'engager à communier, comme c'est l'usage de l'Eglise Anglicane, quelque fortement qu'il l'en pressât; jusqu'à lui dire que *s'il ne le vouloit pas faire pour l'amour de Dieu, qu'il le fist du moins pour l'honneur du Chapitre.* Voici encore un trait, qui montre le caractére d'esprit & les sentimens de Vossius. Un Anglois lui ayant un jour demandé ce qu'étoit devenu un homme de Lettres qu'il avoit vû autrefois chez lui, Vossius lui répondit brusquement, *est sacrificulus in pago, & rusticos decipit.* J'ajoûterai qu'un Savant, très-connu dans la République des Lettres, m'a appris qu'il avoit entre les mains une Lettre Latine, écrite par une personne qui s'étoit trouvée chez Vossius quand il mourut, dans laquelle il dit que le Dr. Hascard l'alla voir lorsqu'il étoit aux approches de la mort, & l'exhorta à communier; mais qu'il lui dit, *apprenez moi comment je pourrai obliger mes Fermiers à me payer ce qu'ils me doivent. Voilà ce que je voudrois que vous fissiez.* On ajoûte dans cette Lettre, que ces sortes de discours lui étoient ordinaires; & que François du Jon (qui mourut en 1677. âgé de quatre-vingt-huit ans; dans la maison de Vossius, & qui étoit son oncle maternel) étant malade, un Chanoine voulut lui donner la Communion; mais Vossius s'y opposa. *C'est,* lui dit-il, *un bel usage établi pour les pécheurs: mon oncle n'est rien moins que pécheur. C'est un homme sans vices.*

Voici les propres termes de cette Lettre:

» Cùm Decanus Windesoriensis illum in con-

1681. *traordinaire, fabuleux, éloigné de toute créance.* C'est l'idée qu'en donne Monsieur de Saint-Evremond (1), qui l'avoit assez pratiqué, pour le bien connoître.

Monsieur Justel se retira en Angleterre, avec sa famille, sur la fin de l'année 1681, pour y jouir de la Liberté de Conscience. Il obtint quelque temps après la charge de Bibliothéquaire du Roi. Cependant il ne laissoit pas de regreter les douceurs qu'il avoit perdues en quittant la France, & de s'en plaindre souvent. Cela donna occasion à Monsieur de Saint-Evremond de lui écrire une Lettre (2), où il défend la Religion Romaine en homme du monde, avec beaucoup d'esprit & de politesse, & sans entrer dans les subterfuges & les subtilités litigieuses des Controversistes. Il est vrai aussi, que

» finio mortis invisitaret, cumque urbanè invi-
» taret ad S. Cœnam, dixit Vossius : *doceto quo-*
» *modo possim colones meos compellere ad solvendas*
» *suas pensiones, hoc facito.* Quæ verba ne finistrè
» interpreteris, scias hoc quotidiani sermonis ge-
» nus ei nativum fuisse. Simile responsum dedit
» Canonico Windesoriensi, Francisco Junio S.
» Cœnam offerre cupienti : *Hoc speciosum insti-*
» *tutum pro peccatoribus, avunculus meus nihil*
» *minùs est quam peccator. Vitiis caret.*

(1) DISCOURS *à M. le Maréchal de Crequi*, &c. Tom. III. pag. 97, 98.

(2) Tom. IV. pag. 129.

ses raisonnemens sentent plus le Philosophe, 1681.
que le Théologien. Voici, par exemple, une des réfléxions qu'il fait, pour prouver la nécessité des Images. » Chacun sait, *dit-il*, » que Numa défendit toute sorte d'Images » dans les Temples des Romains, & sa Loi » fut religieusement observée assez long- » temps : mais il fallut revenir à la nature, » qui se passe avec trop de peine de la repré- » sentation des objets, lorsque les objets lui » manquent ; & les Livres de ce Législateur » ayant été trouvés par hasard dans son sépul- » chre, on jugea plus à propos de les brû- » ler, que de retourner à la sécheresse de » ces premiéres institutions. Les Peres n'ont » rien attaqué si vivement chez les Payens, » que les figures & les images : c'étoient des » *Dieux de bois & de pierre*, c'étoient des » *Divinités peintes, vains effets de la fantai-* » *sie, travail impie de la main des hommes.* » Il est vrai, qu'à peine le Paganisme fut-il » aboli, & la Religion Chrétiénne établie, » qu'on rappella l'usage des représentations » tant condamnées, & un grand Concile, » tenu peu de temps après, en ordonna » même la vénération (1).

Dans ce temps-là, Morin, homme d'une

(1) Le second Concile de Nicée, tenu l'an 787. par les intrigues de l'Imperatrice Iréne.

1682. naissance obscure, & qui n'avoit d'autre mérite que celui de grand joueur, apporta la Bassette en Angleterre. Il tailloit ordinairement chez Madame Mazarin, qui avoit beaucoup de passion pour ce jeu. Monsieur de Saint Evremond fit là-dessus quelques Piéces en Vers, où il se plaint que la Bassette avoit banni la lecture des bons Livres, & les agrémens de la conversation. Voici quelques uns de ces Vers, où vous trouverez le caractére des Savans, qui grossissoient alors la Cour de cette Duchesse (1).

Qu'est devenu le temps heureux
Où la raison d'accord avec vos plus doux vœux,
Où les discours sensés de la Philosophie
Partageoient les plaisirs de votre belle vie?

. . . .

Vossius apportoit un Traité de la Chine,
Où cette Nation paroît plus que divine;
Et vous auriez vû Rome en ses derniers écrits
Quarante fois au moins plus grande que Paris (2).

(1) Tom. IV. pag. 142. *& suiv.*

(2) M. Vossius étoit extrêmement prévenu en faveur de la Chine. Il prétendoit qu'en ce qui

1682.

Justel, plein des Leçons de la rare CRITIQUE.
Qui du VIEUX TESTAMENT *tout le fonds nous explique,*
Etoit venu chercher au bruit de votre nom;
Comment sans crainte, & sans dommage
On feroit imprimer quelque nouvel Ouvrage
Du trop savant Pere Simon (1).
*Leti, de Sixte-Quint vous présentoit l'*HISTOIRE,

regarde l'Esprit, les Arts & les Sciences, les Chinois l'emportoient sur tous les Européens. Son entêtement sur la grandeur & sur le nombre des habitans de l'ancienne Rome n'étoit pas moins extraordinaire.

(1) Le Pere Simon, Prêtre de l'Oratoire, avoit fait imprimer à Paris en 1678. son HISTOIRE *critique du Vieux Testament*; mais elle fut supprimée. Cependant il en passa deux Exemplaires en Angleterre, dont l'un fut envoyé par l'Auteur à M. Compton, Evêque de Londres, & l'autre à M. le Comte de Clarendon. Madame Mazarin emprunta celui-ci, & le fit copier par le sieur Milon, son Aumônier. C'est sur cette Copie qu'a été faite la premiere édition de Hollande de cet Ouvrage en 1680. M. Simon désespérant, après cela, d'obtenir un Privilége pour son HISTOIRE *critique du Nouveau Testament*, avoit dessein de l'envoyer à son bon Ami M. Justel, pour la faire imprimer à Londre.

1682. *Tout prêt à travailler pour votre gloire,*
Et vous pouviez tirer de son talent si beau
Un caractére tout nouveau (1).
Que sert à ces Messieurs leur illustre Science?
A peine leur fait-on la simple révérence;
Et les pauvres Savans interdits & confus,
Regardent Mazarin qui ne les connoît plus.
Tout se change ici-bas, à la fin tout se passe;
Les Livres de Bassets ont des autres la place,
Plutarque est suspendu, Dom Quichotte interdit,
Montagne auprès de vous a perdu son crédit,
Racine vous déplaît, Patru vous importune,
Et le bon La Fontaine a la même fortune.

1683. Il arriva une affaire en 1683. qui toucha beaucoup Madame Mazarin. Le Baron de Banier, Gentilhomme Suedois (2), devint éperdûment amoureux de cette Duchesse, & il n'en étoit pas maltraité. Le Prince Phi-

(1) *M. Leti*, Auteur de la VIE de *Sixte V.* & d'un grand nombre d'autres Ouvrages historiques & politiques, étoit à Londre dans ce temps-là.

(2) Fils du Général Banier.

lippe de Savoye, neveu de Madame Maza- 1683
rin, se battit en duel contre lui, & le blessa si dangereusement qu'il en mourut. Tout cela jetta Madame Mazarin dans une extrême désolation. Elle étoit inconsolable de la perte de son Amant, & craignoit que son neveu, obligé de subir un jugement, ne fût trouvé coupable, & ne perdît les Bénéfices dont il jouissoit en France. Elle fit tendre son appartement de noir, & à peine y vouloit-elle recevoir ses meilleurs amis. Enfin, elle parut si affligée que M. de Saint-Evremond ne douta point qu'elle ne se retirât en Espagne dans le Couvent où étoit Madame la Connétable sa sœur. Il avoit d'autant plus sujet de le croire, que le Duc de Mazarin avoit envoyé en Angleterre une femme de qualité de Provence, nommée Madame Du Ruz, qui avoit été autrefois auprès de Madame Mazarin (1), & qui faisoit alors tout ce qu'elle pouvoit pour entretenir sa douleur, & l'obliger à quitter l'Angleterre. Monsieur de Saint-Evremond, à qui l'éloignement de Madame Mazarin eût été insuportable, lui écrivit trois ou quatre Lettres, pour la consoler, & pour

(1) Voyez les MEMOIRES *de Madame Mazarin*, dans le *Mélange Curieux*, &c. Tom. II. pag. 63.

1683. la détourner d'un dessein si contraire à son bonheur. Il lui fit une peinture vive de toutes les incommodités des Couvens; & lui déclara que dans la disposition d'esprit où elle se trouvoit, il ne lui seroit pas possible de les supporter. » Encore, *lui dit-il* (1), si » vous étiez touchée d'une grace particu- » liére de Dieu, qui vous attachât à son » service, on excuseroit la dureté de votre » condition par l'ardeur de votre zéle, qui » vous rendroit tout supportable: mais je » ne vous trouve pas persuadée; & il vous » faut apprendre à croire celui que vous » allez servir si durement. Vous trouverez » toutes les peines des Religieuses, & ne » trouverez point cet époux qui les con- » sole. Tout époux vous est odieux, & dans » le Couvent & dans le monde. Douter un » jour de la félicité de l'autre vie, est assez » pour désespérer la plus sainte fille d'un » Couvent; car la Foi seule la fortifie, & la » rend capable de supporter les mortifica- » tions qu'elle se donne. Qui sait, Mada- » me, si vous croirez un quart-d'heure ce » qu'il faut qu'elle croye toujours pour » n'être pas malheureuse? Qui sait si l'idée » d'un bonheur promis, aura jamais la force » de vous soutenir contre le sentiment des

(1) Tom. IV. pag. 173. *& suiv.*

» maux présens? Il n'y a rien de plus rai- 1683.
» sonnable à des gens véritablement persua-
» dés, que de vivre dans l'austérité qu'ils
» croyent nécessaire pour arriver à la posses-
» sion d'un bien éternel; & rien de plus
» sage à ceux qui ne le sont pas, que de
» prendre ici leurs commodités, & de goû-
» ter avec modération tous les plaisirs où
» ils sont sensibles. C'est la raison pourquoi
» les Philosophes qui ont crû l'Immortalité
» de l'Ame, ont compté pour rien toutes
» les douceurs de ce monde; & que ceux
» qui n'attendoient rien après la mort, ont
» mis le souverain bien dans la volupté.
» Pour vous, Madame, vous avez une Phi-
» losophie toute nouvelle. Opposée à Epi-
» cure, vous cherchez les peines, les mor-
» tifications, les douleurs: contraire à So-
» crate, vous n'attendez aucune récompense
» de la vertu. Vous vous faites Religieuse,
» sans beaucoup de Religion: vous mépri-
» sez ce monde ici, & vous ne faites pas
» grand cas de l'autre. A moins que vous
» n'en ayiez trouvé un troisiéme fait pour
» vous, il n'y a pas moyen de justifier votre
» conduite.

» Il faut, Madame, il faut se persuader
» avant que de se contraindre: il ne faut
» pas souffrir sans savoir pour qui l'on souffre.
» En un mot, il faut travailler sérieusement

1683. » à connoître Dieu avant que de renoncer à
» soi-même. C'est au milieu de l'Univers que
» la contemplation des merveilles de la na-
» ture vous fera connoître celui dont elle
» dépend. La vûe du Soleil vous fera con-
» noître la grandeur & la magnificence de
» celui qui l'a formé : cet Ordre si merveil-
» leux & si juste, qui lie & entretient toutes
» choses, vous donnera la connoissance de
» sa Sagesse. Enfin, Madame, dans ce mon-
» de que vous quittez, Dieu est tout ou-
» vert & tout expliqué à nos pensées. Il est
» si resserré dans les Monastéres, qu'il se
» cache au lieu de se découvrir ; si déguisé
» par les basses & indignes figures qu'on lui
» donne, que les plus éclairés ont de la pei-
» ne à le reconnoître, &c.

Monsieur de Saint-Evremond représente ici Madame Mazarin comme un esprit fort ; & vous savez, Monsieur, que dans ses MEMOIRES on nous assûre que le Cardinal Mazarin s'étoit déja apperçu du penchant qu'elle avoit à l'irréligion. *Une des choses*, dit-elle, *sur lesquelles il étoit plus mécontent de nous* (1), *c'étoit la dévotion. Vous ne sauriez croire combien le peu que*

(1) C'est-à-dire, d'elle-même, de sa sœur, qui épousa ensuite le Connétable Colonne, & de son frere le Duc de Nevers.

nous en avions le touchoit. Il n'est point de 1683.
raisons qu'il n'employât pour nous en inspirer. Une fois entr'autres se plaignant de ce que nous n'entendions pas la Messe tous les jours, il nous reprocha que nous n'avions ni pieté ni honneur. » Au moins, *disoit-il*, si » vous ne l'entendez-pas pour Dieu, en- » tendez-la pour le monde (1). » Madame Mazarin étoit alors fort jeune, il ne faut pas douter que son indévotion ne s'accrût par la bigoterie & le fanatisme de son mari; & ne se fortifiât ensuite dans ses voyages, par le commerce qu'elle avoit avec des personnes de beaucoup d'esprit & de savoir, mais peu scrupuleuses sur la Religion. Ce n'étoit donc pas sans fondement que Monsieur de Saint-Evremond lui disoit qu'elle avoit besoin d'acquerir de nouvelles lumiéres, avant que de songer à devenir Religieuse. Mais elle n'exécuta point ce dessein: son neveu fut absous; & le temps ayant moderé sa douleur, elle ne pensa plus à quitter l'Angleterre.

Monsieur de Saint-Evremond fit dans ce temps-là quelques OBSERVATIONS *sur le goût & le discernement des François* (2). Il remarque d'abord, que *quoique le génie*

(1) MEMOIRES *de Madame la Duchesse Mazarin, Tome II. des Mélanges*, pag. 59.
(2) Tom. IV. pag. 205.

1683. *ordinaire des François paroisse assez médiocre, il est certain que ceux qui se distinguent parmi nous, sont capables de produire les plus belles choses : mais*, ajoûte t-il, *quand ils savent les faire, nous ne savons pas les estimer ; & si nous avons rendu justice à quelque excellent Ouvrage, notre légereté ne le laisse pas jouir long-temps de la réputation que nous lui avons donnée.* Il est surpris que dans une Cour aussi polie que celle de France, le bon & le mauvais goût, le vrai & le faux esprit, y soient, tour à tour, à la mode comme les habits. Il donne quelques exemples de cette inégalité, tant à l'égard des hommes que par rapport aux Ouvrages d'esprit ». Ce n'est pas, *ajoûte-t-il*, qu'il n'y
» ait en France des esprits bien sains, qui
» ne se dégoutent jamais de ce qui doit
» plaire, & jamais ne se plaisent à ce qui
» doit donner du dégoût: mais la multitu-
» de, ou ignorante, ou préoccupée, étouffe
» ordinairement le petit nombre des Con-
» noisseurs ». *Il n'y a point, de pays*, continue-t'il, *où la raison soit plus rare qu'elle est en France: quand elle s'y trouve, il n'y en a pas de plus pure, dans l'Univers. Communément tout est fantaisie, mais une fantaisie si belle, & un caprice si noble en ce qui regarde l'extérieur, que les Etrangers, honteux de leurs bon sens, comme d'une qualité grossiere, cherchent à se*

faire

faire valoir chez eux par l'imitation de nos 1683.
modes, & renoncent à des qualités essentielles, pour affecter un air & des manières qu'il ne leur est presque pas possible de se donner. Après avoir montré les avantages que la France tire de cette prévention: *Heureux donc*, dit-il, *ce caprice noble & galant, qui se fait recevoir de nos plus grands ennemis: mais nous devrions nous défaire de celui qui regne dans les Arts, & qui décide impérieusement des productions de l'esprit, sans consulter ni le bon goût, ni la raison.* Il fait voir ensuite, qu'il y a un défaut opposé à cette légereté, qui n'est pas moins déraisonnable; c'est de *nous attacher avec passion à ce qui s'est fait dans un autre temps que le nôtre, & d'avoir du dégoût pour tout ce qui se fait en celui où nous vivons.* Il finit, en marquant la disposition d'esprit qu'il faut avoir, pour *faire un sain jugement des hommes & de leurs ouvrages.* Il marque les avantages considérables que la France tire de cette prévention.

Madame Mazarin étant revenue d'une 1684.
grande maladie en 1684. dit un jour en riant, qu'elle seroit bien aise de savoir ce qu'on diroit d'elle après sa mort. Il n'en fallut pas davantage pour engager M. de Saint-Evremond à faire son Panégyrique,

1684. sous le titre d'ORAISON FUNEBRE (1). Il y parle de sa naissance, des personnes illustres qui l'avoient demandé en mariage; des motifs qui porterent le Cardinal à la donner au Duc de la Meilleraye, & du jugement qu'on fit de ce choix; de la dévotion imbécille & ridicule de ce Duc; des mauvais traitemens qu'il fit à Madame Mazarin & qui la forcerent enfin de le quitter; des voyages qu'elle fut obligée de faire, de son séjour à Chambery, de son arrivée en Angleterre, des applaudissemens qu'elle y reçut, & des agrémens qu'on trouvoit dans sa maison. *Madame Mazarin*, dit-il, *n'est pas plûtôt arrivée en quelque lieu, qu'elle y établit une maison, qui fait abandonner toutes les autres. On y trouve la plus grande liberté du monde; on y vit avec une égale discretion. Chacun y est plus commodément que chez soi, & plus respectueusement qu'à la Cour. Il est vrai qu'on y dispute souvent; mais c'est avec plus de lumiere que de chaleur. C'est moins pour contredire les personnes, que pour éclaircir les matiéres; plus pour animer les conversations, que pour aigrir les esprits. Le Jeu qu'on y joue est peu considerable, & le seul divertissement y fait jouer. Vous n'y voyez sur les visages ni la crainte de per-*

(1) Tom. IV. pag. 238.

dre, ni la douleur d'avoir perdu. Le désintéressement va si loin en quelques-uns, qu'on leur reproche de se réjouir de leur perte, & de s'affliger de leur gain. Le Jeu est suivi des meilleurs repas qu'on puisse faire. On y voit tout ce qui vient de France, pour les délicats; tout ce qui vient des Indes, pour les curieux; & les mets communs deviennent rares par le goût exquis qu'on leur donne. 1684.

Il composa ensuite deux petits discours *sur la Religion* (1) Dans le premier, il fait voir le malheur de ceux qui vivent dans le doute; l'avantage des véritables dévots, & les divers jugemens que l'on fait de ceux qui quittent le monde pour se mettre dans la retraite. Dans l'autre, il montre que *la Religion est le dernier de nos Amours*, & qu'un pécheur converti mêle ordinairement l'idée de ses passions usées, aux plus tendres sentimens de sa dévotion. Dans la *Lettre* qu'il écrivit alors *à une Dame galante qui vouloit devenir dévote* (2), il découvre les motifs qui portent ordinairement les femmes à devenir dévotes, & les ressorts secrets qui animent leur dévotion. Il donne ensuite plusieurs conseils à son amie, pour la diriger dans le nouvel état qu'elle alloit embrasser.

(1) Tom. IV. pag. 275, & 280.
(2) Tom. IV. pag. 284.

1685. Charles II. étant mort en 1685. M. de Saint-Evremond perdit la pension qu'il recevoit de ce Prince ; & comme il ne pouvoit pas s'assûrer de la faveur de Jacques II. quoique ce Prince lui eût toujours témoigné beaucoup de bonté, il pria ses amis de faire de nouveaux efforts pour obtenir son retour. Monsieur le Maréchal de Crequi lui conseilla d'écrire au Roi, & promit de rendre sa Lettre : mais elle n'eut pas plus d'effet que la précédente. Nous n'avons pas trouvé cette Lettre dans les papiers de M. de Saint-Evremond : mais voici celle qu'il écrivit en même temps à M. le Maréchal de Crequi.

» Je vous envoye, Monseigneur, la Lettre que vous m'avez conseillé d'écrire au Roi, & que vous m'avez promis si obligeamment de lui rendre. Vous y verrez un profond respect, & un repentir sincére d'une faute qui ne m'est connue que par la punition que j'en ressens. Mon châtiment seul me persuade mon crime : si je ne savois que le Roi ne châtie personne qui ne l'ait mérité, je serois encore à m'appercevoir que j'ai failli. Les mouvemens du cœur font perdre à l'esprit la netteté de ses lumiéres. Le zéle que je me sentois pour tout ce qui regarde le Roi, ne me laissoit pas croire que je le

» pûsse offenser. Un peu moins de confiance 1685.
» à mon zéle, & plus de précaution, m'au-
» roient fait demeurer en France, où j'au-
» rois eu l'honneur de vous voir ; ce qui
» eût fait le plus grand bonheur de ma vie.
» Mais il faut s'accommoder à l'état où l'on
» se trouve, sans chercher une vaine conso-
» lation dans le souvenir d'une condition
» passée. Après tout, je ne saurois me dire
» fort malheureux : si la fortune m'a ôté un
» peu de bien, elle m'a fait faire une épreuve
» glorieuse ; c'est de votre amitié, Monsei-
» gneur, que je trouve aussi vive & aussi
» animée après vingt-cinq ans d'absence,
» qu'elle pourroit l'être si j'avois l'honneur
» de vous voir à tout moment.

» Pour le conseil que vous me donnez
» de louer SA MAJESTE', vous me
» permettrez de ne le pas suivre. Votre af-
» fection vous figure que je pourrois don-
» ner un tour à ses louanges, qui ne lui
» déplairoit pas : mais je sai combien il est
» dangereux de louer un Prince, qui a plus
» de goût & de discernement, que ceux qui
» le louent n'ont d'esprit & de génie. La
» plûpart des louanges sont grossiéres, &
» elles dégoûtent ; affectées, elles déplaisent ;
» recherchées, elles ne conviennent pas
» assez au sujet : je serois tombé dans quel-
» qu'un de ces inconveniens-là, & j'aime

1685. » mieux ne louer point, que de louer mal.
» Il y a bien de la vanité à penser faire valoir des choses, qui ne se font valoir pleinement par elles-mêmes: elles n'ont besoin que d'être nommées, pour faire leur impression sur les esprits. Quand on en parle, je suis le premier à sentir les mouvemens qu'elles inspirent: mais je ne hazarde point des louanges, qui peut-être leur feroient tort; & je croi faire plus pour elles en évitant soigneusement de les gâter, que ne font les autres en cherchant curieusement à les embellir.

Monsieur de Saint-Evremond écrivit alors les Réfléxions *sur les Poëmes des Anciens*, & sur *le Merveilleux* qu'on y trouve (1). Il montre dans ce premier Ouvrage, que quelque admirables que soient les Poëmes d'Homere, on seroit néanmoins ridicule si l'on s'avisoit d'en faire de semblables dans notre siécle, où tout est changé, la Religion, la Politique, les mœurs, le goût, les maniéres. Dans l'autre Ouvrage, il remarque que *le Merveilleux* des Poëmes des Anciens, consideré purement en lui-même, n'est guére moins étrange que celui de la Chevalerie: il fait voir que les Poëtes ont remis ce qu'il y a de plus infame au ministére de leurs

(1) Tom. IV. pag 302. & 313.

Déesses & de leurs Dieux; & prend de-là 1685.
occasion de concilier deux choses que l'on dit communément, & qui paroissent opposées : l'une, que *la Poësie est le langage des Dieux*; & l'autre, qu'il *n'y a rien de plus fou que les Poëtes*.

M. Bernier vint en Angleterre dans ce temps-là. Il voyoit souvent M. de Saint-Evremond; & l'estime qu'ils avoient l'un & l'autre pour Gassendi, le restaurateur de la Philosophie d'Epicure, leur faisoit souvent tourner la conversation sur les Dogmes de cet ancien Philosophe. Cela donna occasion à M. de Saint-Evremond de composer un écrit (1), où il avoue que de toutes les opinions des Philosophes touchant le souverain-bien, il n'y en a point qui lui paroisse si raisonnable que celle d'Epicure, qui le fait consister dans la volupté. Il ajoute néanmoins qu'il n'est pas facile de bien savoir ce qu'il entendoit par le mot de *Volupté*; tant les sentimens des Anciens sont différens sur les mœurs de ce Philosophe. Il rapporte le jugement qu'en ont fait ses ennemis & ses partisans; & sans les croire absolument les uns ni les autres, il examine ce qu'on peut dire là-dessus de plus raisonnable. Il ne croit pas qu'Epicure ait voulu introduire une volupté austére & insensible,

(1) Tom. IV. pag. 367.

1685. qui consistât dans la mortification des sens. Une pareille volupté lui semble *plus dure que la vertu des Stoïques*; & il ne sauroit comprendre qu'un Philosophe *qui ne croyoit pas l'Immortalité de l'Ame*, & *ne connoissoit d'autres biens que ceux de ce monde*, ait voulu *mortifier ses sens*, & *se faire un ordinaire de pain & d'eau*, *pour arriver au souverain bonheur de la vie. Je m'étonne*, dit-il, *qu'on n'établisse pas la volupté d'un tel Epicure dans la Mort; car à considérer la misere de sa vie, son souverain bien devroit être à la finir.* Monsieur de Saint-Evremond pense qu'*Epicure étoit un Philosophe fort sage, qui selon les temps & les occasions, aimoit la Volupté en repos, ou la Volupté en mouvement;* & que *de cette différence de Volupté, est venue celle de la réputation qu'il a eûe.* Il remarque les grands changemens que la réflexion de l'âge produisent, dans nos opinions, aussi-bien que dans notre humeur; & conclut qu'*on ne doit pas s'étonner, que dans une si grande diversité de vûes & de mouvemens, Epicure qui a plus écrit qu'aucun autre Philosophe, ait traité differemment la même chose, selon qu'il peut l'avoir differemment pensée ou sentie.* Il croit donc qu'il faut le regarder autrement dans la jeunesse & la santé, que dans la vieillesse & la maladie. Dans la vigueur de son âge, il

jouir

jouit avec économie des plaisirs les plus vifs & les plus animés ; & lorsqu'il devint infirme & languissant, il ne rechercha plus que cette indolence & cette tranquillité d'esprit, qui fait le bonheur de la vieillesse. 1685.

Monsieur de Saint-Evremond adressa cet Ouvrage à M. Bernier. Quelques temps après, Mademoiselle de l'Enclos ayant souhaité de savoir, s'il étoit l'Auteur des REFLEXIONS *sur la Doctrine d'Epicure*, qu'on avoit imprimées à Paris sous son nom, il l'assûra qu'elles n'étoient point de lui. *Vous voulez savoir*, dit-il, *si j'ai fait ces* REFLEXIONS SUR LA DOCTRINE D'EPICURE, *qu'on m'attribue. Je pourrois m'en faire honneur : mais je n'aime pas à me donner un mérite que je n'ai point ; & je vous dirai ingénûment qu'elles ne sont pas de moi. J'ai un grand desavantage en ces petits Traités qu'on imprime sous mon nom. Il y en a de bien faits que je n'avoue point, parce qu'ils ne m'appartiennent pas ; & parmi les choses que j'ai faites, on a mêlé beaucoup de sottises, que je ne prens pas la peine de désavouer. A l'âge où je suis, une heure de vie bien ménagée, m'est plus considérable que l'intérêt d'une médiocre réputation. Qu'on se défait de l'amour propre difficilement ! Je le quitte comme Auteur ; je le reprens com-*

1685. *me Philosophe ; sentant une volupté secrette à négliger ce qui fait le soin de tous les autres.*

Ces *Refléxions sur la Doctrine d'Epicure*, que vous aviez crû être de Monsieur de Saint-Evremond (1), sont de Monsieur Sarasin ; vous les trouverez dans ses *Nouvelles Oeuvres*, imprimées à Paris en 1674 (2). Monsieur de Saint-Evremond envoya à Mademoiselle de l'Enclos, son Discours *sur la Morale d'Epicure*, & comme Monsieur Bernier venoit de mourir, il l'adressa à cette Dame, sous le nom de MODERNE LEONTIUM.

1686. En 1686, Monsieur le Comte de Sunderland, proposa au Roi de créer en faveur de Monsieur de Saint-Evremond, une charge de *Secretaire du Cabinet*. Elle devoit consister à écrire les Lettres particulieres du Roi aux Princes étrangers. Le Roi agréa la proposition de Mylord Sunderland ; mais Mr. de Saint-Evremond ne crut pas qu'il lui convint d'accepter cet emploi. Il ne laissa pas de témoigner à ce premier Ministre combien il lui étoit obligé de ses soins, & il le pria de remercier Sa Majesté de l'honneur qu'elle

(1) Voyez le DICTIONNAIRE *Historique & Critique*, à l'Article d'EPICURE. Rem. (2)

(2) Elles sont au commencement du premier Tome, sous le titre de *Discours de Morale*.

vouloit lui faire ; qu'il se seroit estimé heureux de pouvoir la servir, mais qu'à son âge il ne devoit penser qu'à bien ménager le peu de temps qui lui restoit encore à vivre, & à le passer dans le repos & dans la tranquillité. 1686.

Le DISCOURS qu'il composa alors *sur la Retraite* (1) contient plusieurs réflexions sur les défauts ordinaires aux vieilles gens, & les raisons qui les doivent porter à se retirer du monde. Il croit que de toutes les Retraites il n'y en auroit point de préférable à celle des Couvens, si on y *laissoit au corps les commodités nécessaires, & à l'esprit une raisonnable satisfaction*. Il souhaite qu'il y eût des Sociétés établies, où les honnêtes gens pûssent se retirer, après avoir rendu au public tous les services qu'ils étoient capables de lui rendre ; & où ils pûssent goûter la joye d'une Retraite pieuse, & le plaisir innocent d'une honnête & agréable Conversation. Il nous apprend qu'à la Prison de Monsieur Fouquet, Monsieur le Maréchal de Clerembaut *avoit la tête remplie de ces imaginations de Retraite* ; & j'ajoûte que pour lui, quoiqu'il soit » persuadé qu'il y a » des tems où rien n'est si sage que de se re» tirer : cependant il se remet de sa Retraite

(1) Tom. IV. pag. 364.

1686. » à la nature beaucoup plus qu'à la raison ». *C'est par ses mouvemens*, dit-il, *qu'au milieu du monde je me retire aujourd'hui du monde même. J'en suis encore pour ce qui me plaît: j'en suis dehors pour ce qui m'incommode. Chaque jour, je me dérobe aux connoissances qui me fatiguent, & aux conversations qui m'ennuyent: chaque jour je cherche un doux commerce avec mes amis, & fais mes délices les plus cheres de la délicatesse de leur entretien. De la façon que je vis, ce n'est ni une société pleine, ni une retraite entiere; c'est me réduire innocemment à ce qui m'accommode le plus. Dégouté du vice comme trop grossier, & blessé de la pratique de la vertu comme trop rude, je me fais d'innocentes douceurs qui conviennent au repos de la Vieillesse, & qui sont justement sensibles à proportion de ce que je puis encore agréablement sentir.*

1687. Madame la Duchesse de Bouillon étant venue en Angleterre en 1687, pour voir Madame Mazarin sa Sœur, Monsieur de la Fontaine lui écrivit une Lettre très-galante, & très-spirituelle. Madame de Bouillon pria Monsieur de Saint-Evremond d'y répondre, & cela lui attira une Lettre de Remerciement, de Monsieur de la Fontaine (1). On avoit tant d'estime en Angleterre pour cet

(1) Tom. IV. pag. 412, 413. & 429.

illustre Auteur, que Madame Harvey (1), le Duc de Devonshire, Mylord Montaigu, & Mylord Godolphin, ayant sû quelques années après qu'il ne vivoit pas fort commodément à Paris, résolurent de l'attirer à Londres (2), & s'engagerent à lui assûrer une subsistance honorable: & il y a apparence qu'il seroit venu, si les infirmités de la vieillesse ne l'en avoient empêché. 1687.

L'année suivante Monsieur de Saint-Evremond écrivit une Lettre à Monsieur le Févre, Docteur en Médecine à Londres, où 1688.

(1) Elisabeth Montaigu, veuve de M. le Chevalier Harvey, mort à Constantinople, où il avoit été envoyé en Ambassade par Charles II. Cette Dame avoit de l'esprit infiniment, & un génie propre à entrer dans les affaires d'Etat les plus délicates. Elle eut beaucoup de part aux divers changemens de Ministere, qui arriverent sous Charles II. & contribua plus que personne à faire venir en Angleterre Madame Mazarin; avec qui elle lia ensuite une très-forte amitié. Etant allée à Paris en 1683. M. de la Fontaine avoit souvent l'honneur de la voir chez Mylord Montaigu son frere, Ambassadeur d'Angleterre: & elle voulut bien lui donner le sujet de la Fable du RENARD ANGLOIS. M. de la Fontaine adressa cette Fable à Madame Harvey, & y fit entrer son éloge. Elle mourut en 1702.

(2) Voyez la LETTRE *de Mademoiselle de l'Enclos à Monsieur de Saint-Evremond*, Tome V. pag. 157.

1688. il donne son JUGEMENT sur les RELATIONS *de Siam* du Chevalier de Chaumont, du Pere Tachard, & de l'Abbé de Choisi, & sur le Livre de *Confucius* (1). On voit dans cette Piece qu'il n'avoit pas une idée fort avantageuse de ce Philosophe Chinois, ni de la Chine : mais il parle plus particulierement de ce pays-là, dans la *Lettre* qu'il écrivit alors à Monsieur Justel, au sujet de la Dispute de Monsieur Limborch avec le Juif Orobio (2) » Quel Pays, *dit-il*, que cette » Chine, à ce que j'ai appris du sincere & » judicieux Pere Couplet (3)? Point de blé à » Pekin, point de vin dans tout l'Empire, » point d'huile d'olive, point de beurre, » point d'huîtres! On y trouve de la Peintu- » re sans ombre, de la Musique sans parties; » des Palais de bois sans Architecture; beau- » coup de Sciences perdues, à ce que l'on » croit; une ignorance presque de toutes » choses, à ce qu'on voit; un Alphabet de » soixante-mille Lettres; une Langue toute » de monosyllables. Il n'y auroit point de » Géometrie, point d'Astronomie, si le zé- » le des Conversions n'y faisoit aller des Je- » suites, qui doivent la Tolerance de Dieu,

(1) Tom. IV. pag. 451.
(2) *Ibid.* pag. 454.
(3) M. de Saint-Evremond avoit vû le Pere Couplet en Angleterre.

» au Calendrier & aux Almanachs. Vous 1688.
» voyez qu'il manque bien des choses à ce » Pays si renommé : mais en récompense » la Morale y est bonne, la Politique excel» lente, le Peuple innombrable, les Sujets » obéïssans, & le plus grand des Empereurs » moderé.

Vous savez, Monsieur, qu'il parut en 1685. une VIE *de Monsieur le Vicomte de Turenne*, publiée sous le nom supposé de Monsieur du Buisson premier Capitaine, & Major du Regiment de Verdelin (1). La Maison de Monsieur de Turenne en fut si mécontente, qu'elle résolut de choisir un habile Ecrivain pour composer la Vie de ce grand Capitaine (2). Le Cardinal de Bouillon persuadé que Monsieur de Saint-Evremond qui avoit connu Monsieur de Turenne, s'étoit attaché à étudier son génie, le

(1) Voyez la RE'PONSE *aux Questions d'un Provincial*, Tom. I. pag. 224.

(2) Ce choix tomba sur M. l'Abbé Raguenet; mais son Ouvrage n'a point encore paru. Le Pere le Long dans sa BIBLIOTHEQUE *historique de la France*, n. 13657. nous apprend *que cette Histoire* manuscrite de M. de Turenne, a été *composée avec beaucoup de soin & d'exactitude sur les Mémoires de sa Famille & par son ordre.* Ainsi ce sera toute autre chose que la VIE *de Cromwel*, écrite par ce même Abbé; dans laquelle il n'y a guére moins de bévûes & de faussetés, que de périodes.

1688. pria de lui fournir quelques Mémoires dont on pût faire usage dans cette Vie. Monsieur de Saint-Evremond lui envoya une petite Piece (1), où il parle de la maniere dont Monsieur de Turenne s'étoit élevé au Commandement des Armées. Il marque l'estime particuliere que le Prince de Condé avoit pour lui ; & l'application avec laquelle il l'observoit, cherchant à profiter non seulement de ses Actions, mais de ses Discours. » Il me souvient, *dit-il*, qu'il lui demandoit » un jour, *quelle conduite il voudroit tenir* » *dans la guerre de Flandres*. Faire peu de » Siéges, *répondit Monsieur de Turenne*, » donner beaucoup de Combats. Quand » vous aurez rendu votre Armée supérieure » à celles des ennemis, par le nombre & par » la bonté des troupes, (ce que vous avez » presque fait par la Bataille de Rocroi); » quand vous serez bien maître de le campa- » gne, les villages vous vaudront des places: » mais on met son honneur à prendre une ville » forte, bien plus qu'aux moyens de con- » querir aisément une Province. Si le Roi » d'Espagne avoit mis en troupes ce qu'il lui » a coûté d'hommes & d'argent à faire des » Siéges & à fortifier des Places, il seroit » aujourd'hui le plus considerable de tous » les Rois ».

(1) Tome V. page 1.

Mr. de St. Evremond donne ensuite quelques exemples des grandes Actions de Monsieur de Turenne, & montre les services importans qu'il avoit rendus à la Cour, pendant les Guerres civiles. Il fait après cela quelques réfléxions sur son attachement au bien de l'Etat & à la gloire de sa Patrie, sur la réforme qu'il fit dans la Discipline militaire, sur la maniere dont il se conduisit à l'égard du Cardinal Mazarin, sur son changement de Religion, & enfin sur les marques destime & de reconnoissance dont le Roi l'honora, même après sa mort; ce Prince ayant voulu qu'il fût enterré à Saint Denis, dans le Tombeau des Rois de France. Monsieur de Saint-Evremond nous apprend dans cet Ouvrage une particularité que vous serez, peut-être, bien aise de trouver ici: c'est que Monsieur de Turenne ne donnoit presque rien à la fortune pour les évenemens. Il croyoit que la perte d'une Bataille, devoit toûjours être attribuée à la mauvaise conduite des Généraux. *Quand un homme*, disoit-il, *se vante de n'avoir point fait de fautes à la guerre, il me persuade qu'il ne l'a pas faite long-tems.* Il disoit aussi, qu'il n'avoit perdu les Combats de Mariendal & de Rhetel, que pour n'avoir pas suivi rigoureusement les Maximes de la Guerre. 1681.

Monsieur de Saint-Evremond retoucha

1688. alors le PARALLELE *de Monsieur le Prince & de Monsieur de Turenne* (1), qu'il avoit composé en Hollande ; & confié à quelques amis. On en insera un fragment dans les MEMOIRES *pour servir à l'Histoire du Prince de Condé* (2), & ce morceau fut réimprimé à Paris il y a cinq ans, dans un *Recueil d'Ouvrages* publiés sous le nom de Monsieur de Saint-Evremond.

1689. La Révolution, qui éleva le Prince d'Orange sur le Trône de la Grande Bretagne, fut avantageuse à Monsieur de Saint-Evremond. Ce Prince lui avoit témoigné beaucoup de bonté en Hollande ; & lorsqu'il fut devenu Roi d'Angleterre, il lui donna plus d'une fois des marques solides de sa faveur. Il le mettoit souvent de ses parties de plaisir. Il aimoit à s'entretenir avec lui, & à l'entendre parler des grands Capitaines qu'il avoit vûs en France, & des évenemens de la guerre dont il avoit été témoin.

Monsieur de Saint-Evremond ne songeoit plus qu'à finir tranquillement ses jours en Angleterre, lorsqu'il reçut des Lettres du Comte de Grammont, qui lui apprenoient que le Roi de France avoit dit qu'*il pouvoit*

(1) Tom. V. pag. 14.

(2) Ces *Mémoires*, imprimés à Cologne, ou plutôt à Amsterdam en 1693. sont de Monsieur la Brune.

revenir, & qu'il seroit bien reçu. Ce Prince voyant que la guerre alloit s'allumer entre les deux Nations, craignoit qu'il n'y eût du danger pour Monsieur de Saint-Evremond à demeurer au milieu d'un Peuple irrité contre la France. Mais son mérite lui avoit acquis l'estime & la bienveillance générale des Anglois. Monsieur de Grammont le félicita des sentimens favorables que le Roi avoit pour lui, & le pria de hâter son retour. Plusieurs personnes de distinction lui écrivirent aussi. Mais ils furent bien surpris, quand ils virent qu'il n'avoit aucun penchant à quitter l'Angleterre. Il répondit au Comte de Grammont, qu'il avoit une profonde reconnoissance pour la grace que le Roi vouloit bien lui faire, & qu'il n'auroit pas balancé à partir, s'il eût été en état d'en profiter : mais que les infirmités presque inséparables de la vieillesse, ne lui permettoient pas d'entreprendre ce voyage, & de quitter un pays où il trouvoit beaucoup de douceur. 1689.

Dans ce tems-là, quelques Membres de la Chambre des Communes, zelés reformateurs, firent des plaintes contre Madame Mazarin, & proposerent de la faire sortir d'Angleterre : mais on n'eut point d'égard à leurs remontrances. Le Roi, touché du sort de cette illustre infortunée, la prit sous sa protection, & lui donna une pension de

1689. deux mille livres ſterling. Il eſt vrai qu'elle ſe trouvoit reduite à de dures extremités ; accablée de dettes, perſecutée par ſes créanciers, & ſans reſſource. Monſieur Mazarin, qui diſſipoit les biens immenſes qu'elle lui avoit apportés, parmi des Confreries de Moines & de Dévots, la laiſſoit manquer de tout. Il y avoit plus de quinze ans qu'elle n'avoit rien touché de la penſion de vingt-quatre mille livres, qu'il s'étoit engagé à lui payer. La Bigoterie des Dévots leur tient lieu de toutes les vertus : ils ſe croient diſpenſés de toute ſorte d'obligations civiles & naturelles. Monſieur Mazarin ne ſe contenta pas de priver Madame Mazarin de la jouïſſance de ce qui lui étoit dû, il voulut lui ôter le droit d'y jamais prétendre. Il lui intenta un procès ſur ce qu'elle vivoit ſéparée de lui ; & demanda qu'en cas qu'elle refuſât de revenir dans ſa maiſon, elle fût déclarée déchue de ſes Conventions. Madame Mazarin repréſenta, qu'elle ne pouvoit ſortir d'Angleterre ſans avoir acquitté les dettes qu'elle y avoit contractées, mais Monſieur Mazarin n'avoit pas des ſentimens de juſtice ſi délicats. Il perſiſta dans ſes demandes, & la fit condamner par un Arrêt du Grand Conſeil.

Le PLAIDOYE' de Monſieur Erard, Avocat de Monſieur Mazarin, fut imprimé à Paris peu de tems après que la Cauſe eut

été plaidée ; mais il ne tomba entre les mains 1689
de Madame Mazarin qu'en 1696. (1) Elle fut si outrée de la maniere dont on la traitoit dans cet ouvrage, qu'elle voulut absolument qu'on y répondît. Elle communiqua cette Réponse à Monsieur de Saint-Evremond, qui ne la trouvant pas à son gré, se chargea d'en faire une lui-même. Il avoit dessein de n'y rien mettre de personnel contre Monsieur de Mazarin ; mais Madame Mazarin s'y opposa, disant qu'elle *savoit fort bien qu'une Femme ne devoit pas quitter son mari ; & qu'il n'y avoit qu'une peinture vive de ses injustices & de ses folies, qui pût la justifier devant le public.* Elle ne voulut pas même qu'on épargnât l'Avocat de Monsieur de Mazarin, qui avoit, ajoûtoit-elle, également *péché contre la vérité, le bon-sens, & la bienséance à son égard.* Elle s'en plaignit à Madame de Bouillon, qui en fit faire des reproches à cet Avocat par Monsieur le Duc de Caderousse. Monsieur Erard tâcha de se justifier dans une Lettre qu'il écrivit à ce Duc, & qui fut envoyée à Madame Mazarin

(1) On trouvera ce *Plaidoyé* dans le MELANGE *curieux des meilleures Piéces attribuées à Monsieur de Saint-Evremond*, &c. Tom. II. pag. 142. & suiv.

1689. (1). La RE'PONSE de Monsieur de Saint-Evremond au Plaidoyé de Monsieur Erard, fut imprimée à Londres en 1596, sous ce titre : RE'PONSE *au Plaidoyé de Monsieur Erard, Avocat au Grand Conseil, ou plûtôt à l'Invective, au Libelle que Monsieur le Duc Mazarin a fait imprimer contre Madame la Duchesse son Epouse.* Mr. Dubourdieu (2) y avoit fait une Préface, qui contenoit un éloge très-bien tourné de Madame Mazarin; mais Monsieur de Saint-Evremond la trouva trop longue, & il l'abrégea.

1692. On parloit souvent chez Madame Mazarin de la Dispute qui s'éleva en France sur la Préférence des Anciens & des Modernes. Mr. de St-Evremond prenoit ordinairement le parti des Modernes, & faisoit l'éloge de nos meilleurs Ecrivains François. Madame Mazarin souhaita d'avoir par écrit son JUGEMENT sur ces Auteurs, & ajouta que puisqu'il étoit lui-même un des Modernes, elle ne vouloit pas qu'il s'oubliât. Il lui fit cette Réponse :

« Voici, Madame, le JUGEMENT que

(1) Cette *Lettre* est insérée dans le *Mélange Curieux*, &c. Tom. II. pag. 258.

(2) Ministre de l'Eglise Françoise de la Savoye; le même qui nous donna en 1705. une *Dissertation historique & critique sur le Martyre de la Légion Thébéene.*

» vous m'avez demandé sur quelques-uns de 1692.
» nos Auteurs.

» MALHERBE a toûjours passé pour le
» plus excellent de nos Poëtes ; mais plus
» par le tour & par l'expression, que par
» l'invention & par les pensées.

» On ne sauroit disputer à VOITURE
» le premier rang, en toute matiere ingénieuse
» & galante : c'est assez à SARASIN d'avoir
» le second, pour être égal au plus estimé
» des Anciens en ce genre-là.

» BENSERADE a un caractére si particulier,
» une maniere de dire les choses si agréable,
» qu'il fait souffrir les pointes & les allusions
» aux plus délicats.

» Dans la Tragédie, CORNEILLE ne
» souffre point d'égal, RACINE de superieur ;
» la diversité des caractéres permettant la
» concurrence, si elle ne peut établir l'égalité.
» *Corneille* se fait admirer par l'expression
» d'une grandeur d'ame héroïque, par la
» force des passions, par la sublimité du
» discours : *Racine* trouve son mérite en des
» sentimens plus naturels, en des pensées
» plus nettes, dans une diction plus pure &
» plus facile. Le premier enleve l'ame,
» l'autre gagne l'esprit : celui-ci, ne donne
» rien à censurer au lecteur ; celui-là, ne
» laisse pas le spectateur en état d'examiner.
» Dans la conduite de l'Ouvrage, *Racine*

1692. » plus circonspect, ou se défiant de lui-même,
» s'attache aux Grecs, qu'il possede parfaitement ; *Corneille* profitant des lumiéres
» que le temps apporte, trouve des beautés
» qu'Aristote ne connoissoit pas.

» MOLIERE a pris les Anciens pour modéle ; inimitable à ceux qu'il a imités, s'ils
» vivoient encore.

» Il n'y a point d'Auteur qui fasse plus
» d'honneur à notre siécle, que DESPREAUX ;
» en faire un éloge plus étendu, ce seroit
» entreprendre sur ses Ouvrages, qui le
» font eux-mêmes.

» LA FONTAINE embellit les FABLES des
» Anciens : les Anciens auroient gâté les
» CONTES de la Fontaine.

» PERRAULT a mieux trouvé les défauts
» des Anciens, qu'il n'a prouvé l'avantage
» des Modernes. A tout prendre, son Livre
» (1) me semble très-bon, curieux, utile ;
» capable de nous guérir de beaucoup d'erreurs. J'aurois souhaité que le *Chevalier*
» eût fait moins de contes ; que le *Président*
» eût un peu plus étendu ses raisons, l'*Abbé*
» resserré les siennes.

» Vous voulez, Madame, que je vous
» parle de moi, & je vous parlerai de vous.
» Si quelqu'un de ces Messieurs avoit été en

(1) PARALLELE *des Anciens & des Modernes.*

ma

» ma place pour vous voir tous les jours, 1692.
» & recevoir les lumiéres que vous inspirez;
» il auroit passé les Anciens & les Modernes.
» J'en ai profité si peu, que je ne mérite
» aucun rang parmi ces Illustres.

Il fait le même jugement de ces Auteurs, dans une petite Piéce en Vers écrite dans ce temps-là (1), où après avoir marqué le véritable génie de la Poësie Françoise, il soutient qu'en matiére de Philosophie, d'Esprit & de Galanterie, les Modernes l'emportent sur les Anciens. Voici comment il y parle de Monsieur Despréaux, qui défendoit les Anciens avec beaucoup de chaleur contre Messieurs Perrault & Fontenelle.

Le Partisan outré de tous les Anciens,
Nous fait abandonner leurs Ecrits pour les siens;
Il a fait aux Grecs plus d'injure,
Par ses Vers si rares, si beaux,
Qu'il n'en fera par sa censure
Aux Fontenelles, aux Perraults.
Quand il paroît aux Modernes contraires,
Aux Anciens il doit être odieux:
Tout ce qu'il fait, est fait pour leur déplaire,
Si bien écrire, est écrire contr'eux.

(1) Tom. V. pag. 94.

1692. Il semble qu'une préférence si avantageuse n'auroit pas dû déplaire à M. Despréaux : cependant, il s'en offensa. Moins zélé pour sa propre gloire, que pour les intérêts des Anciens, il ne songea qu'à les venger, & lança un trait satirique contre Monsieur de Saint-Evremond dans un de ses Ouvrages (1).

1693. Madame Mazarin ayant été malade en 1693. Monsieur de Saint-Evremond composa un DIALOGUE en Vers (2), entre *le Vieillard*, c'est-à-dire, lui-même, & *la Mort*. *C'est*, comme on l'a fort bien remarqué (3),

(1) C'est dans la *Satire* XI: laquelle roule sur le vrai & le faux honneur. M. Despréaux y fait voir que le vrai honneur consiste dans l'équité & dans la justice; & après avoir donné des éxemples du faux honneur, il ajoûte que quoi qu'en dise Monsieur de Saint-Evremond, *il en croira Sénéque avant Pétrone* : voulant censurer par-là, la préférence que M. de S. Evremond donne à Pétrone sur Sénéque dans un de ses Ouvrages; quoique dans cette préference il ne s'agisse point du vrai & du faux honneur. Le Commentateur de M. Despréaux s'est efforcé de renchérir ici sur son Auteur. Il assûre que M. de Saint-Evremond a regardé Pétrone *comme son Héros en fait de Morale*; & pour le prouver, il cite un Ouvrage qui n'est point de M. de Saint-Evremond, & que ce Commentateur n'a vraisemblablement jamais lû.

(2) Tom. V. pag. 115.

(3) MEMOIRES *pour l'Histoire des Sciences*,

*une imitation du Prologue de l'*ALCESTE *d'Euripide, qui l'emporte sur son Original pour la délicatesse du tour & la fine satire dont la Piéce est pleine. Il s'agit de savoir si quelqu'un voudra mourir pour Madame Mazarin: l'Auteur passe en revûe tous les amis & toutes les amies de l'illustre Malade, c'est-à-dire, presque toute la Cour d'Angleterre. Leurs caractéres*, ajoute-t-on, *sont de main de Maître.* 1693.

Quelque temps après Monsieur l'Abbé de Chaulieu écrivit une Lettre en Vers à Madame Mazarin (1), où il faisoit l'éloge de Monsieur de Saint-Evremond d'une maniére très-délicate. Cet ingénieux Abbé le comparoit à Ovide. Voici ce qu'il lui répondit (2): » Il n'y a point de comparaison qui » ne vous désoblige: il n'y en a point d'a» vantageuse que je puisse raisonnablement » prétendre. Celle d'Ovide ne me convient » point. Ovide étoit le plus spirituel hom» me de son temps, & le plus malheureux: » je ne lui ressemble ni par mon esprit, ni » par mon malheur. Il fut relégué chez des » Barbares, où il faisoit de beaux Vers, mais » si tristes & si douloureux, qu'ils ne don-

& des beaux Arts; Janvier 1706. pag. 30. & 31.

(1) Tom. V. pag. 165.
(2) *Ibid.* pag. 168.

1693. » nent pas moins de mépris pour sa foiblesse, » que de compassion pour son infortune. » Dans le pays où je suis, je vois Madame » Mazarin tous les jours ; je vis parmi des » gens sociables qui ont beaucoup de mé- » rite & beaucoup d'esprit. Je fais d'assez » méchans Vers, mais si enjoués, qu'ils » font envier mon humeur, quand ils » font mépriser ma Poësie. J'ai trop peu d'ar- » gent, mais j'aime à vivre dans un pays où » il y en a : d'ailleurs, il manque avec la » vie ; & la considération d'un plus grand » mal, est une espéce de reméde contre un » moindre. Voilà bien des avantages que j'ai » sur Ovide. Il est vrai qu'il fut plus heureux » à Rome avec Julie, que je ne l'ai été à » Londre avec Hortence ; mais les faveurs » de Julie furent cause de sa misere, & les » rigueurs d'Hortence n'incommodent pas » un homme aussi âgé que je le suis.

1695. Monsieur de Saint-Evremond se trouvant compris dans la Taxe que le Parlement avoit mise sur les hommes qui n'étoient pas mariés, cela lui donna occasion de composer une petite Piéce en Vers (1) qui est pleine de feu & d'enjouement.

1696. Monsieur le Comte de Grammont tomba dangereusement malade en 1696. Le

(1) Tom. V. pag. 178.

Roi qui savoit que ce Seigneur n'étoit pas fort dévot, voulut bien lui envoyer le Marquis de Dangeau pour le voir de sa part, & pour lui dire qu'il falloit songer à Dieu. Monsieur de Grammont se tourna alors du côté de Madame la Comtesse sa femme, qui avoit toujours été très-dévote, & lui dit : *Comtesse, si vous n'y prenez garde, Dangeau vous escamotera ma conversion.* 1696.

Mademoiselle de l'Enclos lui ayant écrit quelque temps après que Monsieur de Grammont étoit guéri, & qu'il étoit devenu dévot : » J'ai appris avec beaucoup de plaisir,
» *lui répondit-il* (1), que Monsieur le Com-
» te de Grammont a recouvré sa premiere
» santé, & acquis une nouvelle dévotion.
» Jusqu'ici je me suis contenté grossiere-
» ment d'être homme de bien ; il faut faire
» quelque chose de plus, & je n'attens que
» votre exemple pour être dévot. Vous vi-
» vez dans un pays où l'on a de merveil-
» leux avantages pour se sauver. Le vice n'y
» est guére moins opposé à la mode, qu'à la
» vertu ; pécher, c'est ne savoir pas vivre,
» & choquer la bienséance autant que la Re-
» ligion. Il ne falloit autrefois qu'être mé-
» chant, il faut être de plus malhonnête
» homme pour se damner en France présen-

(2) *Ibid.* pag. 208, 209.

1696. » tement. Ceux qui n'ont pas assez de » considération pour l'autre vie, sont conduits » au salut par les égards & les devoirs de » celle-ci.

Il félicita bien-tôt Monsieur de Grammont sur le rétablissement de sa santé, & n'oublia pas le bon mot qu'il avoit dit. » Jusqu'ici, *dit-il* (1), vous avez été mon HEROS, & moi votre PHILOSOPHE; nous » partagions l'un & l'autre ces rares qualités: présentement, tout est pour vous; vous » m'avez enlevé ma Philosophie. Je voudrois être mort, & avoir dit en mourant » ce que vous avez dit dans l'agonie: *Comtesse, si vous n'y prenez garde, Dangeau* » *vous escamotera ma conversion.* On parle » de ce beau dit dans toutes les Cours de » l'Europe.....

1697. Monsieur de Saint-Evremond composa en 1697. une petite Piéce contre Monsieur l'Abbé Renaudot, au sujet du DICTIONNAIRE HISTORIQUE ET CRITIQUE. Cet Ouvrage fut recherché en France avec tant d'empressement, que les Libraires de Paris résolurent de le réimprimer, & s'adressérent à Monsieur le Chancelier pour obtenir un Privilége. Monsieur le Chancelier ordonna à l'Abbé Renaudot de l'éxaminer, pour voir s'il

(1) Tom. V. pag. 210.

n'y avoit rien contre l'Etat, ou contre la Religion Catholique. Cet Abbé, au lieu de répondre précisément à ce qu'on lui avoit demandé, dressa un Mémoire, où il s'érigeoit en Critique. On imprima cet Ecrit en Hollande, sous le titre de *Jugement du Public sur le Dictionnaire Historique & Critique.* Mais le Jugement du Public étoit bien différent de celui de Monsieur l'Abbé Renaudot. Le Dictionnaire Critique fut reçu en Angleterre avec un applaudissement universel. Madame Mazarin en faisoit ses délices. Monsieur de Saint-Evremond le lut avec tant de plaisir, qu'ayant vû le *Jugement* de l'Abbé Renaudot, il se divertit à y faire une RÉPONSE (1), où il raille très-finement cet Abbé. Lorsque la seconde édition de ce Dictionnaire parut, il souhaita de la lire. Je la lui envoyai. On verra par la Lettre qu'il me fit l'honneur de m'écrire dans ce temps-là (2) combien il goûtoit cet Ouvrage, & l'estime qu'il avoit pour l'Auteur. 1697.

J'ai déja remarqué que dès l'année 1668. on avoit imprimé à Paris quelques Ouvrages de Monsieur de Saint-Evremond, mais si pleins de fautes, qu'il avoit de la peine à s'y reconnoître. Ils furent néanmoins si bien

(1) Tom. V. pag. 73.
(2) Tom. V. pag. 383.

1697. reçus du Public, que le sieur Barbin; qui les avoit imprimés, employa toute sorte de moyens pour en avoir davantage. Il y ajouta même plusieurs Ecrits où Monsieur de Saint-Evremond n'avoit aucune part, & dont quelques-uns étoient des Piéces de commande. Un homme de Lettres se trouvant un jour chez un Auteur qui écrivoit assez poliment, Barbin y arriva; & s'adressant à cet Auteur: *Hé, Monsieur*, lui dit-il, *je vous prie, faites-moi du* Saint-Evremond, *je vous donnerai trente pistoles; vous m'en avez déja bien fait, dont j'ai été content.*

Comme Monsieur de Saint-Evremond n'avoit pas écrit pour la gloire d'Auteur, il n'en avoit pas aussi l'inquiétude & la jalousie. Il abandonnoit ses Ouvrages au hazard, & se mettoit peu en peine de leur destinée. Quelque défigurés qu'ils fussent, il ne s'est jamais donné la peine d'en avertir le Public (1). Il se contentoit de dire à ses amis dans la conversation, qu'il auroit souhaité qu'on n'eût publié aucun de ses Ecrits. *On n'y verroit pas*, disoit-il, *des fautes que je reconnois bien; & que j'eusse pû éviter; mais n'ayant écrit que pour moi-même, ou pour quelques-uns de mes amis, je n'y ai pas regardé de si près. Du*

(1) Voyez ce qu'il écrit à Mademoiselle de l'Enclos, ci-dessus, pag. 193.

moins

moins, ajoutoit-il, *on devoit imprimer ces* 1697.
petites Piéces telles que je les avois faites, & n'y laisser d'autres fautes que les miennes ; mais on me les a tellement changées, que je ne m'y reconnois plus. Ces changemens étoient infinis. Il y avoit même plusieurs endroits qui étoient absolument inintelligibles. Je vais vous en donner un exemple.

Dans l'Ouvrage intitulé, *l'Amitié sans Amitié*, Monsieur de Saint-Evremond avoit dit (1): » Voilà où aboutissent les Amours » & les Amitiés fondées sur le cœur. Pour » ces liaisons justes & raisonnables, dont » l'esprit a su prendre la direction, il n'y a » point de rupture à appréhender: car ou » elles durent toute la vie, ou elles se dégagent insensiblement avec discrétion & bien- » séance. Il est certain que la nature a mis » en nos cœurs quelque chose d'aimant, (si » on le peut dire) quelque principe secret » d'affection, quelque fond caché de ten- » dresse, qui s'explique & se rend commu- » nicable avec le temps; mais, &c.

Voici comment cela étoit imprimé dans la belle édition de Paris de 1690. *in quarto* (1):

Voilà où aboutissent les amours & les amitiés.

(1) Tom. IV. pag. 122.
(2) Tom. I. pag. 423.

1697. *Sur le cœur, par raisons justes & raisonnables, dont le cœur a sceu prendre la division, il n'y a point de rupture à appréhender; car ou elle dure toute la vie, ou elle se degage insensiblement avec discrétion & diligence. Il est certain que la nature a mis dans nos cœurs quelque chose de riant, si on le peut dire, quelque principe secret d'affection qui fait cacher la tendresse, qui s'explique, & se rend communicable avec les amis. Mais,* &c. (1).

A-t-on jamais vû un si effroyable galimatias? Certainement, si l'on considere combien ces Ecrits de Monsieur de Saint-Evremond étoient défigurés, on aura lieu d'être surpris qu'ils ayent été si bien reçus du Public. Il falloit qu'il y restât encore de grandes beautés! Ces mêmes beautés mettoient Monsieur de Saint-Evremond à couvert de la critique des connoisseurs, & le disculpoient à l'égard des fautes qui venoient de

(1) Dans l'édition que Barbin fit en 1692, in-douze, on raccommoda les sept premieres lignes de cette maniere, Tom. II. pag. 190. *Au lieu qu'il n'y a point de rupture à appréhender d'un cœur qui se laisse conduire par la raison; car, ou ses inclinations durent toute la vie, ou elles se dégagent insensiblement avec discrétion & prudence.* On laissa le reste comme il étoit dans l'édition in-quarto.

l'ignorance des Imprimeurs ou des Copistes. 1697.
Il n'y eut qu'un Auteur assez obscur qui s'avisât de les lui attribuer. Ce Censeur ne pouvoit pas ignorer que M. de Saint-Evremond n'avoit eu aucune part à l'impression des Ouvrages publiés sous son nom, & qu'on y avoit même ajouté plusieurs Piéces qui n'étoient point de lui. Pourquoi le rendre responsable des fautes qu'il n'avoit pas faites ? Mais les Auteurs qui écrivent pour du pain, s'affranchissent de toute sorte d'égards. Celui-ci n'avoit d'abord en vûe que de donner des *Réfléxions sur les divers stiles, & sur la maniere d'écrire.* C'étoit le titre de son Livre. Mais il crut qu'il trouveroit mieux son compte à le faire passer pour une Critique de Monsieur de Saint-Evremond, & il l'ajusta à cette idée. Cet Ouvrage parut en 1698. sous le titre de DISSERTATION 1698.
sur les Oeuvres meslées de Monsieur de Saint-Evremond ; avec l'examen du Factum qu'il a fait pour Madame la Duchesse Mazarin, contre Monsieur le Duc Mazarin son mari. L'Auteur se déguisa sous le nom de *Dumont :* mais on sait que c'étoit un Provençal nommé Cotolendi, le même qui publia en 1694. un volume de fades plaisanteries, sous le titre d'ARLEQUINIANA (1). On croit que

(1) Voyez l'Avertissement qui est à la tête

1598. Monsieur Erard, piqué de la Réponse que Monsieur de Saint-Evremond avoit faite à son Plaidoyé contre Madame Mazarin, a eu part à cette Critique (1).

Le Sieur Cotolendi convient dans sa Préface, que les Oeuvres de Monsieur de Saint-Evremond étoient en possession de l'approbation du Public. *Jamais Auteur*, dit-il, *n'a été si heureux : il y a cinquante ans, & peut-être plus, que l'on admire ses Ouvrages, & personne ne s'est encore apperçu qu'on n'entend point la plûpart des choses qu'il dit, & il y a dans le Public une tradition de respect pour lui, qui fait que ses moindres fragmens sont regardés comme des mysteres qu'on adore en silence, sans oser les approfondir.*

Il ne doute point qu'on ne se prévienne d'abord contre sa Critique; mais il espere que si on l'éxamine sans préjugé, on reviendra de cette prévention. » Le seul titre, *dit-il*, » va d'abord révolter contre moi une infi- » nité de partisans de Monsieur de Saint- » Evremond; & comme en la lisant (s'ils » font tant que de la lire) ils n'apporteront » qu'un esprit de prévention invétérée &

du THEATRE ITALIEN de Gherardi, & les NOUVELLES *de la République des Lettres*, Février 1706. pag. 208.

(1) Voyez le DICTIONNAIRE *historique & critique*, à l'Article d'HENAULT, Rem. B.

» presqu'invincible, ils trouveront dans mes 1698.
» Remarques des absurdités infinies ; mais
» s'il est possible de les lire jusqu'au bout,
» d'examiner eux-mêmes les expressions clai-
» res que je substitue à la place des phrases
» obscures de Monsieur de Saint-Evremond,
» s'ils voyent manifestement qu'il se contre-
» dit en beaucoup d'endroits, qu'il n'entend
» point plusieurs choses dont il parle, &
» qu'il se trompe même sur les plus com-
» munes, je les prie, pour leur propre hon-
» neur, de revenir de leur prévention, &
» d'être en garde contre son brillant & sa
» vivacité.

Après tout, il avoue que *les Réfléxions qu'il hazarde, ne peuvent faire aucun mal à la grande réputation de Monsieur de Saint-Evremond. Je suis*, ajoute-t-il, *un homme inconnu, sans autre capacité que quelques lectures mal digerées, & ainsi mes pensées sur ses Ouvrages ne sont d'aucune conséquence.* Le Public en a jugé de même.

Monsieur de Bauval qui avoit reçu cet Ouvrage, n'en voulut point parler dans son Journal, qu'il ne fut auparavant si Monsieur de Saint-Evremond ne le trouveroit pas mauvais. Il écrivit là-dessus à Monsieur Silvestre, & lui apprit en même temps qu'on faisoit à Paris une Réponse à cette Critique. Monsieur de Saint-Evremond pria Monsieur

1698. Silvestre de témoigner à Monsieur de Bauval combien il étoit sensible à son honnêteté. *Je n'ai point lû encore*, ajoute-t-il (1), *la Critique de ce qu'on appelle mes* Ouvrages. *Il y a beaucoup de ces petits Ecrits qui sont de moi, beaucoup plus qui n'en sont pas; & dans ceux qui en sont véritablement, on ne sauroit croire combien il y a de choses ajoutées ou retranchées. Je n'apprêhende point la Critique; où elle est juste, je me corrigerai : où elle ne l'est pas, je me contenterai que le Censeur n'ait pas raison. Ce que je crains, c'est l'*APOLOGIE *dont vous me parlez. Comme Monsieur de Bauval a des amis & des intelligences par tout, & que son mérite lui a donné un grand crédit chez tous les Gens de Lettres, il m'obligera infiniment d'empêcher l'impression de cette Apologie zélée.*

Peu de temps après, Monsieur Silvestre envoya cette Critique à Monsieur de Saint-Evremond, & voici le Jugement qu'il en fit. » Je vous renvoye, *dit-il* (2), la Critique » de mes *Ouvrages*; Je l'ai lue avec atten- » tion; & après l'avoir lue, je ne sai si je » me dois plaindre ou louer de son Auteur. » Vouloir détromper les hommes abusés, » dit-il, cinquante ans durant de mes Ecrits;

(1) Tom. V. pag. 276, 277.
(2) Tom. V. pag. 278.

» c'est avoir un zéle pour le Public, qui n'est 1698.
» pas fort obligeant pour moi : mais c'est me » faire une espece d'enchanteur ; & peut-être » qu'il y a plus de mérite à savoir tromper » le monde tant d'années, qu'à le détromper.

» Le fort de la Critique consiste princi- » palement à remarquer mes expressions em- » barrassées : je pourrois prendre la censure » pour un bon conseil ; car j'ai intérêt qu'on » entende mes pensées. Je lui dois conseil » pour conseil ; qu'il mette moins de net- » teté dans les siennes, on a trop de facilité » à les connoître. Les choses communes font » regreter le temps qu'on met à les lire : » celles qui sont finement pensées, donnent » à un Lecteur délicat le plaisir de son intel- » ligence & de son goût.

» J'avoue que je me contredis quelque- » fois. Je loue la constance à une Demoi- » selle dont je crois être aimé ; je conseille » l'infidélité à celle qui aime un autre amant : » je ne suis pas de même humeur, de mê- » me sentiment à trente ans qu'à soixante, à » soixante qu'à quatre-vingt ; autre contradi- » ction.

» Après tout, je trouve beaucoup de cho- » ses dans cette Critique fort bien censurées ; » beaucoup de diversions à propos de ce qu'il » dit, sur ce qu'il fait dire à Monsieur de » Meaux, à Monsieur de Nîmes, à Mon-

1698. » ſieur Deſpréaux, au Pere Bouhours, à d'au-
» tres Modernes. Je ne puis nier qu'il n'é-
» crive bien : mais ſon zéle pour la Religion
» & pour les bonnes mœurs, paſſe tout; je
» gagnerois moins à changer mon ſtile con-
» tre le ſien, que ma conſcience contre la
» ſienne.

» J'eſtime fort ſon exactitude dans la Cri-
» tique. Il s'attache à cenſurer des Trai-
» tés même qui ne ſont pas de moi; des
» fautes dans ceux qui en ſont, que je n'ai
» pas faites. Il eſt vrai qu'il me donne trop
» de louanges quelquefois : tout bien com-
» penſé, la faveur paſſe la ſévérité du juge-
» ment; & je puis dire avec ſincérité, que
» j'ai plus de reconnoiſſance de la grace,
» que de reſſentiment de la rigueur. Il peut
» avoir déja la ſatisfaction de voir le profit que
» je tire de ſes leçons ſur le Chriſtianiſme.
» Les Auteurs ne pardonnent rien; pas les
» Philoſophes, pas les Saints : tout ignorant,
» tout prophane que je ſuis, je ne pardonne
» pas ſeulement à Monſieur Dumont; je lui
» ſai bon gré de ſa critique. Je ne me tien-
» drois pas ſi obligé à celui qui feroit mon
» Apologie : je hais l'indiſcrétion du zéle;
» plus prêt à déſavouer le bien, que le mal
» qu'on diroit de moi.

Cette Apologie fut publiée à Paris ſix mois après la Critique, ſous ce titre :

APOLOGIE *des Oeuvres de Monsieur de Saint-Evremond, avec son Eloge & son Portrait, & un Discours sur les Critiques*, &c. Monsieur Boyer de Ruviere, Avocat, en est l'Auteur. Voici le jugement qu'en fit Monsieur de Saint-Evremond. *J'ai trouvé*, dit-il (1), *le* DISCORS SUR LES CRITIQUES *fort bon. L'Auteur écrit bien ; mais je ne me reconnois pas dans le portrait qu'il fait de moi. A m'honorer moins, il m'auroit moins défiguré : je ne laisse pas de lui être fort obligé de son zéle & de ses soins. Je pourrois m'exempter de la reconnoissance, en disant qu'il a écrit pour une autre personne que pour moi.* 1698.

Madame Mazarin alloit passer la belle saison à Chelsey, Village sur les bords de la Tamise, à trois milles de Londre. Ce lieu devenoit alors le rendez-vous des personnes qui composoient sa Cour. M. de Saint-Evremond s'y rendoit assiduement. On y goûtoit les plaisirs innocens de la campagne. Mais tous ces plaisirs cesserent en 1699. Madame Mazarin tomba malade au mois de Juin de cette année là, & mourut le deuxiéme de Juillet suivant, âgée d'environ cinquante-trois ans. Elle conservoit encore toute sa beauté. Le temps qui détruit tout, avoit respecté ses charmes. Je ne ferai point ici 1699.

(1) Tom. V. pag. 280.

1699. son éloge, Monsieur de Saint-Evremond l'a fait en mille endroits de ses Ouvrages. Vous me demandez, Monsieur, dans quelle situation d'esprit elle est morte par rapport à la Religion : vous avez déja vû les sentimens que Monsieur de Saint-Evremond lui attribue dans une de ses Lettres (1); vous pouvez vous assurer qu'elle les a conservés jusqu'à la fin.

Monsieur de Saint-Evremond fit une perte irréparable par la mort de Madame Mazarin. Le commerce d'une personne si accomplie, lui tenoit lieu de toutes choses : il lui faisoit oublier sa disgrace, & lui fournissoit mille agrémens. La maison de cette Duchesse étoit devenue comme la sienne : en perdre l'usage, c'étoit être réduit à un second exil plus insupportable que le premier. Madame Mazarin avoit toujours eu beaucoup d'estime & de considération pour lui. Elle le grondoit quelquefois ; car il entroit un peu d'inconstance & de caprice dans son humeur ; mais ces saillies n'avoient point de suites. Elle se pouvoit aussi peu passer de son entretien, qu'il eût pû vivre sans elle. Dans le fond, elle n'avoit point d'ami plus fidéle & plus solide, & cet attachement réciproque avoit duré vingt-cinq ans. Il fut si

(1) Voyez ci-dessus, pag. 180. *& suiv.*

touché de sa mort, que pendant longtemps 1699.
il ne pouvoit parler de Madame Mazarin, sans donner des marques de sa douleur. Il a exprimé ses regrets dans des STANCES (1), où il dépeint le rare mérite de cette illustre personne.

Les Amis qu'il avoit en France, renouvellerent alors leurs sollicitations, pour l'engager à y retourner. Ils crurent que la mort de Madame Mazarin avoit rompu les liens qui l'attachoient si fortement à l'Angleterre; & qu'il seroit bien-aise d'aller retrouver ses anciens amis, & de quitter des lieux qui ne faisoient qu'entretenir sa douleur. Mais, il les pria de considerer qu'à son âge, on ne pouvoit guére changer de climat, sans altérer sa santé; qu'ainsi, il ne croyoit pas devoir sortir d'un pays où il se portoit assez-bien, & où il lui restoit encore beaucoup d'amis, pour se transplanter dans une espéce de nouveau monde; & qu'après tout, ses affaires se trouvoient dans une situation, qui ne lui permettoit pas de quitter l'Angleterre. *Vous ne pouviez pas*, dit-il, à Monsieur le Marquis de Canaples, ensuite Duc de Lesdiguieres (2), *vous ne pouviez pas me donner de*

(1) Tom. V. pag. 337. *& suiv.*
(2) Tom. V. pag. 344, 345. Voyez aussi pag. 350, 351.

1699. *meilleures marques de votre amitié, qu'en une occasion où j'ai besoin de la tendresse de mes amis, & de la force de mon esprit, pour me consoler. Quand je n'aurois que trente ans, il me seroit difficile de pouvoir rétablir l'agrément d'un pareil commerce : à l'âge où je suis, il m'est impossible de le remplacer. Le vôtre, Monsieur, & celui de quelques personnes, qui prennent part encore à mes intérêts, me seroient d'un grand secours à Paris : je ne balancerois pas à l'aller chercher, si les incommodités de la derniere vieillesse, n'y apportoient un grand obstacle. D'ailleurs, que ferois-je à Paris, que me cacher, ou me présenter avec differentes horreurs ; souvent malade, toujours caduc, décrépit ? On pourroit dire de moi, ce que disoit Madame de Cornuel d'une Dame :* Je voudrois bien savoir le cimetiére où elle va renouveller de carcasse (1). *Voila de bonnes raisons pour ne pas quitter l'Angleterre. La plus forte, c'est que le peu de bien que j'ai, ne pourroit pas passer la mer avec moi ; il me seroit comme impossible de le tirer d'ici : c'est presque rien ; mais je vis de ce rien-là. Madame Mazarin m'a dû jusqu'à huit cens Livres Sterling ; elle me*

(1) Cette Dame qui avoit naturellement le teint pâle & défait, paroissoit quelquefois avec un teint frais & vermeil, &c.

devoit encore quatre cens guinées quand elle est morte. Assurément elle disposoit de ce que j'avois, plus que moi-même : les extrémités où elle s'est trouvée sont inconcevables. Je voudrois avoir donné ce qui me reste, & qu'elle vécût. Vous y perdez une de vos meilleures amies : vous ne sauriez croire, combien elle a été regrettée du public, & des particuliers. Elle a eu tant d'indifference pour la vie, qu'on auroit crû, qu'elle n'étoit pas fâchée de la perdre. Les Anglois, qui surpassent toutes les nations à mourir, la doivent regarder avec jalousie. 1699.

Après la mort de Madame Mazarin; Monsieur de Saint-Evremond trouva un amusement agréable dans le commerce de Madame la Marquise de la Perrine, comme on le verra par les BILLETS qu'il lui écrit.

Je vins en Angleterre dans ce temps-là; & j'avois souvent l'honneur de voir Monsieur de Saint-Evremond. Je le sollicitai plusieurs fois de publier ses Ouvrages, mais il s'en défendoit toujours; & j'appris ensuite que ses amis, n'avoient jamais pû l'engager à les donner. Il me dit lui-même, qu'il avoit refusé trois cens Guinées du Marquis de Saissac, qui les lui demandoit, avec un petit mot de Préface, où il les reconnût pour siens. Monsieur de Barillon,

1699 Ambassadeur de France, lui offrit cent Livres Sterling, pour la seule COMEDIE DES OPERA. On le tenta par d'autres endroits, mais toujours inutilement. Le Sieur Barbin le pria de lui envoyer son Portrait, avec ses derniers Ecrits, & de marquer les Piéces qui étoient de lui, dans les volumes qu'on avoit imprimés sous son nom. Voici la Réponse qu'il lui fit.

» Je vous suis fort obligé, *dit-il* (1), » de la bonne opinion que vous avez des » bagatelles qui me sont échapées, & qu'on » a la bonté de nommer mes OUVRAGES. » Si j'étois d'un âge où l'imagination m'en » pût fournir de pareilles, telles qu'elles » pourroient être, je ne manquerois pas de » vous les envoyer : la beauté de l'Impres» sion les feroit valoir. Mais le peu d'esprit » que j'ai eu autrefois, est tellement usé, » que j'ai peine à en tirer aucun usage, pour » les choses même qui sont nécessaires à » la vie. Il ne s'agit plus pour moi de l'a» grément, mon seul intérêt, c'est de vivre.

» Vous me demandez, que je vous fasse » savoir les choses qui sont de moi, dans » les petites Piéces qu'on a imprimées sous » mon nom. Il n'y en a presque point où » je n'aye la meilleure part, mais je les trou-

(1) Tom. V. pag. 202. & suiv.

» ve toutes changées, ou augmentées. Les 1699.
» *grosses cloches de Saint-Germain des Prez*,
» que Luigi *admiroit*, ne m'appartiennent
» sûrement pas (1). C'est la premiére Ad-
» dition qui me vient dans l'esprit. LES
» CHARMES DE L'AMITIE', la longue
» LETTRE DE CONSOLATION à une
» Demoiselle, les RE'FLE'XIONS SUR
» LA DOCTRINE D'EPICURE, l'E-
» LOQUENCE DE PETRONE, & quel-
» ques autres, dont il ne me souvient pas,
» ne m'appartiennent en rien.

» Si j'étois jeune & bien-fait, je ne se-
» rois pas fâché qu'on vît mon Portrait à la
» tête d'un Livre : mais, c'est faire un mau-
» vais présent au Lecteur, que de lui don-
» ner la vieille & vilaine Image d'un hom-
» me de quatre-vingt-cinq ans.

Le Sieur Barbin ne laissa pas de donner 1700.
en 1700. un volume intitulé *Nouvelles Oeuvres de Monsieur de Saint-Evremond*. L'Abbé Raguenet en fit la Préface, sous le nom de ce Libraire. Il dit que *pour satisfaire le Public*, qui *demandoit avec plus d'empressement que jamais de nouveaux Ouvrages* de Monsieur de Saint-Evremond, *il avoit ra-*

(1) Dans les Réfléxions SUR LES OPERA, on avoit fait dire à M. de Saint-Evremond, que Luigi *fut ravi d'entendre la premiere fois les grosses Cloches de Saint-Germain-des-Prez.*

1700. *massé toutes les piéces qu'il avoit pû trouver à Paris entre les mains des personnes, à qui Monsieur de Saint-Evremond les avoit envoyées.* Il ajoûte, qu'*il n'avoit pas tenu même à lui qu'il n'en eût fait venir d'Angleterre*; & rapporte la Lettre que Monsieur de Saint-Evremond lui avoit écrite. Il remarque ensuite que *les belles Lettres de M. de Saint-Evremond à Monsieur le Comte de Lionne, font la plus précieuse partie de ce Recueil*; que ce Seigneur *avoit refusé de les lui donner*; *mais qu'ayant trouvé le moyen de les avoir d'ailleurs, il espére qu'il ne trouvera pas mauvais qu'on les débite.* » Je me » flatte aussi, *ajoute-t-il*, que Monsieur de » Saint-Evremond ne me saura pas mauvais » gré d'avoir fait venir d'Angleterre son Por- » trait, qu'il n'avoit pas jugé à propos de » m'envoyer, & de l'avoir fait graver par » le célébre Chevalier Edelinck, pour le » mettre à la tête de ce Recueil, puisque » je n'ai eu d'autre intention en cela que » de satisfaire le Public, qui le demande » depuis si long-temps. »

Ce Recueil contenoit le *Jugement* de M. de Saint-Evremond sur la Critique de ses Ouvrages, l'*Eloge* de Monsieur de Turenne, des *Lettres* à Monsieur le Marquis de Canaples, à Monsieur le Comte de Lionne, à Monsieur Corneille, & quelques Piéces

en Vers : mais ce qu'il y avoit de Monsieur 1700.
de Saint-Evremond ne faisoit que le tiers du volume, le reste ne servoit qu'à le grossir. C'étoit la méthode de Barbin. Cependant il a recouvré par là plusieurs Piéces dont M. de Saint-Evremond n'avoit point de copie, & qui se seroient perdues.

Le Sieur Cotolendi publia dans ce temps-là un Livre, qu'il avoit d'abord intitulé *Dialogues des nouveaux Dieux*; mais pour le mieux vendre, il changea ce titre en celui de SAINT-EVREMONIA: *ou Dialogues des nouveaux Dieux.* Il assûre dans la Préface, que c'est *un Recueil de plusieurs choses, que quelques personnes s'étoient souvenues d'avoir oui dire autrefois à Monsieur de Saint-Evremond*; & que les *réfléxions* qu'on y trouve *étoient, ou pouvoient être ses sentimens.*

Il fit imprimer à la suite de cette Préface, le Jugement de Monsieur de Saint-Evremond sur la Critique de ses Ouvrages, avec une *Réponse*, où l'Auteur, c'est-à-dire, le Sieur Cotolendi, avoue que *la dissertation qu'il a faite n'a point détrompé le monde: puisque*, comme dit Monsieur de Saint-Evremond, *elle n'est tombée que sur des piéces qu'on a inserées parmi celles qu'il a faites, & sur quelques endroits, dont on a gâté celles qu'il reconnoît. Le charme de ses écrits*, ajoute-

1700. t-il, *est trop fort pour le rompre ; & il faudroit que le monde reconnût en moi une force supérieure, dont je suis bien éloigné......... Pour donner aux honnêtes gens un plaisir parfait, il seroit à souhaiter qu'il voulût ramasser tout ce qu'il a fait, sans aucun mélange. Je sçai bien qu'il est au-dessus de cette sorte de gloire : mais lui est-il permis de négliger une réputation aussi bien établie que la sienne, & de souffrir parmi ses Oeuvres des piéces qui le deshonorent ?*

Dans la Préface du *Saint-Evremonia*, le Sieur Cotolendi dit qu'il laisse le jugement de ces deux Ecrits au Public ; que *pour lui qui y prend peu d'intérêt, il n'en dira qu'un mot.* » La guerre des Auteurs, *ajoûte-t-il*, » n'est pas une chose nouvelle ; & pourvû » que l'on n'attaque que les sentimens & les » expressions, sans y rien mêler d'injurieux » contre la personne, ces petites querelles » ne font que divertir, & peut-être désabuser les honnêtes-gens, qui ne font pas » un point d'honneur de revenir de leur » prévention. Y a-t il un Auteur au monde, » qui prétende ne s'être jamais trompé ? Et » au contraire les ouvrages *, quelques excellens qu'ils soient, ne portent-ils pas » toujours le caractére de la foiblesse de » l'esprit humain ? Monsieur de Saint-Evremond a écrit plusieurs bonnes choses, &

» il s'est trompé dans d'autres : mais en 1700.
» quoi il a grand tort, c'est d'avoir si fort
» abandonné ses œuvres à l'avidité des Li-
» braires, qu'il ait souffert que des piéces
» indignes, après avoir couru le monde sans
» honneur, se soient venu refugier dans ses
» Livres, comme dans un asyle pour usur-
» per des applaudissemens. Je sai bien que
» la gloire d'Auteur ne le touche pas : ce-
» pendant les œuvres de ces Messieurs là
» restent après leur mort, & souvent elles
» soûtiennent mal leur réputation. On a
» beau dire, *ces piéces ne m'appartiennent*
» *en rien, ces endroits ne sont point de moi* (1);
» est-on toujours obligé de vous croire? El-
» les portent votre nom, le Public ne de-
» mande point d'autre preuve.

Le Public n'a jamais fait un jugement si déraisonnable. Un Auteur a toujours été crû, lorsqu'il a désavoué des Ouvrages d'esprit qu'on lui attribuoit mal-à-propos. Mais le Sieur Cotolendi vouloit établir cette maxime ridicule, pour justifier son procedé à l'égard de M. de Saint-Evremond.

Le Sieur Cotolendi n'est pas le seul qui ait fait passer ses productions sous le nom de Monsieur de Saint-Evremond. L'Abbé

(1) Voyez la *Lettre* de M. de Saint-Evremond au sieur Barbin.

1701. Pic publia en 1701. un Livre intitulé RECUEIL *d'Ouvrages de Monsieur de Saint-Evremond, qui n'ont point encore été publiés* (1). Mais dans tout ce volume, il n'y avoit de Monsieur de Saint-Evremond, que le commencement du *Parallele* de Monsieur le Prince & de Monsieur de Turenne ; & encore étoit-il tout changé (2). Il avoit aussi paru en 1696. un Roman très-bien écrit, intitulé, MEMOIRES *de la Vie du Comte de .... avant sa retraite. Contenant diverses Avantures qui peuvent servir d'instruction à ceux qui ont à vivre dans le grand monde, redigés par Monsieur de Saint-Evremond.* Ces Mémoires sont de M. l'Abbé de Villiers, si connu par son *Art de prêcher*, & par plusieurs autres Ouvrages, qui ont eu l'approbation du public (3).

C'est ainsi que des Auteurs de louage, ou des Ecrivains qui ne vouloient pas être connus, faisoient passer leurs Ecrits sous le nom de Monsieur de Saint-Evremond. Ils

(1) Imprimé à Paris chez Anisson. Voyez le Recueil de *Piéces fugitives d'Histoire & de Litterature*, publié à Paris en 1704. II. Partie, pag. 314. & suiv.

(2) Voyez le Billet de M. de Saint-Evremond, Tom. V. pag. 367.

(3) Voyez les PIECES *fugitives*, &c. I. Partie, pag. 114.

ſe prévaloient de la répugnance qu'ils avoient 1701.
à publier ſes véritables Ouvrages. Ses amis, comme je l'ai déja dit, n'avoient jamais pû l'y engager. Cependant il ne faiſoit pas difficulté de leur marquer les piéces qu'on lui avoit fauſſement attribuées. Il voulut bien m'accorder la même grace ; mais il ne ſe contenta pas de diſtinguer dans mon exemplaire les Ouvrages qu'on lui avoit ſuppoſés, il prit encore la peine de faire pluſieurs corrections dans ceux qui étoient de lui. Il en corrigea auſſi quelques-uns, que j'avois en manuſcrit. Il me donna même l'explication de quelque endroits qui ſe rapportoient à des circonſtances qui ne m'étoient pas connues. Ayant trouvé, par exemple, qu'il ſe donnoit le nom de *Côteau* (1), je le priai de m'apprendre l'origine de ce mot, qui a été ſi differemment rapportée ; & il me dit que le Comte d'Olonne, le Marquis de Bois-dauphin, & lui, étoient les trois Côteaux dont on avoit tant parlé, & ajouta les particularités que vous avez déja vûes (2). La converſation que nous eûmes ſur les *Côteaux*, lui donna occaſion de les faire entrer dans la LETTRE qu'il écrivit alors à Mylord Galloway, pour le féliciter du Régi-

(1) Tom. V. pag. 151. & 199.
(2) Voyez ci-deſſus, pag. 32

1701. ment des Gardes Hollandoises à cheval; que le Roi lui avoit donné. » Je trouve, » *dit-il, parlant de Monsieur le Marquis* » *de Puizieux* (1) qu'il agit fort prudem» ment de suivre le méchant goût des vins » de Champagne d'aujourd'hui, pour ven» dre les siens. Je n'aurois jamais crû que » les vins de Reims fussent devenus » des vins d'Anjou, par la couleur & par » la verdeur. Il faut du vert aux vins de » Reims; mais un vert avec de la couleur, » qui se tourne en sève quand il est mûr. » La sève en est amoureuse, & on ne le boit » qu'à la fin de Juillet. Vous avez été Amant » autrefois, *ajoûte-t-il*, & peut-être croyez » vous que le terme d'*amoureux* est profa» né. Cependant c'est le terme des grands » Connoisseurs, des d'Olonnes, des Bois» dauphins, & de votre Serviteur; Côteaux, » autrefois fort renommés.

Dans ce temps-là, M. de la Motte, en qui l'amour des Sciences se trouve réuni avec un zéle obligeant & officieux pour les gens de Lettres (2), m'écrivit d'Amsterdam, que

(1) Tom. V. pag. 369.
(2) Voyez l'Epître dédicatoire que M. Coste a mise au-devant de la troisiéme édition de sa Traduction du Traité *de l'Education des Enfans* de M. Locke imprimée à Amsterdam en 1722.

le Libraire (1) qui avoit imprimé plusieurs 1704
fois les *Oeuvres mêlées de Saint-Evremond*, se disposoit à en faire une nouvelle Edition, sur un Exemplaire où l'on avoit marqué les Piéces que Monsieur de Saint-Evremond désavouoit. Je répondis à M. de la Motte que j'en pouvois fournir un beaucoup plus exact que celui là. Le Libraire me pria de le lui communiquer, & je le lui envoyai peu de temps après. J'avois mis ensemble & dans une espéce d'ordre, tous les ouvrages publiés sous le nom de Monsieur de Saint-Evremond, qui étoient effectivement de lui. J'y avois fait entrer ses corrections, & ajouté quelques Piéces qui n'avoient pas encore vû le jour. Enfin, j'avois profité des éclaircissemens qu'il m'avoit donnés.

Voilà, Monsieur, ce que contenoit cet Exemplaire, puisque vous souhaitez de le savoir. Je me proposois par là deux choses: l'une de recueillir en un corps les Piéces qui étoient véritablement de Monsieur de Saint-Evremond; & l'autre, de le porter à donner lui-même une Edition de ses Ouvrages. En effet, je lui dis ce que j'avois pris la liberté de faire à son insû, & comme on n'avoit pas encore commencé d'impri-

(1) Le sieur Pierre Mortier, Libraire à Amsterdam.

1703. mer en Hollande, je lui représentai qu'il seroit bien plus convenable de publier tous ses Ecrits, tels qu'il les avoit composés, que de souffrir qu'on en réimprimât une partie, aussi défectueuse qu'elle le seroit encore dans la nouvelle impression de Hollande. Il parut d'abord assez éloigné de ce dessein : mais quelque temps après il se rendit, & voulut bien me confier le soin de cette Edition. Il me dit aussi qu'*il me marqueroit ce qui devoit être imprimé, & ce qui ne devoit pas l'être :* car il y avoit plusieurs Piéces qui ne lui paroissoient pas assez importantes pour être mises au jour. J'écrivis d'abord au Libraire d'Amsterdam de ne plus songer à son Edition : qu'à la vérité elle seroit infiniment meilleure que celles qu'on avoit faites jusqu'alors ; mais que M. de Saint-Evremond s'étant enfin déterminé à publier ses Ouvrages, il valoit mieux attendre que cette Edition parût (1). Cependant je transcrivois ses Manuscrits, & lui communiquois les copies que j'en faisois. Je le priai de revoir encore une fois les Piéces imprimées, dont il avoit perdu les originaux. Lorsque nous les lisions ensemble, j'avois soin de rétablir les noms propres que l'on avoit supprimés, ou dési-

(1) Voyez les NOUVELLES *de la République des Lettres*, Août 1704. pag. 163.

gnés

gnés par une seule lettre. Je m'instruisois 1703.
aussi du temps où chaque Piéce avoit été composée, de ce qui lui avoit donné occasion de l'écrire, des allusions qu'il pouvoit y avoir à des faits peu connus, à des circonstances particuliéres, &c. Son grand âge & ses infirmités me donnant lieu de craindre qu'il ne vécût pas long-temps, je faisois toute la diligence possible; & notre révision étoit presque finie, lorsque je fus obligé d'aller passer quelques mois à la campagne.

Pendant ce temps-là, Monsieur de Saint-Evremond, qui étoit incommodé d'une Strangurie, se trouva tout-à-coup fort affoibli par les fréquentes insomnies qu'elle lui causoit; & l'appétit lui manqua. Alors il témoigna plusieurs fois le desir qu'il avoit de me voir. Il pria même M. le Févre de m'écrire de venir au plûtôt: mais sa Lettre ne m'ayant pas été envoyée en droiture, me fut rendue trop tard. J'en reçus en même temps une seconde, qui m'apprenoit que Monsieur de Saint-Evremond étoit mort le vingtiéme de Septembre, après avoir fait un Testament, où il avoit disposé de son bien en faveur de ses Domestiques, des Pauvres (1),

(1) Ce Testament est datté du 24. d'Août 1703. En voici le commencement. *Je soussigné*,

1703. & de quelques-uns de ses Amis, parmi lesquels il m'avoit fait l'honneur de me mettre. Il ne parla point de ses Manuscrits, dans son Testament: mais quelques heures avant sa mort, M. le Févre lui ayant demandé comment il souhaitoit qu'on en disposât, il nomma M. Silvestre; & ils lui furent remis par ordre de Mylord Gallway, qui étoit exécuteur testamentaire. Il mourut âgé de quatre-vingt-dix ans, cinq mois & vingt jours. Il avoit ordonné par son Testament qu'il fût enterré *sans pompe*, & on se conforma à sa volonté. Mais on choisit pour le lieu de sa sépulture, l'Abbaye ou Eglise Collégiale de Westminster, célébre par les Tombeaux des Rois d'Angleterre, & par ceux d'un nombre de personnes distinguées par

CHARLES DE SAINT DENIS LE GUAST, Seigneur de SAINT-EVREMOND, *demeurant dans la Paroisse de Saint James, Westminster, étant dans mon bon sens, mémoire, & entendement, & voulant disposer de ce qui me reste de mes biens après ma mort: Premiérement, j'implore la miséricorde de Dieu, & remet mon ame entre ses mains. Je laisse à mon Executeur testamentaire le soin de faire enterrer mon corps, sans pompe, en la maniere qu'il trouvera le plus convenable. Je donne aux pauvres François Réfugiés la somme de vingt livres sterling. Je donne aux pauvres Catholiques, ou d'autre Religion telle que ce soit, la somme de vingt livres sterling, &c.*

leur naissance, ou par leur savoir & par leur esprit. Il est enterré dans la Nef proche du Cloître, auprès des illustres Casaubon, Camden, Barrow; & des célébres Poëtes Anglois, Chaucer, Spencer, Cowley, &c. Son Buste est posé au-dessus de son Epitaphe gravée sur un marbe blanc, placé vis-vis du lieu où il est enterré. Je vous en envoye le dessein. 1703.

Il conserva jusqu'à la fin une imagination vive, un jugement solide, & une mémoire heureuse. Les douleurs sensibles & cuisantes qu'il souffroit dans sa maladie, ne troublerent jamais sa tranquillité. Il les supporta avec une fermeté & une constance, qui doit être enviée des Philosophes du premier rang.

Voici le Portrait de Monsieur de Saint-Evremond.

Monsieur de SAINT-EVREMOND avoit les yeux bleus, vifs & pleins de feu, le front large, les soucis épais, la bouche bien faite & le soûris malin, la physionomie agréable & spirituelle. Vingt-ans avant sa mort, il lui vint entre les deux soucils une loupe qui grossit beaucoup. Il avoit eu dessein de la faire couper; mais comme elle ne l'incommodoit point, & que cette espéce de difformité ne lui faisoit aucune peine, M. le Févre lui conseilla de la laisser, de peur

1703. que cette operation n'eût de fâcheuses suites dans une personne de son âge. Il se railloit souvent sur sa loupe, aussi bien que sur sa grande calotte, & sur ses cheveux blancs qu'il avoit mieux aimé garder que de prendre la perruque.

Ses maniéres étoient gracieuses & engageantes, sa conversation vive & enjouée; ses reparties promptes & heureuses.

On voit très-peu de personnes qui sachent bien lire. Monsieur de Saint-Evremond me disoit un jour, qu'il n'en avoit pas connu trois en sa vie. Il possedoit cet art parfaitement: & ce qui n'est guére moins rare, il faisoit très-agréablement un Conte.

Il avoit beaucoup de penchant à la Satire. Le Ridicule qu'il remarquoit dans les hommes, le réjouissoit: il se plaisoit à le faire sentir par une raillerie fine & piquante, ou par une ironie ingénieuse. Il ne faut pas toujours prendre à la lettre, les louanges qu'il donne dans ses Ouvrages. Ce sont quelquefois des traits satiriques. Madame Mazarin ne s'y trompoit pas; & elle l'appelloit en plaisantant, *le vieux Satire*. Mais il étoit devenu plus indulgent, ou plus réservé sur la fin de sa vie; préférant, comme il le dit lui-même, le secret de dire des vérités obligeantes, à l'art de donner des louanges malignes (1).

(1) Voyez le *Sonnet*, Tom. IV, pag. 329.

Il a toujours parlé de sa Disgrace, avec cette fermeté & cette assurance, qui siéent si bien à un honnête-homme. Quelque passion qu'il eût de revoir sa patrie, il n'a jamais demandé son retour d'une maniére basse & rampante. 1703.

Il avoit un fonds de joie, de bonne-humeur, qui au lieu de diminuer dans sa vieillesse, sembloit prendre de nouvelles forces. On en trouvera des marques dans les Ouvrages qu'il a écrits dans ce temps-là. Il aimoit la compagnie des jeunes-gens; il se plaisoit au récit de leurs avantures: l'idée des divertissemens qu'il n'étoit plus en état de goûter, occupoit agréablement son esprit.

Il ne se piquoit point d'une Morale trop rigide: cependant il avoit toutes les qualités d'un homme d'honneur. Il étoit équitable, généreux, reconnoissant, plein de douceur & d'humanité.

Vous me demandez, Monsieur, ce qu'il pensoit sur la Religron: je vous dirai, qu'il a toujous fait profession de la Religion Romaine, où il étoit né. Cependant, vous m'assurez, qu'on vous l'a représenté comme un Esprit fort, & qu'on se fondoit sur ce que dans sa derniére maladie, il avoit refusé de voir des Prêtres. Vous me chargez, en même-temps, de ne vous rien dire sur un

1703. sujet si important, que je ne sache par moi-même. Je vous ai donc répondu par avance, Monsieur, en vous apprenant que j'étois à la campagne. Pour ce qui regarde ses Conversations ordinaires, je puis vous assurer qu'il ne lui échappoit jamais rien de licencieux contre la Religion. Il ne pouvoit souffrir que l'on en fist un sujet de plaisanterie. La seule bienséance, disoit-il, & le respect que l'on doit à ses concitoyens, ne le permettent pas.

On voit par ses Ecrits qu'il avoit de l'Erudition : mais c'étoit une érudition polie, & convenable à un homme de sa profession & de sa qualité. L'histoire des gens de Lettres & de leurs Ouvrages, lui plaisoit beaucoup. Il en faisoit quelquefois le sujet de ses conversations. Un jour qu'on parloit chez lui du ROMAN DE LA ROSE, une personne de la Compagnie soutint qu'Abelard en étoit l'Auteur. Elle avoit lû cela dans les *Essais de Littérature* de l'Abbé de Belmont, qui pour avoir l'honneur de vous critiquer, s'est hasardé de dire, que *Fauchet l'a toujours attribué à Abelard*, & que *c'est* aussi *le sentiment de la Croix du Maine* (1).

(1) ESSAIS *de Litterature* de l'Abbé Trigaut de Belmont, Mai 1703. pag. 301. édition de Hollande.

Je remarquai qu'on l'avoit toujours donné à Guillaume de Lorris, & à Jean Clopinel, surnommé de Meun. Quelques jours après, Monsieur de Saint-Evremond souhaita de voir plus au long, les preuves de ce que j'avois avancé (1), & je lui envoyai des extraits de Bouchet, de la Croix du Maine, de Fauchet, & de Pasquier. J'ai pris la liberté de faire imprimer cette LETTRE parmi les Ouvrages de Monsieur de Saint-Evremond (2): elle servira à détromper ceux, qui attribuent ce Roman à Abelard; & l'on y verra la difference qu'il y a entre les exemplaires imprimés de cet Ouvrage, & les anciens Manuscrits. 1703.

Monsieur de Saint-Evremond aimoit passionnément la Musique, & n'ignoroit pas la Composition. Il notoit lui-même les IDYLES, les PROLOGUES, & les autres Piéces qu'on chantoit chez Madame Mazarin (3). Pour la Symphonie, il en chargeoit le sieur Paisible, ou quelque autre habile Musicien.

La pluspart des Auteurs, contents d'eux-mêmes, & amoureux de leurs productions,

(1) Tom. V. pag. 387.
(2) *Ibid*. pag. 388.
(3) Tom. III. pag. 376. Tom. IV. pag. 441, *& suiv*. Tom. V. pag. 58, 78, 135, 256.

1703. ne consultent personne, ou ne souffrent qu'impatiemment la critique de leurs amis. Monsieur de Saint-Evremond écoutoit avec plaisir les difficultés qu'on lui faisoit sur ses Ouvrages : il souhaitoit qu'on lui fournît quelque chose de meilleur que ce que l'on reprenoit;& il se corrigeoit, lorsqu'il croyoit qu'on avoit mieux rencontré que lui.

Pour finir le Portrait de Monsieur de Saint-Evremond, j'ajouterai ici celui qu'il fit lui-même en *1696*.

» Après avoir lû, *dit-il* (1), l'Epitaphe » du Comte de Grammont, si tu as la cu» riosité de connoître celui qui l'a faite, je » t'en donnerai le Caractére.

» C'est un Philosophe également éloigné » du superstitieux & de l'impie : un Volup» tueux qui n'a pas moins d'aversion pour » la débauche, que d'inclination pour les » plaisirs; un homme qui n'a jamais senti la » nécessité, qui n'a jamais connu l'abon» dance. Il vit dans une condition mépri» sée de ceux qui ont tout, enviée de ceux » qui n'ont rien, goutée de ceux qui font » consister leur bonheur dans leur raison. » Jeune, il a haï la dissipation ; persuadé » qu'il falloit du bien pour les commodités

(1) Tome V. pag. 205. *& suiv.*

» d'une longue vie : vieux, il a de la peine à 1705.
» souffrir l'économie, croyant que la nécessité est peu à craindre, quand on a peu de temps à pouvoir être miserable. Il se loue de la nature, il ne se plaint point de la fortune. Il hait le crime, il souffre les fautes, il plaint le malheur.

» Il ne cherche point dans les hommes ce qu'ils ont de mauvais, pour les décrier, il trouve ce qu'ils ont de ridicule pour s'en rejouir; il se fait un plaisir secret de le connoître, il s'en feroit un plus grand de le découvrir aux autres, si la discrétion ne l'en empêchoit.

» La vie est trop courte, à son avis, pour lire toute sorte de Livres, & charger sa mémoire d'une infinité de choses, aux dépens de son jugement: il ne s'attache point aux Ecrits les plus savans pour acquerir la science; mais aux plus sensés, pour fortifier sa raison: tantôt il cherche les plus délicats, pour donner de la délicatesse à son goût; tantôt les plus agréables, pour donner de l'agrément à son génie.

» Il me reste à vous le dépeindre tel qu'il est dans l'Amitié, & dans la Religion. En Amitié, plus constant qu'un Philosophe; plus sincére qu'un jeune homme de bon naturel sans expérience : à l'égard de la Religion,

1703.

» De justice & de charité,
» Beaucoup plus que de pénitence,
» Il compose sa piété :
» Mettant en Dieu sa confiance ;
» Espérant tout de sa bonté ;
» Dans le sein de la Providence
» Il trouve son bonheur & sa félicité.

Après vous avoir donné le Portrait de Monsieur de Saint-Evremond, vous vous attendez, sans doute, Monsieur, que je vous parle de ses Ouvrages. Mais il ne me conviendroit point de vous en faire l'éloge. Personne n'en connoît le mérite mieux que vous. Je n'ai pas besoin d'en faire l'apologie. Il y a quarante ans qu'ils sont en possession de l'estime & de l'approbation du Public : c'est désormais au Public à justifier son goût & son jugement.

On lui a reproché que ses expressions étoient obscures & embarrassées ; & on se fondoit sur les premieres impressions de ses Ouvrages, où il y avoit en effet, plusieurs endroits obscurs & même inintelligibles. Mais ce n'étoient point là ses Ouvrages. On peut dire néanmoins, qu'ils ne sont pas

à la portée de toute sorte d'esprits. Il faut 1703. avoir de la pénétration & du goût pour les bien entendre.

On trouve que son style ne coule pas assez naturellement ; qu'il est trop étudié & trop recherché, & qu'il y a trop d'antithèses. Il Il est vrai qu'il auroit pû donner à quelques endroits un tour plus aisé & plus facile. Il en convenoit lui-même. Mais il ne vouloit point s'assujettir aux regles scrupuleuses des Grammairiens. Il étoit persuadé qu'un langage trop poli & trop limé énerve le discours ; & le rend trop sec & trop uniforme. Il renfermoit beaucoup de choses en peu de paroles : & ce style mâle & pressé paroît toujours plus dur & plus compassé qu'un style plus diffus & moins soutenu. Cependant il est certain que son style est pur & châtié, & qu'il connoissoit bien toutes les finesses de la Langue. Il pensoit noblement & s'exprimoit de même. Il approfondissoit son sujet ; il en demêloit tous les rapports, & les envisageoit avec les qualités opposées, ce qui a produit naturellement les Antithèses qu'on lui reproche. Mais ces sortes d'oppositions ne conviennent pas à toute sorte de sujets : c'est le sujet même qui les doit faire naître. Monsieur de Saint-Evremond en savoit bien l'usage, & il n'affectoit point de s'en servir.

Les Connoisseurs ne trouvent pas que sa

1703. Verſification égale la beauté de ſa Proſe. Ses Vers, diſent-ils, n'ont pas aſſez de tour & d'harmonie, ni aſſez de feu & de vivacité. Cependant il y a pluſieurs Pieces parmi ſes Poëſies qui ne cedent en rien à celles de nos meilleurs Auteurs, & où le feu Poëtique donne un nouvel éclat à la beauté des penſées. Du reſte, il ne jugeoit pas toujours de ſa Poëſie comme le Public. Mais il croyoit qu'on avoit pouſſé trop loin la ſéverité des regles de notre Verſification. Il ne pouvoit ſouffrir qu'on ſacrifiât la penſée à la rime, & la force de l'expreſſion à la cadence des mots. » J'avoue, *dit un Critique ſavant & judicieux* (1), qu'il y a dans les Vers de
» Monſieur de Saint-Evremond, des expreſ-
» ſions qui reſſentent la Proſe: mais je ne
» vois pas pourquoi il ne nous ſeroit par per-
» mis de nous en ſervir, en François, dans
» cette eſpece de Vers irréguliers; puiſqu'il
» l'a bien été à Horace, en Latin, dans ſes
» Satires; qu'il a intitulées SERMONES,
» ou Converſations, pour marquer qu'il
» vouloit ſe ſervir du ſtile de la Converſation;
» & même dans ſes EPITRES. Il n'y a
» que les penſées fades, ou mauvaiſes, ou le
» ſtile froid, à quoi il ne faut point faire de

(1) BIBLIOTHEQUE *choiſie*, Tom. IX. pages 332, 333.

» grace ». On trouvera dans les Vers de 1703.
Monsieur de Saint-Evremond la même délicatesse dans les pensées, & la même force dans les expressions, que l'on admire dans sa Prose. On y découvriroit mille traits ingénieux de satire & de plaisanterie, si on avoit connu les personnes qui en sont l'objet.

Je ne m'arrêterai pas davantage sur ce sujet, & je passerai à l'Edition de ses OEUVRES.

Les Manuscrits de Monsieur de Saint-Evremond ayant été remis entre les mains de Monsieur Silvestre, il crut que cela l'engageoit à les publier, avec les Piéces qui avoient déja été imprimées. Mais comme il n'ignoroit pas que j'avois déja travaillé dans cette vûe; & qu'il lui manquoit plusieurs Ouvrages que j'avois, aussi bien que les corrections & les éclaircissemens qui m'avoient été donnés par Monsieur de Saint-Evremond lui-même; il me fit prier par Mylord Gallway de m'associer avec lui, pour donner une Edition complette des Oeuvres de Monsieur de Saint-Evremond. J'y consentis d'autant plus volontiers, que j'avois l'avantage de connoître Monsieur Silvestre.

Monsieur de Saint-Evremond avoit perdu un grand nombre de ses Ecrits. Il m'a dit qu'avant que de sortir de France, il avoit laissé à Monsieur de Turenne deux volumes

1703. de Pieces manuſcrites, qu'il n'avoit jamais pû ravoir. Lorſqu'il paſſa en Hollande en 1665, il donna ſes Papiers en garde à ſon bon ami Monſieur Waller: mais à ſon retour, il trouva que la plûpart s'étoient perdus durant la peſte de Londres; & entr'autres, plus de ſept Chapîtres des REFLEXIONS *ſur les divers Génies du Peuple Romain.* On n'a jamais pû les recouvrer (1). Il regardoit pluſieurs Piéces comme perdues, qui ſe ſont trouvées après ſa mort entre les mains de quelques-uns de ſes amis.

Monſieur le Duc de Saint Albans nous a communiqué deux volumes manuſcrits qu'il avoit eu de Madame Mazarin. Mylord Godolphin nous a prêté un Volume manuſcrit, que Monſieur de Saint-Evremond lui

(1) Peu de temps après la premiere impreſſion des OEUVRES de Monſieur de Saint-Evremond, je fis prier le fils de Monſieur Waller, de voir ſi parmi ſes Papiers il n'y auroit point d'Ouvrage de Monſieur de Saint-Evremond. Il trouva quelques Piéces qui avoient déja été imprimées, & un cahier des REFLEXIONS *ſur les divers génies du Peuple Romain*, contenant le Chapitre VIII. qui précéde immédiatement ceux qui ſe ſont perdus, & où il y a même quelques réfléxions qu'on trouvera dans cette édition, renfermées entre des crochets, Tom. II. pag. 73. & 77. Ce cahier eſt écrit de la propre main de Monſieur de Saint-Evremond.

avoit donné. Monsieur le Févre a fourni plusieurs Piéces qui s'étoient trouvées parmi les papiers de Madame Mazarin : & nous avons acheté trois volumes manuscrits de la Veuve du Copiste de Monsieur de Saint-Evremond. Par là, nous avons eu quelques Ouvrages qu'il n'avoit pas lui-même, & quelquefois jusqu'à quatre copies de la même Piéce. Nous les avons comparées ensemble ; & toujours préferé celles qu'il avoit revues aux autres, & ses dernieres corrections aux premieres. Cependant nous n'avons pas jugé à propos de publier tous les Ecrits que nous avions entre les mains. Nous en aurions supprimé un plus grand nombre, sans les considerations dont je parlerai dans la suite. 1703.

Nous avons placé chaque Piéce selon l'ordre du temps qu'elle a été écrite. Cette méthode a tant d'avantages, qu'il est surprenant qu'elle ait été si négligée. Les Piéces composées dans le même temps, se trouvant ainsi près les unes des autres, se servent, pour ainsi dire de commentaire. D'ailleurs, comme il peut y avoir des allusions à certaines choses qui ne subsistent plus, le Lecteur se trouveroit embarrassé, s'il ignoroit le temps où cela a été écrit. Enfin, cet ordre Chronologique nous donne une espéce d'Histoire de la vie d'un Auteur, & des changemens qui sont arrivés dans son humeur, dans ses

1703. sentimens, & dans son style. Il est vrai que cet arrangement n'est pas facile, lorsque les Piéces n'ont point de date; & je me suis aperçu, en écrivant ces Memoires, que nous nous y étions trompés quelquefois. Aussi trouverez-vous que je donne ici à quelques Piéces un autre rang que celui où elles ont été publiées.

Nous avons expliqué par des Notes une infinité d'endroits qu'on n'auroit pas entendus. Personne ne sait mieux que vous, Monsieur, la nécessité qu'il y a de commenter les Ouvrages d'esprit où il entre de la raillerie, ou des traits de satire. Ils sont pleins d'allusions & de caractéres qu'il faut se représenter, pour les lire avec plaisir, & pour en sentir la beauté. Ceux, par exemple, qui n'ont pas connu l'humeur & le génie de Morin, ce fameux Joueur, & qui ne l'ont pas vû tailler chez Madame Mazarin, ne sauroient être touchés de ce que Monsieur de Saint-Evremond en a dit. Ce qu'il y a de plus fin & de plus délicat leur échappe, ou leur paroît froid & insipide. Mais les personnes qui l'ont connu, sont charmées du portrait naïf qu'il en a fait, & de la maniére ingénieuse dont il le tourne en ridicule. On a tâché de mettre le Lecteur au fait dans les Notes (1).

(1) Tom. IV. pag. 152. & *suiv.* 345.

Ces

Ces éclairciſſemens étoient quelquefois 1703.
abſolument néceſſaires, pour entrer dans la penſée de Monſieur de Saint-Evremond. En voici un exemple. Il commence une de ſes Lettres à Mademoiſelle de L'Enclos de cette maniere (1) : *Votre vie, ma très-chere, a été trop illuſtre, pour n'être pas continuée de la même manière juſqu'à la fin. Que l'Enfer de Monſieur de la Rochefoucault ne vous épouvante pas ; c'étoit un Enfer médité, dont il vouloit faire une Maxime : prononcez donc le mot d'Amour hardiment, & que celui de Vieille ne ſorte jamais de votre bouche.* Il n'eſt pas aiſé de comprendre ce qu'il entend par l'*Enfer de Monſieur de la Rochefoucault*, & cela m'obligea à lui en demander l'explication. Il m'apprit que le Duc de la Rochefoucault s'entretenant un jour avec Mademoiſelle de L'Enclos, lui dit en riant, que *l'Enfer des femmes c'étoit la Vieilleſſe.* Cet éclairciſſement ne laiſſe plus de difficulté. Mais on prenoit ce trait bien autrement, avant qu'on eût vû cette explication. Voici le ſens qu'on y a donné dans une eſpece de Journal, imprimé à Paris il y a deux ans. L'Auteur, après avoir parlé de la mort de Monſieur de Saint Evremond, & fait l'éloge de ſes Ouvrages, parle de ſa Religion.

(1) Tom. IV. pag. 127.

1703. » Les reproches, *dit-il* (1), qu'on lui a fait » du côté de ses sentimens sur la religion ne » paroissent pas tout à fait sans fondement ; » si l'on tombe malheureusement sur quel- » ques endroits de ses ouvrages, ou sur quel- » qu'une de ses lettres ; on trouvera que sa » foi sur les points fondamentaux varie quel- » quefois ; mais enfin ce sont des lettres d'en- » joûment ; ce qu'on a imprimé de lui, où » il paroit opposé à l'immortalité de l'ame » lui avoit échapé dans le cours des passions ; » & dans l'usage des plaisirs ; alors on parle » des choses comme l'on voudroit qu'elles » fussent en effet : c'est dans cet esprit qu'il » faut expliquer la lettre qu'il écrivoit à Ma- » demoiselle de L'Enclos, & qui commen- » çoit par ces paroles, qui ont tant fait par- » ler le monde : *Que l'enfer de Monsieur de* » *la Rochefoucault ne vous fasse pas peur*, » *Mademoiselle, c'étoit un enfer médité* ; dans » le temps qu'il écrivoit cette lettre, il étoit » encore dans un âge & dans une certaine » route des plaisirs, où ce langage devoit » être expliqué, comme une vivacité & un » enjoûment d'un homme un peu trop at- » taché au monde ; plûtôt que comme le sen-

(1) PIECES *fugitives d'Histoire & de Litterature anciennes & modernes*, &c. I. Partie, pages 115, 116.

» timent d'un cœur corrompu ; Ce qu'il y a 1703.
» de sûr, c'est que s'il y a un endroit dans
» ses Ouvrages, qui fasse douter de la pure-
» té de ses sentimens : on en trouve mille
» autres, qui nous convainquent que son
» cœur étoit trais-sain & très-soumis aux
» maximes du Christianisme.

Pour n'avoir pas sû le bon Mot de Monsieur de la Rochefoucault, on perdoit toute la beauté de cet endroit, & on faisoit dire à Monsieur de Saint-Evremond ce qu'il n'avoit jamais pensé. On trouve dans ses Ecrits plusieurs traits semblables, qui avoient besoin de commentaire. Je n'oubliois rien pour m'en faire donner l'explication : mais sa mort imprévûe a laissé dans l'obscurité bien des choses qu'on n'entendra jamais. Monsieur le Févre, qui avoit été en commerce d'amitié avec lui pendant quarante ans, a fourni l'explication de plusieurs endroits. Monsieur Silvestre y a aussi contribué. Le but de ces Nottes, est d'expliquer les Ouvrages de Monsieur de Saint-Evremond ; cependant j'ai pris occasion d'y faire entrer quelques particularités assez curieuses, & qu'on ne trouvera pas ailleurs. Il m'eût été facile de les grossir, si j'eusse voulu faire un pompeux étalage de Litterature. Mais je me suis rappellé la critique judicieuse de Cer-

1703. vantes (1); & il seroit à souhaiter que ceux qui nous donnent des Commentaires voulussent en profiter.

Voilà, Monsieur, le plan que nous avons suivi dans l'Edition des OEUVRES de M. de Saint-Evremond. Il ne me reste plus qu'à répondre à une objection qu'on nous a faite, au sujet de quelques Pieces que nous avons publiées. Monsieur de Saint-Evremond a composé, dit-on, plusieurs petits Ouvrages qui ne devoient durer qu'autant que la joie ou l'occasion qui les avoient fait naître. Ces Piéces ne peuvent point soutenir l'impression. Pourquoi ne pas faire un choix de celles qui interessent réellement le Public, & qui sont dignes de l'immortalité?

Mais il me semble que ceux qui font cette objection, n'entrent pas assez dans l'esprit de ces sortes d'Ouvrages, & ne considerent pas l'utilité qu'on en peut tirer. Ces petites Piéces de Monsieur de Saint-Evremond, nous le montrent dans son naturel, sans étude & sans préparation; elles nous font connoître ses Amis & ses Amies, & nous offrent une peinture naïve des amusemens qu'il se donnoit pour égayer la tristesse & l'ennui, inséparables de la vieillesse. C'est

(1) Voyez le *Prologue* qu'il a mis au-devant de DON QUIXOTTE. On l'a retranché assez mal à propos dans la nouvelle Traduction Françoise.

une représentation de ce qui se passe dans le commerce du monde. Si les Anciens nous avoient laissé de pareils Ouvrages, avec quel plaisir ne les liroit-on pas? 1703.

J'avouerai néanmoins, qu'indépendamment de toutes ces considerations, nous nous sommes trouvés engagés à les publier. Les Oeuvres de Monsieur de Saint-Evremond ayant été imprimées ici par Souscription, plusieurs personnes distinguées par leur qualité & par leur mérite, ont souhaité que l'on y mît ces Piéces qui regardent Madame Mazarin & quelques autres personnes qui leur étoient connues; & nous n'avons pas pû leur refuser cette satisfaction. On a même trouvé mauvais que nous n'en ayons pas fait imprimer davantage: tant il est difficile de contenter tout le monde.

J'aurai lieu de me féliciter, Monsieur, si la révision que j'ai faite de ces Mémoires, peut satisfaire votre curiosité. Je vous prie de la regarder comme une marque de ma déference, & de l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Votre &c.

A Londre le 15. de Novembre 1706.

TABLE

DES MATIERES PRINCIPALES

Contenues dans la Vie de Monsieur de Saint-Evremond.

On a mis une n. *pour marquer que le chiffre suivant se rapporte aux Notes, & non pas à l'Ouvrage même.*

A.

B.

F.

G.

L.

M

T.

V.

W.

Y.

Fin de la Table de la Vie de Monsieur de Saint-Evremond.



PREFACE

PAR

MONSIEUR SILVESTRE.



L y a si long-temps qu'on demande une Edition correcte des Oeuvres de Monsieur de *Saint-Evremond*, que je ne doute point que le Public ne reçoive favorablement celle qu'on lui donne. Elle peut passer en effet pour la premiere; toutes les Editions qui ont paru, soit en *France* ou en *Hollande* étant extrémement défectueuses. Ceux qui n'ont pas connu Monsieur de *Saint-Evremond*, doivent savoir qu'il n'a jamais rien fait imprimer, & que les Livres qu'on a publiés sous

son Nom, ont été imprimés sur des Copies qui couroient dans le Monde, Copies souvent tronquées, & d'ordinaire très-peu exactes. Les deux premiers Volumes qu'on a vûs de lui eurent un si prompt débit, que le Libraire de *Paris* voulant donner une Edition plus ample, n'épargna rien pour ramasser de nouvelles Piéces; cela fit, que sans beaucoup de choix, il ajouta aux véritables Ecrits de Monsieur de *Saint-Evremond*, diverses Piéces qui n'étoient pas de lui. Ce désordre a augmenté dans toutes les Editions suivantes, & il est allé enfin si loin, qu'on a imprimé des Volumes entiers, où il n'y a rien de Monsieur de *Saint-Evremond.* Tel est le SAINT-EVREMONIANA: tel est le RECUEIL *d'Ouvrages de Monsieur de Saint-Evremond*, imprimé chez *Anisson* en 1701. Je ne parle point des MEMOIRES *de la Vie du Comte De... avant sa retraite, rédigés par Monsieur de Saint-Evremond, à Paris.* 2. *Vol.* 12. Ce seroit faire tort au discernement du Public, que de croire qu'il eût pû se laisser surprendre au Titre de ce Roman.

Il faut encore remarquer que dans les Editions de *Paris*, on a supprimé, ou du moins défiguré tous les Noms, & qu'on a retranché bien des endroits qui paroissoient trop libres. Bien loin de corriger ces fautes, on les

les a multipliées dans les Editions de *Hollande* : au lieu de rétablir les omissions, on y a encore ajouté de mauvaises Pièces, & l'on a fait un si étrange alliage de bonnes & de méchantes choses, que Monsieur de *Saint-Evremond* ne s'y reconnoissoit plus.

On l'avoit sollicité de *France* à revoir ses Ouvrages : les Amis qu'il avoit à *Londre* le pressoient tous les jours d'en donner une Edition qu'il pût avouer ; mais il s'en étoit toujours défendu. Depuis la derniere Paix, les Libraires de *Paris* lui firent faire des offres assez avantageuses, pour tenter un homme moins désintéressé que lui : rien ne put l'ébranler. » J'ai un grand désavantage, mandoit-il à Mademoiselle de l'*Enclos*, en » ces petits Traités qu'on imprime sous mon » nom. Il y en a de bien faits que je n'avoue » point, parce qu'ils ne m'appartiennent » pas ; & parmi les choses que j'ai faites on » a mêlé beaucoup de sottises, que je ne » prends pas la peine de désavouer. A l'âge » où je suis, une heure de vie bien ménagée » m'est plus considerable, que l'intérêt d'u» ne médiocre Réputation. Qu'on se défait » de l'amour-propre difficilement ! Je le » quitte comme Auteur, je le reprends com» me Philosophe ; sentant une volupté se» crete à négliger ce qui fait le soin des au» tres. » Il me souvient, que parlant un jour

avec lui sur ce sujet, & lui ayant dit, que puisqu'il ne vouloit pas prendre la peine de revoir ses Ouvrages, il devoit du moins donner cette satisfaction à beaucoup d'honnêtes gens, de marquer les Piéces qu'il désavouoit; il me répondit: *Il se mêle, peut-être, un peu de vanité dans ma conduite. Il y a telle Piéce imprimée parmi mes Oeuvres, que j'avouerois de tout mon cœur, & qui vaut mieux que ce que j'ai fait.*

Mais quoique Monsieur de *Saint-Evremond* eût toujours refusé de publier ses Ecrits, il changea de sentiment quelque-temps avant sa mort, & jetta les yeux sur Monsieur *Des Maizeaux*, pour le charger de ce soin. Il relut avec lui ses Ouvrages: il marqua sur un Exemplaire ce qui étoit de sa façon, & ce qui n'en étoit pas, il corrigea beaucoup de choses, & lui donna des éclaircissemens sur les endroits qui avoient besoin de commentaire: enfin il lui communiqua ses Manuscrits, & revit avec lui les copies qu'il en faisoit. Son grand âge & ses infirmités, ne laissant pas esperer qu'il pût vivre long-temps, Monsieur *Des Maizeaux* se hâtoit de tirer tous les secours, & toutes les lumiéres nécessaires, & il ne lui manquoit plus que quelques Piéces, lorsqu'il fut obligé d'aller à la campagne. Cependant Monsieur de *Saint-Evremond* se sentant plus

foible qu'à l'ordinaire, témoigna plusieurs fois l'envie qu'il avoit de le voir; il pria même Monsieur *Le Févre* de lui écrire de venir au plûtôt. Mais ayant cessé de vivre avant que Monsieur *Des Maizeaux* pût être de retour, ses Manuscrits, qu'il m'avoit souvent promis de me laisser, me furent remis par son ordre après sa mort; par-là je me suis vû en quelque maniére engagé à travailler de concert avec Monsieur *Des Maizeaux* à l'édition de ses Ouvrages. Voici la méthode que nous avons suivie.

Nous avons retranché tout ce que Monsieur de *Saint-Evremond* désavouoit: bon ou mauvais, tout a été également supprimé. Notre scrupule a été si grand, qu'à la réserve d'une seule Piéce (1), sur quoi nous sommes encore en doute. On peut être assuré que tout ce qu'on verra dans cette édition, sans être expressément marqué comme fait par un autre, est véritablement de Monsieur de *Saint-Evremond.* Nous

(1) Ode à *M. le Duc de* Nevers. *On l'a trouvée parmi les Papiers de M. de* Saint-Evremond, *mais on ne veut pas garantir qu'elle soit de lui.* Cette Ode n'étant certainement point de M. de Saint-Evremond, on l'a retranchée dans cette édition. On la trouvera dans le second Tome du Me'lange *curieux des meilleures Piéces attribuées à M. de Saint-Evremond*, &c. pag. 403. & suiv.

avons revû avec beaucoup de ſoin ſur les Manuſcrits, tout ce qui avoit été imprimé. Comme j'avois pluſieurs copies, on a choiſi parmi diverſes leçons celle qui paroiſſoit la plus naturelle : on a rétabli par un Manuſcrit, ce qui manquoit dans l'autre : enfin pour la ponctuation, la choſe du monde que Monſieur de *Saint-Evremond* négligeoit le plus, on a ſuivi celle qui donnoit un plus beau ſens & un meilleur tour ; & par-là on a rendu à diverſes périodes la clarté & la netteté qui y manquoient. On y a ajouté beaucoup de Piéces qui n'ont pas encore paru, & dans ce nombre-là, ſi je ne me trompe, on en trouvera qui ne cedent pas aux premieres. On a ſurtout publié autant de Lettres & de Billets qu'on en a pû ramaſſer. Si on n'y trouve rien d'important, on y verra du moins le tour d'eſprit de Monſieur de *Saint-Evremond.* Ce n'eſt pas par un Ouvrage limé & fini, qu'on doit toujours juger d'un Auteur : on eſt bien aiſe de le connoître dans ſon naturel ; & rien n'eſt plus propre à nous le repréſenter tel qu'il eſt, que ce qu'il écrit familierement & ſans préméditation. Au reſte, ce n'eſt pas ſans beaucoup de peine qu'on a ramaſſé tout cela. Il y a bien des Piéces que Monſieur de *Saint-Evremond* n'avoit pas lui-même, & qu'il a fallu chercher de côté & d'autre. Monſieur

Le Févre, Médecin à *Londre*, nous en a fourni un bon nombre. D'ailleurs, comme il avoit connu particuliérement Monſieur de *Saint-Evremond*, & que depuis quarante ans il le voyoit avec beaucoup de familiarité, il nous a donné des éclairciſſemens ſur beaucoup de faits, & nous a appris pluſieurs particularités que nous ignorions.

On a pris grand ſoin dans tout l'Ouvrage de remplir les lacunes, & de nommer les gens, dont les noms avoient été effacés, ou défigurés. On a auſſi ajouté des Notes. Tantôt c'eſt un paſſage que l'Auteur cite en François, ou bien à quoi il fait alluſion : ailleurs c'eſt l'explication d'un fait; ou bien on indique les perſonnes dont il s'agit, & s'il eſt néceſſaire pour l'intelligence du texte, on dit un mot de leur caractére. Ceux qui ſavent tout, trouveront qu'on y a mis des choſes trop communes; mais pour un lecteur qui s'en plaindra, il y en aura vingt qui auroient ſouhaité qu'on eût groſſi conſiderablement les Notes, & qu'on leur eût expliqué juſqu'à la moindre bagatelle : en cela on a tâché de garder un juſte milieu.

Quoiqu'il ſemble qu'il n'importât guére en quel ordre on plaçât les Piéces détachées qui compoſent ce Recueil, on a crû pourtant devoir les ranger à peu près ſuivant l'ordre des temps où elles ont été écrites. Je

dis à peu près, car il n'a pas toujours été possible de le découvrir, & souvent il a fallu deviner. Cet ordre est sans doute le plus naturel, & pour le dire ici en passant, il seroit à souhaiter qu'en ramassant en un corps les Ouvrages d'un Auteur, on les publiât dans le même ordre qu'il les a faits. On jugeroit par-là de ses progrès; on marqueroit le temps où il a le mieux écrit; de même que dans les Ouvrages de certains Peintres fameux, on distingue ce qu'ils ont fait dans le commencement, dans le fort, ou dans la décadence de leur réputation: & le même plaisir qu'on prend à remarquer les différentes maniéres qu'un Peintre s'est souvent faites, on l'auroit à voir le changement qui paroît quelquefois dans le stile & dans le tour d'esprit d'un Auteur.

On avoit d'abord résolu de désigner par quelque marque particuliere, les Piéces qui n'avoient pas encore paru: mais on a changé de sentiment, parce que parmi les Ecrits qui avoient déja été imprimés, il y en a qui ont été entiérement refondus, & qui peuvent passer pour nouveaux. Ceux-là on n'auroit sçu en quelle classe les ranger. Il faut encore remarquer que l'Auteur ayant revû en différens temps ses Ouvrages, y ajoutoit après coup de nouvelles choses: ainsi à prendre tout à la rigueur, on pourroit le con-

damner sur quelques Anachronismes. On a fait cette remarque particulierement dans la Comédie des ACADEMICIENS; mais on a crû le devoir faire encore ici, parce qu'elle peut avoir lieu pour quelques autres Piéces.

Après avoir rendu compte de cette Edition, je ne m'arrêterai point à faire l'éloge des Ouvrages de Monsieur de *Saint-Evremond.* Il est en possession il y a long-temps de l'approbation du public, ensorte que désormais, c'est au public à justifier sur cela son goût, & son jugement. Il y a cinquante ans qu'on lit, & qu'on estime les écrits de Monsieur de *Saint-Evremond.* Si une longue prescription peut établir le mérite, & répondre de la durée des ouvrages, nous en avons une d'un demi siécle. C'est déja un préjugé assez favorable pour les premieres Piéces: celles qu'il a faites dans la suite, ont été encore plus estimées. Ajoutons que si avec tous les désavantages dont on a parlé, les Oeuvres de Monsieur de *Saint-Evremond*, n'ont pas laissé d'avoir un si grand nombre d'approbateurs; il n'y a pas lieu de douter, que paroissant dans un meilleur état, elles ne soient reçues beaucoup plus favorablement.

On n'est pas au reste assez prévenu en sa faveur, pour croire que tout ce qu'il a écrit soit de la même force. Il y a entr'autres des

Piéces de Poësies, qui sont au dessous du médiocre. On a été tenté d'en supprimer quelques unes qu'il avoit composées dans sa jeunesse ; mais comme elles avoient déja été imprimées, on n'a pas crû les devoir retrancher ; de peur que le Public ne s'imaginât qu'on s'étoit érigé en Juge, & qu'on vouloit décider du prix & du mérite de chaque chose. Pour celles qui n'avoient pas encore paru, on en a usé plus librement. On n'a pas voulu publier toutes les bagatelles qu'il faisoit assez à la hâte, & qu'il ne se donnoit pas la peine de corriger : on a fait seulement le meilleur choix qu'on a pû. Je prévois que tous les lecteurs n'en seront pas également touchés. Il y a dans telle Piéce une pensée fine, une raillerie délicate, qui échapera à la plûpart des gens. Pour être capable de la sentir, il faudroit être exactement instruit du caractére des personnes avec qui l'on est en commerce; il faudroit savoir certains faits, certaines circonstances qui donnent lieu à un jeu, à une plaisanterie, & qui hors de-là, paroissent très insipides. Cela est inévitable dans les Ouvrages purement d'esprit. Le seul moyen de remédier à cet incovenient, seroit d'éclaircir tout par de bonnes Notes : mais, outre que ce seroit un travail infini, il n'est pas toujours permis de nommer les personnes, sur-

tout,

tout, si elles sont vivantes ; & d'ailleurs il y a bien des choses qu'on ne peut pas dire. On a fait seulement un Essai sur deux ou trois Piéces, qui regardent *Morin* (1) : que ceux qui les ont lûes autrefois, & qui n'y ont rien trouvé, les relisent, je suis sûr qu'ils y trouveront tout un autre sel. Ils pourront par-là juger du reste ; & s'il y a quelques endroits qu'ils n'entendent point, ils suspendront leur jugement, & rendront du moins cette justice à l'Auteur, qu'il peut avoir eu en vûe un autre sens, que celui qui se présente d'abord.

Puisque je me suis insensiblement engagé à défendre Monsieur de *Saint-Evremond*, je répondrai en peu de mots à deux Objections qu'on peut faire contre ses Ouvrages. La premiere regarde ce mélange bizarre de sérieux & de comique ; de choses graves, & de bagatelles. Que ne s'est-on contenté, disent certaines gens austéres & difficiles, de ramasser tout ce qu'il y a de bon & de solide ? Pourquoi n'avoir pas retranché tout ce qu'il y a, non-seulement d'inutile, mais aussi de badin ? Ces gens, qui vondroient qu'on ne s'attachât qu'à des études utiles, doivent considerer, que ce n'est point ici un Docteur, qui écrit pour

(1) *Fameux Joueur.*

instruire & pour dogmatiser, que ce n'est point un homme engagé par sa profession à rendre compte au public, de ses occupations & de ses veilles. C'est un homme du monde, qui dans une grande oisiveté, cherche à passer agréablement le temps; qui écrit tantôt sur un sujet, tantôt sur un autre, uniquement pour s'amuser : c'est un Bel-Esprit qui pense à se divertir, & à divertir un certain nombre d'honnêtes-gens, avec qui il est en commerce. Il y auroit assûrément de l'injustice à juger de lui avec trop de sévérité ; & l'injustice seroit encore plus grande, de vouloir obliger ceux qui publient ses Ouvrages, à supprimer tous ceux qui sont purement divertissans.

L'autre Objection roule sur le stile de Monsieur de *Saint-Evremond*. On dit qu'il n'est pas toujours clair; qu'il y a quelquefois de l'obscurité, & souvent de l'affectation. On y voit, dit-on, une mesure trop exacte & trop recherchée : ce sont des Antithéses trop fréquentes. Je ne prétends pas justifier sur tout Monsieur de *Saint-Evremond* ; mais on peut dire qu'il pensoit avec justesse, & s'exprimoit noblement. Son tour est délicat ; sa diction est pure, hardie & soutenue. Il passera toujours pour un de nos meilleurs Ecrivains. Ses négligences même, sont heureuses. Il les connoissoit aussi-bien que

personne, mais il ne vouloit pas s'assujettir scrupuleusement aux régles introduites par nos *Puristes* modernes. Il se plaignoit de la trop grande exactitude de nos Auteurs, qui à force de polir la Langue Françoise, l'ont rendue sans nerfs & sans force. Il ne pouvoit souffrir ceux qui écrivent d'une maniére toujours exacte, mais trop uniforme; aussi un des conseils qu'il donnoit pour bien écrire, étoit de marier, autant qu'il étoit possible, la construction & le tour de la phrase. Mais, c'est assez parlé des Ouvrages; il est temps de parler de l'Auteur.

CHARLES DE SAINT-DENIS, Seigneur de SAINT-EVREMOND, étoit d'une noble & ancienne Maison de *Basse-Normandie*. Le véritable nom de sa famille étoit *Marcquetel* (1); mais depuis assez longtemps ses Ancêtres ont pris celui de *Saint-Denis*, de la Terre de *Saint-Denis du Guast* dans le *Cotantin*, entre *Saint Lo* & *Coutance*.

Le Baron de *Saint-Denis* son pere commandoit la Compagnie des Gendarmes de *Henri de Bourbon*, dernier Duc de *Montpensier*, Gouverneur de *Normandie*. Il épou-

(1) *Celui qui nous a donné des* MÉLANGES D'HISTOIRE ET DE LITTERATURE *sous le nom de* Vigneul-Marville, *dit que c'étoit* De Margotelle.

sa N. de *Rouville*, sœur du Marquis de *Rouville*, qui avoit été nommé Surintendant des Finances, & de ce mariage il eut six garçons, tous bien faits & gens d'esprit. M. de *Saint-Evremond*, qui étoit un des cadets, a survécu à tous ses freres ; & de cette nombreuse famille il ne reste plus d'enfans mâles que ceux qui sont descendus de l'aîné. Le Marquis de *Saint-Denis* fait aujourd'hui une figure considérable en *Normandie*.

Monsieur de *Saint-Evremond* fut envoyé fort jeune à *Paris* au Collége de *Clermont* ; il y fit ses premieres études, & après sa Philosophie, vint à *Caën*, où il étudia en Droit. Mais son génie n'étant pas tourné de ce côté-là, on le mit à l'Académie. Il n'y demeura que peu de mois, car à peine avoit-il seize ans qu'il entra dans le Service : il eut bien tôt une Compagnie d'Infanterie, & se trouva au premier siége d'*Arras*. Il servit ensuite dans la Cavalerie, & entra dans la Compagnie des Gardes de Monsieur le Duc d'*Anguien* (1). Il se trouva au combat de *Fribourg*, & l'année suivante à la bataille de *Nortlinguen* : il étoit alors Lieutenant des Gardes de Monsieur le Prince, & ayant été commandé avec deux escadrons pour occu-

(1) Louis II. *dernier Prince de* Condé, *qu'on appelloit* Duc d'Anguien *du vivant de son pere.*

per une hauteur, il essuya un si grand feu des ennemis, que presque toute sa troupe fut défaite. Il fut blessé lui-même au genou gauche d'un coup de fauconneau. On demeura près de six semaines dans l'incertitude si on lui couperoit la cuisse; les Chirurgiens voyant qu'il y avoit quelque espérance de guérison, différerent d'en venir à cette dure extrêmité, & le tirerent heureusement d'affaire, mais ce ne fut qu'après avoir souffert plusieurs mois. Sa blessure se rouvrit à *Londre* plus de trente ans après, & guérit si bien qu'il ne lui en restoit d'autre incommodité qu'un peu de foiblesse dans cette jambe.

Il continua de servir en *Allemagne* & en *Flandre*, sous Monsieur le Prince de *Condé*, & s'acquit l'estime & l'amitié de la plûpart des Généraux. Sa capacité fut connue dans les différens emplois par où il passa; & sa valeur parut plus d'une fois dans les occasions, aussi-bien que dans les combats singuliers, dont il se tira avec beaucoup d'honneur. D'ailleurs il se distinguoit du commun des Officiers, par une maniére de penser fine & délicate, & par une expression juste & polie. Ces endroits le firent connoître & estimer de Monsieur de *Turenne*, du vieux Maréchal d'*Etrées*, du Maréchal de *Grammont*, du Maréchal d'*Albret*, & de plusieurs

autres personnes du premier rang. Mais ses plus grandes liaisons furent avec le Comte de *Grammont*, le Comte d'*Olonne*, le Duc de *Candale*, le Maréchal de *Clerembaut*, & le Maréchal de *Crequi*. Ce dernier, tout le temps qu'il a vécu, l'a honoré de son amitié, & lui en a donné des marques essentielles dans un temps & dans des circonstances où il est rare de trouver de vrais amis.

Les premieres années que Monsieur de *Saint-Evremond* fut auprès de Monsieur le Prince, il eut beaucoup de part à sa bienveillance. Il étoit de ceux avec qui Son Altesse aimoit à se retirer, & à s'entretenir familiérement : on le mettoit même assez souvent des parties de plaisir. M. le Prince le dépêcha plus d'une fois à la Cour pour des affaires importantes, & je ne dois pas oublier qu'en l'envoyant en 1646. porter à la Reine Mere la nouvelle de la prise de *Furnes*, Son Altesse le chargea de voir le Cardinal *Mazarin*, de lui faire la premiere ouverture du siége de *Dunkerque*, & de régler avec ce Ministre tout ce qui étoit nécessaire pour l'exécution d'un si grand dessein. Quelque relief que cela lui donnât dans l'armée, il ne pût résister au penchant naturel qu'il se sentoit à découvrir & à marquer le foible des hommes, talent qu'il a bien fait valoir

depuis. De concert avec le Maréchal de *Clerembaut*, il s'attacha à observer les sentimens & les moindres actions de Monsieur le Prince, & faisant profession l'un & l'autre d'admirer ses grandes qualités, ils ne le ménagerent pas assez dans leurs railleries, & ne garderent peut-être pas toujours le respect qu'ils lui devoient. Cela dura plusieurs mois; mais ils ne purent jouer leur jeu si finement que Monsieur le Prince ne s'en apperçût. De l'humeur dont il étoit, on peut juger qu'il n'en eut pas un médiocre ressentiment, particuliérement contre Monsieur de *Saint-Evremond*. La prison des Princes, & la guerre civile survinrent peu de temps après, & Monsieur le Prince fut obligé de se retirer dans les Pays-bas. Mais la paix étant faite son Altesse eut la générosité de lui pardonner, & lui témoigna beaucoup de bonté quand il le revit à *Paris*. Depuis cela en plusieurs occasions ce Prince lui fit donner des assûrances de son affection de son estime.

Après la prise de *Dunkerque*, il alla servir en *Catalogne*. Les troubles étant survenus les années suivantes, il demeura toujours attaché au parti du Roi, & obtint un brevet de Maréchal de Camp, avec une pension de mille écus (1). Il eut pendant la

(1) *On a les originaux des deux Brevets datés*

guerre civile divers Commandemens dans la *Guienne*, & personne n'eut plus de crédit que lui auprès du Duc de *Candale*, qui commandoit une petite armée dans cette Province. On payoit alors peu régulierement les Troupes : on donnoit simplement aux Officiers des assignations sur les Villes & sur les Communautés: & chacun en tiroit ce qu'il pouvoit. Habile à profiter des conjonctures, & soûtenu par Monsieur *Fouquet*, de qui il étoit particuliérement connu, Monsieur de *Saint-Evremond* ne fit pas mal ses affaires dans la *Guienne*. Il avouoit lui-même, & en plaisantoit souvent, qu'en deux ans & demi il en avoit rapporté cinquante mille francs tous frais faits: *précaution*, ajoutoit-il, *qui m'a été d'un grand secours tout le reste de ma vie*.

Il lui arriva peu de temps après une fâcheuse affaire. Le Duc de *Candale* étoit très-bien dans l'esprit du Cardinal *Mazarin*: on peut même dire que le Ministre avoit fait toutes les avances, & qu'il n'avoit rien oublié pour l'attacher à ses intérêts. Cependant dans l'accommodement que fit la Province de *Guienne*, le Duc prit un parti qui déplut au Cardinal, & celui-ci n'osant pas

de Compiégne *le* 16. *&* *le* 17. *de Septembre* 1652.

attaquer directement Monsieur de *Candale*, crut devoir mortifier Monsieur de *Saint-Evremond*, qu'on accusoit d'avoir eu part à ces conseils. Sur un prétexte assez leger, c'est-à dire, pour quelques plaisanteries dites à table, à quoi Monsieur de *Saint-Evremond* n'avoit pas plus de part que le reste de la Compagnie, le Cardinal le fit mettre à la Bastille. Après y avoir resté un peu plus de trois mois, il fut mis en liberté; mais l'idée effrayante de la Bastille lui demeura toujours dans l'esprit, & cette crainte fut la principale raison qui l'obligea à sortir de *France*, comme on le dira dans la suite.

On commençoit à traiter de la paix, & les Plenipotentiaires des deux Couronnes s'étant rendus à la Conférence, Monsieur de *Saint-Evremond* y alla avec plusieurs personnes de qualité. Il étoit trop habile & trop délié pour ne pas voir le manége du Cardinal *Mazarin*, & de Don *Louis de Haro*, ces deux premiers Ministres jouoient au plus fin; mais dans le fond ils vouloient également la paix, quoique par des motifs différens. En partant de *Paris* Monsieur de *Saint-Evremond* s'étoit engagé d'écrire à quelques-uns de ses amis, & de leur rendre compte de ce qui se passoit à la Conférence. Entre ceux-là il y en avoit un assez grand nombre qui souhaitoient la continuation de

la guerre : le Maréchal de *Crequi* étoit un des premiers, & Monſieur de *Saint-Evremond* crut lui faire plaiſir en traitant de ridicule le fameux Traité des *Pirenées*, qu'on regardoit alors comme déſavantageux à la *France*. Il s'expliqua ſans doute trop librement, ou pour mieux dire, il railla trop fortement le Miniſtre, dans la Lettre qui fut la cauſe de ſa diſgrace. C'eſt ce qu'il avouoit lui-même, mais il ne pouvoit pas prévoir que cette Lettre deviendroit publique. On verra bien-tôt comment cela arriva.

Le Roi *Charles II.* revint en *Angleterre* peu de temps après la paix, & fut complimenté ſur ſon heureux rétabliſſement par tous les Princes & Etats de l'*Europe*. Le Roi de *France* ſe diſtingua ſur tous en envoyant Monſieur le Comte de *Soiſſons*. Cette Ambaſſade fut des plus magnifiques, ſoit par le rang de l'Ambaſſadeur, ou par le grand cortége des Gens de qualité qui l'accompagnerent. Monſieur de *Saint-Evremond* fut de ce nombre-là. Pendant près de ſix mois qu'il reſta à *Londre*, outre qu'il eut l'honneur d'être connu particulierement du Roi, & du Duc d'*York*, il vit beaucoup de Seigneurs *Anglois* qu'il avoit connus en *France*, & fit de nouvelles habitudes : ce fut ce qui le détermina dans la ſuite à fixer ſon ſéjour en *Angleterre*.

Quelque temps après ſon retour en *France*, le Cardinal *Mazarin* mourut, & la perte de Monſieur *Fouquet* fut réſolue. On auroit bien de la peine à deviner comment la diſgrace de Monſieur *Fouquet* cauſa celle de Monſieur de *Saint-Evremond*. Qu'on me permette de développer ce fait, dont peu de gens ſont exactement inſtruits. Pour mieux cacher le deſſein qu'elle avoit, la Cour alla faire un tour en *Anjou*, & de-là en *Bretagne*. M. de *St. Evremond* fit le Voyage avec le Maréchal de *Clerembaut*, & laiſſa en partant à Madame *Dupleſſis Beliere* une Caſſette où il avoit quelque Argent comptant, des Billets, & tous ſes Papiers. Lorſque Monſieur *Fouquet* fut arrêté, on ne ſe contenta pas de ſaiſir tous les Papiers qu'on trouva chez lui: on fit mettre le Scellé chez ſes amis, & chez les gens avec qui il avoit eu le plus de liaiſon. Madame *Dupleſſis* étant amie de M. *Fouquet*, on mit auſſi le Scellé chez elle, & avec les Papiers, qu'on croyoit appartenir au Surintendant, on emporta la Caſſette de Monſieur de *Saint-Evremond*. On y trouva la *Lettre ſur la Paix des Pirenées*, qui juſqu'alors n'avoit été vûe que des Maréchaux de *Crequi* & de *Clerembaut* : on la montra au Roi, & on n'oublia rien pour aigrir l'eſprit de ce Prince. Comme il n'eſt pas ordinaire dans les Cours de s'intereſſer à la réputation

d'un Ministre mort, on s'étonnera sans doute qu'il se soit trouvé des gens qui ayent pris assez à cœur la Mémoire du Cardinal, pour faire un crime capital de quelques railleries. Mais il faut savoir que Messieurs *Le Tellier* & *Colbert*, qui s'élevoient sur les ruines de Monsieur *Fouquet*, étoient créatures de Son Eminence, & qu'affectant l'un & l'autre une pieuse reconnoissance pour leur Maître & leur Bienfaiteur, ils représenterent au Roi que déchirer si cruellement un Ministre, qui avoit gouverné l'Etat pendant sa minorité, c'étoit attaquer la Régence de la Reine sa Mere, & tourner en ridicule les commencemens de son Regne. Ces insinuations firent leur effet, & Monsieur de *Saint-Evremond* averti de bonne heure des mauvaises impressions qu'on avoit données de lui, s'absenta par le conseil de ses amis. Il se retira d'abord en *Normandie* chez un de ses Parens: mais ne s'y croyant pas en sûreté, il fut obligé de changer souvent de retraite. Il alla d'une Province dans une autre, voyageant toujours de nuit, & ne logeant que chez des gens dont il étoit connu. Enfin, ennuyé de cette vie errante, & voyant que les tentatives que ses amis avoient fait en sa faveur étoient inutiles, & plus que tout cela appréhendant la *Bastille*, où il avoit fait quelques années auparavant un assez rude Noviciat, il prit le

parti de sortir de *France* vers la fin de l'année 1661. Il vint d'abord dans les Pays-Bas *Espagnols*, & de-là en *Hollande*: il n'y fit pas un long séjour: mais passa en *Angleterre*, où il salua le Roi *Charles II.* qui le reçut très-favorablement. Il y vécut d'abord avec beaucoup de familiarité avec les Ducs de *Buckingham* & d'*Ormond*, les Comtes de *Saint-Albans* & d'*Arlington*, avec Mylord *Crofts*, & quelques autres Seigneurs. Il vécut sur tout dans une grande liaison avec M. d'*Aubigny*. Il s'attacha à la Lecture, & ne négligea pas la conversation des Gens de Lettres. Il fit connoissance avec Monsieur *Waller*, un des plus beaux Esprits d'*Angleterre*, avec le fameux *Hobbes*, avec Monsieur *Covvley*, Monsieur *Isaac Vossius*, & divers autres Savans.

Quelque agréablement qu'il passât ses jours en *Angleterre*, il pensoit souvent à revoir sa Patrie, & à rentrer dans ses Emplois. Dans cette vûe il écrivoit à ceux de ses amis qui avoient le plus de crédit à la Cour de *France*, & ne négligeoit rien pour obtenir son retour. Mais trouvant inflexible l'esprit des Ministres, il tomba dans une profonde mélancolie, & dans une espece de langueur. On lui conseilla, pour divertir ses ennuis, de passer la mer, & il eut d'autant moins de peine à s'y résoudre, que la Peste

commençoit à regner dans *Londre*, & que la Cour pensoit déja à se retirer. Il partit en 1665. & passa en *Hollande* où au bout de quelques mois il recouvra sa santé. Il y connut particulierement le Pensionnaire *De Wit*, & les Personnes les plus considerables de l'Etat. Il eut beaucoup d'habitude avec le Marquis d'*Estrades*, le Baron de *Lisola*, & la plûpart des Ministres Etrangers qui étoient à la *Haye*. Mais sur tout il vit alors le Prince d'*Orange*, qui bien que dépouillé des Charges de ses Ancêtres, & réduit en quelque maniére à une condition privée, ne laissoit pas de donner dans un âge peu avancé, des marques d'un génie extraordinaire, de cette humeur guerriere, & de cette noble ambition qu'il a fait paroître dans toute la suite de sa vie.

Le traité de *Breda* commença peu après: Monsieur de *Saint-Evremond* y alla passer quelques mois, & y connut presque tous les Plenipotentiaires. De-là il fit un tour à *Bruxelles*, & revint à la *Haye*. Le Prince de *Toscane* (1), qui voyageoit *incognito*, y passa allant en *Angleterre*. On avoit retenu pour lui une Maison, qui étoit précisément celle où Monsieur de *Saint-Evremond* étoit logé. Il se préparoit à en sortir, de même que les

(1) *Le Grand Duc d'à présent.*

autres qui y avoient des Appartemens; mais le Prince lui fit dire qu'il souhaitoit qu'il demeurât. Tout le temps que Son Altesse fut à la *Haye*, Monsieur de *Saint-Evremond* lui fit régulierement sa Cour, & eut l'honneur de manger ordinairement à sa Table. Depuis ce temps-là le Grand Duc a toujours conservé beaucoup destime & de bienveillance pour lui, & lui en a donné des assûrances par des Lettres très-obligeantes, & par des *Regals* que Son Altesse Royale lui envoyoit de temps en temps.

Il y avoit plus de quatre ans que Monsieur de *Saint-Evremond* étoit en *Hollande*, lorsque le Chevalier *Temple* lui fit dire de la part du Roi *Charles II.* que Sa Majesté souhaitoit qu'il retournât en *Angleterre*. Il se rendit au plûtôt à *Londre*, où le Roi le reçut avec une extrême bonté, & lui donna une Pension de trois cens Livres Sterling, qui fut toûjours regulierement payée. Il avoit fait une grande perte à la mort de Monsieur d'*Aubigny*, mais il retrouva un grand nombre d'anciens amis, & se fit bientôt connoître des jeunes Courtisans. La Lecture & la Société des honnêtes-gens faisoient toute son occupation, & on peut dire qu'il vivoit aussi agréablement, qu'un Etranger & un Exilé pouvoit le souhaiter. Mais ce qui contribua le plus à la douceur de sa vie, fut

l'arrivée de Madame la Duchesse *Mazarin* en *Angleterre*. Alors tous ses soins auparavant partagés se réunirent ; toute son assiduité fut pour une Personne si extraordinaire. Il devint un de ses plus zélés, & de ses plus constans Admirateurs. Elle a servi de sujet à ce qu'il a fait de plus délicat dans tous les genres d'écrire : en mille endroits de ses Ouvrages il a célébré sa Beauté incomparable, les agrémens de son Esprit, les charmes de sa Conversation ; mais quelques éloges qu'il lui ait donnés, ils sont encore beaucoup au-dessous de ceux qu'elle méritoit. Et à dire le vrai, on ne sait qui des deux avoit le plus d'obligation, ou Madame *Mazarin* à son Panégyriste, d'avoir fait connoître à tout le monde ses rares & admirables qualités ; ou Monsieur de *Saint-Evremond* à Madame *Mazarin*, de lui avoir fourni les occasions d'écrire mille choses qui lui feront toûjours beaucoup d'honneur dans l'esprit des Personnes qui ont de la délicatesse & du bon goût. Il trouvoit chez elle ce que *l'Angleterre* avoit de plus qualifié & de plus poli, ce qu'il y avoit de plus distingué parmi les Ministres Etrangers : il trouvoit ceux que les Charmes de Madame *Mazarin*, ceux que la liberté de sa Maison y attiroient ordinairement : mais ce qu'il estimoit plus que tout le reste, il voyoit tous les jours Madame *Mazarin*, c'étoit sa principale occupation. Si le temps, qui détruit ce

qu'il

qu'il y a de plus grand & de plus beau : qui efface jusqu'aux Noms & aux Titres, pouvoit faire oublier la Beauté, le Rang, la Fortume d'*Hortence Mancini*, les Ouvrages de Monsieur de *Saint-Evremond* lui assureroient l'Immortalité. Son nom & ses Titres sont plus en sûreté, que si on les avoit gravés sur le Marbre & sur le Bronze. Le Lecteur me pardonnera ce que je viens de dire de Madame *Mazarin*. Elle a eu tant de part aux Ecrits que Monsieur de *Saint-Evremond* a fait en *Angleterre*, que je ne pouvois me dispenser de m'étendre sur son sujet ; & on ne sauroit se souvenir d'une Personne si accomplie, sans être également touché de son mérite & de sa perte.

Du temps que Monsieur *Colbert de Croissi* étoit Ambassadeur en *Angleterre*, il s'employa pour obtenir le rappel de Monsieur de *Saint-Evremond*. Il écrivit plusieurs fois à Monsieur *Colbert* son Frere, & le pressa de s'expliquer. Monsieur *Colbert* promit de ne faire point d'opposition, si quelqu'un vouloit prendre sur soi d'en parler au Roi ; mais il ajouta qu'il ne pouvoit pas agir directement dans une Affaire, où en quelque maniere il avoit été Partie. Ainsi cette tentative ne réussit pas mieux que les précedentes.

Après la mort du Roi *Charles II.* le Comte de *Sunderland*, qui étoit Secretaire d'Etat,

& Président du Conseil, proposa au Roi *Jacques II.* de créer une nouvelle Charge pour Monsieur de *Saint-Evremond* : c'étoit en quelque maniere une Charge de Secretaire du Cabinet, car on vouloit qu'il fist les Lettres particulieres du Roi aux Princes Etrangers. Monsieur de *Saint-Evremond* s'excusa d'accepter un tel Emploi, ne croyant pas qu'il convint à un homme de son âge. Il pria Mylord *Sunderland* de remercier très humblement le Roi, de dire à Sa Majesté qu'après soixante & dix ans il falloit jouir du peu qui restoit à vivre, & renoncer entierement aux Affaires.

La Révolution, qui arriva sur la fin de l'année 1688. & qui donna une nouvelle face à l'*Angleterre*, loin de nuire à Monsieur de *Saint Evremond*, lui fut plûtôt avantageuse. Il alla saluer le Prince d'*Orange*, dès qu'il fut arrivé à *Londre*, & fut reçu de lui avec beaucoup de distinction. Ce Prince ayant été élevé sur le Trône, lui donna en toutes sortes d'occasions des marques de bonté, & les accompagna souvent de Graces & de Bienfaits solides. Lorsque Sa Majesté mangeoit chez quelque Seigneur, elle le nommoit assez souvent pour un des Convives, & se plaisoit fort à sa Conversation. Assuré de la Protection & de la Bienveillance du nouveau Roi, il ne songeoit qu'à finir tranquillement

ses jours en *Angleterre*, lorsqu'on lui fit dire qu'il pouvoit retourner en *France*. Ce fut avant la Déclaration de la Guerre de *1689*. que le Comte de *Grammont* le lui fit savoir de la part des Ministres. Plusieurs de ses amis le solliciterent en même temps de se rendre à *Paris*, & lui firent des offres très-obligeantes. Mais soit que l'extrême passion qu'il avoit eu, fut rallentie par l'âge, ou qu'il fût content du genre de vie, & de la société qu'il avoit choisie, il répondit au Comte de *Grammont*; qu'il étoit trop vieux pour se transplanter; que d'ailleurs il aimoit mieux rester par choix à *Londre*, où il étoit connu de ce qu'il y avoit d'honnêtes gens; où l'on étoit accoutumé à sa Loupe & à ses Cheveux blancs, à ses manieres & à son tour d'esprit, que de retourner en *France*, où il avoit perdu toutes ses habitudes; où il seroit comme Etranger, & où à peine connoîtroit-il un autre Courtisan que le Comte de *Grammont* lui même.

Le reste de la Vie de Monsieur de *Saint-Evremond* a été trop unie & trop égale, pour nous arrêter long-temps. Il suffit de dire qu'il vivoit à *Londres* en Philosophe. La Lecture & la Conversation étoient plus que jamais sa principale affaire: le reste du temps il l'employoit à composer de petites Piéces pour son amusement, & pour celui d'un certain

nombre d'honnêtes-gens, qui s'assembloient tous les jours chez Madame *Mazarin*. La mort de cette Dame le toucha vivement : il ne pouvoit quelquefois la nommer sans répandre des larmes. Quelques-uns de ses amis lui firent sur cela de nouvelles instances, & le solliciterent de quitter l'*Angleterre*, mais il demeura ferme dans sa premiere résolution.

Il a conservé jusqu'à la fin un Jugement sain, une Mémoire heureuse, & une Santé aussi parfaite qu'on pouvoit la souhaiter à son âge. Il commença à se plaindre huit ou dix mois avant sa mort, d'une difficulté d'uriner, causée par un ulcere dans la vessie. Ce mal augmenta insensiblement, & lui causa des douleurs vives & des insomnies qui l'affoiblirent, & lui ôterent enfin l'appétit, qu'il avoit toujours eu fort bon. Se sentant accablé il fit un Testament, & disposa du peu qui lui restoit en faveur de ses Domestiques, & de quelques-uns de ses amis. Il mourut le $\frac{9}{20}$. de Septembre 1703. ayant toûjours eu les sens libres, & parlé autant qu'il pût se faire entendre. On n'a jamais sû exactement son âge; mais par la plus juste supputation qu'on ait faite, il ne pouvoit pas avoir moins de 92 ans. Il fut enterré dans l'Abbaye de *Westminster*, auprès des Savans *Casaubon*, *Camden*, *Barrovv*, & des Poë-

tes *Chaucer*, *Spencer*, *Covvley*, &c. On a pris soin de faire faire par un habile Sculpteur son Buste, qui est très-ressemblant; il est placé au dessus de l'Inscription qu'on a gravée sur un Marbre blanc, & qu'on trouvera à la fin de cette Préface.

Finissons en disant un mot de sa Personne & de son Caractére. Monsieur de *Saint-Evremond* étoit d'une taille avantageuse & bien prise: comme il avoit bien fait dans sa jeunesse tous ses Exercices, il lui en restoit dans un âge très-avancé une démarche naturelle & aisée. Il avoit les yeux bleus, vifs, & pleins de feu, une physionomie spirituelle, un souris malin. Il avoit eu de beaux Cheveux noirs, quoiqu'ils fussent devenus tout blancs, & qu'il lui en restât même fort peu, il ne voulut jamais prendre la Perruque, & se contenta d'une Calotte. Plus de vingt ans avant sa mort il lui vint à la racine du nez une Loupe, qui grossit considérablement, mais cela ne le défiguroit pas beaucoup, du moins ceux qui étoient accoûtumés à le voir n'y trouvoient rien de fort choquant.

Sa Conversation étoit enjouée & facile; ses reparties vives & piquantes, ses maniéres honnêtes & polies: en un mot on peut dire qu'il sentoit en tout son Homme de Qualité. Rigide observateur des regles de la Civilité, il ne manquoit point à rendre une vi-

fite : mais c'étoit fans cette affectation de cérémonie, qui gâte la douceur & l'agrément du Commerce.

Il n'avoit pas un grand favoir ; mais ce qu'il avoit lû il le favoit bien. En lifant il s'attachoit plus à étudier le génie & le caractére d'un Auteur, qu'à charger fa mémoire d'une érudition faftueufe & fouvent inutile.

Il écrivoit avec facilité. Quoique fon Stile fente le travail & l'étude, il s'étoit fait une fi grande habitude d'écrire, que cela ne lui coûtoit rien. Ce n'eft pas qu'il ne corrigeât fes Ouvrages. Il les reprenoit au bout d'un certain temps, il ajoûtoit, quelquefois il retranchoit : mais affez fouvent du premier coup il réuffiffoit mieux que dans fes Corrections.

Quoi qu'au jugement de tout le monde fa Poëfie foit fort au deffous de fa Profe, il n'en jugeoit pas toujours comme le Public. On peut même dire qu'il avoit fouvent un peu trop de prévention pour fes Vers. D'ailleurs il les faifoit avec beaucoup de facilité. Il aimoit paffionnément la Mufique, & l'entendoit affez bien pour compofer des Airs. Il nota le CONCERT DE CHELSEY, un PROLOGUE EN MUSIQUE, & diverfes autres Piéces qu'on verra dans cette Edition. Il eft vrai que pour les Ouvertures, les Baffes continues, les Chœurs, & toute la

Symphonie, il les donnoit à faire à quelque Musicien habile. Grand admirateur d'une belle Voix, & encore plus des Instrumens bien touchés, il ne manquoit aucun Concert, ni aucun Divertissement de cette nature-là.

Tout le temps qu'il resta dans le Service, il fut très-appliqué à remplir les devoirs d'un bon Officier, hors de-là aimant le Plaisir, Homme de Commerce, de bonne-chere. Le Comte *d'Olonne*, le Marquis de *Boisdauphin* & lui, furent nommés les CÔTEAUX, pour avoir voulu rafiner sur le goût, & sur la délicatesse de la Table. Dans les Pays étrangers il a toujours aimé la Bonne-chere, & lors même que les autres Passions l'ont quitté, celle-ci l'a accompagné jusqu'au Tombeau.

Quoique naturellement il eût dû penchant à la Satire, ou plûtôt à une Raillerie fine, à une Ironie ingénieuse, sa politesse & le grand monde, dans lequel il avoit vécu, l'avoient rendu fort circonspect & fort reservé. Sur ses vieux jours il affectoit de louer tout, & même d'applaudir un peu trop aux Favoris & aux Personnes en place. C'étoit plûtôt un effet de crainte & de défiance, compagnes ordinaires de la Vieillesse, qu'un changement dans son humeur & dans son tour d'esprit. Il a exprimé dans ces quatre Vers la disposition où il se trouvoit.

Je pers le goût de la Satire,
L'Art de louer malignement
Cede au secret de pouvoir dire
Des vérités obligeamment. (1)

Non seulement il a vécu très-long-temps; mais pendant tout le cours de sa vie il a joui d'une santé forte & vigoureuse. Il a conservé jusqu'à la fin une humeur gaye, un enjoûment qui ne tenoit rien de l'austerité, ni du chagrin de la Vieillesse. Il aimoit la compagnie des jeunes gens, il étoit sensible à tous leurs plaisirs. Les divertissemens qu'il n'étoit plus en état de goûter, faisoient sur son esprit une impression vive & agréable; il se plaisoit à en entendre parler.

Il étoit naturellement mal-propre, & ce qui y contribuoit le plus, c'est qu'il avoit toujours chez lui des Chiens, des Chats, de toutes sortes d'animaux. Il disoit que pour divertir les ennuis inséparables de la Vieillesse, il faloit toujours avoir devant les yeux quelque chose de vif & d'animé.

Il emporta de France tout l'argent qu'il

(1) *Voyez le* SONNET *entier*, *Tome IV. page* 329.

put

pût retirer, l'aissant quelques Billets au Maréchal de *Créqui*, qui lui en fit une rente viagere de deux cens Ecus. Quand il passa la seconde fois de *Hollande* en *Angleterre*, il donna cinq cens livres Sterling à Mylord Duc de *Montaigu*, qui lui en a fait près de trente années & jusqu'à sa mort, une rente viagere de cent livres sterling par an. Cela joint à ce qu'il retiroit de Normandie, & aux Gratifications qu'il a eües des Rois *Charles II.* & *Guillaume III.* lui suffisoit pour le nécessaire, & pour les commodités de la vie.

En voilà assez pour faire connoître M. de Saint-Evremond. S'il manque quelques traits à son Portrait, on peut voir celui qu'il a fait lui-même (1): il le finit par ces Vers, qui nous apprennent en quoi il faisoit consister sa Religion.

De Justice & de Charité ;
Beaucoup plus que de Pénitence,
Il compose sa Piété :
Mettant en Dieu sa confiance,
Espérant tout de sa Bonté,
Dans le sein de la Providence
Il trouve son repos & sa félicité.

A Londre le 1. d'Avril 1705.

(1) *Voyez le Tome V. pag. 205. & suiv.*

EPITAPHE
DE MONSIEUR
DE SAINT-EVREMOND.

CAROLUS de Saint Denis, Domnus de
Saint Evremond ;
Nobili genere in Normannia ortus,
A prima juventute
Militiæ nomen dedit,
Et per Varia Munera
Ad Castrorum Marescalli gradum evectus;
Condæo, Turennio,
Aliisque Claris Belli Ducibus
Fidem suam & Fortitudinem
Non semel probavit.
Relicta Patria, Hollandiam,
Deinde à Carolo II. accitus Angliam
Venit ;
Philosophiam & humaniores Litteras
Feliciter excoluit,
Gallicam Linguam

M

O.

P.

S.

T.

V.

Fin de la Table du Tome premier des Oeuvres de Monsieur de Saint-Evremond.

Vedi 318

Fin de la Table.

LES

LES
ACADEMICIENS,
COMEDIE.

ACTEURS.

M. LE CHANCELIER, (1) Protecteur de l'Académie Françoise.

SERISAY, Directeur de l'Académie.

DES MARETS, Chancelier de l'Académie.

GODEAU, Evêque de Grasse & de Vence.

GOMBAUD.

CHAPELAIN.

HABERT.

FARET.

BOIS-ROBERT.

SILHON.

COLLETET.

GOMBERVILLE.

SAINT-AMANT.

COLOMBY.

BAUDOIN.

L'ESTOILE.

PORCHERES-D'ARBAUD.

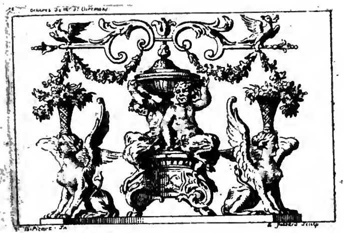
Mademoiselle de GOURNAI.

La scéne est à Paris dans la maison où s'assembloit l'Académie.

(1) SEGUIER.



LES ACADEMICIENS.
Comedie.



LES ACADEMICIENS,

COMEDIE (1).

ACTE PREMIER.

SCENE PREMIERE.

SAINT-AMANT, FARET.

SAINT-AMANT.

FAret, qui ne riroit de notre Academie?
A-t-on vû de nos jours une telle infamie?
Passer huit ou dix ans à réformer six mots!
Par-dieu, mon cher Faret, nous sommes de grands sots!

(1) Cette Piece avoit d'abord pour titre, La Comedie des Academistes, pour la Reformation de la Langue Françoise. Voyez la Vie *de M. de S. Evremond*, sur l'année 1643.

FARET.

Tant sots qu'il vous plaira : mais les premiers de France,
Sont les admirateurs de notre suffisance.
Quoi ! Trouvez-vous mauvais que de pauvres Auteurs
Devant les ignorans s'érigent en docteurs ?
S'ils peuvent se donner du crédit, de l'estime ;
L'erreur des abusés n'est pas pour eux un crime.
Après tout où trouver de ces rares savans,
Dont le nom immortel percera tous les ans ?
Si pour l'ACADEMIE il faut tant de science,
Vous, & moi, pourrions bien ailleurs prendre séance.

SAINT-AMANT.

Oui ; mais je n'aime pas que Monsieur de Godeau,
Excepté ce qu'il fait, ne trouve rien de beau,
Qu'un fat de Chapelain aille en chaque Ruelle,
D'un ridicule ton réciter sa PUCELLE (1).
Ou que dur & contraint en ses Vers amoureux,
Il fasse un sot portrait de l'objet de ses vœux :
Que son esprit stérile, & sa veine forcée,
Produisent de grands mots, qui n'ont sens ni pensée.
Je voudrois que Gombaud, l'Estoile & Colletet,
En prose comme en vers eussent un peu mieux fait.

(1) Chapelain a fait un Poëme intitulé, LA PUCELLE. Il en récitoit alors des lambeaux dans les compagnies où il se trouvoit.

Que des AMIS RIVAUX (1) Boisrobert ayant honte,
Revint à ſon talent de faire bien un conte.
Enfin . . .

FARET.

Vous avez tort de mépriſer Godeau.
Il a l'eſprit fertile, & le tour aſſez beau.
Tout le défaut qu'il a, ſoit en vers, ſoit en proſe,
C'eſt qu'en trop de façons il dit la même choſe (2).
L'Eſtoile fait des vers avec le Cardinal (3) :
Colletet eſt bon homme, & n'écrit pas trop mal:
Boisrobert eſt plaiſant autant qu'on ſauroit l'être :
Il s'eſt aſſez bien mis dans l'eſprit de ſon maître (4):

(1) Comédie de Boisrobert.

(2) *Je tombe d'accord*, dit M. de Maucroix dans une Lettre à M. Deſpreaux, *que M. Godeau écrivoit avec beaucoup de facilité . . . . . . Mais pour vous dire la vérité, dès notre jeuneſſe même nous nous ſommes aperçus que M. Godeau ne varie point aſſez. La plûpart de ſes Ouvrages ſont comme des Logogriphes, car il commence toujours par exprimer les circonſtances d'une choſe, & puis il y joint le mot. On ne voit point d'autre figure dans ſon* Benedicite, *dans ſon* Laudate, *& dans ſes Cantiques.* OEUVRES POSTHUMES *de M. de Maucroix*, pag. 361. Cette Lettre ſe trouve auſſi dans les OEUVRES de M. Deſpreaux. Tom. IV. pag. 130. Ed. in 12. de la Haye 1722.

(3) L'Eſtoile, Colletet, & Boisrobert étoient du nombre des cinq Auteurs qui travailloient à des Piéces de Théatre par ordre du Cardinal de Richelieu ; & ſouvent même avec lui. Voyez l'HISTOIRE DE L'ACADEMIE FRANÇOISE par M. Peliſſon pag. 114. & 115 de l'édition de Paris 1672. qui a été retouchée.

(4) *Boisrobert*, dit M. Peliſſon, *étoit alors en ſa plus haute faveur auprès du Cardinal de Richelieu, & ſon plus grand ſoin étoit de délaſſer l'eſprit de ſon Maître après le bruit & l'embarras des affaires, tantôt par ſes agréables contes qu'il faiſoit mieux que perſonne du monde, tantôt en lui rapportant toutes les petites nouvelles de la Cour & de la*

A tous ses Madrigaux il donne un joli tour,
Et feroit des leçons aux Grecs de leur amour (1).
Baudoin fait des vers au-dessous des images,
Mais Davila traduit est un de ses ouvrages (2).
Gombaud, pour un châtré, ne manque pas de feu...
J'entens quelqu'un qui monte; arrêtons-nous un peu:
Je commence à le voir, c'est l'Evêque de Grasse.

SAINT-AMANT.

Il faut se retirer, & lui quitter la place;
Nous reviendrons tantôt: allons, mon cher Faret,
Trouver proche d'ici quelque bon Cabaret (3).

Ville; & ce divertissement étoit si utile au Cardinal, que son premier Médecin, Monsieur Citois avoit accoûtumé de lui dire: Monseigneur, nous ferons tout ce que nous pourrons pour votre santé, mais toutes nos drogues sont inutiles, si vous n'y mêlez une drachme de Boisrobert. HIST. DE L'ACAD. FRANÇ. pag. 9. 10.

(1) Boisrobert étoit accusé du vice de non-conformité; témoin ces deux Vers de Ménage, dans sa REQUESTE DES DICTIONNAIRES:

Cet admirable Patelin,
Aimant le genre Masculin.

(2) Davila a écrit en Italien l'HISTOIRE DES GUERRES CIVILES DE FRANCE, depuis la mort de Henri II. jusqu'à la paix de Vervins; Baudoin l'a traduite en François, & c'est le plus supportable de ses Ouvrages.

(3) *M. de Saint Amant,* remarque M. Pelisson, *a celebré Faret dans ses Vers comme un illustre débauché. Cependant il ne l'étoit pas, à beaucoup près, autant qu'on le jugeroit par là, bien qu'il ne haït pas la bonne chere & le divertissement, & il dit lui-même en quelque endroit de ses Oeuvres, que la commodité de son nom qui rimoit à* Cabaret *étoit en partie cause de ce bruit que M. de Saint Amant lui avoit donné.* HISTOIRE DE L'ACADEMIE FRANCOISE, p. 273.

SCENE II.

GODEAU, COLLETET.

GODEAU.

EH quoi! Chers nourriſſons des Filles de Mémoire,
Qui ſur les tems futurs obtiendrez la victoire :
Beaux mignons de Pallas, vrais favoris des Dieux,
Vous n'êtes pas encore arrivés en ces lieux!
Seriez-vous bien ſi tard aſſis encore à table?
Non, les plus grands feſtins n'ont pour vous rien d'aimable...
Mais voici Colletet qui hâte un peu le pas:
Je l'ai toujours connu ſobre dans ſes repas (1).
Bon jour, cher Colletet.

COLLETET *ſe jette à genoux.*

Grand Evêque de Graſſe;
Dites-moi, s'il vous plaît, comme il faut que je faſſe :
Ne dois-je pas baiſer votre ſacré talon?

GODEAU.

Nous ſommes tous égaux, étant fils d'Apollon.
Levez-vous, Colletet.

(1) Guillaume Colletet, peu accommodé des biens de la fortune.

COLLETET.

Votre magnificence
Ne permet, Monſeigneur, une telle licence.

GODEAU.

Rien ne ſauroit changer le Commerce entre nous;
Je ſuis *Evêque* ailleurs, ici *Godeau* pour vous.

COLLETET.

Très-révérend Seigneur, je vais donc vous complaire.

GODEAU.

Attendant nos Meſſieurs que nous faudra-t-il faire?

COLLETET.

Je ſuis prêt d'obéir à votre volonté.

GODEAU.

Parlons comme autrefois avecque liberté.
Vous ſavez, Colletet, à quel point je vous aime.

COLLETET.

Seigneur, votre amitié, m'eſt un honneur extrême.

GODEAU.

Oh bien! Seul avec vous ainſi que je me voi,
Je vais prendre le temps de vous parler de moi.
Avez-vous vû mes vers?

COLLETET.

Vos vers! Je les adore:
Je les ai lûs cent fois, & je les lis encore.
Tout en eſt excellent; tout eſt beau, tout eſt net,
Exact & regulier, châtié tout-à-fait.

GODEAU.

Manquai-je en quelque endroit à garder la céſure?
Y peut-on remarquer une ſeule *hiature*?
Suis-je pas ſcrupuleux à bien choiſir les mots?
Ne fais-je pas parler chacun fort à propos?
Le *Decorum* Latin, en François *Bienſéance*,
N'eſt ſi bien obſervé nulle part que je penſe.
Colletet, je me loue; il le faut avouer:
Mais c'eſt fort juſtement que je me puis louer.

COLLETET.

Vous étes de ceux-là qui peuvent dans la vie
Mépriſer tous les traits de la plus noire envie.
Vous n'aviez pas beſoin de votre Dignité
Pour vous mettre à couvert de la malignité.

GODEAU.

On ſe flatte ſouvent: mais ſi je ne m'abuſe,
S'attaquer à Godeau, c'eſt ſe prendre à la Muſe;
Et le plus envieux ſe verroit tranſporté,
S'il liſoit une fois mon BENEDICITE (1).
O l'Ouvrage excellent!

COLLETET.

O la Piéce admirable!

GODEAU.

Chef-d'œuvre précieux!

COLLETET.

Merveille incomparable!

(1) Godeau a paraphraſé en Vers *le Cantique des trois Enfans* : BENEDICITE *omnia opera Domini*, &c. C'eſt une de ſes meilleures Piéces.

GODEAU.

Que peut-on desirer après un tel effort?

COLLETET.

Qui n'en sera content, aura, ma foi, grand tort.
Mais sans parler de moi trop à mon avantage,
Suis-je pas, Monseigneur, assez grand personnage?

GODEAU.

Colletet, mon ami, vous ne faites pas mal.

COLLETET.

Moi! Je prétens traiter tout le monde d'égal,
En matiere d'Ecrits: le Bien est autre chose:
De richesse & de rang la Fortune dispose.
Que pourriez-vous encor reprendre dans mes Vers?

GODEAU.

Colletet, vos discours sont obscurs & couverts.

COLLETET.

Il est certain que j'ai le stile magnifique.

GODEAU.

Colletet parle mieux qu'un homme de boutique.

COLLETET.

Ah! Le respect m'échape: & mieux que vous aussi.

GODEAU.

Parlez bas, Colletet, quand vous parlez ainsi.

COLLETET.

C'est vous, Monsieur Godeau, qui me faites outrage.

GODEAU.

Voulez-vous me contraindre à louer votre ouvrage?

COLLETET.

J'ai tant loué le vôtre!

GODEAU.

Il le méritoit bien.

COLLETET.

Je le trouve fort plat, pour ne vous celer rien.

GODEAU.

Si vous en parlez mal, vous étes en colére.

COLLETET.

Si j'en ai dit du bien, c'étoit pour vous complaire.

GODEAU.

Colletet, je vous trouve un gentil violon.

COLLETET.

Nous sommes tous égaux, étant fils d'Apollon.

GODEAU.

Vous, *Enfant d'Apollon?* Vous n'étes qu'une bête.

COLLETET.

Et vous, Monsieur Godeau, vous me rompez la tête.

SCENE III.

SERISAY, GODEAU, COLLETET.

SERISAY *à Godeau.*

QU'avez-vous, Monſeigneur ? Je vous vois tout émû ?

GODEAU.

Colletet m'inſulter! Qui l'auroit jamais crû?

COLLETET.

Traiter un vieil auteur avec cette infamie!
C'eſt affronter en moi toute l'ACADEMIE.

SERISAY.

Mais quelle eſt cette injure, & d'où vient tant de mal?

COLLETET.

Colletet, mon ami, vous ne faites pas mal:
Vous parlez un peu mieux qu'un homme de boutique.
Et mieux que vous, Godeau! Car enfin, je m'explique;
Et notre DIRECTEUR le ſaura comme vous.

SERISAY.

Moderez, Colletet, moderez ce courroux.
Offenſer un Prélat à qui l'on doit hommage,
C'eſt d'un homme inſenſé faire le perſonnage.

COLLETET.

Je sais bien respecter Godeau comme *Prélat*;
Mais Godeau comme *Auteur*, je le trouve fort
plat.

GODEAU.

Ma colere se passe, & je veux sans murmure,
En prélat patient endurer cette injure.

COLLETET.

Moi, je veux recevoir la satisfaction
Du tort qu'a pu souffrir ma réputation.
O d'un humble Prélat patience parfaite!
Il parle d'endurer l'injure qu'il a faite.
Pardonner à des gens que l'on a maltraités,
Ce sont du bon Godeau les générosités.

GODEAU.

Eh bien, cher Colletet, je ferai davantage;
Vous serez reconnu pour un grand personnage.
Soyons, je vous conjure, amis de bonne foi;
Et vous saurez écrire & parler mieux que moi.

COLLETET.

Ordonnez, Monseigneur, ce qu'il faut que je fasse:
J'ai plus failli que vous, & je demande grace.
Que par tout on exalte; & par tout soit chanté,
De ce divin Prélat le BENEDICITE.
O l'Ouvrage excellent! O la Piece admirable!
Chef-d'Oeuvre précieux! Merveille incomparable!
Que par tout on exalte, & par tout soit chanté,
De ce divin Prélat le BENEDICITE,

GODEAU.

Qu'en tous lieux on exalte, & qu'en tous lieux on chante
De notre Colletet la CANE BARBOTANTE (1);
Ces beaux Vers que le tems ne sauroit effacer,
Et qu'un grand Cardinal voulut récompenser.
C'est là que Colletet si vivement explique,
Du *Canard* amoureux la Vénus aquatique,
Qu'au sens de Richelieu, le Roi ne pourroit pas
De tout l'or du Royaume en payer les appas.

SERISAY.

Nous sommes tous contens; la discorde est finie;
Et la paix regnera dans notre Compagnie.
Au reste, l'heure approche, où se doit terminer
La reforme des mots que nous allons donner;

(1) M. Pelisson nous apprend que *Colletet ayant porté au Cardinal le* MONOLOGUE DES TUILLERIES, *ce Prélat s'arrêta particulierement sur deux vers de la Description du Quarré d'eau en cet endroit;*

La Cane s'humecter de la bourbe de l'eau,
D'une voix enrouée, & d'un battement d'aîle,
Animer le Canard qui languit auprès d'elle.

& qu'après avoir écouté tout le reste, il lui donna de sa propre main cinquante pistoles avec ces paroles obligeantes, Que c'étoit seulement pour ces deux (*derniers*) vers, qu'il avoit trouvé si beaux, & que le Roi n'étoit pas assez riche pour payer tout le reste.

Au lieu de *la Cane s'humecter de la bourbe de l'eau*, le Cardinal voulut lui persuader de mettre BARBOTER *dans la bourbe de l'eau*,&c. Voyez l'HIST. DE L'ACAD. FR. p. 115. 116.

Pour donner plus de ridicule à Colletet, M. de S. Evremond employe ici le terme de *Cane barbotante*.

Au reste, le *Monologue des Tuilleries*, qui est une assez mauvaise Piéce, est imprimé devant la Comédie des TUILLERIES: c'est une description du Palais & du Jardin des Tuilleries, tels qu'ils étoient dans ce tems-là.

Et par qui nous aurons la gloire sans seconde,
D'établir le François en tous les lieux du monde.

COLLETET.

Monsieur le CHANCELIER ne doit venir que tard.

SERISAY.

Donc pour un peu de tems, allons quelqu'autre part.

SCENE IV.

PORCHERES-D'ARBAUD, COLOMBY.

PORCHERES.

ILlustre Colomby (1), vrai cousin de Malherbe,
De ton mérite seul glorieux & superbe;
Parmi tous les Auteurs en voit-on aujourd'hui,
Qui puissent approcher ou de vous ou de lui?

COLOMBY.

Malherbe ne vit plus, Bertaut n'est plus au monde;
D'ignorance & d'erreur toute la terre abonde (2).

(1) *François de Cauvigny, Sieur de Colomby, étoit, dit* M. Pelisson, *de Caën en Normandie, & parent de Malherbe, dont il fut disciple & sectateur ... Il avoit une charge à la Cour, qui n'avoit point été avant lui, & n'a point été depuis; car il se qualifioit,* Orateur du Roi pour les Affaires d'Etat, *& c'étoit en cette qualité qu'il recevoit douze cens écus tous les ans.* HIST. DE L'ACADEMIE, pag. 308, 309.

(2) Vers de Bertaut Evêque de Séez, qui se fit estimer en son tems par ses Poësies. Il mourut en 1611.

PORCHERES.

Desportes a subi notre commun destin;
Passerat a vécu, j'ai vu mourir Rapin:
Et c'étoient les Auteurs dont l'illustre génie
Auroit pû faire honneur à notre Compagnie.

COLOMBY.

Vous savez que j'avois auprès du Potentat
La charge d'*Orateur des affaires d'Etat.*

PORCHERES.

Et vous n'ignorez pas que j'eus dans la Regence,
Des *Nocturnes plaisirs* la suprême *Intendance* (1).

COLOMBY.

Or n'étant point payé de mes appointemens;

PORCHERES.

Détrompé que je suis de tous amusemens;

COLOMBY.

Je vais faire leçon aux gens de nos Provinces,
Du peu de gain qu'on fait au service des Princes;

PORCHERES.

J'abandonne la Cour (2), & vais dans chaque lieu;
Louer la Reine-mere, & blâmer Richelieu.

COLOMBY.

Aux Auteurs assemblés prenez le soin de dire,
Que las de mes emplois, enfin je me retire (3).

(1) François de Porcheres-d'Arbaud avoit été *Intendant des Plaisirs nocturnes*; charge, dont il ne restoit plus qu'un nom ridicule.

(2) *Porcheres se retira en Bourgogne où il s'étoit marié.* HISTOIRE DE L'ACADEMIE FRANÇOISE pag. 265.

(3) *Sauroit-on mêler*, dit Balzac écrivant à Chapelain; *la raillerie, & le* Tout de bon, *avec plus d'adresse sur le*

PORCHERES.

PORCHERES.

C'est la forme ordinaire : & quiconque a quitté,
Leur a fait en quittant cette civilité.

COLOMBY.

Vous direz de ma part, sans aucune autre forme;
Qu'au lieu de réformer les Mots, je me réforme.

PORCHERES.

Je traiterai la chose un peu moins durement,
Et leur ferai pour moi le même compliment.

Sujet de l'adieu de M. de Colomby à l'Académie; de la malédiction qu'il a donnée à son siécle, & du peu d'intelligence qui étoit entre lui & Tacite, au temps même de leur plus grande familiarité? LETTRES DE M. DE BALZAC A M. CHAPELAIN, Livre XXI. Lettre XXI. du 1. Août 1640. Tom. I. p. 826. de l'Edition in-fol.

Pour bien entendre ces dernieres paroles de Balzac, il faut remarquer que Colomby a traduit *une partie du premier Livre de Tacite en François, avec des Observations, qu'il fit imprimer en l'an* 1613. HISTOIRE DE L'ACADEMIE FRANÇOISE, p. 310.

Fin du premier Acte.

ACTE II.

SCENE PREMIERE.

CHAPELAIN *seul, faisant des Vers avec un soin ridicule, & peu de génie.*

Tandis que je suis seul, il faut que je compose
Quelqu'ouvrage excellent, soit en vers, soit en prose.
La prose est trop facile; & son bas naturel
N'a rien qui puisse rendre un Auteur immortel:
Mais d'un sens figuré la noble allégorie
Des sublimes esprits sera toujours chérie.
Par son divin pouvoir, nos écrits triomphans
Passent de siécle en siécle, & bravent tous les ans.
Je quitte donc la prose & la simple nature,
Pour composer des vers où régne la figure.
Qui vit jamais rien de si beau,
(Il me faudra choisir pour la rime *flambeau.*)
Que les beaux yeux de la Comtesse (1),
(Je voudrois bien aussi mettre en rime, *Déesse:*)

(1) Il est fort ordinaire aux Poëtes de choisir quelque Dame distinguée par sa beauté, ou par son mérite, pour aimer en idée, & en faire l'objet de leurs amours poëtiques. Chaplain avoit choisi la Comtesse de Vermeil. Touchant cette coûtume des Poëtes, voyez le DICTIONNAIRE de M. Bayle, Article, MALHERBE.

Qui vit jamais rien de ſi beau,
Que les beaux yeux de la Comteſſe ?
Je ne crois point qu'une Déeſſe
Nous éclairât d'un tel flambeau.

Auſſi, peut-on trouver une ame
Qui ne ſente la vive flamme
Qu'allume cet œil radieux?

Radieux me plaît fort: un œil plein de lumiére,
Et qui fait ſur nos cœurs l'impreſſion premiére;
D'où ſe forment enfin les tendreſſes d'amour.
Radieux! J'en veux faire un terme de la Cour.

Sa clarté qu'on voit ſans ſeconde,
Eclairant peu à peu le monde,
Luira même un jour pour les Dieux.

Je ne ſuis pas aſſez maître de mon génie,
J'ai fait, ſans y penſer, une cacophonie:
Qui me ſoupçonneroit d'avoir mis *peu-à-peu*?
Ce déſordre me vient pour avoir trop de feu.

Qui vit jamais rien de ſi beau,
Que les beaux yeux de la Comteſſe?
Je ne crois point qu'une Déeſſe
Nous éclairât d'un tel flambeau.

Aussi, peut-on trouver une ame;
Qui ne sente la vive flamme
Qu'allume cet œil radieux ?
Sa clarté qu'on voit sans seconde
S'épand déjà sur tout le monde,
Et luira bien-tôt pour les Dieux.

Voilà ce qui s'appelle écrire avec justesse!
Et ce qui m'en plaît plus, tout est fait sans rudesse:
Car tout ouvrage fort a de la dureté,
Si par un art soigneux il n'est pas ajusté.

Chacun admire en ce visage;
La lumiere de deux Soleils:
Si la Nature eût été sage,
Le ciel en auroit deux pareils.

Que voilà de beaux vers! L'auguste Poësie!
» Phœbus, éclaire encore un peu ma fantaisie:
» Divin Pere du Jour, qui maintiens l'Univers;
» Donne-moi cette ardeur, qui fait faire des Vers:
» Ranime mes esprits, & dans mon sang rappelle
» La feconde chaleur, qui forma la PUCELLE;
» Par l'épithete alors je me rendis fameux:
» Alors *le Mont Olympe à son pied sablonneux;*
» Alors, *hideux, terrible, affreux, épouvantable,*
» Firent dans mes écrits un effet admirable.

» Divin pere du jour, qui maintiens l'Univers,
» Redonne-moi l'ardeur, qui fit faire ces vers.

Le teint qui paroît sur sa face,
Est plus uni que n'est la glace,
Plus clair que le ciel cristalin:
Où trouver un pinceau qui touche
Les charmes de sa belle bouche,
Et l'honneur du Nez aquilin?

Cette comparaison me semble assez bien prise:
Il n'est rien plus uni qu'un *cristal de Venise*;
Et les Cieux qui ne sont formés d'aucun métal,
Pourroient, à mon avis, être faits de *cristal*.
Aquilin, ne vient pas fort souvent en usage,
Mais il convient au Nez du plus parfait visage:
Tous les Peintres fameux veulent qu'un nez soit tel:
Oublier *aquilin* est un peché mortel.

Chacun admire en ce visage,
La lumiere de deux Soleils:
Si la Nature eût été sage,
Le ciel en auroit deux pareils.

Le teint qui paroît sur sa face,
Est plus uni que n'est la glace,
Plus clair que le cristalin:
Où trouver un pinceau qui touche

Les charmes de sa belle Bouche ;
Et l'honneur du Nez aquilin ?

Ainsi peignoient les Grecs des Beautés achevées,
De l'injure des ans par leurs Ecrits sauvés.
Je n'ai fait que vingt vers, mais tous vers raisonnés,
Magnifiques, Pompeux, justes & bien tournés.
Par un secret de l'art d'une grande *Déesse*
J'oppose les appas à ceux de ma COMTESSE ;
Et des charmes divins dans l'opposition,
Je fais voir la confusion.
Quant à l'autre couplet, j'y reprens la Nature,
Qui des corps azurés a formé la structure,
De n'avoir su placer à ce haut firmament
Qu'un *Soleil* seulement.
La COMTESSE en a deux : c'est au *ciel* une honte
Qu'un *visage* ici bas en *Soleils* le surmonte.
J'achéve heureusement : il me falloit finir ;
Aussi-bien nos Auteurs commencent à venir.

SCENE II.

SERISAY, CHAPELAIN, SILHON, BOIS-ROBERT.

SERISAY *à Chapelain.*

VOus attendiez ici cette heure fortunée,
Où la Réforme enfin doit être terminée.

CHAPELAIN.

Depuis plus de huit ans nous attendons ce jour,
Où doit être reglé tout langage de Cour.
Mais que les ignorans vont nous dire d'injures!

SERISAY.

Nous ſaurons mépriſer de ſots & vains murmures.

BOIS-ROBERT.

Nous allons bien-tôt voir un de nos mécontens,
Réſolu de ſe plaindre & de nous, & du temps.

CHAPELAIN.

C'eſt Silhon irrité contre l'ACADEMIE,
Et prêt à la traiter de mortelle ennemie.

SERISAY.

Et de ſa haine encor quel eſt le fondement?

CHAPELAIN.

Nous reformons un mot propre au raiſonnement.
Il laiſſera ſans OR, tous diſcours politiques,
Et n'écrira jamais des affaires publiques.
Silhon eſt violent: s'il parle contre nous...

SERISAY.

Monsieur le CHANCELIER calmera son courroux?

BOIS-ROBERT.

Faut-il un CHANCELIER pour calmer sa colere?
Godeau m'a répondu d'entreprendre l'affaire:
Il doit attaquer OR, que Silhon aime tant,
Aussi-bien que PARFOIS, POURCE-QUE, & D'AUTANT.

SILHON *entre*.

A dire vrai, Messieurs, c'est une chose étrange;
On a beau mériter honneur, gloire, louange;
Affermir tant qu'on peut l'autorité des loix,
Faire service à Dieu, travailler pour les Rois;
Prescrire le devoir & du Peuple, & des Princes;
Instruire un Potentat à regler ses Provinces (1);
Il faut avoir l'affront de voir des esprits doux
Gagner chez nos Auteurs plus de crédit que nous.

SERISAY.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on voit cette injustice.

BOIS-ROBERT.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a vû du caprice.

SILHON.

Les siécles, Bois-robert, sont assez différens:
On blâmoit autrefois les hommes ignorans:
La science aujourd'hui donne fort peu d'estime.
En savoir plus que vous, n'est pas un petit crime.

(1) Silhon a fait un TRAITE' DE L'IMMORTALITE' DE L'AME, un Livre de Politique intitulé, LE MINISTRE D'ETAT, & quelques autres Ouvrages.

BOIS-

BOIS-ROBERT.

J'aime les ignorans d'avoir tant de bonheur.

SILHON.

Vous n'avez pas manqué d'acquerir cet honneur.

SERISAY.

Eh! Pour l'amour de moi, finiſſez la querelle:
Soyons, ſoyons unis d'une amitié fidelle.
Encor, Monſieur Silhon, de quoi vous plaignez-vous?

BOIS-ROBERT.

Un mot qu'on veut changer lui donne ce courroux.

SILHON.

C'eſt un mot, il eſt vrai; mais de grande importance.

BOIS-ROBERT.

On pourroit s'en paſſer bien mieux que de finance.

SILHON.

Il eſt pourtant utile, & le ſera toujours.
OR, trouve bien ſa place en de graves diſcours:
En affaire, au Barreau, dans la Théologie,
OR, eſt fort poſitif, & de grande énergie.

SERISAY.

Je vois venir à nous la Sibylle Gournai.
Quel ſupplice, bon Dieu, m'avez-vous ordonné!

SILHON.

Elle mérite bien que vous faſſiez cas d'elle.

BOIS-ROBERT.

A ſoixante & dix ans elle eſt encor pucelle.

SCENE III.

Mademoiselle DE GOURNAI, SERISAY, BOIS-ROBERT, SILHON.

Mademoiselle de GOURNAI.

JE vous ai bien cherché, Monsieur le Président;

SERISAY.

Baissez-vous, Bois-robert, & ramassez sa dent;

BOIS-ROBERT.

C'est une grosse dent qui vous étoit tombée;
Et qu'un autre que moi vous auroit dérobée.

SILHON.

Montagne en perdit une, âgé de soixante ans.

Mademoiselle de GOURNAI.

J'aime à lui ressembler, même à perdre les dents (1);
Mais apprenez de lui que par toute la Gréce
C'étoit comme un devoir d'honorer la Vieillesse;
Et le *vieil* âge en vous sera peu respecté,
Si vous en usez mal dans la virilité.

(1) Mademoiselle de Gournai se disoit *Fille d'alliance* de Montagne, dont elle a publié en 1635. les Essais corrigés & augmentés. Dans une *Préface* curieuse, qu'elle mit à la tête de cette Edition, dans quelques autres Ouvrages, elle se déclara hautement pour les vieux mots, & les Phrases surannées. Voyez le DICTIONNAIRE de M. Bayle, Article GOURNAI, *Rem.* (H).

Montagne s'employoit à corriger le vice;
Et bien connoître l'homme étoit son *exercice.*
Il n'auroit pas *cuidé* pouvoir tirer grand *los*
Du stérile *labeur* de réformer des Mots.

BOIS-ROBERT.

Vous fûtes ennemie en tout temps du langage.

Mademoiselle de GOURNAI.

Le *Sens*, à mon avis, vous eût rendu plus sage.
Avec tous mes vieux mots, encore ma raison,
Parmi les gens sensés, se trouve de saison.

BOIS-ROBERT.

Je l'avoue aisément; & votre expérience,
Nymphe des premiers ans, vaut mieux que la science.

Mademoiselle de GOURNAI.

On méprisoit un fourbe au tems que je vous dis,
Bois-robert le plaisant eût été gueux *jadis*:
Et Montagne & Charron, avoient l'ame trop forte,
Bour demeurer toujours au *recoin* d'une porte,
Aucuper jour & nuit leurs plus grands ennemis,
Et des Grands de la Cour être valets soumis.

BOIS-ROBERT.

Ce sont-là des raisons que le Démon vous dicte.
Comment, vieille Gournai, vous aimez la *vindicte!*
Qui vous fait *détracter?* Qui vous met en *courroux?*

Mademoiselle de GOURNAI.

Montagne haïssoit les menteurs & les fous.
Poursuivez, *Savanteaux*, à réformer la langue.

SERISAY.

Allez-vous-en ailleurs faire votre harangue.

Mademoiſelle de GOURNAI.

Otez Moult & Jaçoit, bien que mal-à-propos :
Mais laiſſez pour le moins, Blandice, Angoisse
& Los.

SERISAY.

Tout ainſi que l'eſprit eſt vague & *contournable*,
De même le diſcours doit être variable :
Les termes ont le ſort qu'on voit au genre humain;
Un mot vit aujourd'hui, qui périra demain.
L'uſage parmi nous eſt fort *ambulatoire*.

Mademoiſelle de GOURNAI.

Vous raillez ſottement la vérité *notoire*.
Il mourra, Tout ainsi, que je vois mépriſé ;
Mais devant lui mourront les vers de Seriſay.

Fin du ſecond acte.

ACTE III.

SCENE PREMIERE.

M. LE CHANCELIER, GODEAU, CHAPELAIN, BOIS-ROBERT, SERISAY, PORCHERES, DES MARETS.

M. LE CHANCELIER.

C'Eſt aujourd'hui, Meſſieurs, qu'on révéle à la France,
Les myſtéres ſecrets de la vraie éloquence:
Les Muſes, qui du Ciel ont déſcendu chez nous,
Vous rendent par ma bouche un oracle ſi doux:
C'eſt à tort; grands Auteurs, que la Gréce ſe vante,
La Rome des Latins n'eſt plus la triomphante:
L'Italie aujourd'hui tombe dans le mépris,
Et les Muſes n'ont plus de ſéjour qu'à Paris.

GODEAU.

Qui croiroit, Monſeigneur, que ces enchantereſſes,
Que les neuf belles ſœurs, nos divines maîtreſſes,
Vinſſent ici flatter nos eſprits & nos ſens,
Si vous n'aviez aimé leurs charmes innocens?

CHAPELAIN.

Vous voyez les choſes futures,
Malgré les nuits les plus obſcures

Qui couvrent le bien de l'Etat :
Vous voyez tout ce qu'il faut faire,
Au rebours du ſens populaire,
Pour maintenir le Potentat.

BOIS-ROBERT.

Superbes Filles de mémoire,
Venez accroître mon ardeur ;
Je vais travailler à la gloire
D'une incomparable Grandeur ; ; ;

Que le ſtile élevé me paroît incommode !
Je n'ai pas le talent qu'il faut pour faire une Ode.

M. LE CHANCELIER.

Que chacun ſe réduiſe au mérite d'Auteur :
J'eſtime le Savant & je hais le Flatteur.
Mes louanges, Meſſieurs, ne ſont pas néceſſaires,
Et vous avez ici de plus grandes affaires :

SERISAY.

Porcheres ſemble avoir deſſein de nous parler.

PORCHERES.

Quatre mots ſeulement, Meſſieurs ; puis m'en aller.
Monſieur de Colomby m'a chargé de vous dire,
Que las de ſes emplois, enfin il ſe retire :
Et vous ſaurez auſſi, qu'ennuyé de la Cour,
Je vais chercher ailleurs un tranquille ſéjour.

SERISAY.

Vous nous voyez penſifs, mornes, & taciturnes ;
De perdre l'*Intendant* de nos *Plaiſirs nocturnes*.

Et vous ferez savoir au muet *Orateur*
Des affaires d'Etat, le fond de notre cœur.
Nous regretons beaucoup un si grand personnage,
Et ne suivrons pas moins notre important ouvrage.

DES MARETS.

Je ne voi point ici Saint-Amant, ni Faret,
Que sont-ils devenus?

GODEAU.

Ils sont au Cabaret.

DES MARETS.

Ils sont au Cabaret! Messieurs, quelle impudence!
Vous voyez parmi nous un CHANCELIER de *France*,
Qui vient de son logis en ce méchant quartier (1),
Sachant bien le respect que l'on doit au métier;
Et ces vieux débauchés, au mépris de la gloire,
Lorsque nous travaillons, font leur plaisir de boire!

GODEAU.

Je vois entrer Faret, suivi de Saint-Amant.

CHAPELAIN.

Et, si je ne me trompe, ils ont bû largement.

(1) L'ACADEMIE n'avoit point au commencement de lieu fixe, pour tenir ses Assemblées. On les tenoit tantôt chez un des Académiciens, & tantôt chez un autre; mais enfin, dit M. Pelisson, en l'année 1643. le 16. Février après la mort du Cardinal de Richelieu, M. le Chancelier fit dire à la Compagnie, qu'il desiroit, qu'à l'avenir elle s'assemblât chez lui. M. le Chancelier n'étoit pas encore Protecteur de l'Académie. Il ne commença de l'être qu'au mois de Décembre de la même année. Voyez L'HISTOIRE DE L'ACADEMIE FRANÇOISE, p. 92. 93. & 191. Cependant M. de S. Evremond a trouvé à propos de supposer le contraire: supposition qui lui fournit plusieurs traits fort plaisans.

SCENE II.

SAINT-AMANT, FARET, CHAPELAIN, GOMBAUD, SERISAY, M. LE CHANCELIER, &c.

SAINT-AMANT.

Pour tout emploi chez vous, Seigneurs Académiques,
Nous serons vos Bûveurs & Poëtes Bacchiques.

FARET.

Nous perdons le respect, mais, ô grand Chancelier,
Vous aurez la bonté de vouloir l'oublier.

CHAPELAIN.

Il ne vous reste plus qu'à parler de la guerre,
Qui dans le cabaret se fait à coups de verre.

GOMBAUD.

Qu'à dire des Chansons, qui vantent la liqueur,
Dont le Pere Bacchus réjouit votre cœur.

SAINT-AMAND.

Prenez soin de notre Langage,
Auteurs polis & curieux;
Et nous laissez le doux usage
D'un vin frais & délicieux.

Que d'Apollon la docte troupe,
Vieillisse à réformer les Mots;

Celle de Bacchus, dans la coupe ;
Ira chercher sa joie, & trouver son repos.

FARET.

Si l'esprit & la suffisance,
Si l'avantage de Raison,
Ne paroissent point dans l'enfance;
Et demeurent comme en prison;

C'est qu'on succe le lait d'une pauvre nourrice;
Et Dieu qui conduit tout sagement à sa fin,
De nos divins talens réserve l'exercice
Pour le temps précieux que nous buvons du vin;

SERISAY.

Nous sommes satisfaits de vos stances bacchiques;
Et vous étes reçus Buveurs Académiques.
Mais de peur de vieillir à réformer les Mots,
Nous allons travailler ; laissez-nous en repos;
La chose qui se traite est assez d'importance.

FARET.

Nous nous tairons.

M. LE CHANCELIER.

Sortez ; c'est le mieux, je pense;

FARET.

Si nous vous offensons, Monsieur le CHANCELIER;
Vous aurez la bonté de vouloir l'oublier.

SCENE DERNIERE.

M. LE CHANCELIER, SERISAY, GODEAU, DES MARETS, SILHON, CHAPELAIN, GOMBAULD, BOIS-ROBERT, L'ESTOILE, GOMBERVILLE, BAUDOIN, &c.

SERISAY.

ENfin, ils ſont ſortis. Sans tarder davantage,
Réformons les défauts que l'on trouve au Langage,
Et d'un ſtile trop vieux faiſons-en un nouveau.
Vous, parlez le premier, docte & ſage Godeau.

GODEAU.

C'eſt m'obliger beaucoup ; & cette déférence
Seroit dûe à quelqu'autre avec plus d'apparence.

SERISAY.

Vous étes trop modeſte ; & votre dignité...

GODEAU.

Je reçois cet honneur ſans l'avoir mérité ;
Je le dois purement à votre courtoiſie.

SERISAY.

On n'en ſauroit avoir aucune jalouſie.

GODEAU.

Je dirai donc, Meſſieurs, qu'il eſt très-important
D'ôter de notre langue, OR, POURCEQUE, D'AUTANT,

C'eſt là mon ſentiment : vous me voyez attendre
Que quelqu'émulateur s'apprête à les défendre.

DES MARETS.

Silhon s'oppoſe enfin.

SERISAY.

Parlez diſtinctement
Vous, Monſieur de Godeau.

GODEAU.

Je dis premiérement ;
Que ces Mots ſont uſés, qu'ils tombent de vieil-
leſſe :
Et d'ailleurs il s'y trouve une grande rudeſſe.

SILHON.

Inepte ſentiment ! Abſurde viſion !
Ces mots ménent enfin à la concluſion :
L'un ſert à réſumer, comme à la conſéquence ;
Les autres, à prouver les choſes d'importance.

GODEAU.

Le premier ſent l'école, & tient trop du pédant ;
Et tous ont trop vécu.

LA TROUPE.

Nous en diſons autant.

SILHON.

Qu'ils ſoient bannis des Vers, & conſervés en
Proſe.

DES MARETS.

Aujourd'hui proſe & vers, ſont une même choſe.

CHAPELAIN.

Il eſt bien échauffé ; qu'on lui tâte le pous.

SERISAY.

C'est assez disputé ; Messieurs, asseyez-vous :
Que quelqu'autre succéde à l'Evêque de Grasse.
Parlez, vous, Chapelain, sans user de préface.

CHAPELAIN.

IL CONSTE, IL NOUS APPERT, sont termes de Barreau,
Que leur antiquité doit porter au tombeau.

SILHON.

J'estime en Chapelain la bonté de nature,
Qui veut donner aux mots même la sépulture.

CHAPELAIN.

Horace les fait naître, & puis les fait mourir (1);
Sans quelque métaphore on ne peut discourir.

SILHON.

Les mots peuvent mourir ; mais jamais métaphore
N'avoit dressé *Tombeau* pour de tels morts encore.

LA TROUPE.

IL CONSTE, IL NOUS APPERT, *doivent être abolis ;*
Mais on ne les voit pas encore ensévelis.

GOMBAULD.

Je dis que la coûtume assez souvent trop forte,
Fait dire improprement que l'on FERME LA PORTE.
L'usage tous les jours autorise des Mots,
Dont on se sert pourtant assez mal-à-propos.

(1) *Ut silvæ foliis pronos mutantur in annos ;*
Prima cadunt : ita verborum vetus interit ætas,
Et juvenum ritu florent modo nata, vigentque.
HORAT. de Arte Poët. V. 60.

Pour avoir moins de froid à la fin de Décembre ;
On va POUSSER SA PORTE, & l'on FERME SA CHAMBRE.

SERISAY.

En matiére d'Etat, vous savez que les Rois
N'ôtent pas tout d'un coup les anciennes loix :
De même dans les Mots, ce n'est pas être sage ;
Que d'ôter pleinement ce qu'approuve l'usage.

LA TROUPE.

Digne raisonnement ! Noble comparaison !
Gombaud n'a pas de tort, & vous avez raison.

BOIS-ROBERT.

Messieurs, je veux ôter un terme de coquette ;
C'est le mot d'A RAVIR.

L'ESTOILE.

Il est bon en Fleurette ;
Cent & cent faux galans en leur fade entretien,
De ce mot d'A RAVIR se servent assez bien ;
Et principalement dans les amours de ville,
A RAVIR se rendra chaque jour plus utile.

LA TROUPE.

Nous n'avons parmi nous que des Auteurs de Cour ;
Et partant ennemis de ce dernier amour.
Les Dames de Quartier auront leur COTTERIE,
A qui nous laisserons le droit de Bourgeoisie.

GOMBERVILLE.

Que ferons-nous, Messieurs, de CAR (1) & de POURQUOI ?

(1) » M. de Gomberville, *dit M. Pelisson*, n'aimoit pas

DES MARETS.

Que deviendroit sans CAR l'autorité du Roi!

GOMBERVILLE.

Le Roi sera toujours ce que le Roi doit être ;
Et ce n'est pas un Mot qui le rend notre maître.

GOMBAULD.

Beau titre que le CAR : au suprême Pouvoir,
Pour prescrire aux Sujets la regle & le devoir!

DES MARETS.

Je vous connois, Gombaud, vous étes (1) hérétique,
Et partisan secret de toute République

GOMBAULD.

Je suis fort bon sujet, & le serai toujours ;
Prêt de mourir pour CAR, après un tel discours.

DES MARETS.

Du CAR viennent les Loix : sans CAR, point d'Ordonnance ;
Et ce ne seroit plus que désordre & licence.

» à se servir du mot CAR, qui, à la vérité, est ennuyeux ; » s'il est souvent repeté, & qui est bien plus nécessaire dans » les discours de raisonnement que dans les Romans & dans » les Poësies. Il se vanta un jour de n'avoir jamais employé » ce mot dans les cinq Volumes de POLEXANDRE, où l'on » m'a dit, neanmoins, qu'il se trouve trois fois ; on conclut » aussi-tôt de son discours, que l'Académie vouloit bannir » le CAR ; & bien qu'elle n'en ait jamais eu la moindre » pensée, on en fit mille railleries ; & ce fut le sujet de cette » agréable Lettre de Voiture qui commence, *Mademoiselle,* » CAR, *étant d'une si grande consideration en notre Langue,* » &c. HIST. DE L'ACAD. FRANÇ. p. 74. 75.

(1) Gombaud étoit Protestant.

GOMBAULD.

Je demande pardon, si trop mal-à-propos,
J'ai parlé contre un Mot qui maintient le repos.

GOMBERVILLE *à Des Marets.*

L'effort de votre esprit en chose imaginaire,
Vous rendra, Des Marets, un grand Visionnaire.
Le POETE, le VAILLANT, le RICHE, l'AMOUREUX,
Feront de leur Auteur un aussi grand fou qu'eux(1).

DES MARETS.

Un faiseur de Romans, pere de POLEXANDRE,
A corriger les fous n'a pas droit de prétendre.

M. LE CHANCELIER.

Ni vous autres, Messieurs, droit de vous quereller,
Laissez le CAR en paix : il n'en faut plus parler.

GOMBERVILLE.

Et le POURQUOI, Messieurs?

LA TROUPE.

Sans cesse il questionne;
Qu'il soit moins importun, ou bien on l'abandonne.

L'ESTOILE.

Je ne saurois souffrir le vieux AUPARAVANT,
Qui se trouve cent fois à la place d'AVANT,

(1) Des Marets a fait une Comédie intitulée LES VISIONNAIRES, qui est son chef-d'œuvre, & dont les quatre principaux Personnages sont un *Capitan*, un *Poëte extravagant*, un *Amoureux en idée*, & un *Riche imaginaire*. Sur la fin de sa vie, il donna dans le Fanatisme, & se remplit la tête de Visions Prophétiques. Voyez le DICTIONNAIRE de M. Bayle, Article, MARETS. (*Jean des*)

BAUDOIN.

Pour mes traductions c'eſt un mot néceſſaire ;
Et ſi l'on s'en ſert mal, je n'y ſaurois que faire.

L'ESTOILE.

Peut-être voudrez-vous garder encor JADIS ?

BAUDOIN.

Sans lui comment rimer ſi bien à *Paradis* ?

L'ESTOILE.

Paradis, eſt un mot ignoré du Parnaſſe,
Et les *Cieux* dans nos vers auront meilleure grace.

SERISAY.

Que dira Colletet ?

COLLETET.

Le plus grand de mes ſoins ;
Eſt d'ôter NONOBSTANT, & caſſer NEANMOINS.

HABERT.

Condamner NEANMOINS ! d'où vient cette penſée ?
Colletet, avez-vous la cervelle bleſſée ?
NEANMOINS ! qui remplit & coule doucement ;
Qui met dans le diſcours un certain ornement. ;
Pour caſſer NONOBSTANT, c'eſt un méchant office,
Que nous nous rendrions dans les Cours de Juſtice.

DES MARETS.

Puiſque CAR eſt ſauvé, laiſſons le reſte en paix ;
Et faiſons une loi, qui demeure à jamais.

„Les

„ Les Auteurs assemblés pour régler le Langage,
„ Ont enfin décidé dans leur Aréopage:
„ Voici les Mots soufferts, voici les Mots cassés..
Monsieur de Serisay, c'est à vous: Prononcez.

SERISAY.

Grace à Dieu, Compagnons, la divine assemblée
A si bien travaillé, que la Langue est réglée.
Nous avons retranché ces durs & rudes mots,
Qui sembloient introduits par les barbares Gots;
Et s'il en reste aucun en faveur de l'usage,
Il sera désormais un méchant personnage.
OR, *qui fit l'important, déchu de tous honneurs,*
Ne pourra plus servir qu'à de vieux Raisonneurs.
COMBIEN-QUE, POURCE-QUE *font un son incommode,*
Et D'AUTANT *&* PARFOIS, *ne sont plus à la mode.*
IL CONSTE, IL NOUS APPERT, *sont termes de Barreau;*
Mais le Plaideur François aime un air plus nouveau.
IL APPERT, *étoit bon pour Cujas & Barthole* (1).
IL CONSTE, *ira trouver le Parlement de Dôle,*
Où malgré sa vieillesse, il se rendra commun,
Par les graves discours de l'Orateur le Brun (2).

(1) Deux célébres Jurisconsultes.

(2) M. le Brun, Procureur Général au Parlement de Dôle, s'en servoit toujours. Touchant M. le Brun, voyez le DICTIONNAIRE de M. Bayle, Art. BRUN. (*Antoine le*)

Du pieux Chapelain la bonté paternelle,
Peut garder son Tombeau *pour sa propre* PUCELLE;
Aux stériles Esprits, dans leurs fades entretiens,
On permet A RAVIR *lequel n'exprime rien.*
JADIS *est conservé par respect pour Malherbe.*
Dans l'Ode il a marché, JADIS, *grave & superbe;*
Et de là s'abaissant en faveur de Scarron,
Il a pris l'air burlesque & le comique ton;
Mais il demeure exclus du discours ordinaire:
Vieux JADIS, *c'est pour vous tout ce que l'on peut faire.*
Il faudra modérer cet indiscret POURQUOI,
Et révérer le CAR, *pour l'intérêt du Roi.*
En toutes nations la coûtume est bien forte;
On dira cependant que l'on POUSSE LA PORTE.
Nous souffrons NE'ANMOINS; *& craignant le palais;*
Nous laissons NONOBSTANT *en repos pour jamais.*
Qu'au milieu des Cités la vaine COTTERIE,
Au prodigue CADEAU *soit toujours assortie:*
Et que dans le repas, ainsi que dans l'amour;
Ils demeurent bourgeois, éloignés de la Cour.

Auteurs, mes Compagnons, qui réglez le Langage,
Avons-nous assez fait, en faut-il davantage?

LA TROUPE.

Voilà ce qu'à peu près nous pensions réformer.
Anathéme sur ceux qui voudront le blâmer;
Et soit traité chez nous plus mal qu'un hérétique;
Qui ne reconnoîtra la Troupe Académique.

DES MARETS.

A ce divin Arrêt, des Arrêts le plus beau,
Je m'en vais tout-à-l'heure appoſer le grand Sçeau.

FIN.



RETRAITE
DE
MONSIEUR LE DUC DE LONGUEVILLE

En son Gourvernement de Normandie (1).

MONSIEUR de Longueville entrant dans le Vieux-Palais, rencontra d'abord M. de Saint-Luc, qu'on avoit envoyé de Saint-Germain au Marquis d'Hectot, pour tâcher de le remettre dans les interêts de la Cour (2). Il lui dit avec un visage plein

(1) M. de Saint-Evremond écrivit cette ingenieuse Satire, pour tourner en ridicule la plûpart des Gentilshommes de Normandie, qui s'étoient déclarés contre la Cour en 1649. Voyez la VIE de M. de S. Evremond sur l'année 1649.

» (2) La Reine, *dit Madame de Motteville dans ses* MEMOIRES, aussi-tôt qu'elle vit le Duc de » Longueville du Parti de Paris, envoya S. Luc » trouver le Marquis d'Hectot fils du Marquis de » Beuvron, qui étoit au vieux Palais, pour lui » porter la survivance de son Pere, de Lieutenant » du Roi. S. Luc qui étoit son Oncle, le frere de » sa mere, en lui donnant cette survivance l'en-

de joie : *Saint-Luc, il n'y a pas long-temps que je vous haïssois bien. Et moi, Monsieur*, repartit Saint-Luc, *je ne vous hais pas moins présentement, que vous me haïssiez en ce temps-là. Si l'on ne m'avoit trompé, vous ne seriez pas ici ; & si l'on ne vous eût trompé le premier, on ne m'y eût pas souffert.*

Ce petit discours fini, Monsieur de Longueville voulut aller au Parlement, qui s'assembloit pour déliberer si on le devoit recevoir. Quelques-uns de ses amis s'y opposérent, alléguant qu'en se commettant, il alloit commettre toute la fortune du Parti. On fit monter des gens sur une Tour fort élevée, pour observer la contenance du Peuple ; & comme on lui eut rapporté qu'on entendoit de toutes parts des cris de joie, il sortit aussitôt, accompagné de ceux qui l'avoient suivi, & se rendit au Palais, après avoir reçu par tout mille acclamations.

Il surprit Messieurs du Parlement, qui n'attendoient pas une avanture si inopinée ; & après avoir pris sa place, il parla de cette sorte : *Vous ayant toujours beaucoup honorés*

» gagea au Parti du Roi, & à lui conserver cette » place selon qu'il étoit obligé de le faire. MEMOIRES *pour servir à l'Histoire d'Anne d'Autriche Epouse de Louis XIII. Par Madame de Motteville une de ses Favorites.* Tome II. p. 495, 496. sur l'année 1649.

& chéris, je suis venu avec tout le péril, où un homme de ma qualité se peut exposer, vous offrir mon bien & ma vie pour votre conservation. Je sai que la plûpart des Gouverneurs n'en usent pas ainsi; & que tirant de vous tout le service qu'ils en peuvent tirer dans un temps paisible, ils vous abandonnent aussi-tôt qu'ils vous voyent dans le danger. Pour moi, qui vous ai mille obligations, je prétens ici les reconnoître : &, en qualité de Gouverneur, & comme une Personne sensiblement obligée, je viens vous rendre tout le service que je pourrai dans une conjoncture si périlleuse.

Le Premier Président (1) ne répondant rien à cette Harangue, & témoignant assez par le chagrin de son visage, combien la présence du Duc l'affligeoit; tous les Messieurs lui donnerent des témoignages de joie, qui furent animés par la bouche d'un Conseiller de la Grand'Chambre, appellé du Menilcôté, qui lui fit ce beau Discours : *La même difference, qui se rencontre entre le Loup & le Berger, Prince débonnaire, la même se trouve entre le Comte d'Harcourt & votre Altesse en cette occasion. Le Comte d'Harcourt est venu, soit comme Loup, soit comme Lion; mais toujours en bête ravissante, pour nous dévorer : nous n'avons pas voulu lui ouvrir*

(1) M. Faucon de Ris, de Famille Italienne.

nos portes, de peur de recevoir l'ennemi dans nos entrailles; pour toute grace, nous lui avons laissé faire le tour de nos murs (1); *ce qu'il a fait, en jettant sur nous des yeux tout étincelans de colère,* tanquam Leo rugiens. *Pour vous, Grand Prince, vous étes venu en véritable Berger, pour mettre à couvert toute votre Bergerie;* bonus pastor ponit animam pro ovibus suis. *Il est trop vrai que vous en userez de même;* atque ideò, *Monseigneur, nous vous commettons la garde de cette Ville, & le salut de toute la Province: c'est à vous à veiller à notre conservation; & à nous d'aider vos soins de toutes les assistances qui sont en notre pouvoir.*

La Harangue finie, Monsieur de Longueville se leva; & après avoir salué chaque particulier avec son affabilité ordinaire, il sortit du Palais, accompagné de ses amis, & suivi du peuple, qui le conduisoit avec de nouvelles acclamations.

Messieurs du Parlement faisant réflexion sur la joie qu'avoient eu les Bourgeois de recevoir leur Gouverneur, commencerent

(1) La Reine envoya aussi le Comte d'Harcourt, avec les Provisions du Gouvernement de Normandie pour se saisir de la Ville de Rouen. Ce Prince.... s'arrêta au conseil du President qui le fit demeurer au Fauxbourg, &c. MEMOIRES de Madame de Motteville. Tome II. p. 496.

de craindre une servitude entiére ; & pour empêcher ce malheur-là, ils firent dessein d'assurer leurs conditions avec lui. Mais soit que Monsieur de Longueville eût pénétré leur intention ; soit pour établir une entiére confiance ; il les voulut prévenir, & les assurer qu'ils auroient toujours la disposition de toutes choses. Il leur dit que les affaires dont il s'agissoit, étoient proprement celles des Parlemens, & non pas les siennes ; qu'il ne vouloit, ni ne devoit avoir autre emploi que celui de conduire une Armée, pour le bien de l'Etat, & pour leur service particulier ; que toutes les levées se feroient par leurs ordres ; qu'ils établiroient eux-mêmes des Commissaires de leur compagnie pour la recette & pour la distribution des deniers : & enfin, que comme ils avoient le principal interêt au succès des affaires, il étoit raisonnable qu'ils eussent une entiére participation de tous les Conseils.

Ces Messieurs lui rendirent graces de l'honneur qu'il leur faisoit, l'assurerent qu'ils donneroient autant d'Arrêts qu'il voudroit, sans rien examiner : qu'étant tuteurs des Rois, ils disposeroient à son gré du bien du pupille : qu'ils hazarderoient toutes choses pour son service, à condition qu'il feroit supprimer le Semestre, & remettroit la Compagnie dans

son ancien état (1). Le Premier President & l'Avocat Général se croyant inutiles au service du Roi, allérent à Saint-Germain rendre compte de leur impuissance.

Cependant Monsieur de Longueville, qui se voyoit assuré du Peuple & du Parlement, ne songea plus qu'à faire des Troupes. Mais comme il n'avoit pas encore de fonds, il voulut toujours distribuer les Charges, pour entretenir tout le monde, & on commença à travailler à l'état d'une Armée, qui n'étoit alors qu'en imagination. Les plus considérables étant assemblés, » il leur rendit grace » de la chaleur qu'ils témoignoient à son » service : que pour lui, il reconnoîtroit tou- » te sa vie l'affection de ceux qui s'attachoient » à sa fortune ; & qu'en attendant qu'il les » pût obliger par des graces essentielles, il » étoit prêt de leur commettre les plus im- » portans Emplois.

A ces douces paroles, tant d'illustres Personnes firent de profondes révérences. Un moment après, ce ne furent que complimens,

» (1) Le Parlement de Normandie, *remarque* » *Madame de Motteville*, demandoit la révocation » du Semestre, qu'ils prétendoient avoir été in- » justement établi, du temps du feu Roi, & du » Cardinal de Richelieu, qui ne leur laissoit pas » lever la tête si haut. MEMOIRES, &c. Tome II. page 174. sur l'année 1648.

qui allérent insensiblement aux assurances de fidelité, & aux protestations de répandre jusqu'à la derniere goute de leur sang. Il se fit ensuite plusieurs beaux discours sur l'état présent des affaires; & quelques-uns, possédés du zéle qu'ils avoient pour le parti, ouvrirent un avis considérable. *Pourquoi*, dirent-ils, *ne pas battre le fer tandis qu'il est chaud? Vous avez, Monseigneur, quantité de jeunes gens dans la Ville; vous pouvez faire un gros de Gentilshommes, un gros de leurs Valets de chambre, ausquels vous joindrez la Cinquantaine* (1), *& les Archers; deux gros Bataillons des meilleurs Bourgeois; & avec ces Troupes, aller surprendre le Roi dans Saint-Germain. Oui*, répondit M. de Longueville, *il sera bon; mais comme c'est notre principale entreprise, il faut penser à la bien conduire: nous en parlerons au premier Conseil. Cependant pour éviter la confusion, qui ruine d'ordinaire tous les partis, il faut distribuer les Charges, afin que chacun soit assuré de son emploi.*

Varicarville, si considéré des Esprits-Forts, ne voulut prendre aucun emploi, ayant ap-

(1) La *Cinquantaine* est une espece de Compagnie d'Archers, qui conduit le Prisonnier qu'on relâche tous les ans le jour de l'Ascension, lorsqu'il a levé la *Fierte*, c'est-à-dire, la Chasse de S. Romain, où l'on porte la *Gargouille*.

pris de ſon Rabbi, que pour bien entendre le vieux Teſtament, il y faut avoir une application entiere, & même ſe réduire à ne manger que des herbes (1), pour ſe dégager de toute vapeur groſſiére. Néanmoins l'averſion qu'il avoit pour les Favoris, ne lui permettant pas d'être inutile dans ces occaſions, il voulut prendre ſoin de la Police, & régler toutes choſes ſelon les Mémoires du Prince d'Orange: mais comme il arrive toujours cent malheurs, il avoit oublié à Paris un Manuſcrit du Comte Maurice, dont il eût tiré de grandes lumiéres pour l'Artillerie & pour les Vivres; ce qui fut cauſe vraiſemblablement qu'il n'y eut ni munitions ni pain dans cette Armée-là.

Saint-Ibal demandoit l'honneur de faire entrer les ennemis en France; & on lui répondit que Meſſieurs les Généraux de Paris ſe le réſervoient (2). Il demanda un plein pouvoir de traiter avec les Polonois, les Tartares, les Moſcovites, & l'entiere diſpoſition des affaires chimériques; ce qui lui fut accordé.

Le Comte de Fieſque, fertile en viſions militaires, outre la charge de Lieutenant

(1) Varicarville avoit auprès de lui un Rabbin, qui ne lui laiſſoit manger que des herbes.

(2) Voyez les MEMOIRES DU CARDINAL DE RETZ, Tome I. Livre 2. ſur l'année 1649.

Général, qu'il avoit eûe dès Paris, obtint une commission particuliere pour les enlévemens de quartier, & autres exploits brusques & soudains, dont la résolution se peut prendre, en chantant un Air de la Barre (1), & dansant un pas de Balet.

Le Marquis de Beuvron fut fait Lieutenant Général, à condition qu'il demeureroit au Vieux-Palais; la place & le gouvernement étant tous deux de si grande importance, qu'on ne pouvoit les conserver avec trop de soin.

Le Marquis de Matignon, toujours illustre par sa suffisance, & présentement fameux par le mémorable Siége de Vallogne, commandoit les Troupes du Cotantin; disant, qu'il vouloit avoir sa petite Armée, & être aussi indépendant de Monsieur de Longueville, que le Walstein l'étoit de l'Empereur.

Le Marquis d'Hector demanda le commandement de la Cavalerie; ce qui lui fut accordé, parce qu'il étoit mieux monté que les autres; qu'il étoit environ de l'âge de M. de Nemours, lorsqu'il la commandoit en Flandre, & qu'il avoit une casaque en broderie toute pareille à la sienne.

On choisit Ausonville pour Gouverneur de Rouen, comme un homme entendant

(1) Fameux Musicien de ce temps-là.

civilement bien la guerre, & aussi propre à haranguer militairement les Peuples, que le Plessis-Besançon. Le Gouverneur fut fait Maréchal de Camp pour ne pas obéïr aux autres; & le Maréchal de Camp Gouverneur, pour ne pas quitter la ville: car c'étoit une de ses Maximes, *Qu'il ne devoit sortir pour quoi que ce fût*; & il alléguoit plusieurs villes considérables, qui s'étoient perdues par l'absence des Gouverneurs.

Hanerie & Caumenil demanderent qu'on les fît Maréchaux de Camp: Hanerie, fondé sur ce qu'il avoit pensé être Enseigne des Gendarmes du Roi: Caumenil, sur ce qu'il s'en étoit peu falu qu'il n'eût été Mestre de Camp du Régiment de Monsieur.

Boucaule ne pouvoit pas dire qu'il eût jamais vû d'armée; mais il alléguoit qu'il avoit été Chasseur toute sa vie, & que *la chasse étant une image de la guerre*, selon *Machiavel* (1); quarante ans de chasse valoient

(1) *Questa Prattica, ò vero questa particolare cognitione* (de siti & de Paesi) *s'acquista più mediante le Caccie, che per verun' altro essercito. Però gli Antichi Scrittori dicono che quelli Heroi, che governarono nel loro tempo il Mondo, si nutrirono nelle Selve & nelle Caccie: Perche la Caccia, oltre à questa cognitione, li insegna infinite cose che sono nella Guerra necessarie.... Questo si dice per mostrare, come le Caccie, secondo che Senophonte approuva sono una Imagine della Guerra.* NICOLO MACHIAVELLI,

bien pour le moins vingt campagnes. Il voulut être Maréchal de Camp ; & le fut.

Flavacourt disoit que pour être bon Capitaine, il falloit avoir vû des déroutes, aussi-bien qu'avoir gagné des combats, suivant ce que Barriére (1) avoit lû dans le Livre de M. de Rohan (2) : cela étant, il prétendoit que personne ne lui pouvoit disputer l'avantage de sa propre expérience ; tout le monde se souvenant assez du désordre où il se trouva, quand d'Estauges fut fait prisonnier (3).

On voulut donner le Commandement de l'Artillerie à Saint-Evremond ; & à dire vrai, dans l'inclination qu'il avoit pour Saint Germain, il eût bien souhaité de servir la Cour, en prenant une charge considérable, où il n'entendoit rien. Mais comme il avoit promis au Comte d'Harcourt de ne point prendre d'emploi, il tint sa promesse ; tant par honneur, que pour ne ressembler pas aux Normans, qui avoient presque tous manqué de parole. Ces considérations lui firent généreusement refuser l'argent qu'on lui offroit, & qu'on ne lui eût pas donné.

Discorsi sopra la prima Deca di T. Livio, *Liv. III. cap.* 39. p. m. 269.

(1) Son Beau-frere.

(2) Le Parfait Capitaine, *ou l'Abregé des Guerres des Commentaires de* César, &c.

(3) A la Guerre de Paris.

Campion ne s'attacha pas aux grands emplois : il demanda ſeulement d'être Maréchal de Bataille, pour apprendre le métier, avoüant ingénûment qu'il ne le ſavoit pas ; mais ſe faiſant fort de ſavoir le Païs, juſqu'aux petits ruiſſeaux, & aux moindres paſſages ; laquelle ſcience il avoit appriſe à la chaſſe avec M. de Vendôme.

Sevigny ſe contenta du même emploi ; mais il fut la dupe de ſa modération, quand il vit que pour être Maréchal de Camp, il ne falloit pas être habile homme : il s'érigea de plus en goguenard, & eut l'honneur de faire rire ſon Alteſſe.

Rucqueville, cet ancien ſerviteur, ne voulut rien faire ; & ſa longue expérience à la guerre demeura inutile, ſous prétexte de ſes vapeurs. M. de Longueville, pour adoucir le chagrin qu'il avoit de n'être pas Gouverneur de Caen, augmenta ſes penſions : mais ce fut en vain, Rucqueville diſant hautement qu'il prendroit aſſez l'argent de ſon Maître, mais que pour s'empêcher d'en dire du mal, il ne le feroit jamais.

Franquetot-Barberouſſe demeura longtemps ſans prendre parti; *Boncœur* (1), entretenant ſon incertitude par l'amitié du Maréchal de Grammont. Durant ſes longues déli-

(1) On nommoit ainſi ſa Femme.

bérations, il ne laissoit pas de s'ériger insensiblement en rendeur de bons offices ; se flattant avec joie de la vanité d'un faux crédit. Depuis, étant informé par les Lettres de ses amis, qu'on travailloit sérieusement à la Paix, il fit dessein de quitter le personnage neutre : il lut les Mémoires de César, pour fortifier son esprit, qui n'étoit pas encore bien résolu : quand il vint au passage du Rubicon, il s'arrêta tout court, comme avoit fait ce grand Capitaine ; & après avoir un peu rêvé, il s'écria comme lui : *Le Rubicon est passé ; à tout perdre, il n'y a qu'un coup périlleux* (1). Il sort là-dessus avec une émotion extrême, sans regarder Boncœur, sans regarder *le petit Henri* (2) ; sachant bien que la vûë des fem-

(1) *Consecutusque* (Cæsar) *cohortes ad Rubiconem, flumen, qui provinciæ ejus finis erat, paulum constitit, ac reputans quantum moliretur, conversus ad proximos,* Etiam nunc, *inquit,* regredi possumus : quod si ponticulum transierimus, omnia armis agenda erunt. *Cunctanti ostentum tale factum est. Quidam eximia magnitudine & forma, in proximo sedens, repente apparuit, arundine canens : ad quem audiendum, cum præter pastores, plurimi etiam ex stationibus milites concurrissent, interque eos & æneatores, rapta ab uno tuba prosiluit ad flumen, & ingenti spiritu classicum exorsus, pertendit ad alteram ripam. Tunc Cæsar,* eatur, *inquit*, quo deorum ostenta, & inimicorum iniquitas vocat : Jacta alea est. SUETONIUS *in* Julio Cæsare, *cap.* 31, 32.

(2) Fils de Franquetot.

mes & des enfans peut amolir les plus fiers courages; sans rien dire à pas un de ses amis, il va trouver le Duc de Longueville, & lui tenir ce discours : *J'ai toujours été votre Serviteur, mais non pas avec un attachement si particulier, que cela m'obligeât de vous servir en cette rencontre ; aujourd'hui je veux entrer dans vos interêts, & viens assurer Votre Altesse que je me donne entierement à Elle.*

La joie de ce Duc fut grande, & de celles, qui ne pouvant être renfermées dans le cœur, font d'ordinaire quelque impression sur le visage ; mais elle fut modérée, lorsque Barberousse se fut expliqué de cette sorte : *La déclaration que je fais, n'est pas si générale, que je n'y mette encore une condition : je prétens demeurer ici, quand vous irez à la guerre ; ce qu'on ne doit point attribuer à faute de courage, mais à une malheureuse rétention d'urine, qui m'empêche de monter à cheval. Ce n'est pas que je veuille être inutile dans le Parti : je négocierai avec Madame de Matignon, pour laquelle j'ai toujours conservé quelque espece de galanterie ; & de plus, comme vous n'avez ici personne qui sache faire de Relations, je prendrai le soin de publier vos Exploits.* Ces dernieres paroles remirent entiérement l'esprit du Prince ; car, à dire vrai, la néceffité du *Gazetier* étoit grande, & il fut bien aise d'en trouver un si entendu dans la narration.

Fontrailles arriva tout à propos pour voir la grande occasion de la Bouille (1). Durant son séjour en Normandie, le Duc de Longueville lui communiqua toutes choses, aussi-bien qu'à Varicarville, & au Comte de Fiesque : Mais Fontrailles ne pouvoit goûter cette confiance ; ayant peur de s'engager trop avant dans les intérêts du Prince, & de devenir le confident d'une seconde entreprise sur Pontoise. Une si juste appréhension l'obligea de quitter, & d'emmener avec lui le Comte de Fiesque, auquel il représenta, qu'au point qu'ils gouvernoient leur Général, on leur imputeroit tous les désordres qui arriveroient, s'ils portoient les choses à l'extrémité.

Le Duc de Retz, dont on avoit attendu de si grands secours, vint accompagné seulement du Page, qui portoit ses armes, & de ses deux fidéles Ecuyers (2). Quelques-uns trouverent à dire de le voir arriver sans troupes; mais ils furent bien-tôt satisfaits, quand il leur montra une longue liste des Barons

(1) La Bouille est un Bourg à trois lieues de Rouen. M. de S. Evremond donne ici plaisamment le nom d'occasion à la retraite précipitée du Duc de Longueville, dont j'ai parlé dans la VIE de M. de S. Evremond sur l'année 1649.

(2) En Flandre, il avoit toujours deux Ecuyers à ses côtés & un Page qui portoit ses armes.

qui demandoient de l'emploi. Il ne tint qu'à deux cent mille écus qu'il ne mît les Bretons en campagne, & manque de ce peu d'argent, le crédit d'un si grand Seigneur ne servit de rien. Il est vrai qu'il promit de payer de sa personne, & de servir de Duc & Pair dans l'armée de Rouen, avec la même assiduité qu'il avoit fait dans celle de Flandre. Il assura de plus que Montplaisir viendroit bien-tôt ; & donna même quelque esperance du Tapinois (1). Au reste Belle-Isle étoit en fort bon état ; il y avoit garnison dans Machecoul ; & l'on faisoit bonne garde à Montmirel. Sa façon de vivre avec les Officiers fut tout-à-fait obligeante ; & quiconque étoit assez heureux pour avoir un Busle, ou une Hongreline de velours noir, pouvoit s'assurer de son amitié.

Vous voyez les différens emplois des plus considérables personnes du parti. Si quelqu'un s'étonne que je ne dise rien de leurs actions, c'est que je suis exactement véritable ; & comme je n'ai vû autre chose, je n'ai rien dit davantage. Cependant, je me tiens

(1) Aubeterre étant à l'Armée, se déroboit quelquefois de table, ou d'ailleurs, pour aller essuyer quelques coups de mousquet à la Tranchée ; & ses amis, qui s'attendoient à toute autre chose, étoient surpris de le voir revenir blessé. Cela lui fit donner le nom de *Tapinois*.

heureux d'avoir acquis la haine de ces mouvemens-là, plus par obſervation, que par ma propre expérience. C'eſt un métier pour les ſots & pour les malheureux, dont les honnêtes gens, & ceux qui ſe trouvent bien, ne ſe doivent point mêler.

Les dupes viennent-là tous les jours en foule : les proſcrits, les miſérables s'y rendent des deux bouts du monde : jamais tant d'entretiens de générosité ſans honneur : jamais tant de beaux diſcours, & ſi peu de bon ſens : jamais tant de deſſeins ſans actions ; tant d'entrepriſes ſans effets ; toutes imaginations, toutes chiméres ; rien de véritable, rien d'eſſentiel, que la néceſſité & la miſére. De-là vient que les particuliers ſe plaignent des Grands, qui les trompent, & les Grands des particuliers, qui les abandonnent. Les ſots ſe déſabuſent par l'expérience, & ſe retirent : les malheureux, qui ne voyent aucun changement dans leur condition, vont chercher ailleurs quelque autre méchante affaire ; auſſi mécontens du Chef de parti, que des Favoris.



LETTRE

A MADAME ***.

JE me ſouviens qu'allant à l'Armée, je vous priai d'aimer le Chevalier de Grammont, ſi j'étois aſſez malheureux pour y mourir, en quoi je ſuis ſi bien obéï, que vous ne le haïſſez pas durant ma vie, pour apprendre à le bien aimer après ma mort. Vous étes ponctuelle à garder mes ordres ; & ſi je continue à vous donner la même commiſſion, il y a de l'apparence que vous l'executerez avec un grand ſoin.

Vous croyez que je veux cacher ſous un faux ridicule une véritable douleur ; & dans la connoiſſance que vous avez de ma paſſion, vous aurez de la peine à vous perſuader que je ſouffre un Rival ſans jalouſie. Mais peut-être ne ſavez-vous pas, que ſi je n'oſe me plaindre de vous, pour vous aimer trop ; je n'oſerois me plaindre de lui, pour ne l'aimer gueres moins : & s'il faut de néceſſité me mettre en colére, apprenez-moi contre qui je me dois fâcher davantage ; ou contre lui, qui m'enléve une maîtreſſe ; ou contre vous, qui me volez un ami.

Quoi qu'il en ſoit, ne vous mettez pas en

peine de m'appaiser. J'ai trop de passion pour donner rien au ressentiment ; ma tendresse l'emportera toujours sur vos outrages. J'aime la perfide, j'aime l'infidéle ; & crains seulement qu'un ami sincére ne soit mal avec tous les deux. Adieu. Faisons, je vous prie, une maniére de liaison inconnue ; & par un mystére assez nouveau, que son amitié, la vôtre, & la mienne ne soient plus qu'une même chose.

A LA MESME.

JE pensois que vous m'aviez oublié ; mais par une conduite plus fine, & plus ingénieuse, vous me traitez comme si vous commenciez à me connoître.

A vous dire le vrai, je n'ai jamais vû Lettre si civile, qui oblige si peu que la vôtre : vous avez trouvé une indifférence si délicate, que je ne puis me plaindre de vous sans chagrin, ni m'en louer sans sottise. *Générosité, gratitude, obligation*, sont les moindres mots de votre Lettre. Vous avez appris pour moi tous les termes qui entrent dans les complimens, & oublié tous ceux qui expriment quelque sentiment d'amour.

Il faut avouer que vous imitez parfaitement le stile de Madame votre mere. Je pensois

d'abord recevoir une marque de ſon ſouvenir. Outre cela, Madame, ce jargon pitoyable de *l'accablement de vos malheurs* ne vous convient point ; il ſent tout-à-fait le génie d'une perſonne myſtérieuſement déſolée.

Pour vous, qui n'avez jamais fait la comédienne d'affliction, d'où vient que vous me choiſiſſez, pour me donner les apparences d'une ſi belle miſére ? Ne ſuis-je plus au monde, que pour être le confident de vos chagrins concertés & de vos douleurs étudiées ?

Comme vous ne me ſerez jamais indifférente, j'ai demandé de vos nouvelles à M ***. qui m'a dit que vous danſiez depuis le matin juſqu'au ſoir, & qu'on ne pouvoit pas ſe divertir plus agréablement que vous faiſiez.

Adieu, *miſérable* perſonne ; *accablé* d'une *longue ſuite de malheurs* ; pleine de *gratitude* pour ceux *qui prennent quelque part* à vos *miſéres*. Adieu, plus tendrement mille fois que vous ne m'écrivez civilement. Je vous prie de croire que vous n'ayez pas aſſez de civilité pour me rebuter ; & que je ſerai plûtôt toute ma vie le confident de vos malheurs, que de ne vous être rien du tout.

LETTRE

A MADAME ***.

VOus étes sur le point de faire un méchant galant d'un fort bon ami ; & je m'aperçois que ce que je nommois satisfaction avec vous, devient insensiblement quelque charme. Je ne parle plus de *tourner en ridicule ;* & la même personne, qui faisoit tant de cas de vos imaginations malicieuses, trouve en vous des qualités plus touchantes, qui la dégoûtent de ces premiers agrémens.

Vous m'aviez toujours paru fort aimable ; mais je commence de sentir avec émotion ce que je voyois avec plaisir. Pour vous parler nettement, j'ai bien peur que je ne vous aime, si vous souffrez que j'aye de l'amour : car je suis encore en état de n'en point avoir, si vous le trouvez mauvais.

N'attendez de moi ni les beaux sentimens, ni les belles passions. J'en suis tout-à-fait incapable, & les laisse volontiers aux amoureux de Mademoiselle C * * *. Que les ruelles en fassent leur profit. Permettez à Madame de * * * de définir l'*Amour* à sa fantaisie ; & n'enviez point les imaginations à ces misérables, qui dans les ruines de leur beauté, font

font valoir l'esprit qui leur reste, aux dépens du visage qu'elles n'ont plus.

Peut-être croyez-vous, me voyant si brutal à mépriser les beaux sentimens, que pour les exercices du corps, je suis un des plus déterminés hommes du monde ; écoutez ce qui en est : je suis médiocre en toutes choses, & la nature ni la fortune n'ont rien fait pour moi que de fort commun.

Comme je ne puis voir sans envie les gens somptueux & magnifiques dans leurs dépenses, je ne puis souffrir qu'avec chagrin ceux qui sont trop adonnés à leurs plaisirs ; & si j'ose le dire, je hais en quelque sorte les Vivonnes & les Saucours, pour ne leur pouvoir ressembler.

Mes affaires vont toujours un même train. Jamais le déréglement ne m'est permis ; & il me faut un peu d'économie pour arriver au bout de l'année, & passer une nuit d'hyver. Ce n'est pas que je sois réduit à la nécessité, ou à la foiblesse ; mais si je veux dire les choses nettement, ma dépense est petite, & mes efforts médiocres.

Dites-moi si avec ces qualités-là je puis devenir votre amant, ou si je dois demeurer votre ami. Pour moi, je suis résolu de prendre le parti qu'il vous plaira. Et si je passe de l'amitié à l'amour sans emportement, je puis revenir de l'amour à l'amitié avec aussi peu de violence.

MADRIGAL.

QU'avez-vous fait de mon amour ;
Bonheur fatal, funeste jouissance ?
Etoit-ce pour le perdre, ô trop malheureux jour !
Que je vous attendois avec impatience ?
Rendez, trompeur, rendez-moi mes desirs ;
Et je vous rendrai vos plaisirs.

A MADAME ***.

ELEGIE.

AImable IRIS, si vous voulez apprendre
Les maux secrets, dont ne se peut défendre
Le plus fidéle & le plus triste Amant,
Lisez ces Vers, pour savoir mon tourment ;
Et s'il restoit encore dans votre ame
Un sentiment favorable à ma flamme ;
S'il vous restoit encor quelque amitié,
Ne voyez pas ma douleur sans pitié.
Depuis le jour que mon malheur extrême
Me contraignit de me laisser moi-même ;
Quand la rigueur d'un injuste courroux
Me contraignit de m'éloigner de vous ;

Depuis le jour que j'ai quitté vos charmes,
J'ai tout quitté, ſinon mes triſtes larmes:
J'ai tout quitté, mon repos, mes plaiſirs;
Quitté l'eſpoir, & gardé les deſirs.
Soit dans la foule, ou dans la ſolitude,
Je m'entretiens en mon inquiétude:
Le ſouvenir de vos beaux yeux abſens
Fait mon dégoût pour les objets préſens.
Je croirois être infidéle à ma flamme,
Si je voyois ſans horreur quelque femme:
Je trahirois mon innocent amour,
Si je paſſois ſans ennui quelque jour.
Les grands repas, & toutes leurs délices,
Sont devenus comme autant de ſupplices,
Et la douceur de cette volupté
Céde au chagrin dont je ſuis tourmenté.
Triſte, rêveur, ſans goût, & ſans parole,
J'y repréſente un mort, ou quelque idole;
Mes yeux ouverts ſans aucun mouvement,
Ma bouche ouverte aux ſoupirs ſeulement,
Le pâle teint d'un languiſſant viſage,
Sont de ma mort un aſſuré préſage;
Et ſi mon cœur montre par un ſoupir
Qu'il vit encor, il eſt prêt de mourir.
Dans les plaiſirs que donne l'harmonie,
Je m'abandonne à mon triſte génie,
Et la douceur des plus tendres accens,
Si délicate autrefois à mes ſens,

Ne fait plus rien qu'exciter ma foibleſſe ;
Au ſouvenir de l'objet qui me bleſſe :
Ne fait plus rien qu'exciter dans mon cœur
Les mouvemens ſecrets de ma langueur.
Ces chers amis, dont l'eſprit agréable,
Dont l'entretien me fut toujours aimable,
Ne ſauroient voir le chagrin où je ſuis,
Sans demander ce qui fait mes ennuis ;
Ce qui me donne une mélancolie,
Où mon humeur eſt comme enſevelie :
Ce que j'ai fait de cette liberté,
Dont ſi long-temps on me vit enchanté ?
» Mes chers amis, n'en ſoyez plus en peine ;
» Depuis qu'Iris me retient dans ſa chaîne,
» Depuis qu'Iris a voulu me charmer,
» Pour mon malheur je ne ſaï plus qu'aimer :
» Mon pauvre cœur dans ſa douce moleſſe,
» N'eſt rien qu'amour, que langueur, que triſteſſe;
» Et quand il a de plus vifs ſentimens,
» C'eſt lors qu'Iris excite ſes tourmens ;
» Que ſa rigueur, ou ſon ingratitude
» Lui vient donner une peine plus rude.
Triſte ſujet de mon reſſouvenir,
Dernier malheur, qui viens m'entretenir ;
Ordre fâcheux de quitter tant de charmes,
Combien de fois, m'as-tu coûté des larmes !
Combien de fois aux lieux les plus ſecrets
En ai-je fait ma plainte & mes regrets !

O ! vous que j'aime ! ô vous pour qui j'endure !
Vous qui causez ma funeste avanture,
Au lieu de prendre un si cruel dessein,
Vous deviez mettre un poignard dans mon sein ;
Et par la mort que vous m'eussiez donnée,
Mettre en repos mon ame infortunée.
Mais c'en est fait, je céde au désespoir :
De tant de biens que j'eus en mon pouvoir ;
Je n'ai plus rien pour flatter mon envie,
Que le dessein de terminer ma vie.
Tous mes regrets ont été superflus.
J'obéirai, je ne vous verrai plus.
Ma perte, Iris, est une perte entiére :
En vous perdant, je perdrai la lumiére,
Et j'aime mieux avancer mon trépas,
Que d'être en vie, & de ne vous voir pas.

A la Mesme.

ELEGIE.

Iris, si vous savez les peines que j'endure
Depuis le jour fatal de ma triste avanture ;
Si vous avez appris tous les maux que je sens
Depuis que j'ai perdu vos charmes innocens ;
Apprenez aujourd'hui qu'en cet état funeste,
M'entretenir de vous est tout ce qui me reste ;

Et qu'un cher ſouvenir de mon bonheur paſſé,
Fait l'unique plaiſir que vous m'avez laiſſé.
En ce temps bienheureux, où ſans peine & ſans
crainte.
Je vous parlois du mal dont mon ame eſt atteinte;
En ce temps bienheureux, j'aimois, j'étois aimé,
Je flattois votre eſprit, le mien étoit charmé.
Touchés égalment, nous ſentions en nos ames
Comme un ſecret rapport de nos communes flâmes:
Un ſoupir vous diſoit l'excès de mon tourment,
Vous m'en diſiez autant d'un regard ſeulement;
Et nos yeux concertés dans un ſi doux ſilence,
Exprimoient de nos feux l'aimable violence:
Mais ſi je ſuis encor en l'état où j'étois,
Si je ſoupire encor ſoumis aux mêmes loix;
Vous forcez aujourd'hui votre amoureux génie;
Et travaillez vous-même à votre tyrannie;
Vous prenez malgré vous l'infidéle deſſein
D'étouffer l'amitié qui reſte en votre ſein;
Et votre eſprit confus s'entendant mal ſoi-même;
Recherche les moyens d'oublier ce qu'il aime.
Pour moi, de qui l'amour ne doit jamais finir,
Je veux juſqu'à la mort aimer un ſouvenir;
Je veux juſqu'à la mort conſerver une idée,
Que mon ame fidéle a chérement gardée:
Mon cœur entretiendra d'inutiles deſirs,
Touché du ſentiment de quelques vieux plaiſirs;
Et jamais ſa langueur, & jamais ſon envie,
Ne trouveront de fin qu'en celle de ma vie.

Qu'on ne me parle point de votre cruauté ;
J'aimerai vos rigueurs, aimant votre beauté ;
Et vous n'aurez jamais assez d'ingratitude,
Pour pouvoir dégager ma longue servitude.
Endurer votre orgueil, souffrir votre courroux ;
C'est par quelque moyen tenir encore à vous ;
Et j'aime mieux, Iris, ressentir votre haine,
Que d'être sans amour, & de vivre sans peine.

A LA MESME.

STANCES.

Iris, je vous aime toujours :
Soyez ou trompeuse ou fidelle,
Rien ne peut finir mes amours,
Si vous ne cessez d'être belle.

Ce n'est pas votre fermeté,
Qui fera ma persévérance ;
Ayez toujours de la beauté,
J'aurai toujours de la constance.

Et quand vous n'auriez plus la foi,
Que vous m'avez cent fois promise ;
Ce charme qui peut tout sur moi,
Ne consent pas à ma franchise.

Les avis me ſont odieux :
Qui me conſeille d'être ſage ;
Devroit, ou m'arracher les yeux ;
Ou gâter votre beau viſage.

Encore, Iris, ne ſais-je pas
Quand vos beautés ſeroient paſſées ;
Si je ne verrois point d'appas
Parmi leurs traces effacées.

Peut-être ces mêmes deſirs ;
De qui j'ai l'ame poſſedée,
S'amuſeroient aux faux plaiſirs ;
Que leur offriroit une idée.

Je pourrois m'en entretenir,
Et trouverois mille artifices,
Pour tirer de mon ſouvenir
Le ſujet de quelques délices.

Mon eſprit toujours enchanté
Auroit chez lui ſa complaiſance ;
Et j'aimerois votre beauté,
Comme on vous aime en votre abſence.

Mais je ſuis trop ingénieux
A me faire une amour nouvelle :
Je n'ai beſoin que de mes yeux,
Iris, vous ſerez toujours belle.

A LA MESME.

STANCES.

PUisqu'il vous faut quitter en ces funestes lieux,
Afin que mon départ ait moins de violence,
J'emporte avecque moi les traits de vos beaux yeux,
Et vous laisse mon cœur dans cette longue absence.

Votre image sera mon plaisir le plus doux;
A toute heure, en tous lieux, j'aurai sa compagnie;
Et mon fidéle esprit, qui demeure avec vous,
Entretiendra souvent votre aimable génie.

Foibles amusemens d'un esprit amoureux!
Je trompe ainsi les maux dont mon âme est blessée;
Mais, ah! qu'on est à plaindre, & qu'on est malheureux,
Quand on se fait des biens par la seule pensée.

Adieu, charme secret, dont vous touchez les cœurs;
Adieu, chers entretiens, adorable visage;
Adieu, je laisse tout, excepté mes langueurs,
Qui me suivront toujours en ce fâcheux voyage.

Hélas! Je vais quitter l'objet de mon amour;
Je me quitte moi-même, & si ma triste envie

Ne se flattoit encor de l'espoir du retour,
En vous laissant, Iris, je laisserois la vie.

A LA MESME.

STANCES.

JE n'entens plus parler de vous;
Vous cachez à mes yeux votre aimable visage;
Votre esprit même est en courroux.
Que le mien garde encor les traits de votre image;
Vous haïssez en moi jusqu'à mon souvenir,
Dont jamais vos beautés ne seront effacées;
Pour achever de me punir,
Il ne vous reste plus qu'à m'ôter les pensées.

Mais donnons à nos sentimens
L'agréable douceur qu'apporte la vengeance:
Pensons à tous momens
A l'ingrate beauté qui m'en fait la défense;
Tirons d'Iris un bien qu'elle ne sache pas;
N'appellons point ses yeux à faire nos délices,
Et jouissons de ses appas,
Bien loin des cruautés qui causent nos supplices.

Ah! Que d'inutiles desirs,
Que de vains mouvemens excitent ma colere!
N'ai-je pas perdu mes plaisirs,

Depuis que ma langueur commence à lui déplaire ?
Iris, contentez-vous aux dépens de mon sort,
Je veux vous satisfaire une fois en ma vie,
Je vous garde encore ma mort,
C'est là le dernier charme à toucher votre envie.

A LA MESME.

STANCES.

SI vous savez que je vous aime,
Sachez aussi le mal extrême
Que je sens loin de vos appas:
Iris, la douleur de l'absence
Est un mal qu'on ne connoît pas,
Si l'on n'en fait l'expérience.

Mon tourment ne se peut dépeindre;
J'ai beau soupirer & me plaindre,
Beau pousser de tristes accens:
Hélas! J'ai des langueurs secretes,
Qui ne s'expliquent pas aux sens
Par de si foibles interprétes.

Il faut souffrir ce que j'endure,
Pour savoir la peine si dure,
Dont je suis sans cesse agité:
Une ame contente & paisible

Ne conçoit pas la vérité
Des maux où je me vois sensible;

Je n'ai pas l'humeur assez vaine,
Pour croire qu'une même peine
Soit commune à nos sentimens;
J'en souffre seul la violence,
Et connois bien que mes tourmens
Troublent peu votre indifférence.

Tandis que la mélancolie,
Où mon ame est ensévelie,
M'ôte l'usage des plaisirs;
Tandis que parmi les délices,
Pour qui j'avois tant de desirs,
J'entretiens mes secrets supplices;

Vous n'avez rien qui vous tourmente;
Toujours tranquille, indifférente,
Vous possédez le bien présent;
Et ces délicates tristesses,
Que l'on conçoit pour un absent,
Vous semblent de sottes tendresses.

A LA MESME.

STANCES.

MEs yeux, mes inutiles yeux!
Vous ſavez bien que dans ces lieux
Iris fait toujours ſa demeure;
Et ſi proche de ſes appas,
Ingrats! Vous ſouffrez que je meure
Du chagrin de ne la voir pas.

Vous avez donc mis en mon cœur
La triſte & ſecrete langueur,
Qui conſume aujourd'hui ma vie,
Pour ſervir ſi mal mes deſirs,
Et refuſer à mon envie,
Votre ſecours & mes plaiſirs.

Mes yeux, cauſe de mes ennuis,
Puiſque dans ces lieux où je ſuis,
Pour vous ſeuls Iris eſt abſente;
Mon eſprit plus ingénieux,
Qui toujours me la repréſente,
Fera votre office, mes yeux.

A LA MESME.

CHANSON.

Vous avez trompé mes desirs,
Par des espérances bien vaines;
Et sans goûter de vos plaisirs,
J'ai ressenti toutes vos peines:
Amour, c'est trop long-temps souffrir;
Je veux me plaindre, & puis mourir.

Ecoutez mes derniers accens;
Soyez un moment favorable;
Iris, laissez toucher vos sens
A la douleur d'un misérable:
Un mot, une larme, un soupir,
Et je suis tout prêt de mourir.

CARACTERE

DE MADAME

LA COMTESSE D'OLONNE (1).

JE ne pense pas être plus heureux à votre Caractére, que nos Peintres à votre Portrait; où je puis dire que les meilleurs ont perdu leur réputation. Jusqu'ici nous n'avons point vû de beautés si achevées, qui ne soient allées chez eux, pour y chercher de certaines graces; ou pour s'y défaire de quelques défauts. Vous seule, Madame, étes au-dessus des Arts qui savent flatter & embellir. Ils n'ont jamais travaillé pour vous que malheureusement; jamais, sans vous, que malheureusement; jamais, sans vous avoir beaucoup interessée, & fait perdre autant d'avantages à une personne accomplie, qu'ils ont accoûtumé d'en donner à celles qui ne le sont pas.

Si vous n'étes guére obligée à la peinture, vous l'étes encore moins à la curiosité des ajustemens. Vous ne devez rien ni à la scien-

(1) Catherine-Henriette d'Angennes, Comtesse d'Olonne, fille de Charles d'Angennes, Seigneur de la Loupe, Baron d'Amberville; & de Marie du Raynier.

ce d'autrui, ni à votre propre induſtrie; & pouvez en repos vous remettre à la nature des ſoins qu'elle prend pour vous. Comme il y a peu de négligences heureuſes, je ne conſeillerois pas aux autres de s'y fier.

En effet, la plûpart des femmes ne ſont agréables que par les agrémens qu'elles ſe font. Tout ce qu'elles mettent pour ſe parer, cache des défauts. Tout ce que l'on vous ôte de votre parure, vous rend quelque grace; & vous avez autant d'intérêt à revenir purement au naturel, qu'il leur eſt avantageux de s'en éloigner.

Je ne m'amuſerai point à des louanges générales, auſſi vieilles que les ſiécles. Le *Soleil* ne me fournira point de comparaiſon pour vos yeux, ni les *Fleurs* pour votre teint. Je pourrois parler de la régularité du viſage, de la délicateſſe des traits, des agrémens de la bouche, de ce cou ſi poli & ſi bien tourné, de cette gorge ſi bien formée. Mais au delà des plus curieuſes obſervations, il y a mille choſes en vous à penſer, qu'on ne peut bien dire; & mille choſes, qu'on ſent mieux qu'on ne les penſe.

Croyez-moi, Madame, ne confiez le ſoin de votre gloire à perſonne: car aſſurément vous n'êtes jamais ſi bien qu'en vous-même. Paroiſſez au milieu des Portraits & des Caractéres, & vous déferez toutes les images

qu'on ſauroit donner de vous.

Après vous avoir bien admirée, ce que je trouve de plus extraordinaire, c'eſt que vous ayiez comme ramaſſé en vous les charmes divers des différentes beautés; ce qui ſurprend, ce qui plaît, ce qui flatte, ce qui touche.

Votre Caractére proprement n'eſt point un Caractére particulier; c'eſt celui de toutes les belles perſonnes. Tel a réſiſté à des beautés fiéres, qui s'eſt laiſſé gagner à des beautés délicates. La délicateſſe a donné du dégout à un autre, qui a bien voulu ſe ſoumettre à la fierté.

Vous ſeule étes le foible de tout le monde. Les emportés y trouvent le ſujet de leur tranſports: les ames paſſionnées reprennent leur tendreſſe & leur langueur. Eſprits différens, diverſes humeurs, tempéramens contraires; tout eſt ſujet à votre empire.

Ceux qui n'étoient nés ni pour donner, ni pour recevoir de l'amour, conſervent la premiére de ces qualités, & perdent malheureuſement l'autre. De-là vient qu'il y a quelque reſſemblance entre la chaleur de vos amis, & la paſſion de vos amans; qu'on ne ſauroit vous admirer ſans intérêt; que le jugement des ſimples ſpectateurs n'eſt pas libre. Delà vient enfin que tout aime où vous étes, excepté vous, qui demeurez ſeule inſenſible.

Jusqu'ici, j'ai rendu une partie de ce que je devois à votre beauté, & ce n'est pas une de vos moindres louanges, que j'aie pû vous louer si long-temps. Présentement il est juste que je me donne quelque chose, & qu'en parlant de votre esprit & de votre humeur, je me laisse aller à la mienne.

Je ne dirai que des vérités ; & de peur que vous ne croyiez qu'elles vous soient toutes désavantageuses, je commencerai par les charmes de votre conversation, qui ne cédent en rien à ceux de votre visage.

Oui, Madame, on n'est pas moins touché de vous entendre, que de vous voir. Vous pourriez donner de l'amour toute voilée, & faire voir en France, comme on a vû en Espagne, quelque avanture de *la belle invisible*.

On n'a jamais remarqué tant de politesse qu'en vos discours : ce qui est surprenant ; rien de si vif & de si juste ; des choses si heureuses & si bien pensées.

Mais finissons des louanges, dont la longueur est toujours ennuyeuse, quelque véritables qu'elles soient, & préparez-vous à souffrir patiemment ce que j'ai trouvé à redire en vous. Si vous avez de la peine à l'entendre, je n'en ai pas moins eu à le découvrir. Il m'a fallu faire des recherches profondes ; & après une étude fort difficile, voi-

ci les défauts que j'ai remarqués.

Je vous ai vû souvent estimer trop des gens médiocres; & dans certaines docilités, soumettre votre jugement à celui de beaucoup de personnes qui n'en avoient point.

Il me semble aussi que vous vous laissez trop aller à l'habitude. Ce que d'abord vous avez jugé grossier fort sainement, vous paroît à la fin délicat sans raison; & quand vous venez à guérir de ces erreurs, c'est plûtôt par un retour de votre humeur, que par les réflexions de votre esprit.

Quelquefois, Madame, par un mouvement contraire, pour penser trop, vous passez la vérité du sujet; & les opinions que vous formez, sont des choses plus fortement imaginées, que solidement connues.

Pour vos actions, elles sont également innocentes & agréables. Mais comme vous pouvez négliger de petites formalités, qui sont de véritables gênes dans la vie, vous avez à craindre l'opinion des sots, & le chagrin de ceux que votre mérite fait vos ennemis.

Les femmes, vos ennemies déclarées, sont contraintes de nous avouer mille avantages que vous avez reçus de la nature. Il y a des occasions, où nous sommes obligés de leur confesser qu'on pourroit les ménager mieux, & que vous n'en faites pas toujours ce que d'autres en sauroient faire.

Je finirai par vos inégalités, dont vous faites vous-même une agréable peinture. Elles sont fâcheuses à ceux qui les souffrent. Pour moi, j'y trouve quelque chose de piquant; & je voi, quand on se plaint le plus de l'humeur, que c'est alors qu'on s'intéresse le plus pour la personne.

Quoiqu'il en soit, tant s'en faut qu'on puisse prendre avantage sur vous, qu'on n'y sauroit prendre de mesure. On vous désoblige aisément, sans y penser; & même le dessein de vous plaire a produit plus d'une fois le malheur de vous avoir déplu. Croyez-moi, Madame, il faudroit être bienheureux pour trouver de bons momens avec vous, & bien juste pour les prendre. Ce qu'on peut dire véritablement, après vous avoir examinée, c'est qu'il n'y a rien de si malheureux, que de vous aimer; mais rien de si difficile, que de ne vous aimer pas.

Voilà, Madame, les observations d'un spectateur, qui, pour juger de vous plus sainement, a pris soin de demeurer libre. Le moyen qu'il a tenu pour se garantir, a été de vous éviter autant qu'il a pû: encore n'est-ce pas assez de ne vous voir point, quand on vous a vûe; & ce reméde ailleurs infaillible, n'apporte pas une sûreté entiére sur votre sujet.

Peut-être, me direz-vous, qu'un homme

qui a des ſentimens un peu tendres, n'a pas d'ordinaire un jugement ſi rigoureux. Mais quand vous prendrez la peine de me dire ce qui vous déplaît, je n'en aurai point à me démentir. Un diſcernement qui ne vous ſemble pas être avantageux, ne ſauroit ſubſiſter qu'en votre abſence; car, pour répéter ce que j'ai déjà dit; *Paroiſſez, Madame, au milieu des Portraits & des Caractéres, & vous déferez toutes les images qu'on ſauroit donner de vous.*

LETTRE
A MADAME
LA COMTESSE D'OLONNE;

en lui envoyant ſon CARACTERE.

JE vous envoie votre *Caractére*, qui vous explique le ſentiment général; & vous apprend, qu'il n'y a rien en France de beau que vous. Ne ſoyez pas aſſez rigoureuſe à vous-même, pour vous dénier une juſtice que tout le monde vous rend. La plûpart des Dames ſe laiſſent perſuader aiſément, & reçoivent avec plaiſir de douces erreurs. Il ſeroit bien étrange que vous ne vouluſſiez pas croire une vérité agréable.

Outre l'opinion publique, le jugement de Madame de Longueville est pour vous. Rendez-vous-y sans scrupule, & vous croyez hardiment, puisqu'elle le croit, la plus belle chose qu'on ait vûe.

De votre beauté, Madame, je passe aux maux qu'elle cause; je passe aux malades, aux mourans, qu'on voit pour vous. Ce n'est pas à dessein de vous rendre pitoyable : au contraire, si vous suivez mon conseil, il en coûtera la vie à quelque malheureux. Il y a trop long-temps que les Poëtes, & les faiseurs de Romans nous entretiennent de fausses morts. Je vous en demande une véritable; & ce vous sera un fort beau titre qu'un trépas dont on ne puisse douter. De cinq ou six malades que je connois, choisissez celui que vous voudrez honorer de vos derniéres rigueurs; vous n'aurez pas beaucoup à faire, pour le conduire de la maladie à la mort. Faites le mourir promptement pour votre satisfaction, & celle de Votre, &c.

A MADAME***.

SONNET.

QUe vous faites languir un pauvre malheureux!
Je ne trouve avec vous ni douceur, ni colere;
Et votre esprit adroit ménage un amoureux,
Evitant de fâcher, aussi-bien que de plaire.

Si vous voulez m'aimer, je ferai trop heureux;
Et si vous voulez prendre un sentiment contraire;
Quand il faudra souffrir un mal si rigoureux,
Les reproches au moins pourront me satisfaire.

J'ai beau, par ma tendresse, exciter vos soupirs;
Beau tenter vos chagrins par de fâcheux desirs,
Vous ne répondez rien à ce pressant langage.

Puisqu'il ne vous plaît pas que mon sort soit plus doux,
Eh! De grace, Philis, faites-moi quelque outrage;
Pour avoir le plaisir de me plaindre de vous.

DIXAIN.

Vous faites la ſpirituelle ;
Nous laiſſant tout à deviner ;
Ainſi que vous faites la belle
Avec votre art de façonner.
Il ne ſort rien de votre bouche ;
Vieille Caliſte, qui nous touche ;
Tout votre eſprit dépend de nous ;
Et quiconque auroit la malice
De penſer auſſi peu que vous,
Vous rendroit un méchant office.

A MADAME ***.

STANCES.

Laiſſez-là nos jeunes deſirs
Où votre vertu s'intéreſſe ;
Cette rigueur pour les plaiſirs
Sent le chagrin de la vieilleſſe.

Autrefois vous avez été
De ces belles que l'on renomme ;
Et jamais votre cruauté
N'a fait mourir un honnête homme.

Vous

Vous fûtes jeune comme nous;
Pour consoler votre tristesse,
Nous aurons enfin, comme vous,
Tous les dégoûts de la vieillesse.

Hélas! Nous y viendrons un jour;
Nous verrons ce triste passage,
Et laisserons-là notre amour,
Comme vous votre beau visage.

Nos traits devenus odieux,
Nos beautés toutes effacées,
Seront la honte de nos yeux,
Et la douleur de nos pensées.

Mais aujourd'hui que nos appas
Respirent l'amour & la joie,
Pourquoi ne jouïrons-nous pas
Des biens que le ciel nous envoie?

Lorsque vos esprits languissans
Perdent des douceurs légitimes;
Des moindres plaisirs de nos sens
Votre chagrin se fait des crimes.

Toujours votre sévérité
S'oppose à notre jeune envie;
Et d'une sotte antiquité
Tire une régle à notre vie.

Ou laissez-nous vivre en ces lieux
Comme il plaît à nos destinées,
Ou, veuille la bonté des Cieux
Borner le cours de vos années.

A MADAME***.

STANCES.

Bienheureux qui vit sans chimére;
Qui pour un bien imaginaire
N'a point d'inutiles desirs;
Heureux dont l'esprit se contente
De vrais & solides plaisirs,
Sans languir d'une vaine attente.

Oh! Qu'une femme est aveuglée,
Quand sa passion dereglée
Trouble le repos de ses jours;
Qui se met un héros en tête,
Et fait l'objet de ses amours
De quelque faiseur de conquête.

Philis, en vain une maîtresse
Par quelque obligeante caresse
Flatte leurs inclinations;
La violence du génie,
Qui fait le joug des nations,

Fait auſſi votre tyrannie.

Jamais nos ſoupirs & nos larmes,
Ces tendres effets de vos charmes,
Qui ſont nos plaiſirs les plus doux;
Jamais l'aimable violence
De nos douleurs & de vos coups
N'ont troublé leur indifférence.

Un orgueil chagrin & ſévére
Aux ſoins de ſervir & de plaire
Ne peut ſoumettre leurs deſirs,
Et ces fiers tyrans de la vie
Vous regardent dans leurs plaiſirs,
Comme eſclave de leur envie.

Je perds d'inutiles paroles;
Mes raiſons ſont raiſons frivoles,
Pour guérir un eſprit gâté;
Philis, la grandeur & la pompe
Ont ſurpris votre vanité
Par un faux éclat qui vous trompe.

Si les Dieux venoient ſur la terre
Avec leur foudre, leur tonnerre,
Et tout l'équipage des Cieux;
Vos héros quitteroient la place,
Et d'un eſprit ſi glorieux
N'obtiendroient pas la moindre grace.

Après une telle avanture,
Je pense qu'une créature
N'oseroit pas vous approcher;
Et les amours de race humaine
Pourroient bien alors se cacher
Auprès d'une femme si vaine.

Philis, je serois téméraire;
Si j'esperois de pouvoir plaire
A vos desirs ambitieux:
Un pauvre mortel se retire:
Parmi les héros ou les Dieux
Cherchez un amant qui soupire.

A LA MESME.

STANCES.

JE ne viens point devant vos charmes
Avec des soupirs & des larmes,
Pour adoucir votre fierté;
Je viens irriter votre haine,
Et chercher dans sa cruauté
Votre dernier outrage, & ma derniere peine.

Soyez, soyez impitoyable,
Le désespoir d'un misérable
N'a besoin que de vos rigueurs:

La plus aimable complaisance
Flatteroit en vain mes langueurs,
Aujourd'hui le trépas fait ma seule espérance.

O Dieux, vous écoutez ma plainte;
Et déjà je ressens l'atteinte
Qui va finir mon triste sort!
Adieu, trop ingrate maîtresse:
Adieu; le soupir de la mort
Est l'unique soupir qu'un malheureux vous laisse.

EPIGRAMME.

ETre sans vertu précieuse;
Faire la belle sans beauté,
Par une adresse ingénieuse
Qui soutient votre vanité;
Ne rien devoir à la nature,
Mais par une heureuse imposture,
Abuser l'esprit & les yeux;
Mettre la laideur en usage;
N'est-ce pas vous vanger des Dieux,
Qui formerent votre visage,
Pour être un objet odieux?

EPIGRAMME.

TRès-difficile, & fort peu délicat,
Le Préfident (1) condamne chaque plat,
Quand à dîner un ami le convie:
Les mets d'un autre il blâme fans rafon;
Et fans raifon, il pafferoit fa vie
A louer tout en fa propre maifon.

STANCES.

PHILIS en tournant fes beaux yeux;
Semble n'en vouloir rien qu'aux Dieux;
Et n'en veut qu'à la créature:
Je voi dans fa trifte langueur,
Que le Ciel moins que la nature;
Fait le mouvement de fon cœur.

Les plus dévots, les plus grands Saints;
Tiennent pour miracles certains
Des langueurs toutes naturelles;
Et l'excès de fa paffion

(1) M. Tambonneau, Préfident au Parlement de Paris; étoit un homme fans goût, qui vouloit faire le difficile fur la bonne chere. M. de S. Evremond fe trouvant avec lui à un grand repas, que donnoit le Commandeur de Souvré, fit cette EPIGRAMME.

Fait ces extases infidéles,
Qu'on donne à sa dévotion.

Mais, grands Dieux ! y pensez-vous bien ;
Un cœur brûlant comme le sien,
Vit-il d'encens & de fumée ?
Et croyez-vous avec raison
Contenter une ame enflammée
Par le jeûne & par l'oraison ?

Dûssai-je vous mettre en courroux ;
Je connois Philis mieux que vous,
Je connois ce qui la contente,
Philis cherche dans les saints lieux
Une amour bien plus succulente
Que celle de vous autres Dieux.

Philis sait se mettre à genoux,
Philis levant les yeux vers vous,
Vous fait sa petite requête ;
Et l'on peut dire sans mentir,
Que parfois il entre en sa tête
Quelque sorte de repentir.

Si Philis perdoit un amant,
Je croi qu'au fort de son tourment,
Elle auroit recours à vous autres ;
Mais au premier objet d'amour,
Ma foi, bons Dieux, elle est des nôtres.

Et vous fait une fausse cour.

Sensible à de nouveaux desseins ;
Dans les entretiens les plus saints
Vous croyez Philis occupée ;
Et la grimace de ses vœux,
Dont votre sagesse est dupée ;
Cache ses véritables feux.

Pour conserver notre repos ;
Il seroit assez à propos
Que nous fissions quelque partage ;
Prenez ses craintes & ses pleurs,
Et n'espérez rien davantage,
Que de jouir de ses douleurs.

Par tout où la rage du sort,
De l'effroi que donne la mort ;
Trouble les plaisirs de la terre ;
Et par tout où votre courroux
S'arme d'éclairs & de tonnerre ;
Que Philis se mette à genoux.

Que dans la tristesse & le deuil
Qu'apporte l'horreur du cercueil ;
Philis se couvre de ténèbres ;
Et que ses esprits languissans
Se flatent dans vos chants funèbres
De leurs pitoyables accens.

Mais auſſi pour l'amour de vous,
Que ſon cœur ne ſoit pas moins doux,
Quand nous la tiendrons en ruelle;
Et que d'un langage odieux
Faiſant ſottement la pucelle,
Philis n'allégue pas les Cieux.

Par tout où l'on ſe divertit,
Par tout où l'on chante, où l'on rit;
Vous n'entrerez point avec elle:
Et ſon Ange avec le ſuivant
Entretiendra ſa demoiſelle
Derriére quelque paravant.

Nous retenons tous ſes deſirs,
Nous retenons ſes vrais ſoupirs,
Témoins du pouvoir de nos charmes;
Et notre empire le plus doux
Eſt de voir répandre des larmes,
Qu'amour fait couler devant nous.

Philis dans notre éloignement
Cache ſon amoureux tourment
Sous une feinte pénitence;
Et les pauvres Dieux ſont touchés
De la douleur de notre abſence,
Et du deſir de ſes péchés.

Ce n'eſt pas qu'en des voluptés

Où les sens sont plus emportés,
Elle ne soit inquietée :
Parmi des mouvemens divers,
Les retours d'une ame agitée
M'ont été souvent découverts.

O vous ! qui régnez dans les Cieux,
Goutez en repos de ces lieux
Les félicités éternelles ;
Laissant à nos yeux, à nos mains,
Chercher ces douceurs naturelles,
Qui se trouvent chez les humains.

Vous avez chez vous vos attraits ;
Et comme vous étes parfaits,
Tout votre bien est en vous-mêmes :
Hélas ! nous n'avons rien de nous !
T'aimer, Philis, que tu nous aimes,
C'est notre plaisir le plus doux.

Jouissons de notre printemps ;
Il faut au plus beau de nos ans
Cueillir les fleurs de la jeunesse :
C'est le partage des mortels ;
Et ce qu'un autre âge nous laisse,
Doit suffire pour les Autels.

LETTRE

A MADAME ***.

QUelque violente que soit mon amitié, elle me laisse assez d'esprit pour vous écrire avec moins d'emportement que de coutume. Et à vous dire vrai, j'ai quasi honte de vous envoyer des soupirs de campagne, qui n'ont ni la douceur, ni la délicatesse de ceux que vous entendez. Mais tels qu'ils sont, il faut de nécessité que je les hazarde ; & que je vous fasse souvenir de moi dans un temps où tout le monde travaille à me faire oublier.

Je ne doute point que l'entrevûe de votre sainte mere, & de toute votre pieuse famille n'ait été accompagnée de beaucoup de pleurs. Vous aurez donné aux larmes de cette mere des larmes civiles & respectueuses, comme une fille bien née : mais vous savez trop le monde, pour donner de véritables tendresses aux chagrins des prudes, dont la vertu n'est qu'un artifice pour vous priver des plaisirs qu'elles regrettent.

C'est assez d'avoir obéï une fois, & sacrifié votre repos à une complaisance, que peut-être vous ne lui deviez pas. Elle est injuste,

après avoir exigé de vous une si dure obéissance, de vouloir régler vos inclinations, & de contraindre la seule chose qu'elle vous a laissée.

On aime ce qui plaît, & non point ce qui est permis : & si pour aimer, il faut demander congé à vos parens ; de l'humeur que je les connois, vos amours seront rares dans votre vie.

Mais peut-être que je vous fais un discours fort inutile, & qu'en l'état où vous étes, je dois plus craindre ceux qui vous conseillent d'aimer, que ceux qui vous le défendent. Peut-être que vous suivez les avis que je vous donne, en vous moquant des réprimandes d'une mere. Mais que sai-je si la pauvre mere, à qui je veux tant de mal, n'est pas dans mes intérêts ; & si pour empêcher une amitié naissante, elle ne vous laisse pas la liberté d'aimer une personne éloignée ?

J'ai sujet de me louer de votre fermeté jusqu'ici : je doute néanmoins qu'une idée le puisse disputer long-temps contre un visage, & un souvenir contre des conversations. J'ai trop d'inquiétude, pour laisser plus long-temps l'avantage de la présence à ceux qui vous voyent. Il n'y a point d'affaires qui m'empêchent de me rendre bien-tôt auprès de vous. En attendant que je vous entretienne de ma passion, souvenez-vous des ser-

mens que vous m'avez faits, de m'aimer toute votre vie.

A M. LE MARQUIS DE ***.

STANCES.

MARQUIS, on dit par tout que vous étes aimable ;
Mais votre ſerviteur ne vous déguiſe rien :
Votre entretien galant, votre eſprit agréable,
Ne ſauroit contenter que des femmes de bien.

Vous étes en horreur à nos voluptueuſes :
Et celles qui n'ont pas un chaſte ſentiment,
Laiſſent très-volontiers jouir les vertueuſes
Des ſtériles diſcours d'un inutile amant.

Vous demandez toujours lorſque l'on vous refuſe ;
Mais ſi le prude objet long-temps ſollicité,
Ne vous oppoſe plus qu'une légere excuſe,
Vous quittez le logis en homme rebuté.

Celle qui vainement le plaiſir ſe propoſe,
Qui pour vous contenter, n'oſe rien à demi ;
En vous accordant tout, que fait-elle autre choſe
Que chaſſer un galant, & faire un ennemi ?

Tant que vous gouvernez les belles créatures ;
Vous ne souhaitez rien que d'innocens plaisirs ;
Et jamais entre-vous on ne voit de rupture,
Si ces belles n'ont eu quelques vilains désirs.

Vous pouvez rétablir la vertu d'une Dame :
Je connus autrefois un soupçonneux mari,
Qui se tint assuré de l'honneur de sa femme,
Dès-lors que l'on vous crut être son favori.

Si vous aviez aimé cette humeur libertine ;
Sur qui toute la France a fait tant de chansons,
Nous n'aurions eu jamais la moindre Feuillantine (1)
A réjouir le peuple & les jeunes garçons.

Jaloux, il ne faudroit ni de murs, ni de grilles,
Si vous n'aviez à craindre autre amour que le sien :
Vous auriez de l'honneur, Cocus, dans vos familles,
Si vous aviez affaire à d'aussi gens de bien.

Bons Dieux ! que de bonheur en des maisons honnêtes,
De trouver un amant & si sage & si doux !
Un amant, qui ne sert qu'à troubler les conquêtes
De quelqu'autre galant moins retenu que vous !

(1) Il couroit dans ce temps-là des Vaudevilles sur l'avanture d'une Dame, que son mari avoit fait mettre au Couvent des Feuillantines ; ce qui fit qu'on appella *Feuillantines* les Chansons galantes, qui furent faites sur le même air.

Si l'on faisoit raison à votre continence,
Vous seriez le sujet de mille beaux discours,
Et Monsieur du Bellay feroit voir à la France
Quelque pieux Roman de vos chastes amours (1).

Quand le Pere Caussin nous donna la COUR SAINTE (2),
Vous pouviez y prétendre une assez bonne part;
Et vous avez de lui juste sujet de plainte
D'y voir plûtôt que vous le Chevalier Bayart (3).

Je sais bien que d'ailleurs vous avez quelque vice,
Que vous avez encor de mauvais sentimens;
Et s'il est vrai qu'un jour le grand Dieu nous punisse,
Vous devez redouter ses justes châtimens.

Vous vous laissez souvent emporter au blasphême:
Vous ne sauriez souffrir l'affront d'un démenti;
Vous ne faites jamais Vendredi, ni Carême,
Mais vous baisez bien moins que Monsieur de Renti (4).

(1) *Jean Pierre Camus*, Evêque du *Bellay*, a composé quelques Romans pleins d'onction & de pieté.

(2) Le Pere *Caussin*, Jesuite, a fait un Livre de dévotion, intitulé : LA COUR SAINTE. Voyez le DICTIONNAIRE de M. Bayle, Article CAUSSIN (*Nicolas*.)

(3) C'étoit un si brave, & si galant homme, qu'il mérita d'être appellé le *Chevalier sans reproche*.

On trouvera une liste des Auteurs qui ont écrit la VIE du Chevalier *Bayard* dans la BIBLIOTHEQUE *Historique de France* du Pere LE LONG, numero 13763. * *& suiv.*

(4) Le Marquis de *Renti* mourut à l'âge de 37 ans, pour

A MADAME ***.

SONNET.

Vous m'ordonnez de vous voir rarement;
Et pour souffrir l'extrême violence
Que peut donner un amoureux tourment;
Vous m'ordonnez de garder le silence.

Parler à vous le plus innocemment;
Seroit aller contre votre défense;
Vous vous fâchez d'un regard seulement;
Et les soupirs sont la derniére offense.

Arrêtez-là vos injustes rigueurs;
N'ordonnez rien à mes tristes langueurs;
N'ordonnez rien à ma secrete flamme,

Vous pouvez tout sur ma bouche & mes yeux;
Mais je serai le maître de mon ame,
Et j'aimerai, malgré vous & les Dieux.

avoir, dit-on, gardé une chasteté, trop rigide. Voyez sa VIE écrite par ELISABETH BAILLOU, son éleve, Religieuse de l'*Enfant Jesus*, & publiée par le Pere de S. JURE, Jesuite.

A Madame ***.

STANCES IRREGULIERES.

Menagez mieux le repos de ma vie ;
Auprès de vous je n'ai pas une envie,
Que je ne craigne une faveur.
Lorſque je vous trouvai ſi belle,
Je m'attendois que vous ſeriez cruelle ;
Vous n'avez cependant ni fierté ni rigueur.

Soyez à mon tourment un peu moins pitoyable ;
Votre bonté fera ſans doute un miſérable ;
Et ſans la grace des refus,
Beaux yeux, je ne vous verrai plus.

Si le noble orgueil de vos charmes
Se payoit de mes humbles larmes,
Je pourrois contenter vos glorieux deſirs :
Tant que vous ſerez inhumaine,
Je ne refuſe aucune peine ;
Mais je meurs de frayeur au danger des plaiſirs.

LETTRE

A MADAME***.

IL n'y a rien de si honnête qu'une ancienne amitié, & rien de si honteux qu'une vieille passion. Détrompez-vous du faux mérite d'être fidéle, & croyez que la constance est la chose du monde qui fait le plus de tort à la réputation d'une beauté. Qui sait si vous n'avez voulu aimer qu'une seule personne, ou si vous n'avez pû avoir qu'un seul amant? Vous pensez pratiquer une vertu, & vous nous faites soupçonner plusieurs défauts.

Mais que d'ennuis accompagnent toujours cette misérable vertu: Quelle différence des dégoûts de votre attachement à la délicatesse d'une passion naissante! Dans une passion nouvelle, vous trouverez toutes les heures délicieuses: les jours se passent à sentir de moment en moment qu'on aime mieux. Dans une vieille habitude, le temps se consume ennuyeusement à aimer moins. On peut vivre avec des indifférens, ou par bienséance, ou par la nécessité du commerce: mais comment passer sa vie avec ceux qu'on a aimés, & qu'on n'aime plus?

Il ne me reste que quatre mots à vous dire,

& je vous prie d'y faire réfléxion. Si vous trouvez agréable ce qui doit déplaire, c'eſt méchant goût : ſi vous n'avez pas la réſolution de quitter ce qui vous déplaît, c'eſt foibleſſe. Mais faites ce qu'il vous plaira, vous ſerez aiſément juſtifiée auprès de moi. Il n'y a point de foible que je ne vous pardonne, ſans me croire fort indulgent.

Quand le ſexe fragile a commis une offenſe,
Il n'a pas beſoin de clémence ;
Toute ſorte d'impunité
N'eſt que juſtice dûe à ſon infirmité.

L'homme qui veut connoître toutes choſes, ne ſe connoît pas lui-même.

A MONSIEUR ***.

VOus n'étes plus ſi ſociable que vous l'étiez. L'étude a je ne ſai quoi de ſombre, qui gâte vos agrémens naturels ; qui vous ôte la facilité du génie, la liberté d'eſprit que demande la converſation des honnêtes gens. La méditation produit encore de plus méchans effets pour le commerce ; & il eſt à craindre que vous ne perdiez avec vos amis, en méditant, ce que vous penſez gagner avec vous-même.

Je ſai que votre occupation eſt importante & ſérieuſe. Vous voulez ſavoir ce que vous étes, & ce que vous ſerez un jour, quand vous ceſſerez d'être ici. Mais, dites-moi, je vous prie, vous peut-il tomber dans l'eſprit que ces Philoſophes, dont vous liſez les écrits avec tant de ſoin, ayent trouvé ce que vous cherchez ? Ils l'ont cherché comme vous, Monſieur, & ils l'ont cherché vainement. Votre curioſité a été de tous les ſiécles, auſſi-bien que vos réfléxions, & l'incertitude de vos connoiſſances. Le plus dévot ne peut venir à bout de croire toujours, ni le plus impie de ne croire jamais; & c'eſt un des malheurs de notre vie, de ne pouvoir naturellement nous aſſurer, s'il y en a une autre, ou s'il n'y en a point.

L'Auteur de la Nature n'a pas voulu que nous pûſſions bien connoître ce que nous ſommes; & parmi des deſirs trop curieux de ſavoir tout, il nous a réduits à la néceſſité de nous ignorer nous-mêmes. Il anime les reſſorts de notre ame; mais il nous cache le ſecret admirable qui les fait mouvoir, & ce ſávant ouvrier ſe réſerve à lui ſeul l'intelligence de ſon ouvrage. Il nous a mis au milieu d'une infinité d'objets avec des ſens capables d'en être touchés : il nous a donné un eſprit qui fait des efforts continuels pour les connoître. Les Cieux, le Soleil, les Aſtres, les Elémens,

toute la Nature, celui même dont elle dépend ; tout eſt aſſujetti à ſa ſpéculation, s'il ne l'eſt pas à ſa connoiſſance. Mais avons-nous les moindres douleurs ? Nos belles ſpéculations s'évanouiſſent. Sommes-nous en danger de mourir ? Il y a peu de gens qui ne donnaſſent les avantages & les prétentions de l'eſprit, pour conſerver cette partie baſſe & groſſiére ; ce corps terreſtre, dont les ſpéculatifs font ſi peu de cas.

Je reviens à l'opinion que vous n'approuverez point, & que je crois pourtant aſſez véritable : c'eſt que *jamais homme n'a été bien perſuadé par ſa Raiſon, ou que l'ame fût certainement immortelle, ou qu'elle s'anéantît effectivement avec le corps.*

On ne doute point que Socrate n'ait cru l'immortalité de l'ame : ſon hiſtoire le dit ; & les ſentimens que Platon lui attribue, ſemblent nous en aſſurer. Mais Socrate ne nous en aſſure pas lui-même ; car quand il eſt devant ſes Juges, il en parle comme un homme qui la ſouhaite, & traite l'anéantiſſement comme un Philoſophe qui ne le craint point.

Voilà, Monſieur, la belle aſſurance que nous donne Socrate de l'éternité de nos eſprits ; voyons quelle certitude nous donnera Epicure de leur anéantiſſement.

Tout eſt corps pour Epicure, ame, eſprit, intelligence ; tout eſt matiére, tout ſe cor-

rompt, tout finit. Mais ne dément-il pas à sa mort les maximes qu'il a enseignées durant sa vie? La postérité le touche; sa mémoire lui devient chére; il se flatte de la réputation de ses écrits, qu'il recommande à son disciple Hermachus: son esprit qui s'étoit si fort engagé dans l'opinion de l'anéantissement, est touché de quelque tendresse pour lui-même, se réservant des honneurs & des plaisirs pour un autre état que pour celui qu'il va quitter.

D'où pensez-vous que viennent les contradictions d'Aristote & de Seneque sur ce sujet, que de l'incertitude d'une opinion qu'ils ne pouvoient fixer dans la matiére la plus importante pour l'intérêt, & la plus obscure pour la connoissance? D'où vient cette variation ordinaire? C'est qu'ils sont troublés par les différentes idées de la mort présente, & de la vie future. Leur ame incertaine d'elle-même, établit ou renverse ses opinions, à mesure qu'elle est séduite par les diverses apparences de la vérité.

Salomon, qui fut le plus grand des Rois, & le plus sage des hommes, fournit aux impies de quoi soutenir leurs erreurs, & instruit les gens de bien à demeurer fermes dans l'amour de la vérité. Si quelqu'un a dû être exempt d'erreur, de doute, de changement, ç'a été Salomon: cependant nous voyons dans l'inégalité de sa conduite, qu'il s'est lassé de

sa sagesse, qu'il s'est lassé de sa folie; que ses vertus & ses vices lui ont donné tour à tour de nouveaux dégouts; qu'il a pensé quelquefois que toutes choses alloient à l'avanture; qu'il a tout rapporté quelquefois à la Providence.

Que les Philosophes, que les Savans s'étudient, ils trouveront non seulement de l'altération, mais de la contrarieté même dans leurs sentimens. A moins que la Foi n'assujettisse notre Raison, nous passons la vie à croire & à ne croire point; à nous vouloir persuader, & à ne pouvoir nous convaincre.

Je sai bien qu'on peut apporter des exemples, qui paroissent contraires à ce que je dis. Un discours de l'immortalité de l'ame a poussé des hommes à chercher la mort, pour jouir plûtôt des félicités dont on leur parloit (1). Mais quand on vient à ces termes,

(1) Le Philosophe Cléombrotus, homme d'une probité reconnue, se précipita dans la Mer, après la lecture du PHÆDON de Platon : ce qui a fourni à Callimaque le sujet d'une EPIGRAMME, (c'est la XXIV.) dont je rapporterai seulement la Version Latine, qui n'est pas fort exacte :

Phœbe vale, dicens, de rupe Cleombrotus alta
Ambraciota, Stygis vivus adivit aquas.
Funere nil dignum passus : solumque Platonis
De vita mentis perpete legit opus.

Et Ciceron nous apprend que le Roi Ptolomée

ce n'eſt plus la raiſon qui nous conduit, c'eſt la paſſion qui nous entraîne; ce n'eſt plus le diſcours qui agit en nous, c'eſt la vanité d'une belle mort, qu'on aime ſottement plus que la vie; c'eſt la laſſitude des maux préſens; c'eſt l'eſpérance des biens futurs; c'eſt une amour aveugle de la gloire; une maladie; enfin, une fureur qui violente l'inſtinct naturel, qui nous transporte hors de nous-mêmes.

défendit à Hégeſias de traiter cette matiére dans ſes leçons publiques, parce que ce Philoſophe y faiſoit une peinture ſi vive des miſéres de cette Vie, qu'il avoit porté pluſieurs perſonnes à ſe donner volontairement la mort. *A malis igitur*, dit-il, dans ſes *Tuſculanes*, Livre I. chap. 34. *mors abducit, non à bonis, verum ſi quærimus. Hoc quidem à Cyrenaïco Hegeſia ſic copioſe diſputatur, ut is à rege Ptolemæo prohibitus eſſe dicatur illa in Scholis dicere, quod multi, his auditis, mortem ſibi ipſi conſciſcerent.* Il parle enſuite de Cléombrotus. *Callimachi quidem epigramma in Ambraciotam Cleombrotum eſt: quem ait, cum nihil ei accidiſſet adverſi, è muro ſe in mare abjeciſſe lecto Platonis libro.* Valére Maxime rapporte l'Hiſtoire d'Hégeſias, comme une preuve de la force de l'Eloquence. *Quantum*, dit-il, *eloquentia valuiſſe Hegeſiam Cyrenaïcum Philoſophum arbitramur? qui ſic mala vitæ repræſentabat; ut eorum miſeranda imagine audientium lectoribus inſerta, multis voluntariæ mortis oppetendæ cupiditatem ingeneraret? Ideoque à Rege Ptolemæo ulterius hac de re differere prohibitus eſt.* MEMORABIL. Lib. VIII. cap. 9. §. 4.

Croyez-

Croyez-moi, Monſieur, une ame qui eſt bien tranquillement dans ſon aſſiette, n'en ſort guére par la lecture de Platon.

Il n'appartient qu'à Dieu de faire des Martyrs, & de nous obliger ſur ſa parole à quitter la vie dont nous jouiſſons, pour en trouver une que nous ne connoiſſons point. Vouloir ſe perſuader l'Immortalité de l'ame par la Raiſon, c'eſt entrer en défiance de la parole que Dieu nous a donnée, & renoncer en quelque façon à la ſeule choſe, par qui nous pouvons en être aſſurés.

Qu'a fait Deſcartes par ſa démonſtration prétendue d'une ſubſtance purement ſpirituelle; d'une ſubſtance qui doit penſer éternellement? Qu'a-t-il fait par des ſpéculations ſi épurées? Il a fait croire que la Religion ne le perſuadoit pas, ſans pouvoir perſuader ni lui, ni les autres par ſes raiſons.

Liſez, Monſieur, penſez, méditez; vous trouverez au bout de votre lecture, de vos penſées, de vos méditations, que c'eſt à la Religion d'en décider, & à la Raiſon de ſe ſoumettre.



OBSERVATIONS

SUR LA MAXIME

Qu'il faut mépriser la Fortune, & ne se point soucier de la Cour.

IL est plus difficile de persuader cette Maxime-ci, que les autres (1). Ceux qui reçoivent des graces, ceux même qui n'ont que de simples prétentions, se moquent d'un sentiment si contraire au leur.

J'avoue qu'il y a de la peine à se persuader que des gens raisonnables ayent voulu rendre cette opinion-là universelle : Je pense qu'ils n'ont eu d'autre dessein que de parler aux malheureux, pour guérir des esprits malades d'une inquiétude qui ne sert de rien. En ce cas-là, je ne saurois les condamner. S'il est permis d'appeller une Maîtresse ingrate & cruelle, quand on l'a servie sans aucun fruit ; à plus forte raison, ceux qui croyent avoir reçu des outrages de la For-

(1) C'est-à dire, la Maxime qui a fait le sujet du discours précédent ; & celle-ci, *Qu'il ne faut jamais manquer à ses amis*, sur laquelle M. de St. Evremond avoit aussi fait des Observations. Voyez sa VIE sur l'année 1647.

tune ont droit de la quitter, & de chercher loin d'elle un repos qui leur tienne lieu des biens qu'elle leur refuſe. Quel tort lui fait-on de lui rendre mépris pour mépris ? Je ne trouve donc pas étrange qu'un honnête-homme mépriſe la Cour ; mais je trouve ridicule qu'il veuille ſe faire honneur de la mépriſer.

Il y en a d'autres qui ne me déplaiſent pas moins : des gens qui ne peuvent quitter la Cour, & ſe chagrinent de tout ce qui s'y paſſe ; qui s'intéreſſent dans la diſgrace des perſonnes les plus indifférentes, & qui trouvent à redire à l'élévation de leurs propres amis. Ils regardent comme une injuſtice tout le bien & le mal qu'on fait aux autres : la grace la mieux méritée, la punition la plus juſte les irritent également. Cependant ſi vous les écoutez, ils ne vous parleront que de *conſtance*, que de *généroſité*, que d'*honneur* : dans tout ce qu'ils vous diront, il y aura toujours un air lugubre, qui vous attriſte, au lieu de vous conſoler. Ils rencontrent une certaine volupté dans les plaintes, qui fait qu'on ne leur eſt jamais obligé d'en être plaint.

En quelque lieu qu'on aille, on trouve le monde compoſé de deux ſortes de gens : les uns penſent à leurs affaires ; les autres ſongent à leurs plaiſirs.

Les premiers fuient l'abord des miférables, craignant de devenir malheureux par contagion. Pour entrer dans leur commerce, il faut cacher fon malheur, & tâcher de leur être bon à quelque chofe.

Les autres, pour fe donner tout entiers à leur divertiffement, ont je ne fai quoi de plus humain; ils font acceffibles par plus d'endroits. Leurs maîtreffes, leurs confidens profitent des folies qui les occupent. Leur ame eft plus ouverte; mais leur conduite eft plus incertaine. La paffion l'emporte toujours fur l'amitié: ils regardent les devoirs de la vie comme des gênes. Ainfi, pour vivre avec eux, il faut fuivre le cours de leurs plaifirs, leur confier peu de chofe, & en tirer ce qu'on peut.

La grande habileté confifte à bien connoître ces deux fortes de gens. Tant qu'on eft engagé dans le monde, il faut s'affujettir à fes maximes; parce qu'il n'y a rien de plus inutile que la fageffe de ces gens, qui s'érigent d'eux-mêmes en Réformateurs. C'eft un perfonnage qu'on ne peut foutenir longtemps, fans offenfer fes amis, & fe rendre ridicule.

Cependant la plûpart de ces Réformateurs ont leurs vûes, leurs intérêts, leurs cabales. On a beau les décrier; tout ce qu'on en dit à la Cour & fur les théatres, ne les

rebute point. Ecoutez leurs remontrances, vous les aurez bien-tôt pour maîtres; ne les écoutez pas, vous les aurez pour ennemis. Tant que la fortune leur a été favorable, ils ont joui de ses faveurs: sont-ils tombés dans quelque disgrace, ils cherchent à s'en relever, & à se faire valoir par une réputation d'intégrité. A quoi bon haïr en autrui la fortune, qu'ils ne négligent pas pour eux-mêmes? Leur aversion s'attache à ceux qui prétendent des graces; leur envie à ceux qui les obtiennent; leur animosité aux personnes qui les distribuent. Pour avoir leur estime ou leur amitié, il faut être mort, ou pour le moins misérable.

Je sai qu'un honnête-homme est à plaindre dans le malheur, & qu'un fat est à mépriser, quelque fortune qu'il ait: mais haïr les favoris par la seule haine de la faveur, & aimer les malheureux par la seule considération de la disgrace; c'est une conduite, à mon avis, fort bizarre, incommode à soi-même, & insupportable à ses amis. Néanmoins la diversité des esprits fait voir tous ces différens effets dans la vie des Courtisans.

Nous avons dit qu'il se trouve assez de gens à la Cour, qui rompent avec leurs amis, du moment qu'il leur arrive quelque desordre; qui n'ont ni amitié, ni aversion, qui ne soit mesurée par l'intérêt. Quiconque

leur est inutile, ne manque jamais de défauts; & qui est en état de les servir, a toutes les perfections. Il s'en trouve d'autres, qui ne se contentent pas d'abandonner les malheureux; ils les insultent même dans le malheur. Plus ils témoignent de bassesse à flatter les favoris, plus ils montrent de chaleur à outrager ceux qui sont tombés dans l'infortune.

A dire vrai, si le chagrin de ceux qui pestent toujours contre la Cour, est extravagant; la prostitution de ceux qui lui sacrifient jusqu'à leurs amis, est infame. Il y a une juste situation entre la bassesse & la fausse générosité : il y a un véritable honneur, qui régle la conduite des personnes raisonnables. Il n'est pas défendu à un honnête-homme d'avoir son ambition & son intérêt; mais il ne lui est permis de les suivre que par des voies légitimes. Il peut avoir de l'habileté, sans finesse; de la dextérité, sans fourberie; & de la complaisance, sans flatterie.

Quand il se trouve ami des favoris, il entre agréablement dans leurs plaisirs, & fidélement dans leurs secrets: s'ils viennent à tomber, il prend part à leur malheur, selon qu'il en a pris à leur fortune. Le même esprit qui savoit leur plaire, sait les consoler : il rend leurs maux moins fâcheux, comme il rendoit leurs plaisirs plus agréables : il ménage ses offices avec adresse, sans blesser sa fidélité,

ni nuire à ſa fortune : il ſert plus commodément pour lui, & plus utilement pour ſes amis. Bien ſouvent il ſe rebute moins que ceux qui cherchent leur propre gloire en ſecourant les autres ; qui ne ſongent qu'à ſe rendre recommandables par des marques de fermeté, & qui préférent l'éclat d'une belle action au bien de ceux qu'ils veulent obliger.

De ces deux ſortes de gens, les uns font ſemblant de s'éloigner des malheureux, afin de les mieux ſervir : les autres courent après, pour les gouverner. Tandis que ceux-là ſe cachent, & ne penſent qu'à ſoulager les affligés ; ceux-ci n'aiment rien tant qu'à exercer une générosité farouche & impérieuſe, qu'à gourmander les miſérables qui ont beſoin de leur crédit.

C'eſt trop pouſſer ce diſcours : je vais le finir par le ſentiment qu'on doit avoir pour les favoris.

Il me ſemble que leur grandeur ne doit jamais éblouir ; qu'en ſon ame on peut juger d'eux comme du reſte des hommes ; les eſtimer ou les mépriſer ſelon leur mérite ou leurs défauts ; les aimer ou les haïr ſelon le bien ou le mal qu'ils nous font ; ne manquer en aucun temps à la reconnoiſſance qu'on leur doit, cacher ſoigneuſement les déplaiſirs qu'ils nous donnent ; & quand l'honneur ou

l'intérêt nous veulent porter à la vengeance; respecter l'inclination du maître dans la personne de l'ennemi; ne confondre pas le bien public avec le nôtre; & ne faire jamais une guerre civile d'une querelle particuliére.

Qu'on les méprise, qu'on les haïsse; ce sont des mouvemens libres, tant qu'ils sont secrets: mais du moment qu'ils nous portent à des choses où l'Etat se trouve intéressé, nous lui devons compte de nos actions, & sa justice a ses droits sur des entreprises si criminelles.

LETTRE
A MONSIEUR
LE COMTE D'OLONNE (1).

Vous me laissâtes hier dans une conversation, qui devint insensiblement une furieuse dispute. On y dit tout ce que l'on peut dire à la honte & à l'avantage des Lettres. Vous devinez les acteurs, & savez qu'ils étoient tous deux fort intéressés à maintenir leur parti: Bautru (2) ayant fort peu d'obliga-

(1) Le Comte d'Olonne étoit de la maison de la Tremouille.

(2) Guillaume Beautru, Comte de Serrant,

tion à la nature de son génie ; & le Commandeur (1) pouvant dire, sans être ingrat, qu'il ne doit son talent ni aux Arts ni aux Sciences.

La dispute vint sur le sujet de la Reine de Suéde (2), qu'on louoit de la connoissance qu'elle a de tant de choses. Tout d'un coup le Commandeur se leva ; & ôtant son chapeau d'un air tout particulier : *Messieurs*, dit-il, *si la Reine de Suéde n'avoit sû que les coûtumes de son pays, elle y seroit encore : pour avoir appris notre langue & nos maniéres ; pour s'être mise en état de réussir huit jours en France, elle a perdu son Royaume. Voilà ce qu'ont produit sa science, & ses belles lumiéres que vous nous vantez.*

Beautru voyant choquer la Reine de Suéde, qu'il estime tant, & les bonnes Lettres, qui lui sont si cheres, perdit toute considération ; & commençant par un serment : » Il faut être » bien injuste, *reprit-il*, d'imputer à la Rei- » ne de Suéde, comme un crime, la plus belle » action de sa vie. Pour votre aversion aux » Sciences, je ne m'en étonne point : ce n'est

Voyez le DICTIONNAIRE de M. Bayle, Article BEAUTRU (*Guillaume*)

(1) Le Commandeur de Jars, de la maison de Rochechoüart.

(2) La Reine Christine étoit alors (1656) en France.

» pas d'aujourd'hui que vous les avez méprisées. Si vous aviez lû les histoires les plus » communes, vous sauriez que sa conduite » n'est pas sans exemple. Charles-Quint n'a pas » été moins admirable par la renonciation de » ses Etats, que par ses conquêtes. Dioclétien n'a-t-il pas quitté l'Empire, & Sylla » le pouvoir souverain ? Mais toutes ces choses vous sont inconnues ; & c'est folie de » disputer avec un ignorant. Au reste, où » me trouverez-vous un homme extraordinaire, qui n'ait eu des lumiéres & des connoissances acquises ?

A commencer par Monsieur le Prince, il alla jusqu'à César, de César au Grand Alexandre : & l'affaire eût été plus loin, si le Commandeur ne l'eût interrompu avec tant d'impétuosité, qu'il fut contraint de se taire. *Vous nous en contez bien*, dit-il, *avec votre César & votre Alexandre. Je ne sai s'ils étoient savans ou ignorans ; il ne m'importe guéres : mais je sais que de mon temps on ne faisoit étudier les Gentilshommes, que pour être d'Eglise: encore se contentoient-ils le plus souvent du latin de leur Bréviaire. Ceux qu'on destinoit à la Cour ou à l'Armée, alloient honnêtement à l'Académie. Ils apprenoient à monter à cheval, à danser, à faire des armes, à jouer du luth, à voltiger, un peu de mathématique ; & c'étoit tout. Vous aviez en France mille beaux gens*

d'armes, galans hommes. C'est ainsi que se formoient les Thermes (1) *& les Bellegardes* (2). *Du Latin ! De mon temps, du Latin ! Un Gentilhomme en eût été déshonoré. Je connois les grandes qualités de Monsieur le Prince, & suis son serviteur : mais je vous dirai que le dernier Connétable de Montmorency a su maintenir son crédit dans les Provinces, & sa considération à la Cour, sans savoir lire. Peu de Latin, vous dis-je, & de bon François.*

Il fut avantageux au Commandeur que le bon-homme eût la goutte; autrement il eût vangé le Latin par quelque chose de plus pressant que la colere & les injures. La contestation s'échauffa tout de nouveau : celui-ci résolu, comme Sidias (3) de mourir sur son opinion; celui là soutenant le parti de l'ignorance avec beaucoup d'honneur & de fermeté.

Tel étoit l'état de la dispute, quand un Prélat charitable (4) voulut accommoder le

(1) Paul de la Barthe, Maréchal de Thermes.

(2) Le Duc de Bellegarde, grand Ecuyer. Voyez les MEMOIRES *des Hommes illustres, de Brantome*, Tome III.

(3) Le Héros d'un petit ouvrage de Théophile, où un Pédant est fort bien caractérisé. Cet écrit de Théophile est à la tête de la seconde partie de ses OEUVRES, de l'édition de Lyon en 1677.

(4) M. de Lavardin, Evêque du Mans.

L ij

différend ; ravi de trouver une si belle occasion de faire paroître son savoir & son esprit, il toussa trois fois avec méthode, se tournant vers le docteur ; trois fois il soûrit en homme du monde à notre agréable ignorant : & lorsqu'il crut avoir assez bien composé sa contenance, *digitis gubernantibus vocem* (1) il parla de cette sorte :

» Je vous dirai, Messieurs, je vous dirai, » que la Science fortifie la beauté du naturel ; » & que l'agrément & la facilité de l'esprit, » donnent des graces à l'érudition. Ce génie » seul, sans art, est comme un torrent, qui se » précipite avec impetuosité. La Science, sans » naturel, ressemble à ces campagnes séches » & arides, qui sont désagréables à la vûe. Or, » Messieurs, il est question de concilier ce » que vous avez divisé mal à-propos ; de ré- » tablir l'union où vous avez jetté le divorce. » La *Science* n'est autre chose qu'une parfaite » connoissance : l'*Art* n'est rien qu'une régle » qui conduit le naturel. Est-ce, Monsieur, » (*s'adressant au Commandeur*) que vous » voulez ignorer les choses dont vous parlez ; » & faire vanité d'un naturel qui se dérégle, » qui s'éloigne de la perfection ? Et vous,

(1) Expression de PETRONE, parlant de Circé, *chap.* 127. Suetone remarque que Tibere parloit avec des gestes mous & efféminés : *nec sine molli quadam digitorum gesticulatione*. In *Tiberio* cap. 68.

» Monsieur de Beautru, renoncez - vous à la » beauté naturelle de l'esprit, pour vous ren- » dre esclave de préceptes importuns, & de » connoissances empruntées?

Il faut finir la conversation, reprit brusquement le Commandeur: *j'aime encore mieux sa Science & son Latin, que le grand discours que vous faites.*

Le bon-homme, qui n'étoit pas irréconciliable, s'adoucit aussi-tôt: & pour rendre la pareille au Commandeur, il préféra son ignorance agréable aux paroles magnifiques du Prélat. Pour le Prélat, il se retira avec un grand mépris de tous les deux, & une grande satisfaction de lui-même.

LE CERCLE.

A MONSIEUR***.

ON parle depuis peu de certaine ruelle,
Où la laide se rend, aussi-bien que la belle:
Où tout âge, tout sexe; où la Ville & la Cour,
Viennent prendre séance en l'école d'Amour.
A la Prude, soumise au devoir légitime,
On inspire l'amour sous le beau nom d'estime;
Et son esprit sévére enseigne la vertu,
Quand son cœur tout facile au charme qu'elle a vû,

Reçoit un feu secret qui n'oseroit paroître ;
Et qu'elle aime à sentir sans le vouloir connoître.
L'autre, toute occupée à discourir des Cieux,
Sur un simple mortel daigne abaisser les yeux ;
Et trouve le moyen de partager son ame
Entre des feux humains & la divine flamme.
Celles que la nature abandonne à leur art,
Y viennent apporter l'étude d'un regard,
Et chercher vainement leur premier avantage
Dans les traits composés de leur nouveau visage.
Telle qui fut jadis le plaisir de nos yeux,
Et qui n'est aujourd'hui qu'un objet odieux,
S'expose, comme elle est, pour flatter sa mémoire
D'un mot, qu'on lui dira de cette vieille gloire,
Ton visage, Cloris, du monde respecté,
Laisse au bruit de ton nom l'effet de la beauté ;
Il change, il dépérit, & long-temps le plus sage
Séduit par ce grand nom, révére ce visage.
Son éclat tout terni, ses traits tous languissans,
Trouvent chez nous encor le respect de nos sens,
Et l'œil assujetti n'oseroit reconnoître
Le temps où ta beauté commence à disparoître.
L'orgueilleuse Caliste, où se portent ses pas,
Triomphe également des cœurs & des appas ;
Elle confond son sexe, où le nôtre soupire,
Et dispense à son gré la honte & le martyre.
Une jeune Coquette, avec peu d'intérêt,
Va chercher à qui plaire, & non pas qui lui plaît ;

Elle a mille galans, ſans être bien aimée,
Contente de l'éclat que fait la renommée.
La Solide, oppoſée à tous ces vains dehors,
Se veut inſtruire à fond des intérêts du corps.
L'Intrigueuſe vient là par un eſprit d'affaire ;
Ecoute avec deſſein, propoſe avec myſtére,
Et tandis qu'on s'amuſe à diſcourir d'amour,
Ramaſſe quelque choſe à porter à la Cour.
Dans un lieu plus ſecret on tient la Précieuſe,
Occupée aux leçons de morale amoureuſe.
Là, ſe font diſtinguer les fiertés des rigueurs ;
Les dédains des mépris, les tourmens des langueurs :
On y fait démêler la crainte & les alarmes ;
Diſcerner les attraits, les appas, & les charmes :
On y parle du temps qu'on forme le deſir ;
(Mouvement incertain de peine, ou de plaiſir :)
Des premiers maux d'amour on connoît la naiſſance,
On a de leurs progrès une entiére ſcience,
Et toujours on ajuſte à l'ordre des douleurs,
Et le temps de la plainte, & la ſaiſon des pleurs.
Par un arrêt du Ciel toute choſe a ſon terme :
Et c'eſt ici le temps où l'Ecole ſe ferme :
Mais avant que ſortir, on déclare le jour,
Où l'on viendra traiter un autre point d'amour.
Là, Philis affectée en graves bienſéances,
Dédaigneuſe & civile, y fait ſes révérences ;

Composant un maintien de douce autorité,
Qui serve à la grandeur, sans nuire à la beauté.
On voit à l'autre bout une Dame engageante
Employer tout son art à paroître obligeante:
Caresses, complimens, civilités, honneurs,
Sont les moyens adroits, qui lui gagnent les cœurs.
Loin de ces vanités, ainsi parle une Chére (1):
Pourquoi finir si-tôt ? Mon Dieu ! Quelle misere !
J'avois à proposer un nouveau sentiment
Du mérite parfait que se donne un amant.
Mais, dit l'autre: ma sœur, n'étes-vous point troublée
Du tumulte confus d'une grande assemblée?
Sauroit-on rien sentir de tendre, délicat,
En des lieux où se fait tant de bruit & d'éclat?
Cherchons, cherchons, ma sœur, de tranquilles retraites,
Propres aux mouvemens des passions secrettes.
Le monde sait bien peu ce que c'est que d'aimer,
Et l'on voit peu de gens qu'il nous faille estimer.

Après la lecture de mes Vers, vous me demanderez avec raison ce que c'est qu'une *Précieuse*, & je vais tâcher, autant qu'il m'est possible, de vous l'expliquer. On dit (2) un jour à la Reine de Suéde, que *les Précieuses*

(1) *Une Chére*, c'est une Précieuse.

(2) Mademoiselle de l'Enclos.

étoient les Janſéniſtes de l'Amour ; & la définition ne lui déplut pas. L'Amour eſt encore un Dieu pour les Précieuſes. Il n'excite pas de paſſion en leurs ames ; il y forme une eſpéce de religion. Mais à parler moins myſtérieuſement, le corps des Précieuſes n'eſt autre choſe que l'union d'un petit nombre de perſonnes, où quelques-unes véritablement délicates, ont jetté les autres dans une affectation de délicateſſe ridicule.

Ces fauſſes délicates ont ôté à l'amour ce qu'il a de plus naturel, penſant lui donner quelque choſe de plus précieux. Elles ont tiré une paſſion toute ſenſible du cœur à l'eſprit, & converti des mouvemens en idées. Cet épurement ſi grand a eu ſon principe d'un dégoût honnête de la ſenſualité ; mais elles ne ſe ſont pas moins éloignées de la véritable nature de l'Amour que les plus voluptueuſes ; car l'Amour eſt auſſi peu de la ſpéculation de l'entendement, que de la brutalité de l'appétit. Si vous voulez ſavoir en quoi les Précieuſes font conſiſter leur plus grand mérite, je vous dirai que c'eſt à aimer tendrement leurs amans ſans jouiſſance, & à jouir ſolidement de leurs maris avec averſion.

A MADEMOISELLE DE L'ENCLOS.

ELEGIE.

CHERE Philis, qu'étes-vous devenue?
Cet enchanteur qui vous a retenue
Depuis trois ans, par un charme nouveau,
Vous retient-il en quelque vieux château (1)?
S'il est ainsi, je cherche une avanture,
En Chevalier de la triste figure;
Et dût Roland ici ressusciter,
Contre Roland j'oserai tout tenter.
Mais non, Philis, délivrez-vous vous-même;
Vous en avez souvent usé de même.
Ces enchanteurs cent fois plus renommés,
Malgré leur art se trouvérent charmés;
Et votre esprit dégagé de leurs charmes,
Ne leur laissa que la plainte & les larmes.
Pour relever un courage abaissé,
Songez, Philis, songez au temps passé.
Ce beau garçon, dont vous fûtes éprise (2)
Mit en vos mains son aimable franchise.
Il étoit jeune, il n'avoit point senti
Ce que ressent un cœur assujetti:

(1) Le Marquis de Villarceaux l'avoit menée à sa maison de campagne.
(2) Le Duc de Châtillon.

Et jeune encor, vous ignoriez l'uſage
Des mouvemens qu'excite un beau viſage ;
Vous ignoriez la peine & le plaiſir
Qu'ont ſu donner l'amour & le deſir.
Dans les tranſports d'une premiére flamme,
Vous vous nommiez & *mon cœur* & *mon ame* ;
Noms vains & chers, que les jeunes amans
Savent mêler dans leurs contentemens !
Jamais les nœuds d'une chaîne ſi ſainte
N'eurent pour vous ni force ni contrainte ;
Une ſi douce & ſi tendre amitié
Ne vit jamais un tourment ſans pitié.
Les ſeuls ſoupirs que l'Amour nous envoie,
Furent mêlés à l'excès de la joie ;
Et des plaiſirs ſans ceſſe renaiſſans,
Remplirent l'ame & comblerent les ſens :
Doux fruits d'amour, cueillis en abondance !
Ah ! Qu'aujourd'hui l'on fait bien pénitence !
Loin des appas de toute volupté,
Philis languit dans l'inutilité ;
Et pour flatter ſa languiſſante vie,
Philis n'a pas le plaiſir d'une envie.
Philis à peine oſeroit deſirer,
Que ſa raiſon lui défend d'eſpérer.
Vous qui trouviez autrefois favorable
Ce même Dieu qui vous rend miſérable,
Pour relever un courage abaiſſé,
Songez, hélas ! ſongez au temps paſſé.

Un Maréchal, l'ornement de la France (1),
Rare en esprit, magnifique en dépense,
Devint sensible à tous vos agrémens,
Et fit son bien d'être de vos amans.
Ce jeune Duc, qui gagnoit des batailles (2);
Qui sut couvrir de tant de funérailles
Les champs fameux de Norlingue & Rocroi;
Qui sut remplir nos ennemis d'effroi;
Las de fournir les sujets de l'histoire,
Voulant jouïr quelquefois de sa gloire;
De fier & grand, rendu civil & doux,
Ce même Duc alloit souper chez vous.
Comme un héros jamais ne se repose,
Après souper il faisoit autre chose;
Et sans savoir s'il poussoit des soupirs,
Je sais au moins qu'il aimoit ses plaisirs.
L'air délicat d'une exquise peinture,
Cette fraîcheur qu'inspire la nature
Ce teint uni qui paroît sur les fleurs,
Le vif éclat des plus riches couleurs,
N'ont rien d'égal à ces belles jeunesses,
Qui vous donnoient leurs plus molles caresses;
N'ont rien d'égal à de tendres beautés,
Charmans sujets de mille voluptés,
Que leur amour, aux dépens de leurs larmes;
Assujettit autrefois à vos charmes;

(1) Le Maréchal d'Albret.
(2) Le Duc d'Enguien.

Que leur amour par des desirs pressans,
Assujettit au pouvoir de vos sens,
Dis-je bien vrai, n'est-ce point un mensonge ?
Las! Il fut vrai, mais ce n'est plus qu'un songe.
Quand un plaisir une fois est goûté
Ce n'est plus rien que songe & vanité.
Des vieux amans si la gloire passée
Vient quelquefois s'offrir à la pensée,
Le souvenir de leurs traits les plus beaux
Donne un desir pour des objets nouveaux ;
Et rappellant cette premiére image,
Touche le cœur pour un autre visage.
Les bien-aimés, les heureux successeurs
Doivent jouïr, & perdre leurs douceurs ;
Une paisible & longue jouissance
Fait les dégoûts & détruit la constance ;
Car s'attacher toujours au même bien,
C'est posséder, & ne sentir plus rien.
Ainsi, Philis, il faut être inconstante.
Vous passerez pour une vieille Amante,
En prévenant cette triste saison,
Où la constance est jointe à la raison.
Moins de chagrins en de si longs ménages,
A fait souvent rompre des mariages ;
Et votre esprit mille fois dégoûté,
Se pique encor de sa fidélité ?
Avoir toujours son ame accoûtumée
Aux vieux plaisirs dont elle fut charmée ;

Avoir toujours les mêmes ſentimens ;
Toujours ſentir les mêmes mouvemens ;
Vivre toujours ſans deſſein, ſans envie ;
C'eſt être morte au milieu de la vie.
Laiſſez toucher votre inclination,
Cherchez ailleurs quelqu'autre paſſion.
Quoi ! Vous parlez en Coriſque (1) ſavante ;
Et vous aimez en bergére innocente !
Si vous aimiez comme une Amarillis,
D'un jeune amant les roſes & les lys,
J'approuverois que votre ame bleſſée
Gardât toujours cette chere penſée ;
Mais vous n'aimez que certaine langueur,
Qui ne vient pas des mouvemens du cœur.
Coriſque, hélas ! agréable infidelle,
Vous, que j'ai vûe & perfide & ſi belle ;
Laiſſerez-vous périr votre beauté,
Pour démentir votre légéreté ?
Dans vos plaiſirs l'une & l'autre enchaînées,
Ont toujours eu les mêmes deſtinées ;
Et la rigueur d'un ſemblable deſtin
Leur va donner une pareille fin.
Vos yeux mourans reprochent à votre ame
Qu'ils vont s'éteindre en cette vieille flamme ;
Et que l'amour de quelque objet nouveau
Rendroit leur feu plus brillant & plus beau.

(1) *Voyez le* PASTOR FIDO *de* Guarini, *Acte III, Sc.* 5.

Tous vos attraits s'adreſſent à la bouche,
Pour vous parler de l'ennui qui les touche;
Mais elle-même aujourd'hui ſans couleur,
N'oſe parler de ſa propre douleur.
Ses doux appas expoſés au pillage,
Endurent ſeuls une impuiſſante rage.
Tant de beautés qui régnoient autrefois,
Pour leur ſalut ont recours à ma voix.
Leur mal eſt grand, ſenſible à qui vous aime:
En les plaignant c'eſt vous plaindre vous-même;
Et ſi je cherche un reméde à ce mal,
Au vôtre, au leur le reméde eſt égal.
Ecoutez donc un avis ſalutaire;
Sachez de moi ce que vous devez faire:
Un Dieu chagrin s'irrite contre vous;
Tâchez, Philis, d'appaiſer ſon courroux.
Vous reprendrez votre premier viſage,
En reprenant votre premier uſage;
Et le retour de vos légéretés
Nous fera voir celui de vos beautés;
Il faut brûler d'une flamme légere,
Vive, brillante, & toujours paſſagére;
Etre inconſtante auſſi long-temps qu'on peut;
Car un temps vient que ne l'eſt pas qui veut.

LETTRE

A MONSIEUR ***.

Vous m'écrivez que vous étes amoureux d'une Demoiselle Protestante, & que sans la différence de Religion, vous pourriez vous résoudre à l'épouser. Si vous étes d'humeur à ne pouvoir souffrir l'imagination d'être séparés en l'autre monde de votre femme & vous, je vous conseille d'épouser une Catholique : mais si j'avois à me marier, j'épouserois volontiers une personne d'une autre Religion que la mienne. Je craindrois qu'une Catholique se croyant sûre de posséder son mari en l'autre vie, ne s'avisât de vouloir jouir d'un galant en celle-ci.

D'ailleurs, j'ai une opinion, qui n'est pas commune, & que je croi pourtant véritable; c'est que la Religion Réformée est aussi avantageuse aux maris, que la Catholique est favorable aux amans.

Cette liberté chrétienne, dont on voit la Protestante se vanter, forme un certain esprit de résistance, qui défend mieux les femmes des insinuations de ceux qui les aiment. La soumission qu'exige la Catholicité, les dispose en quelque façon à se laisser vaincre; &

en

en effet une ame, qui peut se soumettre à ce qu'on lui ordonne de fâcheux, ne doit pas être fort difficile à se laisser persuader ce qui lui plaît.

La Religion Réformée ne cherche qu'à établir de la régularité dans la vie ; & de la régularité, il se fait sans peine de la vertu. La Catholique rend les femmes beaucoup plus dévotes, & la dévotion se convertit facilement en amour.

L'une va seulement à s'abstenir de ce qui est défendu : l'autre, qui admet le mérite des bonnes œuvres, se permet de faire un peu de mal qu'on lui défend, sur ce qu'elle fait beaucoup de bien qu'on ne lui commande pas.

Dans celle-là, les Temples sont la sûreté des maris : dans celle-ci, leur plus grand danger est aux Eglises. En effet, les objets de mortification en nos Eglises, inspirent assez souvent de l'amour. Dans un Tableau de la Madelaine, l'expression de sa penitence sera pour les vieilles une image de l'austérité de sa vie ; les jeunes la prendront pour une langueur de passion, & tandis qu'une bonne mere veut imiter la Sainte dans ses souffrances, la douce fille songe à la pécheresse, & médite amoureusement sur le sujet de son repentir.

Ces Pénitentes, qui pleurent dans le Couvent les péchés qu'elles ont fait dans le mon-

de, servent d'exemple pour la joie, aussi-bien que pour les larmes: peut-être même qu'elles donnent la confiance de pécher, pour laisser en vûe la ressource de la pénitence. Une femme ne regarde point séparément quelque partie de leurs jours; elle s'attache à l'imitation de la vie entiére, & se donnant à l'amour quand elle est jeune, elle se réserve à pleurer pour la consolation de sa vieillesse. Dans cet âge triste, & si sujet aux douleurs, c'est un plaisir de pleurer ses péchés; ou pour le moins une diversion des larmes, que l'on donneroit à ses maux.

Je suis donc à couvert de tout, me direz-vous, *avec une Protestante.* Je vous répondrai ce que dit le bon Pere Hippothadée à Panurge : *Oui, si Dieu plaît* (1). Le plus sage s'en remet à la Providence : il attend d'elle sa sureté, & de lui-même le repos de son esprit.

(1) Voyez RABELAIS, Livre III. chap. 30.



SUR LES PLAISIRS.

A MONSIEUR

LE COMTE D'OLONNE.

VOus me demandez ce que je fais à la compagne ? Je parle à toutes sortes de gens, je pense sur toutes sortes de sujets, je ne médite sur aucun. Les vérités que je cherche n'ont pas besoin d'être approfondies; d'ailleurs je ne veux avoir rien sur un commerce trop long & trop sérieux avec moi-même. La solitude nous imprime je ne sai quoi de funeste, par la pensée ordinaire de notre condition, où elle nous fait tomber.

Pour vivre heureux, il faut faire peu de réfléxions sur la vie, mais sortir souvent comme hors de soi, & parmi les plaisirs que fournissent les choses étrangeres, se dérober la connoissance de ses propres maux. Les *Divertissemens* ont tiré leur nom de la *diversion* qu'ils font faire des objets fâcheux & tristes, sur les choses plaisantes & agréables : ce qui montre assez, qu'il est difficile de venir à bout de la dureté de notre condition par aucune force d'esprit ; mais que par adresse on peut ingénieusement s'en détourner.

toutes choses hors de saison, ils ont des tendresses pour la lumiére, quand il faut se résoudre à la quitter :

Oculisque errantibus, alto
Quæsivit cælo lucem, ingemuitque repertâ (1).

Pour moi, qui ai toujours vécu à l'avanture, il me suffira de mourir de même. Puisque la prudence a eu si peu de part aux actions de ma vie, il me fâcheroit qu'elle se mêlât d'en regler la fin.

A parler de bon sens, toutes les circonstances de la mort ne regardent que ceux qui restent. La foiblesse, la résolution ; tout est égal au dernier moment ; & il est ridicule de penser que cela doive être quelque chose à des gens qui vont n'être plus. Il n'y a rien qui puisse effacer l'horreur du passage, que la persuasion d'une autre vie attendue avec confiance, dans une assiette à tout espérer & à ne rien craindre. Du reste, il faut aller insensiblement où tant d'honnêtes gens sont allés devant nous, & où nous serons suivis de tant d'autres.

Si je fais un long discours sur la Mort, après avoir dit que la méditation en étoit fâcheuse, c'est qu'il est comme impossible de

(1) VIRGILE au IV. Livre de l'ENEIDE, vers 601, & 692. parlant de Didon expirante sur le Bucher.

ne faire pas quelque réfléxion sur une chose si naturelle : il y auroit même de la molesse à n'oser jamais y penser. Mais quoi qu'on dise, je ne puis en approuver l'étude particuliére ; c'est une occupation trop contraire à l'usage de la vie. Il en est ainsi de la tristesse, & de toutes sortes de chagrins ; on ne sauroit s'en défaire absolument ; d'ailleurs ils sont quelquefois légitimes. Je trouve raisonnable qu'on s'y laisse aller en certaines occasions : l'indifférence est honteuse en quelques disgraces ; la douleur siéd bien dans les malheurs de nos vrais amis. Mais l'affliction doit être rare, & bien-tôt finie ; la joie fréquente, & curieusement entretenue.

On ne sauroit donc avoir trop d'adresse à ménager ses plaisirs : encore les plus entendus ont-ils de la peine à les bien goûter. La longue préparation, en nous ôtant la surprise, nous ôte ce qu'ils ont de plus vif. Si nous n'en avons aucun soin, nous le prendrons mal-à-propos, dans un désordre ennemi de la politesse, ennemi des goûts véritablement délicats.

Une jouissance imparfaite laisse du regret : quand elle est trop poussée, elle apporte le dégoût. Il y a un certain temps à prendre, une justesse à garder, qui n'est pas connue de tout le monde. Il faut jouir des plaisirs pré-

ſens, ſans intéreſſer les voluptés à venir (1).

Il ne faut pas auſſi que l'imagination des biens ſouhaités faſſe tort à l'uſage de ceux qu'on poſſéde C'eſt ce qui obligeoit les plus honnêtes gens de l'antiquité à faire tant de cas d'une modération, qu'on pouvoit nommer œconomie, dans les choſes deſirées ou obtenues.

Comme vous n'exigez pas de vos amis une régularité qui les contraigne, je vous dis les réflexions que j'ai faites ſans aucun ordre, ſelon qu'elles viennent dans mon eſprit.

La nature porte tous les hommes à rechercher leurs plaiſirs ; mais ils les recherchent différemment ſelon la différence des humeurs & des génies. Les Senſuels s'abandonnent groſſiérement à leurs appétits, ne ſe refuſant rien de ce que les animaux demandent à la nature.

Les Voluptueux reçoivent une impreſſion ſur les ſens, qui va juſqu'à l'ame. Je ne parle pas de cette ame purement intelligente, d'où viennent les lumiéres les plus exquiſes de la Raiſon ; je parle d'une ame plus mêlée avec le corps, qui entre dans toutes les choſes ſenſibles, qui connoît & goûte les voluptés.

L'eſprit a plus de part au goût des Délicats qu'à celui des autres : ſans les délicats, la ga-

(1) Voyez les Réfléxions SUR LA MORALE d'EPICURE, dans le IV. Tome.

lanterie seroit inconnue, la musique rude; les repas mal-propres & grossiers. C'est à eux qu'on doit l'*erudito luxu* de Petrone, & tout ce que le rafinement de notre siécle a trouvé de plus curieux dans les plaisirs.

J'ai fait d'autres observations sur les objets qui nous plaisent, & il me semble avoir remarqué des différences assez particuliéres dans les impressions qu'ils font sur nous.

Il y a des impressions légeres, qui ne font qu'effleurer l'ame, pour le dire ainsi, éveiller son sentiment, la tenir présente aux objets agréables, où elle s'arrête avec complaisance, sans soin, sans beaucoup d'attention.

Il y en a de molles & voluptueuses, qui viennent comme à se fondre, & à se répandre délicieusement sur l'ame; d'où naît cette douce & dangereuse nonchalance, qui fait perdre à l'esprit sa vivacité & sa vigueur.

Il y a des objets touchans, qui font leur impression sur le cœur, & y remuent ce qu'il a de sensible. Il y en a qui par un charme secret, difficile à exprimer, tiennent l'ame dans une espece d'enchantement. Il y en a de piquants, dont elle reçoit une atteinte qui lui plaît, une blessure qui lui est chere. Au delà, ce sont les transports & les défaillances, qui arrivent manque de proportion entre le sentiment de l'ame, & l'impression de l'objet. Aux premiers, l'ame est enlevée par une espéce

de raviſſement : aux autres, elle ſuccombe ſous le poids de ſon plaiſir, ſi on peut parler de la ſorte.

Voilà ce que j'avois à vous dire ſur les plaiſirs : il me reſte à toucher quelque choſe de l'eſprit revenu chez ſoi, & remis, comme on dit, dans ſon aſſiette.

Comme il n'y a que les perſonnes légeres & diſſipées, qui ne le poſſedent jamais, il n'y a que les rêveurs, les eſprits ſombres, qui demeurent toûjours avec eux-mêmes ; & il eſt à craindre qu'au lieu de goûter la douceur d'un véritable repos, l'inutilité de ce grand attachement ne les jette dans l'ennui. Cependant, le tems qu'on ſe rend ennuyeux par ſon chagrin, ne ſe compte pas moins que le plus doux de la vie. Ces heures triſtes, que nous voudrions paſſer avec précipitation, contribuent autant à remplir le nombre de nos jours, que celles qui nous échapent à regret. Je ne ſuis point de ceux qui s'amuſent à ſe plaindre de leur condition au lieu de ſonger à l'adoucir :

Fâcheux entendement, tu nous fais toujours
craindre,
Malheureux ſentiment, tu nous fais toujours
plaindre,
Funeſte ſouvenir, dont je me ſens bleſſé,

Pourquoi rappelles-tu le mal déja passé ?
Faut-il rendre aux malheurs ce pitoyable hommage,
De sentir leur atteinte, ou garder leur image ;
De nourrir ses douleurs, & toujours se punir
D'une peine passée, ou d'un mal à venir ?

Je laisse volontiers ces Messieurs dans leurs murmures, & tâche à tirer quelque douceur des mêmes choses dont ils se plaignent. Je cherche dans le passé des souvenirs agréables, & des idées plaisantes dans l'avenir.

Si je suis obligé de regretter quelque chose, mes regrets sont plûtôt des sentimens de tendresse, que de douleur. Si pour éviter le mal, il faut le prévoir, ma prévoyance ne va point jusqu'à la crainte. Je veux que la connoissance de ne rien sentir m'importune, que la réfléxion de me voir libre & maître de moi, me donne la volupté spirituelle du bon Epicure : j'entens cette agréable indolence, qui n'est pas un état sans douleur & sans plaisir ; c'est le sentiment délicat d'une joye pure, qui vient du repos de la conscience, & de la tranquillité de l'esprit.

Après tout, quelque douceur que nous trouvions chez nous-mêmes, prenons garde

d'y demeurer trop longtemps. Nous passons aisément de ces joyes secretes à des chagrins intérieurs ; ce qui fait que nous avons besoin d'œconomie dans la jouissance de nos propres biens, comme dans l'usage des étrangers.

Qui ne sait que l'ame s'ennuye d'être toûjours dans la même assiette, & qu'elle perdroit à la fin toute sa force, si elle n'étoit réveillée par les passions ?

Pour vivre heureux, il faut faire peu de réfléxions sur la vie, mais sortir souvent comme hors de soi ; & parmi les plaisirs que fournissent les choses étrangeres, se dérober la connoissance de ses propres maux.

Voilà ce que la Philosophie d'Epicure, & celle d'Aristippe peuvent donner à leurs sectateurs : Mais

Les vrais Chrétiens, plus heureux mille fois,
Dans la pureté de leurs Loix,
Goûteront les douceurs d'une innocente vie ;
Qui d'une plus heureuse encor sera suivie.

SONNET.

Nature, enseigne-moi par quel bizarre effort
Notre ame, hors de nous, est quelquefois ravie?
Dis-nous comme à nos corps elle-même asservie,
S'agite, s'assoupit, se réveille s'endort?

Les moindres animaux, plus heureux dans leur sort,
Vivent innocemment sans crainte & sans envie;
Exemts de mille soins qui traversent la vie:
Et de mille frayeurs que nous donne la mort.

Un mélange incertain d'esprit & de matiére;
Nous fait vivre avec trop, ou trop peu de lumiére,
Pour savoir justement & nos biens & nos maux;

Change l'état douteux dans lequel tu nous ranges,
Nature, éleve-nous à la clarté des Anges,
Ou nous abaisse au sens des simples animaux.

A MONSIEUR LE COMTE D'OLONNE.

STANCES.

TIRCIS, que l'avenir trouble moins tes beaux jours;
Qui fait vivre ici-bas, qui suit ses destinées,
Se laisse aller au temps insensible en son cours,
Et compte ses plaisirs plûtôt que ses années.

Il goûte en liberté tous les biens qu'il ressent:
Un malheur éloigné fait rarement ses craintes;
Et son esprit charmé d'un repos innocent,
Connoît peu de douleurs qui méritent ses plaintes.

Le passé n'a pour lui qu'un tendre souvenir,
Il se fait du présent un agréable usage,
Se dérobe aux chagrins que donne l'avenir,
Et n'en reçoit jamais qu'une plaisante image.

Il sait quand il lui plaît modérer ses desirs,
Tenir ses passions sous la loi la plus dure;
Et tantôt la Raison facile à ses plaisirs,
Seconde le penchant qu'inspire la nature.

La faveur est un bien qui lui semble assez doux;
La gloire a des appas qui touchent son envie:
Cependant il les voit sans en être jaloux,
Et les assujettit au repos de sa vie.

Il vit loin du scrupule & de l'impiété;
Sans craindre ou mériter les éclats du tonnerre;
Il mêle l'innocence avec la volupté,
Et regarde les Cieux sans dédaigner la terre.

Quand il faut obéir à la rigueur du sort;
Il ne murmure point contre une loi si rude;
Mais de ces vains discours qui combattent la mort,
Il ne s'est jamais fait une fâcheuse étude.



EPITAPHE.

A Brouiller les humains, Boudet fut ſans
ſeconde;
A les vouloir ſervir rien ne lui fut égal :
Elle auroit fait du bien, Boudet, à tout le
monde,
Pourvû qu'on lui permît d'en dire un peu de mal:

Je crains, pauvre Boudet, je crains de vous dé-
plaire,
Vous ſouhaitant au Ciel une éternelle paix :
Diſputer contre nous ſeroit mieux votre affaire,
Que jouir de la gloire, & ne parler jamais.

N'eſt-ce pas là, Boudet, un étrange martyre
De trouver, malgré vous, tout parfait dans les
Cieux?
Hélas! quelle pitié de n'avoir rien à dire
Sur aucun des objets que l'on voit en ces lieux.

Etre toujours en muettes louanges,
Admirer éternellement;
C'eſt acheter le commerce des Anges
A la Boudet bien cherement.

DIXAIN.

QU'UNE paſſion délicate,
Pleine d'amour & de langueur,
Dans la molleſſe qui nous flate,
Conſume doucement un cœur!
Mais lorſqu'une ſi chere flâme
A paſſé le temps des ſoupirs;
Ah! que le corps d'une belle ame
Inſtruit ſeulement aux déſirs,
Dégoûte bien la bonne Dame,
Qui s'étoit attendue aux ſolides plaiſirs.



CHANSON.

IL faut pour votre honneur, Silvie,
Mettre fin à tant de langueurs :
Défendre si long-temps ma vie,
Est une honte à vos rigueurs.
Je vais mourir ; & dans le mal extrême
Où je ne veux, & ne puis résister,
J'ai moins de peine à me quitter,
Qu'à quitter l'ingrate que j'aime.



ELEGIE
SUR LA MORT
DU DUC DE CANDALE. (1)

On fait parler la Comtesse d'Olonne.

SILENCE, cher Damon : laisse une misérable
En l'état où l'a mise un sort si déplorable.
Eh ! quel plaisir prens-tu, cruel, à me troubler,
En me parlant d'un mal que tu fais redoubler ?
Cherche pour me combattre encore d'autres armes ;
Je ferai disputer mes soupirs & mes larmes :
Je veux, mon cher Damon, confondre tes discours
Avec des pleurs secrets que je répans toujours.
Que s'il faut, malgré moi, pousser quelque parole,
Et répondre à celui dont le soin me console ;

(1) M. le Duc de Candale mourut à Lyon en 1658, âgé de vingt-sept ans. Voyez la VIE de M. de Saint-Ev[illegible]nd sur l'année 1658.

Pour te faire ſentir combien tu me fais tort,
Je dirai ſeulement: Damon, LISIS *eſt mort.*
Liſis ne ſera plus les douceurs de ma vie:
Liſis eſt dans le Ciel; & toute ſon envie,
Au milieu des plaiſirs qui régnent en ces lieux,
N'eſt que de me revoir, à la honte des Dieux.
Là, toutes leurs grandeurs, là toutes leurs délices
Ne lui ſont, loin de moi, qu'horreur, gênes, ſup-
plices.
Aſtres toujours brillans, éternelle clarté,
Séjour plein de repos & de félicité,
Hélas! n'eſt-il pas vrai que Liſis à toute heure
Vous déteſte, ou ſe plaint qu'après lui je de-
meure?
Oui, Liſis ne voit rien des merveilles des Cieux,
En ne me voyant pas, qu'il ne trouve odieux.
Cher eſprit, cher Liſis, qu'en vain ici j'appelle,
Tu connois bien auſſi que je te ſuis fidélle:
Tu connois mes ennuis; tu connois la pitié
Que me fournit ſans ceſſe une triſte amitié.
La voix ne me ſert plus qu'à former une plainte,
Dont les cœurs les plus durs pourroient ſentir
l'atteinte;
Et ceſſant de parler, je remets à mes pleurs

Le ſoin de faire voir l'excès de mes douleurs.
Dans un lieu fréquenté, dans un lieu ſolitaire;
Le plus aimable objet ne fait que me déplaire;
Inſenſible toujours aux clartés du Soleil,
Plus inſenſible encore aux douceurs du ſommeil.
Deſtins, dont la rigueur m'eſt toujours ſi fatale,
Rompez-vous pour moi ſeule une loi générale!
Cruels! permettez-vous qu'à la faveur des nuits,
Toute choſe s'endorme, excepté mes ennuis?
C'eſt alors que je ſens de plus vives allarmes:
Mes yeux y ſont ouverts pour répandre des larmes:
Ma bouche, qui s'entend avec mes déplaiſirs,
Laiſſe toujours paſſage à de triſtes ſoupirs:
Mon eſprit embrouillé ſe forme à ſon dommage
De confuſes vapeurs une effroyable image,
Qui troublant mon repos avec beaucoup d'effort,
M'éveille, & me fait dire, hélas! LISIS *eſt mort*.
O vous, qui m'affligez, triſte & fidelle idée,
Vous ſerez dans mon cœur bien chérement gardée!
Venez avec les traits d'un ſi parfait Amant;
Venez avec l'horreur du pâle monument;
Venez à moi funeſte, ou venez agréable,

Repréſentant Liſis, vous me ſerez aimable ;
Et puiſqu'il ne vit plus qu'en mes ſeules douleurs,
J'aurai, j'aurai pour lui des ſoupirs & des pleurs :
Mon cœur qui fut toujours ſi ſenſible à ſes charmes,
Gardera pour jamais le ſujet de mes larmes.

AVERTISSEMENT.

La LETTRE A M. LE MARQUIS DE CREQUI SUR LA PAIX DES PIRENE'ES, *qui étoit placée ici, ſe trouve toute entiere dans la* VIE *de Monſieur de Saint-Evremond, ſur l'année* 1649.



JUGEMENT
SUR
LES SCIENCES
Où peut s'appliquer un honnête Homme.

VOus me demandez mon opinion sur les Sciences où peut s'appliquer un honnête homme : je vous le dirai de bonne foi sans que personne y doive assujettir son jugement. Je n'ai jamais eu de grands attachemens à la lecture. Si j'y employe quelques heures, ce sont les plus inutiles ; sans dessein, sans ordre, quand je ne puis avoir la conversation des honnêtes gens, & que je me trouve éloigné du commerce des plaisirs. Ne vous imaginez donc pas que je vous parle profondément des choses que je n'ai étudiées qu'en passant, & sur lesquelles j'ai fait seulement de légeres réfléxions.

La *Théologie* me semble fort considérable, comme une science qui regarde le salut ; mais, à mon avis, elle devient trop com-

mune, & il eſt ridicule que les femmes même oſent agiter des queſtions qu'on devroit traiter avec beaucaup de myſtére & de ſecret. Ce ſeroit aſſez pour nous d'avoir de la docilité & de la ſoumiſſion. Laiſſons cette doctrine toute entiére à nos Supérieurs, & ſuivons avec reſpect ceux qui ont le ſoin de nous conduire. Ce n'eſt pas que nos Docteurs ne ſoient les premiers à ruiner cette deférence, & qu'ils ne contribuent à donner des curioſités, qui ménent inſenſiblement à l'erreur. Il n'y a rien de ſi bien établi chez les Nations, qu'ils ne ſoumettent à l'extravagance du raiſonnement. On brûle un homme aſſez malheureux pour ne pas croire un DIEU; & cependant on demande publiquement dans les Ecoles, *s'il y en a un.* Par là vous ébranlez les eſprits foibles; vous jettez le ſoupçon dans les défians : par là vous armez les furieux, & leur permettez de chercher des raiſons pernicieuſes, dont ils combattent leurs propres ſentimens, & les véritables impreſſions de la nature.

Hobbes, le plus grand-génie d'Angleterre (1) depuis Baccon, ne ſauroit ſouffrir qu'Ariſtote ait tant de crédit dans la Théo-

(1) Voyez dans le DICTIONNAIRE de Monſieur Bayle, l'Article de HOBBES (Thomas.) Monſieur de Saint-Evremond le voyoit ſouvent,

logie : il se prend à ses subtilités de la division de l'Eglise.

C'est peut-être par ces sortes de raisonnemens, que les Théologiens ne sont pas quelquefois les plus dociles ; d'où est venu le proverbe, que *le Médecin & le Théologal croyent rarement aux Remédes & à la Religion.* Je n'en dirai pas davantage. Je souhaiterois seulement que nos Docteurs traitassent les matiéres de Religion avec plus de retenue, & que ceux qui doivent y être assujettis, eussent moins du curiosité.

Comme la *Philosophie* laisse plus de liberté à l'esprit, je l'ai cultivée un peu plus. Dans ce temps, où l'entendement s'ouvre aux connoissances, j'eus un desir curieux de comprendre la nature des choses, & la présomption me persuada bien-tôt que je l'avois connue : la moindre preuve me sembloit une certitude ; une vraisemblance m'étoit une vérité, & je ne vous saurois dire avec quel mépris je regardois ceux que je croyois ignorer ce que je pensois bien savoir. A la fin, quand l'âge & l'expérience, qui malheureusement ne vient qu'avec lui, m'eurent fait faire de sérieuses réflexions, je commençai à me défaire d'une science toujours contestée, & sur laquelle les plus grands hommes avoient eu de différens sentimens. Je savois, par le consentement universel des Nations,

Nations, que Platon, Ariſtote, Zenon, Epicure, avoient été les lumiéres de leurs ſiécles; cependant, on ne voyoit rien de ſi contraire que leurs opinions. Trois mille ans après, je les trouvois également diſputées; des partiſans de tous les côtés; de certitude & de ſureté nulle part. Au milieu de ces méditations, qui me déſabuſoient inſenſiblement, j'eus la curioſité de voir Gaſſendi, le plus éclairé des Philoſophes, & le moins préſomptueux. Après de longs entretiens, où il me fit voir tout ce que peut inſpirer la raiſon, il ſe plaignit » que la nature eût donné » tant d'étendue à la curioſité, & des bor- » nes ſi étroites à la connoiſſance; qu'il ne » le diſoit point pour mortifier la préſomp- » tion des autres, ou par une fauſſe humi- » lité de ſoi-même, qui ſent tout à-fait l'hy- » pocriſie; que peut-être il n'ignoroit pas ce » que l'on pouvoit penſer ſur beaucoup » de choſes, mais de bien connoître les moin- » dres, qu'il n'oſoit s'en aſſurer. « Alors, une ſcience qui m'étoit déja ſuſpecte, me parut trop vaine, pour m'y aſſujettir plus long-temps; je rompis tout commerce avec elle, & commençai d'admirer comme il étoit poſſible à un homme ſage de paſſer ſa vie à des recherches inutiles.

Les *Mathématiques*, à la vérité, ont beaucoup plus de certitude: mais quand je ſon-

ge aux profondes méditations qu'elles éxigent, comme elles vous tirent de l'action & des plaisirs, pour vous occuper tout entier; ses démonstrations me semblent bien chéres, & il faut être fort amoureux d'une vérité, pour la chercher à ce prix-là. Vous me direz que nous avons peu de commodités dans la vie; peu d'embellissemens, dont nous ne leur soyons obligés. Je vous l'avouerai ingénûment, il n'y a point de louanges que je ne donne aux grands Mathématiciens, pourvû que je ne le sois pas. J'admire leurs inventions, & les ouvrages qu'ils produisent: mais je pense que c'est assez aux personnes de bon sens de les savoir bien employer; car, à parler sagement, nous avons plus d'intérêt à jouir du monde, qu'à le connoître.

Je ne trouve point de sciences qui touchent plus particuliérement les honnêtes gens, que *la Morale, la Politique*, & la connoissance des *Belles-Lettres*.

La premiere, regarde la Raison. La seconde, la Société. La troisiéme, la Conversation. L'une vous apprend à gouverner vos passions: par l'autre, vous vous instruisez des affaires de l'Etat, & reglez votre conduite dans la fortune: la derniere, polit l'esprit, inspire la délicatesse & l'agrément.

Les gens de qualité chez les anciens, avoient un soin particulier de s'instruire de

toutes ces choses. Chacun sait que la Grece a donné au monde les plus grands Philosophes & les plus grands Législateurs ; & on ne sauroit nier que les autres Nations n'ayent tiré d'elle toute la politesse qu'elles ont eüe.

Rome a eu des commencemens rudes & sauvages; & cette vertu farouche, qui ne pardonnoit pas à ses enfans, fut avantageuse à la République pour se former. Comme les esprits se rendirent plus raisonnables, ils trouverent moyen d'accommoder les mouvemens de la nature avec l'amour de la patrie. A la fin, ils joignirent les graces & l'ornement à la justice & à la raison. On a donc vû dans les derniers temps qu'il n'y avoit personne de considération qui ne fût attaché à quelque Secte de Philosophie, non pas à dessein de comprendre les principes & la nature des choses, mais pour se fortifier l'esprit par l'étude de la sagesse.

Touchant la Politique, il n'est pas croyable combien les Romains s'instruisoient de bonne heure de tous les intérêts de l'Etat, comme ils s'appliquoient à la connoissance de la Police & des Loix, jusqu'à se rendre capables des affaires de la Paix & de la Guerre, sans expérience.

Les moins curieux savent de quelle sorte ils étoient touchés des Belles-Lettres. Il est

certain qu'on voyoit peu de Grands à Rome, qui n'eussent chez eux quelques Grecs spirituels, pour s'entretenir des choses qui regardent l'agrément. Parmi cent exemples que je pourrois apporter, je me contenterai de celui de César, & ce sera assez faire pour mon opinion, que de l'appuyer de son autorité.

De toutes les Sectes qui étoient alors en réputation, il choisit celle d'Epicure, comme la plus douce & la plus conforme à son naturel & à ses plaisirs. Car il y avoit deux sortes d'Epicuriens; les uns, philosophant à l'ombre, & *cachant leur vie* selon le Précepte (1): les autres, qui ne pouvant approuver l'austérité des Philosophes, se laissoient aller à des opinions plus naturelles. De ces derniers ont été la plûpart des honnêtes gens de ce temps-là, qui savoient séparer la personne du Magistrat, & donner leurs soins à la République, en telle sorte,

(1) CACHE TA VIE, *Λάθε βιώσας.* Plutarque a fait un Traité contre cette maxime, qu'il n'a, peut-être pas bien comprise. *C'étoit*, dit Amiot, à la tête de ce Traité, *un précepte fort commun & fort estimé entre les Epicuriens, mis en avant par Neocles le frere d'Epicurus, ainsi que dit Suidas, par lequel il conseilloit à qui vouloit être heureux, de ne s'entremettre d'affaire quelconque publique.*

qu'il leur en restoit & pour leurs amis, & pour eux-mêmes. Il seroit inutile de vous expliquer la connoissance qu'avoit César des affaires de l'Etat, non plus que la politesse & la netteté de son esprit: je vous dirai seulement qu'il pouvoit disputer de l'éloquence avec Cicéron; & s'il n'en affecta pas la réputation, personne ne sauroit nier qu'il n'écrivît & ne parlât beaucoup plus en homme de qualité, que cet Orateur.

Fin du Tome premier.

TABLE

DES MATIERES PRINCIPALES

Contenues dans le premier Tome des Oeuvres de M. de Saint-Evremond.

On a mis une n. *pour marquer que le chiffre ſuivant ſe rapporte aux Notes, & non pas à l'Ouvrage même.*

A.

B.

C.

Cùm ſoluta, tùm numeris, aſtricta Oratione
Expolivit, Adornavit, Locupletavit.
Apud potentiſſimos Angliæ Reges benevolentiam & favorem,
Apud Regni Proceres Gratiam & Familiaritatem,
Apud omnes Laudem & Applauſum
Meruit.
Nonaginta annis Major Obiit
Die IX. Septembris MDCCIII.

Viro Clariſſimo
Inter Præſtantiores
Ævi ſui Scriptores
Amici mœrentes
P. P.

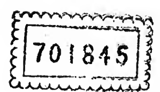


TABLE
DES PIECES
CONTENUES DANS
CE PREMIER TOME.


15



